

LE POLITIKOM
MANIFESTE JÉSUS-CHRÉTIEN
INTRODUCTION À LA MÉTAPHYSIQUE
POLITIQUE DE LA PLÉNITUDE DES NATIONS



Un homme peut dire à une montagne : « Écarte-toi », et la montagne s'écartera, mais le pouvoir de faire bouger toute une chaîne de montagnes et de laisser place à un Nouveau Monde est entre les mains de nombreux hommes réunis (C.R.)

INTRODUCTION

CHAPITRE 1. NATURE DE L'ACTIVITÉ POLITIQUE

CHAPITRE 2. LA RÉDEMPTION de la « TERRE ». LA DEUXIÈME RÉVOLUTION AGRO-NÉOLITHIQUE POST-ATOMIQUE

CHAPITRE 3. SUR LA VIE ET LA MORT

CHAPITRE 4. RÉVOLUTION DANS LES SALLES DE CLASSE. POUR UN CONSEIL PÉDAGOGIQUE NATIONAL

CHAPITRE 5. ORIGINE DU POUVOIR POLITIQUE ET ONTOLOGIE DE LA SOCIÉTÉ

CHAPITRE 6. ONTOLOGIE ET ORIGINE DE L'ABSOLUTISME

CHAPITRE 7. SÉPARATION DE L'ÉTAT ET DU GOUVERNEMENT

CHAPITRE 8. ONTOLOGIE DE LA FAMILLE

CHAPITRE 9. L'AVENIR DU DROIT INTERNATIONAL

CHAPITRE 10. RÉPONSE AU PROBLÈME DE LA LIBERTÉ DE L'ÊTRE

CHAPITRE 11. LA GUERRE ET LA PEINE DE MORT. RÉPONSE AU PROBLÈME DE LA PAIX

CHAPITRE 12. LE DÉFI DU XXI^e SIÈCLE

CONCLUSION. LA MAGISTRATURE DE LA SCIENCE DU BIEN ET DU MAL

INTRODUCTION

CRÉATION DE L'ARBRE DE LA PLÉNITUDE DES NATIONS

I

SANS HORIZON, IL N'Y A PAS DE CHEMIN

Pouvez-vous imaginer une société dont la structure prévoirait une année sabbatique ? Tous les sept ans, la septième année serait une année sabbatique.

Pouvez-vous imaginer une société où trois mois par an seraient consacrés aux vacances et où le système de travail fonctionnerait par rotation afin que les vacances tombent à chaque fois à une période différente de l'année ?

Pouvez-vous imaginer un système social dans lequel toute la richesse de la nation serait concentrée au service des besoins individuels et familiaux en matière de soutien financier pour les études universitaires, le logement et la création d'entreprise ?

Pouvez-vous imaginer une société où l'agriculture, l'élevage et la sylviculture seraient des secteurs fondamentaux de l'activité humaine ?

Pouvez-vous imaginer une civilisation dont l'énergie serait tirée du soleil et du champ gravitationnel ?

Pouvez-vous imaginer une planète à l'écoute des besoins des populations, où la faim et la solitude d'une personne concernent tous les habitants de l'Arbre des Nations ?

Pouvez-vous imaginer une civilisation où tout le savoir et la recherche circuleraient librement à travers tout l'Arbre des Sciences, avec un accès libre pour tous les chercheurs de toutes les branches du savoir ?

Pouvez-vous imaginer un monde où toutes les armées des nations formeraient un seul corps de défense de la paix universelle ?

Pouvez-vous imaginer un monde où la menace d'une dictature nous concerne tous, et où tous les peuples et toutes les nations se lèvent d'une seule voix contre toute organisation criminelle qui, sous la forme d'un parti politique, s'engage sur la voie de la tyrannie ?

Pouvez-vous imaginer une civilisation dans laquelle toutes les nations mettraient leurs hommes de justice et de loi au service de la lutte contre toutes sortes d'organisations criminelles : trafic de drogue, trafic d'armes, traite des femmes et des enfants, trafic d'organes, etc. ?

Pouvez-vous imaginer un monde sans guerres, où toutes les jeunes femmes se déplaceraient librement, enrichissant leur âme par l'expérience directe des merveilles de la Terre ?

Pouvez-vous imaginer un monde où la procréation est considérée comme un devoir sacré par les parents, dans le but de former l'Homme à l'image et à la ressemblance de l'Esprit créateur de Dieu ?

Pouvez-vous imaginer un monde où la santé ne s'achète ni ne se vend à des mafias pharmaceutiques génocidaires qui font de la maladie leur commerce et s'allient à la mort jusqu'à provoquer des pandémies ?

Pouvez-vous imaginer un monde où les guerres, les maladies, les dictateurs, les tyrans, les théocrates et toutes sortes de mafias criminelles n'existeraient plus que dans les livres d'histoire...

... un monde où vivre les merveilles de la Création de l'Univers serait financé par tous pour le bien de tous ?

... un monde où gagner de l'argent, adorer l'or, fonder le pouvoir sur les armes, serait un poison aux yeux des esprits et de l'intelligence de toutes les générations de l'arbre des nations...

... un monde où la destruction et l'enfermement de la vie animale dans des zoos seraient considérés comme un crime... ?

Le principe de l'évolution des peuples vers la création de l'Arbre des Nations du genre humain commence par la Pensée. La Parole et la Pensée sont les deux tours de la création de l'avenir. Par la Pensée, nous voyons l'avenir ; par la Parole, nous le créons. Telle est la leçon que nous a donnée le Fils de Dieu. Il n'est pas nécessaire de voir pour croire. Il suffit de vouloir, d'ouvrir son cœur à la Volonté et de laisser la Force créatrice qui vit en l'Être déployer sa puissance.

Ce problème revient toujours : « Je veux faire le Bien, mais c'est le Mal qui s'attache à moi », loi par excellence qui gouverne tout le Monde enchaîné à la Loi de la Science du Bien et du Mal.

La volonté, le désir de vouloir faire le Bien, existe dans la Nature de l'Être, mais il existe dans le monde une Réalité dont le Pouvoir est de transformer cette volonté et ce désir en une illusion, en une utopie ; c'est pourquoi nous disons que l'Être est Bon par Nature. Or, ce que nous voyons est le contraire : la Nature de l'Être humain est pervertie au point de rechercher sa propre autodestruction.

L'Histoire du passé et du présent nous montre la voie vers l'avenir. La volonté existe, mais le pouvoir se perd en rendant sa réalisation impossible. L'expression « changement politique » perd tout son sens une fois le pouvoir atteint. Le pouvoir, qui devrait incarner la volonté de la nation, est mis à genoux devant un groupe d'individus qui font passer la volonté de leur ego avant la nécessité, aujourd'hui, d'avancer vers l'avenir. En somme, il en a toujours été ainsi, et c'est précisément parce qu'« il en a toujours été ainsi » que l'impuissance et la frustration s'emparent de la société. Une frustration à laquelle le pouvoir répond en ouvrant son avenir à tous ceux qui veulent du pain pour aujourd'hui et la misère pour demain. Les générations à venir... qu'en est-il d'elles ?

Le facteur divin entre soudainement en jeu. Car qui peut résister à son pouvoir ? Et soudain, ce qui est impossible à l'homme devient réalité. L'avenir se transforme en un arbre des nations. La loi de la science du bien et du mal est bannie de la nature du genre humain : la volonté créatrice de l'Homme ne se perd pas dans le refus de la volonté du pouvoir politique face à la création d'une civilisation où l'esclave n'existe pas. Nous ne faisons qu'un et nous formons tous une seule et unique réalité : l'Homme.

L'Homme a été créé pour jouir de la Vie éternelle à l'image et à la ressemblance de la Vie des enfants de Dieu. L'Esprit créateur qui vit en l'Homme est l'esprit de l'Intelligence. Tout nous est possible car tout provient de la Source divine. « Vouloir, c'est pouvoir ». Ne jamais, au grand jamais, permettre qu'on nous enlève ce pouvoir, que ce soit au nom des idéologies, des religions ou des sciences, lorsque ces trois forces sont dépourvues d'Esprit, est un devoir sacré dont nous avons hérité. C'est notre héritage jésu-chrétien.

L'Homme est une créature créée pour être créateur et vivre son propre monde. Mais un monde fondé sur la Loi du Créateur de la vie dans l'Univers : « Tu ne tueras point, tu ne porteras pas de faux témoignage, tu ne voleras point, tu ne commettras point d'adultère, tu honoreras tes parents, tu ne convoiteras point les biens de ton prochain, tu aimeras la vie de ton prochain comme tu aimes ta propre vie », et avant tout et par-dessus tout : « Tu aimeras notre Créateur de toutes les forces de notre Être ». À partir de cette Loi de l'Esprit, l'avenir au sein de l'Arbre des Nations s'ouvre à l'éternité. Dieu est-il si loin de nous que nous ne puissions nous élever jusqu'à la Source de l'Intelligence dans les hautes montagnes de sa Sagesse ? Ou bien l'avenir vers notre Paradis s'enfonce-t-il dans l'enfer des volontés de ceux qui trouvent dans le passé le modèle de leur présent ? Ne sortirons-nous pas de ce cimetière de fantômes du Passé, avec leurs pensées qui nous maintiennent comme des morts-vivants dans le mausolée de leurs idéologies fratricides, de leurs religions génocidaires envers les infidèles et de leurs sciences négationnistes de la dimension de la vie éternelle dans l'Univers ?

L'Intelligence est l'origine du Mouvement vers l'avenir, la terre où Dieu sème son Esprit civilisateur, et ceux qui nient son Existence y cultivent, lorsqu'ils la labourent, « de l'ivraie et des épines ». La Puissance de l'Être Créateur vit dans notre Nature. Nier la Création, c'est nous priver de cette Force créatrice. Élever notre pensée vers notre Créateur, c'est se regarder dans le miroir du temps, voir notre avenir à travers ses yeux, notre existence à travers son cœur : sa volonté de créer la vie à son image et à sa ressemblance est l'origine de toutes choses. Puisqu'IL est la source de notre force et de notre volonté... qu'est-ce qui nous est impossible ?

L'État n'est pas un organe répressif créé pour mettre à genoux tous les peuples fondateurs aux pieds d'une classe politique armée. La nation ne naît pas de la volonté d'un pouvoir armé. La civilisation trouve sa naissance dans la volonté d'union de toutes les familles d'une cité-État au sein d'une société qui transmet la loi fondatrice de la Création à un corps chargé de défendre les droits de tous. La société est un organisme en croissance perpétuelle dans le temps, au sein d'une loi universelle, expression de la nature de la vie à l'image et à la ressemblance de l'Esprit créateur divin. Le refus de grandir dans cette dimension universelle marque le début de la chute de la loi de l'esprit vers la loi de la science du bien et du mal, dont le fruit est la guerre, fruit cultivé par une pensée qui aliène l'individu du genre humain, l'isole et le transforme en une bête animée par la soif de domination sur ses semblables, ce qui l'amène à opérer le « changement » de la nature de l'État en une arme répressive contre l'avenir de l'humanité, une arme au service d'un pouvoir politique tyrannique. Cette dynamique de la révolution a toujours plongé la croissance par étapes de la civilisation dans un bond sanglant, la terreur ouvrant la voie à son triomphe.

Nous savons tous ce qu'il faut faire. Nous savons tous qui sont les partis et les familles politiques qui, réunis dans une Alliance des civilisations, se sont fixé pour programme d'achever d'ériger le mur contre lequel, selon eux, l'esprit de l'Homme viendra se briser.

L'Alliance que l'Homme a conclue avec son Créateur, scellée par le Sang du Christ, qui l'annulera ? Dieu a-t-il abandonné son Serviteur dans la mort ? Sa Résurrection est la promesse de l'accomplissement du devoir que le Créateur a envers sa Création.

Ses disciples l'ont annoncé il y a 2 000 ans. « Toute la Création attend avec impatience la naissance du Jour où se manifesterait dans sa plénitude la gloire de la liberté du Fils de Dieu ». Ce Jour, c'est aujourd'hui.

CONTRE LA PORNOCRATIE MONDIALE

Chaque année, plus d'un million d'êtres humains sont réduits en esclavage par la plus grande organisation criminelle qui existe sur Terre : la prostitution.

Plus de 12 000 sites sur le Web servent de points de départ à la propagation de ce crime.

Face à ce crime qui ne cesse de prendre de l'ampleur jour après jour, nous, l'ensemble des nations chrétiennes, nous engageons :

À fermer toutes les maisons closes de la Terre

À punir le proxénétisme et la traite des femmes par la réclusion à perpétuité

À interdire la vente et la location de films pornographiques partout dans le monde

À fermer tous les sites Web contenant du matériel pornographique

À sanctionner la possession et la distribution de matériel pornographique à la télévision, dans les magasins, sur Internet et sur les marchés

Fermer toutes les salles de projection de films X

Renvoyer les femmes se livrant à la prostitution dans les clubs, dans les rues et sur les routes vers leur pays et leur famille d'origine

Bannir la prostitution des métiers

Interdire tout contact entre clients et prostitué(e)s par le biais des médias

De qualifier la pédérastie, la pédophilie, la zoophilie et le sadomasochisme de démence au premier degré

Légiférer contre les policiers, les politiciens et les juges impliqués dans les réseaux de cette démence

À l'expulsion de la fonction publique de tout fonctionnaire impliqué dans la prostitution en tant que client

À donner tous les pouvoirs à la loi pour mener la victoire de la justice jusqu'à ses dernières conséquences, ce qui implique :

- L'abolition de l'immunité parlementaire pour tout homme politique et chef d'État
- L'abrogation de l'immunité diplomatique en cas de lien avec un crime
- La criminalisation des « vacances sexuelles »
- La fermeture de tout type d'établissement dans lequel la femme utilise son corps nu comme condition de travail

Et l'adoption de toutes les mesures que la loi et la justice exigent à mesure que progresse la victoire de la vie sur ceux qui ont fait de la mort de l'être, physique ou morale, leur patrie et leur drapeau

Déclaration finale : toute transaction commerciale portant sur un acte sexuel constitue un crime contre la dignité humaine.

III

L'HOMME ET DIEU

La civilisation n'est ni une chimère, ni un caprice de la nature ; la civilisation ne surgit pas du néant, ni de la spontanéité d'un hasard cosmique sans origine ouverte à la recherche, hasard créateur d'un dogme scientifique exclusivement réservé aux prêtres du temple de l'athéisme. La naissance et l'expansion de la civilisation sont consignées dans les annales des mythologies des peuples fondateurs des premières nations. Dieu fut le Principe.

Nous, les peuples issus de la philosophie politique du christianisme, savons que la création de l'Homme à l'image et à la ressemblance du Dieu créateur de l'univers est un acte d'élévation de la matière vers l'esprit, dont l'effet final est de faire naître en l'être humain un enfant de Dieu, et, en tant que tel, l'Homme est l'héritier de la nature d'une Intelligence sans limites qui, partant de Dieu, s'étend à tous les peuples pour rendre possible une coexistence universelle entre toutes les nations, impliquant dans son développement tous les concepts naturels à l'Esprit du Créateur.

L'existence au sein d'une civilisation ouverte à la vie sans limites dans le temps implique, dans sa structure, une relation entre des êtres issus de cultures très différentes qui, en raison de leur coexistence, assument le devoir d'être les héritiers de ce droit par lequel tous les êtres deviennent frères, et, en tant que tels, s'organisent en une société de plénitude des nations dans l'esprit de la paix, de la liberté et de la justice, dont la racine est l'amour du Créateur pour sa création.

Le fruit de l'Acte créateur, l'horizon de la Création de la vie à l'image et à la ressemblance des enfants de Dieu, est la naissance d'une civilisation politique, ordonnée selon des fondements philosophiques en tant qu'axe des relations entre les différentes manifestations qui sont naturelles à l'esprit d'intelligence et à l'âme créatrice des citoyens qui composent la société universelle de la plénitude des peuples de la Création.

Nous sommes civilisés par une Loi des lois qui donne à la civilisation un corps social, gouverné, animé et nourri par la Loi de l'Esprit créateur chrétien.

La Loi de l'Esprit du Créateur de l'Univers est inscrite dans nos gènes depuis nos origines mêmes. Même sans en connaître la lettre, l'Être, né pour vivre l'intelligence à l'image et à la ressemblance de l'Intelligence divine, naît avec cette Loi, grandit dans cette Loi, car l'Être est créé pour l'aimer avec la force de l'instinct, dans un premier temps, puis avec celle de la pensée, finalement.

« Tu ne tueras point, tu ne voleras point, tu ne commettras point d'adultère, tu ne convoiteras point, tu ne porteras point de faux témoignage, tu adoreras Dieu ton Créateur... » : tel est le Décalogue qui imprègne la Création de la Vie intelligente et régit le comportement de tout le Monde dès le jour même de sa naissance dans l'Univers. L'anthropologie nous révèle, bien que les déformations de sa nature originelle et son intégration dans le monde animal créent un brouillard aveuglant quant à la véritable origine universelle de l'Être humain, que cette Loi non écrite se retrouve dans le code moral des premiers peuples qui ont habité la Terre. Les faits sont les faits : en raison des circonstances qui se sont déployées sur l'avenir du monde à la suite de l'Événement de la Chute, au fil du temps, ce code moral universel, inscrit génétiquement, a progressivement cédé la place à la loi du plus fort, loi qui a

conduit la société la plus avancée de son époque, la civilisation mésopotamienne, issue de l'âge d'or du Néolithique, à se croire en droit d'utiliser la force pour s'étendre et intégrer à sa civilisation les peuples vivant encore dans des conditions préhistoriques.

Nous observons dans la Bible, c'est-à-dire dans l'histoire de l'Israël biblique, cet effet dégénératif qui a poussé les Anciens à pervertir le droit naturel divin et à le réduire à la raison de l'intérêt de l'individu. Une perversion que l'athéisme scientifique a érigée en religion politique de l'ère moderne, lorsqu'en invoquant l'évolution de la vie sur Terre, il a fait prévaloir l'intérêt de l'individu sur l'intérêt universel. Au nom de cet intérêt individuel, les nations et les peuples ont été bénis par la nouvelle loi de la science afin de se débarrasser de la conscience morale ; conscience morale qui, du point de vue malveillant de l'athéisme scientifique, est une pathologie névrotique suicidaire dont la vie doit se libérer si elle souhaite s'élever à un stade supérieur de conscience. La Déclaration d' e Guerre de la Raison contre la Foi fut signée, scellée et envoyée au XXe siècle : dans cet espace-temps, les nations, libérées de la conscience morale, furent bénies par le Temple de la Métaphysique-Politique des lauréats du prix Nobel afin de déclencher une guerre de destruction absolue contre les forces sociales enchaînées aux lois de l'Esprit chrétien. D'un côté de la bataille, les forces du communisme ; de l'autre, celles du nazisme : ces deux armées avaient en commun la haine de la loi de la civilisation chrétienne, loi imparfaitement appliquée mais qui nous a apporté, dans son esprit, l'image de la civilisation universelle conçue par Dieu pour l'Homme Nouveau, et mise en lumière dans la foi en Jésus-Christ quant à la puissance de l'esprit d'intelligence de l'Homme pour s'élever au-dessus des ténèbres du passé et se consacrer à la création d'une civilisation fondée sur la participation et l'intégration à l'Arbre vivant de la plénitude des nations chrétiennes, sur les branches duquel toutes viendraient former leurs nids et vivre de ses fruits.

Car Dieu a disposé, dans la dimension de sa Création, que l'Intérêt universel prime sur l'intérêt particulier, de sorte que toute l'activité de la société ait en cet horizon l'étoile polaire de référence dans sa navigation à travers l'océan des siècles. L'athéisme scientifique de l'ère moderne, de nature antichrétienne, a trouvé le moyen de pervertir le droit divin, de le réduire à néant et de transformer la société en un enfer de misère et de mal. Tandis qu'ils parlaient de l'Utopie, terre vierge vers laquelle les nations seraient conduites par les nouveaux dieux de la métaphysique politique mondiale, ils affirmaient que l'Homme est une Bête, que la Civilisation est le Produit Final Nécessaire, champ de bataille où se décide l'avenir de l'Humanité, la Guerre étant l'arbitre qui mène à la victoire et couronne son champion. Contaminées par cette folie, les nations se sont lancées dans les guerres mondiales pour décider qui dominerait dans la jungle où, par la grâce de la religion de l'athéisme scientifique, le monde s'était transformé aux yeux de tous ses habitants.

Une fois la conscience morale chrétienne de l'Être écartée, la Force issue de l'intelligence de l'Esprit du Créateur, principe moral de l'histoire politique du corps social, a engendré chez les peuples une conscience hostile à toute loi naturelle, dont l'implantation nationale ne pouvait se réaliser que par la chute du mur contre lequel s'était heurtée, au cours des cinq derniers siècles, la victoire de l'intérêt individuel sur l'intérêt universel chrétien. Une fois cette conscience sans conscience implantée chez l'homme, déjà transformé en une bête dépourvue de cerveau social, mû exclusivement par l'instinct primitif des bêtes sauvages, les conduire, les traîner vers les camps d'extermination n'était qu'un jeu d'enfant.

Telle fut la Grande Œuvre pour l'Éternité que l'athéisme scientifique, devenu la religion de la race supérieure créée par la sélection naturelle, érigea sur le cimetière des guerres mondiales avec les os des centaines de millions de bétail humain que les nouveaux dieux sacrifièrent sur l'autel de la victoire de la raison sur la foi. Il est vrai que le nouveau Pilate s'est lavé les mains dans l'océan de sang que ses acolytes ont fait jaillir de l'enfer de leurs consciences criminelles. Le communisme a creusé le lit, le nazisme a ouvert le fleuve de sang qui, de toutes les nations, a rempli son corps. « Un fantôme contre

un fou », chronique suicidaire d'un génocide écrite depuis que les hommes ont choisi la force issue du fer et de l'or plutôt que la joie de l'intelligence créatrice. « Rien de nouveau sous le soleil », tu es poussière, et tu retourneras à la poussière.

Mais parce que la Chronique du XXe siècle a été écrite sur la tombe du Premier Homme qui a embrassé la guerre comme moyen d'atteindre la fin : la création de l'Arbre de la Plénitude des nations de la Terre, et précisément parce que Dieu connaissait l'effet de cette conversion à la religion de la mort, effet qu'Il a vécu d'innombrables fois au cours de Sa Vie, et parce qu'il comprit que cette conversion du Premier Homme à la guerre était due à son ignorance, étant Dieu et aimant l'Homme, il mit en scène le principe philosophique de l'Amour de Dieu pour sa Création ; scène qui a donné naissance à l'avènement de la conscience morale chrétienne, héritage de l'Évangile au monde, racine d'où naîtrait, avec le temps, le tronc « » de l'Arbre de Vie des nations ; ce grain de moutarde qui, bien qu'étant le plus petit des arbres, grandirait jusqu'à déployer ses branches et à couvrir de son ombre tous les peuples du monde. Ce fut une révolution divine, inscrite dans la structure génétique de l'esprit chrétien, une graine que l'Église catholique a semée en Europe, qu'elle a sauvée de la destruction et sur laquelle elle a fondé, sur les fondations des nouveaux peuples, l'édifice d'une communauté chrétienne, brisée par la Réforme, mais toujours vivante. Des fondations que, de nos jours, au XXIe siècle, les adorateurs de l'intérêt individuel, qu'il soit familial ou national, veulent à nouveau ébranler ; les conséquences de leurs politiques, dépourvues de conscience morale naturelle – par Divine, aujourd'hui chrétienne –, visent à créer un monde sans Dieu et sans l'Homme.

Nous savons tous que l'origine de l'Homme réside dans la Parole de Dieu : « Faisons l'Homme à notre image et à notre ressemblance ». Traduit en langage chrétien : « Faisons de l'Homme un fils de Dieu ».

La généalogie de Jésus l'affirme : « Adam, fils de Dieu. »

Ce fut le saut décisif de la vie sur Terre : de la nature animale, régie par les instincts, à la nature de l'âme vivante, libre de tout instinct et régie par la loi de la liberté créatrice. C'est là que la civilisation a commencé son chemin dans le temps. Libéré des instincts qui régissent les relations entre la faune et la flore, l'Homme s'est vu ouvrir un avenir dans l'Univers. Son habitat s'est ouvert aux étoiles, Création du Dieu de ces « dieux » qui, en s'approchant des premières populations, les ont initiées aux premières sciences et aux premiers arts. Cette relation a commencé entre les enfants de Dieu, qui n'appartenaient pas à notre monde, et la vie sur Terre a commencé avant la création des premières populations humaines, issues de la boue.

Le principe d'imitation fut la force qui attira l'Anthropos, père de toutes les familles d'Homo sapiens, vers la vallée. Depuis la forêt, où l'Anthropos cohabita avec les familles des singes pendant des ères géologiques, il observa le déplacement sur deux jambes d'êtres qui descendaient des nuages et retournaient au ciel. Poussé par le principe d'imitation, origine de l'intelligence, l'Anthropos descendit sur le sol et entama son voyage vers l'Homo sapiens, fondateur des premiers villages d'argile, sur les familles desquels Dieu répandit sa bénédiction éternelle : « Faisons l'Homme à notre image et à notre ressemblance ». C'est pourquoi nous lisons : « Dieu créa l'Homme à partir de la glaise de la terre ».

Telle est la véritable origine de l'Homme. L'athéisme scientifique n'a jamais recherché la Vérité ; il n'a cherché qu'à justifier la folie fratricide des nations par une cause sans aucun lien avec l'histoire de la chute de l'Homme dans l'enfer de la guerre. Il était infiniment plus facile pour les sages des sciences de croire que l'homme est une bête sans rédemption que de se creuser la tête pour comprendre comment, après s'être élevé à la nature des fils de Dieu, l'Homme est devenu une bête meurtrière, assoiffée insatiablement du sang de son prochain.

Depuis l'Antiquité, on disait, et l'expérience l'a confirmé : à côté du sage marche le fou. Cette folie a été combattue par la foi, car le droit ne peut triompher si l'amour, source de la fraternité entre les nations, est nié par les intérêts de groupes de pouvoir qui, dans leur folie et leur ignorance, s'élèvent pour ériger une structure fermée, monolithique, fondée sur l'établissement de privilèges théocratiques dissimulés sous un voile politique et religieux, et qui exigent du peuple une adoration inconditionnelle envers leurs dirigeants.

Il va de soi que, sous cette structure, l'ennemi public numéro un est la conscience chrétienne. C'est pourquoi, cette structure ayant été érigée sur le sang de l'Homme, le pouvoir politique a pour objectif vital de s'emparer du gouvernement afin d'abolir la Loi de l'Esprit, en remplaçant le Droit universel par un système de droit temporel dont la seule vision d'avenir est la préservation de ce statut de privilèges de ceux qui se situent au-dessus, et au-delà du Bien et du Mal, c'est-à-dire : de la Justice.

La Révolution jésucrétienne que le Fils de Dieu a mise en marche s'accompagnait d'une feuille de route. Entre le Monde Antique et notre Monde s'étendait un Abîme recouvert par les Ténèbres de l'Ignorance. L'abîme était un océan de sang. Ouvrir un chemin à travers cet océan relevait de Dieu. Créateur du genre humain, Dieu devait intervenir dans l'avenir pour que les eaux du passé s'écartent et laissent l'avenir de ce monde avancer vers le nôtre.

Dieu est intervenu. La loi naturelle est devenue chrétienne.

La civilisation existe aujourd'hui parce que la société des nations européennes a accueilli l'esprit de la loi du Christ comme racine de sa morale législative. L'absence de cette racine en tant que fondement de la loi a entraîné l'échec de toutes les tentatives des peuples du monde préchrétien pour former une civilisation politiquement stable.

La morale naturelle, dans le christianisme, est devenue divine. Elle a imprégné le corps social des nations de l'esprit de la loi du Christ, dotant ainsi les premières nations chrétiennes de la force historique nécessaire pour édifier au fil du temps une civilisation conforme aux principes de l'Esprit, source à laquelle tous les peuples de la Création puisent l'eau du droit universel.

Le droit naturel a pour finalité le droit universel. Et inversement, le droit universel est le berceau du droit naturel.

Il va sans dire que si l'on arrache les racines d'un arbre, celui-ci se desséchera et mourra. De même, si nous arrachons à la civilisation née en Europe, qui s'est étendue au Nouveau Monde, puis des deux rives aux quatre coins du monde, ses racines chrétiennes qui ont permis la croissance de l'Arbre des Nations qui existent aujourd'hui, cet Arbre commencera à perdre sa vigueur et, coupé de son esprit, finira par pourrir.

Le XXe siècle a connu la schizophrénie collective, logique et naturelle, résultant de la tentative sanglante d'éradiquer le christianisme de la civilisation mondiale qui s'était formée sur le christianisme, s'était développée et avait nourri de ses fruits toutes les nations du monde. La schizophrénie collective antichrétienne des forces politiques, économiques et scientifiques de cette Europe qui, sans le christianisme, ne se serait pas relevée après le passage du cheval d'Attila, a engendré et dirigé le chapitre de son histoire connu sous le nom de guerres mondiales. On a toutefois constaté que l'Esprit du Christ est invincible et que sa civilisation, bien qu'attaquée de toutes parts, sur tous les fronts imaginables et inimaginables, est à l'abri de toute possibilité de chute.

La crise que traverse le XXIe siècle trouve son origine dans le refus des forces sociales de reconnaître, de facto, le fait historique selon lequel l'anticatholicisme des dialectiques du XIXe siècle a été la cause de la schizophrénie fratricide vécue par le XXe siècle. On peut se demander s'il est nécessaire

de revivre une telle schizophrénie pour reconnaître cette réalité. La réponse s'impose d'elle-même : nous n'avons PAS besoin de voir de nos propres yeux ce que nous avons déjà vécu dans la chair de nos pères

Lorsque l'Évolution touche à sa fin, en effet, la Révolution commence.

Il y a encore ceux qui croient que l'Évolution n'est pas achevée, et qui pensent que l'Homme n'est qu'un pont entre l'Homo sapiens et une nouvelle espèce. Les effets de la schizophrénie morale de l'antichristianisme continuent d'engendrer des jugements lapidaires contre l'avenir du genre humain. Et ce, alors même que l'histoire des révolutions vécues par notre civilisation, depuis la chute de l'Empire romain jusqu'à celle du Troisième Reich, est sous nos yeux.

L'Homme est le but de la Création et le commencement de la nouvelle créature qui vit en lui : « un fils de Dieu », ce fils qui, suivant en tout le cri de l'esprit du Christ, invoque son Créateur en disant : « Père ».

Il est donc impossible de mener à bien la révolution de ce siècle, que la plénitude des nations réclame à grands cris, sans s'inscrire dans l'Histoire au sein de l'Esprit de la Loi du Christ, supérieure en tout aux lois civiles, Loi dont découlent tous les codes moraux de valeur universelle sans lesquels le droit de l'homme n'est qu'une utopie fondée exclusivement sur la force des armes.

En effet, le monde repose encore sur la force fratricide de gouvernements caïnites, comme en témoignent les guerres actuelles, toujours prêts à sacrifier Abel pour que ces gouvernements continuent à conserver leur statut de « divinités » devant lesquelles tous les « citoyens » doivent s'agenouiller.

Il serait vain, tant cela est lassant, de passer en revue l'éventail des théories théocratiques, idéologiques, économiques et monarchiques inventées pour le plaisir personnel. Le niveau d'intelligence que nous avons atteint nous permet à tous de parcourir cet éventail et de porter un jugement sur la malignité ou la bienveillance de sociétés ancrées dans des religions et des idéologies déjà mortes, dont la puanteur qui se répand à travers les nations est la cause de la crise mondiale qui menace non plus seulement le genre humain d'extinction, mais toute vie sur la surface de la Terre.

La pensée, la parole, est le seul instrument dont nous disposons pour mettre à nu les maux du système mondial et mettre en œuvre les actions nécessaires pour éliminer ces causes. Voilà pour notre camp.

Mais du côté divin, nous avons avec nous la Volonté invincible de Celui qui, ayant dit : « Faisons l'Homme à notre image et à notre ressemblance », est resté fidèle à sa Parole et, malgré les tragédies des nations au cours des six mille ans qui se sont écoulés depuis la première guerre fratricide des hommes, n'a jamais abandonné son projet d'élévation universelle du genre humain à la condition des peuples créés avant la Création de notre Terre, afin qu'il jouisse de la citoyenneté éternelle de son Royaume.

C'est dans cet esprit que ce livre ouvre ses chapitres.

CHAPITRE UN

NATURE DE L'ACTIVITÉ POLITIQUE

I

Le Livre de l'Histoire dépose à nos pieds le trésor inépuisable de l'expérience qu'elle transmet de génération en génération, expérience qui reste vivante en ceux qui confient leur mémoire à ses mains afin que ses chapitres puissent être lus et que le monde entende des paroles de sagesse.

En nous inspirant de la Grande Charte de la Plénitude des Nations, nous déclarons une fois de plus et pour toujours l'égalité de tous les êtres humains devant la loi et proclamons comme principe sacré de la Constitution politique des peuples la soumission inaliénable de tous les citoyens à l'égalité souscrite par toutes les nations au bas de la Charte des droits de l'homme.

Évêque des évêques, général des généraux, ministre des ministres, juge des juges, maître des maîtres, entrepreneur et ouvrier, artiste, mécanicien, maire, maçon, charpentier... tout homme est responsable de ses actes et doit rendre compte de sa relation avec la société et l'État devant la loi.

Il incombe à la société et à l'État de doter la justice de tout le pouvoir et de toute l'indépendance nécessaires pour faire en sorte que ce principe d'égalité universelle soit respecté en tout temps et en tout lieu et règne sur chaque homme et chaque communauté ; grâce à ce pouvoir et à cette indépendance, la justice abolit, par la loi, toute forme d'immunité et de statut d'intouchabilité dont jouirait un individu ou une famille, car, comme le montrent les faits, seul un malade mental peut être déclaré irresponsable de ses actes ; or, les rois et ceux qui sont déclarés hors de la compétence de la loi, leurs seigneuries, se placent dans cette même situation qui conduit à déclarer une personne « mentalement handicapée ».

Ainsi, que peut espérer une société dans laquelle une famille est déclarée « atteinte de troubles mentaux » et est pourtant élevée à la tête de l'État ? Peut-elle espérer autre chose que la corruption et l'absolutisme d'une démocratie divisée en partis monolithiques qui se relaient au pouvoir absolu afin de conserver, au sein de l'absolutisme constitutionnel, l'apparence d'une démocratie ?

Ainsi, une fois abolie toute forme d'immunité politique face à la responsabilité découlant de la responsabilité d'auteur de ses propres actes, et chaque acte de chaque homme soumis à la responsabilité qui lui incombe, nous entrons dans ce qu'est l'activité politique en soi, et forts de notre expérience, nous réclamons :

1. L'allongement à six ans de la durée du mandat gouvernemental issu du suffrage. L'expérience a démontré de manière irréfutable que la brièveté du temps dont disposent les responsables politiques en fonction et leurs partis pour piller les richesses de l'État, « seulement quatre ans », les pousse à se plier à la loi fondamentale de l'intelligence : un rendement maximal au moindre coût possible... dans le temps le plus court possible.

2. Que la septième année soit une année électorale, de janvier à décembre. Que les programmes soient au centre de l'attention, et que leur analyse publique soit le terrain sur lequel les projets et les idées gagnent l'adhésion des électeurs.

3. Que les programmes aient force de loi et que leur non-application constitue un délit pénal. Et que tout projet postérieur aux élections soit approuvé par le peuple. Évitant ainsi que le mensonge ne soit le moyen d'accéder au pouvoir et qu'une fois au pouvoir, la mémoire ne s'estompe.

4. Que tous les postes à vie et les salaires à perpétuité soient abolis, et que les conditions de chômage du politicien sortant – puisqu'il a été engagé pendant six ans au service de la Nation – soient soumises aux lois du travail auxquelles nous nous soumettons tous en tant que citoyens. De cette manière, ils enrichiront la nôtre en pensant à la leur.

5. Que les limites de la fonction politique, quel que soit le poste occupé dans l'organigramme public, ne puissent être ni à vie sans la fonction, ni restreintes dans leur exercice. Le talent, disons-le ainsi, ne peut être banni du Parlement sous prétexte de la crainte de la tentation ; c'est la Loi qui empêche de succomber à la tentation, car, comme nous l'avons dit, ceux qui viennent passent, mais la Justice demeure.

6. Que, pendant l'année électorale, l'État soit la norme et l'absence du Parlement : la loi. Que le peuple et l'État soient souverains pendant cette année sabbatique politique.

En résumé :

A) Intégration de la science politique dans la formation des jeunes, non pas sous son pseudonyme : « éducation à la citoyenneté », mais sous la forme d'une introduction à la philosophie politique, sur un pied d'égalité avec les sciences naturelles, et création d'un cursus universitaire général en sciences politiques comme condition sine qua non d'accès à la gestion des biens publics de la société

B) Prolongation de la durée du mandat à six ans, avec un intervalle électoral d'un an, pendant lequel l'État sera le garant de la paix et de la loi, et au cours duquel les responsables politiques cesseront d'exercer leurs fonctions,

et C) l'absence de limitation de la réélection d'un homme politique sur la base de considérations subjectives. La société est compétente pour décider si un homme politique est apte ou non à poursuivre son travail.

II

L'organisation sociale la plus parfaite qui existe dans l'univers est l'organisme vivant et intelligent que Dieu, son Créateur, appelle « l'Homme », et que certains hommes ont qualifié d'« animal politique ». Ces « parrains » de l'« animal politique » ont édifié la société à l'image et à la ressemblance du modèle animal, et le résultat a été une société sauvage.

Ils ont cherché la Sagesse, mais ne l'ont pas trouvée ; ils l'ont poursuivie, mais ne l'ont pas atteinte. En chemin, ils sont tombés sur la Science, se sont unis à elle, et la Science leur a montré la voie pour diriger l'évolution de l'animal politique vers la bête la plus puissante de la planète. Inutile d'écrire sur la fin de ce modèle social, il suffit de regarder le XXe siècle.

Nous devons tourner notre regard vers nous-mêmes, car le modèle de la société parfaite se trouve en nous-mêmes. En tournant notre regard vers l'intérieur, nous voyons que les deux parties du corps, le cœur et l'esprit, s'unissent en un tout travaillant au service d'un même but. La partie qui nous intéresse est celle qui œuvre en silence pour rendre possible la vie de l'autre partie. Et c'est celle qui nous intéresse, car c'est le modèle à l'image duquel nous devons définir la nature de l'État.

Ce que le cœur, les poumons et les organes vitaux sont pour nous, c'est la position naturelle fondamentale que doit occuper l'État dans la société. L'État est, en effet, l'édifice qui œuvre au service de la société en suivant des règles de conduite héritées, grâce auxquelles ses fonctions sont automatiques et autonomes et sa relation avec l'être est intime et inaliénable. Nous pouvons nous endormir, mais l'être humain se réveille en pleine forme parce que l'édifice matériel qui le soutient reste vivant.

Une société humaine parfaite implique sa construction à l'image et à la ressemblance de ce modèle, qui n'est autre que la Vie elle-même devenue Être.

Si, pour rechercher le Bien, nous partons de la connaissance du Mal, et que, par la loi des contraires, nous jugeons de ce qui doit être à partir de ce que nous voyons, la révolution structurelle que réclame la démocratie passe par la lutte contre l'appropriation de l'État par les gouvernements qui se succèdent, ce qui revient à obliger l'Être à contrôler sa respiration, ou, ce qui revient au même, à admettre que même respirer est un délit.

Une révolution structurelle démocratique – j'insiste – doit poser comme principe l'ouverture de la législature pour six ans, et à la fin de la septième année, l'ensemble du gouvernement est révoqué pour expiration de mandat, rendant tout le pouvoir à l'État, c'est-à-dire à nous-mêmes ; ou bien y a-t-il une différence entre mon cœur et moi ?

Nous avons vu comment le gouvernement en fonction profite du vide parlementaire pendant la campagne électorale pour promulguer des décrets qui, n'étant pas contrôlés par l'Assemblée, constituent en réalité un exercice de dictature.

Nous avons vu comment la précipitation de la course électorale conduit au pouvoir une équipe d'inconnus dépourvus des compétences professionnelles et techniques nécessaires pour diriger des ministères.

Au cours de l'année électorale, les programmes politiques et les hommes que les partis amènent au gouvernement doivent être désignés et soumis à l'examen de la société, afin que celle-ci engage les plus aptes d'entre nous pour la servir et diriger la résolution de ses problèmes.

On ne parle jamais assez des sujets pour lesquels le don de l'intelligence nous a été offert par le Créateur de toutes choses. Quant à la nature de l'intelligence, il existe deux sources de son épanouissement. D'une part, l'expérience, qui mène à la science, et d'autre part, l'Esprit, qui conduit directement à la sagesse.

Autrefois, on parlait de Raison et de Foi. Le fait est qu'il a déjà été démontré avec suffisamment de force que la science, sans la sagesse, réoriente les pas de la civilisation vers la folie. (En parlant de Dieu, nous faisons référence à l'Église, mais en tant que partie intégrante de la Réalité et non comme le

Tout sur lequel nous devons arrêter notre réflexion. L'Église fait partie intégrante du Royaume de Dieu... Et si ses erreurs passées ont été grandes, ses merveilleuses réussites ne l'ont pas été moins. Ainsi, le temps de la critique étant révolu, vient à présent celui du travail de toutes les composantes de la société au service de la même cause universelle, le bien de tous).

Dans ce contexte et dans la quête du bien universel, l'architecture de la démocratie, une fois la société humaine soumise à la Constitution du Royaume de Dieu, à la Grande Charte à laquelle se soumettent tous les peuples de la Création ; l'Architecture de la Démocratie a besoin d'une révolution structurelle visant à la prémunir contre le fléau d'une corruption qui cherche par tous les moyens à vivre en symbiose parfaite, même si la fin d'une telle coexistence parasitaire est la destruction du corps social dont la corruption se nourrit du sang.

Sans nous perdre dans une rhétorique démagogique envoûtante mais qui occulte le véritable cœur du problème, la dynamique évolutive de la structure de la civilisation exige de dépasser le modèle de gouvernement absolutiste et exclusif — légitimé sous le masque du droit constitutionnel — et de s'adapter au modèle de gouvernement participatif, dans lequel toutes les forces sociales unissent leurs talents et leurs vertus pour lutter contre leurs défauts et leurs carences. En d'autres termes, le modèle participatif est celui dans lequel les forces sociales — quels que soient leurs principes et leurs tendances internes — composent le gouvernement en fonction du soutien dont elles bénéficient, de sorte que la composition du gouvernement entrant est répartie de manière en fonction du pourcentage attribué à chaque force par l'électorat. Sur l'ensemble des 100 %, chaque groupe politique reçoit cette part dans la répartition des responsabilités ministérielles.

Grâce au modèle participatif, nous parvenons à l'inclusion de tous au service de tous. Alors que le modèle d'exclusivité, courant au XXe siècle, a été à l'origine de la division et de l'inimitié entre les peuples d'une même nation, ainsi que de l'inefficacité des gouvernements à lutter contre la corruption et à élaborer des programmes répondant aux problèmes d'une civilisation en constante évolution ; grâce au modèle participatif, nous doublons la capacité de réponse d'un gouvernement en réunissant autour de la table les meilleurs parmi tous.

Le sophisme du modèle d'exclusion du XIXe siècle, antisocial, consistant à réunir au sein d'un groupe politique les meilleurs issus de l'ensemble de la société, n'est un argument valable, à ce stade de l'expérience accumulée, que pour des idiots parfaits.

Il incombe à ceux qui détiennent le pouvoir d'élire les gouvernements d'ouvrir la voie au modèle de démocratie participative, tout en se réservant le droit de révoquer de leurs fonctions ceux qui sont pris en flagrant délit d'exercer une activité différente de celle pour laquelle ils ont été engagés, ainsi que s'il s'avère qu'ils sont incapables d'exercer les fonctions pour lesquelles ils ont été élus.

Le pouvoir appartient à l'électeur, qui confie l'administration à un gouvernement qu'il a élu pour accomplir une mission. Si celle-ci n'est pas remplie — et l'expérience montre qu'elle ne l'est pas —, le droit de l'électeur de conserver le pouvoir de révocation est un devoir inviolable dont l'État se porte garant.

Les groupes politiques ne se contenteront pas de se disputer entre eux une part plus importante au sein du gouvernement, mais présenteront également leurs candidats aux ministères afin que l'électeur choisisse parmi eux les meilleurs et les plus aptes à accomplir cette tâche.

L'électeur disposera d'un délai de douze mois pour examiner les programmes des groupes et choisir en temps voulu, parmi tous les candidats, ceux qui seront chargés de gérer les ressources

naturelles de la Nation. Ses élus, quel que soit leur groupe, seront engagés pour diriger le ministère pour lequel le candidat s'est présenté.

Il va de soi que le Premier ministre est issu directement de la formation politique la mieux notée.

L'objection « démocratique » à l'encontre de ce modèle de formation du gouvernement peut provenir du coût économique d'une campagne électorale s'étalant sur une année civile. Mais si nous intégrons la révolution de l'Internet, dont nous sommes les acteurs, à l'histoire des futures élections, nous ouvrons également la voie à un nouveau modèle électoral, dans lequel les programmes seront accessibles à tous et où les individus devront briguer directement le poste et exposer leurs arguments au jugement des électeurs. En d'autres termes, les partis politiques devront non seulement présenter un programme, mais aussi les futurs ministres et membres de leur gouvernement, et les soumettre à un débat ouvert, les électeurs choisissant parmi les candidats proposés par les différents partis celui qu'ils jugent le plus apte à exercer les fonctions ministérielles, brisant ainsi l'organisation monolithique et absolutiste qui caractérise les programmes électoraux actuels et qui ne se brise, comme c'est le cas actuellement en Allemagne, grâce au haut niveau de maturité démocratique des acteurs politiques.

Naturellement, nous entrons dans une phase de civilisation où un individu peut aspirer à un poste donné au sein de l'administration gouvernementale en fonction de son intelligence et de ses connaissances, et où, grâce au pouvoir des électeurs, il peut se voir doté de tous les moyens nécessaires à l'exercice de ses fonctions. Même si cet avenir semble encore quelque peu lointain, la vitesse d'adaptation et de croissance de la civilisation s'est accélérée de au cours des derniers siècles, au point qu'il est impossible de déterminer la vitesse réelle à laquelle nous évoluons.

L'absolutisme, en l'occurrence démocratique, inhérent à tout absolutisme politique, tend vers l'ordre ; c'est-à-dire à réduire l'énergie révolutionnaire de l'intellectualité ontologique de l'être humain afin de contrôler son progrès. Mais l'expérience nous a appris – et cela doit leur servir de leçon – que cette tentative prend fin, inévitablement, lorsque la feuille tombe et que les têtes roulent.

L'Histoire est une machine vivante qui avance sur des roues le long d'un chemin semé d'embûches, et au nom du danger, le Pouvoir s'impose le Contrôle et l'Ordre. Dans cette imposition, le Pouvoir ignore que l'Histoire n'a pas été créée par l'Homme et que l'Homme n'est qu'un passager, en aucun cas le Pilote. La lutte entre le Pouvoir et l'Histoire conduit inévitablement à la Révolution, qu'elle soit française, communiste... et la Révolution est toujours le passage des roues de l'Histoire sur le cadavre des fous qui se prenaient pour l'État et le Pouvoir.

Nous ne devons donc pas permettre que l'ignorance se transforme en folie, véritable cause pour laquelle le Roi Soleil et le roi des Russes ont dû être écrasés par la guillotine de l'époque.

Qu'y a-t-il de similaire entre les principes du XXe siècle et ceux du XXIe siècle ?

En conséquence, la Loi du XXe siècle est obsolète, rétrograde, bestiale et suicidaire si elle est appliquée à ce XXIe siècle, et plus tôt nous commencerons à nous gouverner selon la Loi du XXIe siècle, plus nous éloignerons le Pouvoir de la folie, épargnant ainsi à l'Histoire de voir le sombre plaisir que la Société, conduite à l'abattoir, trouve à se retourner et, se rebellant pour son propre bien, à précipiter ses bourreaux dans le précipice.

CHAPITRE II
LA RÉDEMPTION DE LA « TERRE »
LA DEUXIÈME RÉVOLUTION AGRO-NÉOLITHIQUE POST-ATOMIQUE
CONTRE
CONTRE LA TRANSGÉNIE

Le phénomène que fut la Révolution néolithique, à l'origine des premières cités fondatrices de la première civilisation que le genre humain a érigée sur la surface de la Terre, fait partie de l'Histoire. Mais ce qui est vraiment curieux, c'est de constater à quel point nos historiens de la préhistoire ont tendance à passer sous silence cette Révolution néolithique, au cours de laquelle l'activité humaine s'est concentrée sur les sciences de l'agriculture, et c'est grâce à leur maîtrise que la nécessité de parcourir les terres à la recherche de nourriture a pris fin, permettant ainsi l'apparition de premiers établissements qui, avec le temps, allaient se transformer en premières cités.

Ce lien entre l'agriculture et l'origine de la civilisation a été négligé par nos historiens des époques antérieures aux archives historiques officielles. En effet, ces archives ne mentionnent que les rois et retracent les successions depuis le premier roi dont eux-mêmes, les Sumériens, se souvenaient jusqu'à l'époque de l'auteur de cette Liste royale sumérienne. Et pourtant, la révolution agricole connue sous le nom d'âge néolithique fut l'instrument qui permit aux familles humaines d'abandonner cette vie de nomades en perpétuel déplacement, qui était naturelle à la révolution paléolithique.

Cette révolution paléolithique a également été méprisée, dépréciée et qualifiée de période de quasi-anthropophagie de l'Homo sapiens, une vision qui nie ce que nous voyons de nos propres yeux dans les temples-grottes d'Altamira et de Lascaux.

En écartant de mon côté ces savants de rien et génies de tout, et en concentrant mon intelligence sur ces temples, j'affirme que le Paléolithique fut la révolution instrumentale qui a éloigné l'Homo sapiens de son origine animale et l'a mis sur la voie de l'Homme, affirmation que l'on retrouve dans les œuvres d'art qu'ils nous ont léguées, et si ce n'est pas en personne, du moins virtuellement, tout le monde peut les voir de ses propres yeux.

En lui attribuant le caractère d'une révolution instrumentale, je veux dire que l'Homo sapiens a découvert la valeur de ses mains. Et c'est avec cette découverte qu'est né l'Homo sapiens.

Si la découverte de la valeur de ses jambes a marqué le début de l'évolution de l'anthropoïde vers l'Homo sapiens, le Paléolithique a constitué le nouveau bond révolutionnaire qui, en lui faisant découvrir la valeur de ses mains, grâce auxquelles il pouvait créer des outils, lui a ouvert l'horizon vers une nouvelle perspective de son existence, qui s'est accomplie avec l'émergence de l'artiste, créateur des trésors des temples-grottes d'Altamira et de Lascaux (pour ne citer que les plus connus au niveau mondial).

Mais le véritable sens du Paléolithique réside dans la création de l'Homme tel que nous le connaissons depuis lors. Ses jambes et ses bras se sont formés. L'Homme était né.

C'est grâce à cette série de bonds révolutionnaires que l'on est parvenu à la révolution de l'âge d'or du Néolithique, au cours de laquelle l'Homme a découvert les sciences de l'agriculture et de la domestication des mammifères. Ces sciences ont permis au premier Homme, c'est-à-dire à la première génération d'êtres dotés de conscience humaine, de s'établir et de passer de l'habitation dans des maisons primitives construites de leurs propres mains à l'édification des premières cités. Événement qui eut lieu, comme tout le monde le sait, dans la région du Proche-Orient, connue dans le langage des sciences historiques sous le nom de Mésopotamie, et, d'un point de vue biblique, comme la terre du Paradis originel.

De ces premières cités-États est née l'idée d'un royaume qui, s'étendant dans l'espace et dans le temps grâce à la procréation monogame naturelle des premières familles humaines, donnerait naissance à une civilisation mondiale.

Nous entrons ici dans le domaine de la Bible. Rendons donc à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César. Mais précisons bien que la première science que les hommes aient connue n'était ni la philosophie ni les mathématiques : la première de toutes les sciences fut l'agriculture.

Nous pouvons appréhender intellectuellement l'effet mental que la découverte et la maîtrise de cette première science ont eu sur les générations fondatrices des premières cités en déduisant de l'effet que provoque chez l'Homme la découverte de chaque nouvelle science qui, depuis lors, s'est déployée comme des branches de l'Arbre de la Sagesse créatrice. Cet effet fut si grand que le premier roi qu'ils se donnèrent fut un agriculteur. Et pour cultiver la civilisation, il fut élevé au rang de roi.

Cependant, cette découverte comportait une face cachée. Et celle-ci est restée dissimulée tout au long du processus révolutionnaire agricole de l'histoire du Néolithique. Son visage était malfaisant. Son discours ne pouvait être qu'assassin. En résumé, celui qui contrôlait la production agricole de la terre détenait le pouvoir sur la vie et la mort de tous les citoyens du royaume des hommes.

En termes modernes : celui qui contrôle la production et la distribution de la nourriture détient le pouvoir. Une théorie antisociale selon laquelle les entités politiques ne seraient que les serviteurs de ce pouvoir de l'ombre qui contrôle les moyens de production et leur répartition entre les nations.

Disons que les fondements psychologiques de ce discours fratricide sont compréhensibles. Sa malveillance est évidente. La finalité de son mouvement, puisqu'il a pour guide l'individu et non la société, le conduit toujours sur la voie du désastre.

Mais revenons à l'Histoire : avec l'établissement et la sédentarisation de l'être humain, la nature de cet Homo sapiens paléolithique, toujours en chemin, sans crainte de la vie à ciel ouvert, la confiance en sa force comme guide, a vu cette force mentale fondée sur sa structure phylogénétique révolutionnaire disparaître progressivement avec la sédentarité urbaine.

L'Homme, son fils, son descendant, avait bâti son existence sur une société de familles qui se protégeaient mutuellement et se maintenaient en croissance grâce au lien du sang. Cette force de son père, l'Homo sapiens paléolithique, avait évolué. Cette évolution était sa nouvelle force, mais aussi son talon d'Achille.

Caïn fut le premier acteur politique qui, fort de sa découverte : « Celui qui contrôle la production mondiale contrôle le pouvoir », porta le premier coup d'État, et la guerre civile éclata.

Dans la Bible, cet événement est mis en scène dans l'épisode du fratricide de Caïn contre Abel. Le jugement de Dieu sur une telle théorie maléfique nous est bien connu. Dieu étant ce qu'il est : hier, aujourd'hui et pour l'éternité, sa sentence contre Caïn reste d'actualité ; l'exil de la société est ce qu'il incombe à ceux qui, quant à l'avenir de l'humanité, imposent leur propre intérêt personnel au cours d'une vie terrestre.

Il nous appartient aujourd'hui de juger si cette politique, qui a causé la chute du premier royaume des cités-États, mérite que nous nous rangions aux côtés de Dieu pour condamner sa mise en œuvre comme un acte de terreur contre l'humanité, ou si nous nous mettons à genoux devant ceux qui, à l'instar de Caïn, maintiennent la politique de contrôle de la production mondiale — hier alimentaire, aujourd'hui des besoins quotidiens de la civilisation, comme point de départ vers la création d'un pouvoir mondial sur lequel s'érigerait un nouvel ordre mondial.

Deux options, un seul choix.

1 : Refuser la nature politiquement correcte de cette association mondiale qui fonde le pouvoir de l'Universe sur la mort et l'extinction de l'Homme tel que l'Universe l'a créé et nourri,

et 2 : ou bien nous rallier à cette nouvelle Realpolitik mondiale dont la vision mentale de l'Homme Nouveau est celle d'une bête humanoïde soumise au pouvoir de cette élite inhumaine, fondant sa survie sur l'esclavage du reste du genre humain, et qui s'est lancée, sans miséricorde ni pitié pour rien ni personne, à la mainmise sur la production alimentaire mondiale par la destruction de l'ordre naturel et son remplacement par une loi contre nature appelée « transgénie ».

Chacun doit choisir son camp.

Le libre arbitre existe. Et il existe parce que l'intelligence existe. Ceux qui, du point de vue de la philosophie, nient le libre arbitre nient que les hommes possèdent l'intelligence. Ceux qui le nient du point de vue de la nouvelle théologie réformatrice nient que l'homme ait été créé libre ; par conséquent, il doit être traité comme la bête qu'il est.

Contre les philosophes de l'époque moderne, il suffit de dire que la philosophie moderne est morte. Non pas que la Sagesse l'ait été. Ses adeptes se sont suicidés, désespérés de ne jamais pouvoir l'atteindre.

Contre les nouveaux théologiens issus de la Réforme protestante, il suffit de dire que Dieu prédestine au Bien. Dieu ne prédestine jamais au Mal.

Choisir entre le Bien et le Mal est un acte qui relève de l'intelligence. Créés à l'image et à la ressemblance de Dieu, celui qui nie cette liberté nie Dieu.

Voici la vérité :

La conséquence de la Chute, par laquelle l'être humain, représenté par ce Premier Royaume de l'Éden, ou mésopotamien, a librement choisi la Force issue de la Guerre plutôt que la Paix issue de l'Intelligence comme moyen politique pour étendre sa civilisation jusqu'aux confins du monde, acte de choix insensé, dément et maudit qui a déchaîné la Colère, juste et magnifique de Dieu, qui a créé l'Homme à son image et à sa ressemblance, c'est-à-dire doté de toute la puissance métaphysique active, traduite en ingénierie génétique cérébrale, pour élever sa Pensée jusqu'à l'Omniscience Divine et, depuis cette plate-forme toute-puissante, ouvrir pacifiquement la voie à sa civilisation jusqu'à ce qu'elle comprenne, dans sa structure, la Plénitude des Nations de la Terre ; à cause de ce choix maudit, l'Homme agissant comme s'il n'était pas immortel, l'Homme s'est comporté comme un mortel soumis à une durée de vie limitée, et doit par conséquent se hâter de mener à bien sa conquête du pouvoir en recourant au moyen le plus logique : la guerre et la terreur.

En raison de cette décision infernale, le Jugement de Dieu Omniscient fut, une fois l'Homme créé à son Image, c'est-à-dire pour qu'il comprenne le Poids de ses Actes, de se retirer de la scène historique du monde, laissant l'Homme voir de ses propres yeux pourquoi Dieu ne peut voir, même en peinture, la Science du Bien et du Mal. Conclusion qui relève du domaine de la christologie, et qui, s'agissant d'un acte de réflexion politique, sera abordée à un autre moment.

Mais il n'est pas inutile de préciser ici que la folie issue de l'ignorance dans laquelle notre genre a été plongé a poussé ceux qui, dans leur folie, sont les ennemis de Dieu, à prêcher la théorie de l'intelligence destinée aux terroristes, selon laquelle l'arbre de la connaissance du bien et du mal est la science de la connaissance et son fruit est le sexe. Sans aucun doute, inspirés par celui-là même qui s'est servi de la Femme pour tuer l'Homme, ces génies savent que le choix que Dieu a donné à l'Homme se situe précisément entre l'Arbre de la Connaissance, dont le fruit est la Paix, et l'Arbre de la Science du Bien et du Mal, dont le fruit est la Guerre.

En semant la confusion parmi les peuples, ils servent leur dieu et seigneur, nous rapprochant un peu plus du Destin gravé dans l'Histoire du Futur, le Jour où Dieu dira : « Tu es poussière et tu retourneras à la poussière ». Telle est la porte de sortie vers laquelle la Science du Bien et du Mal dirige le cours de tout monde pris au piège entre ses branches. Pour parachever leur sagesse infernale, ils affirment que le Bien et le Mal n'existent pas.

Mais cessons pour l'instant de nous enfoncer trop profondément dans la mentalité de ces imbéciles diplômés, voire lauréats du prix Nobel, et combattons le Mal par le Bien.

LA DEUXIÈME RÉVOLUTION AGRICOLE

Il ne fait aucun doute, et que celui qui en doute s'en réjouisse, que la terre est la mère sans laquelle l'être humain ne peut subsister, car même si notre esprit d'enfants de Dieu a les yeux tournés vers le Ciel et la pensée vers les choses éternelles, nous restons soumis à la loi de la dépendance de la chair et du sang.

Il ressort des événements consignés dans le Livre de l'Histoire universelle que non seulement l'être humain en tant qu'être, mais aussi la Terre-Mère elle-même ont été maudits à cause du choix de ses enfants. À ce sujet, il me semble indigne de remplacer le texte biblique en m'appropriant ses paroles et en les insérant dans ce chapitre. Je considère en outre que la sentence divine est universellement connue : « Maudite soit la terre à cause de toi ; c'est en la labourant qu'elle te donnera des épines et des ronces... » Etc.

Et elle reste assurément maudite.

Des épines et des ronces, voilà ce que produit aujourd'hui la majeure partie de la planète, et cette mauvaise herbe avance à une vitesse vertigineuse sur le reste des terres encore cultivables, portée par une armée de maux contre l'avancée desquels il est de notre devoir de nous dresser sans accorder ni trêve ni quartier ; et, puisque nous constatons que, de la part du pouvoir politique international, l'inaction est totale et absolue, il est de notre devoir de conquérir le pouvoir afin, depuis ce pouvoir, de racheter la terre de la malédiction que ses enfants ont attirée sur elle.

Les démagogues concentreront l'attention révolutionnaire sur la distribution libre et gratuite de la terre. On ne peut rien leur opposer, si ce n'est qu'aujourd'hui, avant les élections, ils se font passer pour le Christ, et que le lendemain des élections, ils jouent à la perfection le rôle de Judas en donnant un baiser sur la joue au peuple.

À quoi cela sert-il que la propriété de ce qui appartient à un Seul Seigneur Universel passe d'une main à l'autre si le poignard enfoncé dans la poitrine de la Terre-Mère la fait continuer à saigner ?

Cessons donc la démagogie, qui n'est de toute façon pas notre affaire, et attaquons le Mal par le Bien qu'exige cette profonde blessure dont l'exposition à vif répand misère et ruine sur toutes les nations.

Nous devons regarder en face l'avenir du siècle à venir depuis ce siècle qui naît, afin de projeter sur le millénaire naissant une Sagesse qui, l'Homme ayant été racheté, se concentre aujourd'hui sur la rédemption de la Terre. Autrement dit, nous devons adopter et mettre en œuvre les mesures les plus essentielles et vitales, sans lesquelles le corps de la victime passe des urgences au crématorium.

Ignorer que l'expropriation de la terre par l'homme, en y étendant un titre de propriété, est une déclaration de vol à l'encontre de la Propriété universelle que notre Créateur détient sur sa Création...

... ignorer que le comportement issu de ce vol, et qui bane de la Terre la finalité pour laquelle elle a été créée, à savoir nourrir ses enfants, est supplanté par l'intérêt de la production de richesse pour l'individu, comme si les arbres pouvaient donner des pommes d'or...

... ignorer que ce comportement criminel est à l'origine de la malédiction qui nous afflige et condamne des millions de créatures à la faim et à la mort.

... ignorer cette connaissance simple et élémentaire, c'est condamner nos enfants à manger des épines et des ronces, et, à vrai dire, je ne pense pas que l'évolution avance à une telle vitesse qu'elle puisse donner naissance à des humains dotés de dents d'acier, d'une langue de fer et d'un estomac en fer-blanc.

En conséquence, et face au crime qui est commis et qui, en toute impunité, se propage comme une traînée de poudre : « Nous devons interdire toute technologie productrice de poisons destinée à l'assassinat des terres cultivables, dont le secteur de pointe a tranché le nœud gordien de sa malveillance en produisant le poison actuellement en vogue, utilisé dans les champs pour, d'une récolte à l'autre, débarrasser la terre des mauvaises herbes ». On les appelle des herbicides.

En effet, depuis toujours, la terre se nourrit de ce qu'elle produit elle-même dans les champs : l'herbe.

Depuis toujours, le jardinier a cultivé la campagne en arrachant cette herbe sans détruire la vie du sous-sol dont dépend la fertilité des champs.

Mais nos chers propriétaires terriens ont inventé la panacée ultime qui doit nous coûter à tous l'extinction par la faim, et ils en rajoutent encore en labourant la terre sans l'aide du jardinier, ce pour quoi ils empoisonnent tout simplement le sol, parvenant ainsi à s'épargner le salaire dû au travail de l'homme.

On me dira que, la propriété étant « sacrée », le propriétaire a droit à la liberté absolue que lui confère le titre foncier, et qu'en vertu de ce droit, il peut empoisonner la terre, sans se soucier de l'avenir de l'humanité et en faisant passer son individualité avant et contre le sort de l'humanité tout entière.

Or, ce même argument de la supériorité de l'individu sur l'humanité est un crime en soi, puisqu'il sacrifie le tout à l'unité, orientant l'action de l'individu vers le génocide, à l'égard duquel il se déclare innocent au motif de ne pas poser directement la main sur la victime.

En ignorant et en justifiant par l'ignorance le comportement de nos ancêtres du XXe siècle et des siècles antérieurs, mais sans admettre sa poursuite au cours de ce siècle ni lui permettre de s'étendre à notre millénaire, le fait est que l'argument de la propriété foncière est, en substance et en essence, un crime ; et par conséquent, le comportement du propriétaire ne pouvait être que criminel ; en entretenant cet état de fait, nous ne pouvions que parvenir à la situation d'échec et mat face à la Nature dont souffre actuellement la Terre, où nous voyons comment l'anéantissement de son système est supplanté par une Nature créée en laboratoire et qui, ayant dans l'individu son commencement et sa fin, réduit le genre humain à un champ d'exploitation des richesses, l'avenir de l'agriculture transgénique et de la culture à base de produits chimiques a pour horizon, à court terme, la destruction de l'écosystème naturel mondial, et à long terme, l'extinction du genre humain.

Ce n'est pas du dramatisme, c'est simplement la visualisation de l'effet qui s'est déjà enclenché. Le suicide de masse en Inde au cours de la première décennie du XXIe siècle, causé par les entreprises prônant la panacée des OGM, est inscrit dans les annales de ce siècle. Il n'y a pas eu de justice, mais il y en aura.

Le Jugement dernier commence ici, sur Terre.

LE CRIME CONTRE LA NATURE

Le problème, en se concentrant désormais sur la question du labour du sol par la stérilisation des terres agricoles, réside dans le fait que l'empoisonnement du sous-sol, dont c'est la première conséquence à court terme, s'étend de plus en plus en profondeur à chaque saison de labour. L'infertilité de la couche de terre sur laquelle la Nature a étendu, depuis l'Origine du Monde, son écosystème

polygénétique – dont dépendent la vie des insectes, des oiseaux, des invertébrés et des mammifères –, lorsqu'elle est détruite par empoisonnement chimique, condamne l'ensemble de cet écosystème polygénétique à l'extinction.

Étant donné que le système naturel repose sur l'interaction des espèces au sein de la couche de terre vivante, stérilisée par l'action chimique, dont le but est d'économiser le coût de la main-d'œuvre humaine, condamnant au passage la population humaine à la misère, la réaction à l'infertilité annoncée de la Nature, qui s'enfonce de plus en plus profondément dans le sous-sol à chaque saison de labour, est compensée par le criminel lui-même, auteur de la mort de l'écosystème naturel : à l'aide d'engrais chimiques.

Ce géocide se transforme en jeu maléfique lorsque l'agresseur meurtrier enfle sa blouse de médecin et se précipite pour soigner sa victime, car il s'est rendu compte que sa mort signifierait sa propre ruine. Une fois la victime guérie et son désir satisfait, le médecin retire son masque, dévoile son véritable visage d'ennemi numéro un de la Nature et enfonce à nouveau son poignard dans la chair vive de sa victime, la terre arable et cultivée, en l'intoxiquant et en l'empoisonnant avec toujours plus de produits mortels, véritable tueur en série d'insectes, d'oiseaux, d'invertébrés et de mammifères.

Nous sommes entrés, guidés par ces ennemis de la campagne – qui détiennent pourtant leur propriété –, dans une spirale meurtrière et suicidaire qui, si elle fait d'abord du sous-sol sa victime, fait ensuite de tous les oiseaux, insectes et invertébrés – nourris depuis la préhistoire par les arbres – sa victime immédiate.

Cette spirale néfaste et meurtrière, qui vise à anéantir la finalité pour laquelle la terre a été créée – nourrir toute chair et toute vie sur la planète, selon les paroles de notre Créateur : « Je vous donne toute l'herbe que produit la terre pour vous nourrir, vous et toute vie qui se meut sur la terre », accélère la désertification des terres cultivables de la planète à une telle vitesse que la carte de la désertification ressemble davantage à l'avancée d'une armée extraterrestre brûlant notre habitat planétaire qu'au développement progressif de la loi géohistorique.

Contre cette attitude visant à anéantir l'espèce humaine par la destruction de son habitat, destruction que l'ère atomique a conduit, comme si ses pères étaient venus de loin, à la reléguer sur une planète aux confins de la galaxie, empoisonnant l'air et l'eau, et achevant son œuvre par la mort, lente mais certaine, des terres cultivables due à la contamination du sous-sol agricole...

... contre cette attitude démente qui progresse à toute allure, laissant sur son passage d'immenses zones de la Méditerranée réduites à l'état de squelettes, transformées en champs de serres, d'où sortent des aliments dépourvus de toute substance biologique naturelle, et où l'on commence à détecter des récoltes empoisonnées, qui tuent lentement mais aussi efficacement que la pire des espèces virales.

... contre ce comportement hérité d'un siècle suicidaire à cent pour cent, dont ce n'est que grâce à l'Omniscience divine, et uniquement grâce à elle, que le genre humain a évité la régression schizoïde la plus violente vers la condition de bêtes sauvages mortellement blessées ; contre cette politique agricole, l'avenir exige des mesures urgentes, immédiates et irréversibles.

Et pour vaincre la résistance de ceux qui, dans leur ignorance, récompensent aujourd'hui leurs estomacs sans vouloir voir le terrible mal dont ils nourrissent le Demain, la nécessité implique une plongée vers la base même des profondeurs de la vérité universelle, manifestée à tout le genre humain depuis les premiers jours de l'Histoire. À savoir :

Dieu n'a jamais renoncé à sa Propriété, mais a remis à toute vie sur Terre le fruit de Son Travail. C'est pourquoi nous devons souligner le crime contre l'humanité que constitue l'extension de la légalité

du Pouvoir de ceux qui, toute leur vie durant, ont fait de l'être humain une bête sur le dos et la sueur de laquelle ils vivent comme des dieux, à l'image des démons qui ont assassiné le Premier Homme.

Ce Pouvoir a effacé de la terre le sens de son existence : nourrir toute chair existant dans le monde, et lui en a donné un nouveau : être la mine d'où extraire ses richesses, grâce auxquelles acheter le Pouvoir sans lequel il leur était impossible de perpétuer le vol que représente l'expropriation des campagnes des mains de ceux qui cultivent la terre.

Au fil du temps, en arrosant la terre de la sueur des paysans et du sang des jardiniers, nous sommes arrivés à ce moment de l'Histoire où la méchanceté a atteint son paroxysme : désormais, ils ne chérissent plus leur trésor, mais le violent à coups de poison, à l'instar de ce qu'ils faisaient avec l'homme, en le tuant du lever au coucher du soleil à force de souffrances.

Le pauvre, imitant par inertie le riche, a hérité de ce comportement meurtrier contre lequel il n'y a d'autre réponse que

1° : la fermeture, par la loi, de toutes les usines de poisons chimiques destinés à l'agriculture

et 2° : l'interdiction par la loi de cette méthode d'empoisonnement du sous-sol.

Gardons à l'esprit que ces poisons, sous l'effet des pluies, passent du sous-sol aux nappes phréatiques, dont se nourrissent les ruisseaux, qui à leur tour se jettent dans les rivières ; or, comme ce phénomène est constant et de plus en plus étendu, l'extermination de toutes les espèces aquatiques vivantes est progressive.

N'oublions pas que ces rivières, véritables réservoirs de poison qui alimentent la terre, se jettent dans les mers, contaminant ainsi toute la flore et la faune marines environnantes.

Nous ne pouvons pas non plus passer sous silence l'effet meurtrier de cet empoisonnement, qui rend impropre à la consommation l'eau des puits et des sources, pourtant parfaitement saine depuis la nuit des temps. On pourrait objecter que nous n'en sommes pas encore là. À quoi l'on répond que l'utilisation de ce système de culture est de plus en plus répandue, et que le poison est de plus en plus puissant.

Il est également vrai que, cyniquement, on peut affirmer que cette vérité est un sophisme, car une fois le sous-sol stérilisé, on cessera d'utiliser le poison. Face à ce discours meurtrier, il n'y a d'autre réponse que de rester bouche bée devant tant d'idiotie criminelle, qui mérite d'être qualifiée de génocide géocide.

Considérons qu'un sous-sol fertile produit tout ce dont la production agricole a besoin. Il en a toujours été ainsi.

L'agriculture écologique n'invente rien de nouveau, mais elle renoue avec la méthode millénaire de culture des champs, qui n'est autre que de laisser la Terre faire son travail, ce que la Nature accomplit sans peine ni réticence, mais avec la générosité qui caractérise une Mère qui nourrit des millions d'espèces depuis des milliers de siècles.

Il est vrai qu'une mesure en soi ne représente rien, mais si cette mesure touche au cœur du problème, celui-ci ouvre la voie à la résolution des inconnues qu'il recèle.

Tout comme lorsqu'une blessure s'ouvre, le plus important est de fermer la voie vers l'extérieur afin que le corps lui-même arrête l'hémorragie, grâce à l'interdiction, par une loi universelle, de la production et de l'utilisation de tout type de substance dont le mode de culture repose sur la mort du

sous-sol : nous agissons sur l'extérieur pour laisser la Nature, de l'intérieur, cicatriser la blessure que nous lui avons infligée et qui saigne depuis le jour où un homme a clôturé les champs et, contre la Volonté divine, a condamné à la faim toute créature qui dépendait auparavant de cette Volonté pour vivre joyeusement et librement.

C'est un sujet, en vérité, qui comporte dix mille échardes enroulées autour du corps d'un serpent qui se mord la queue, et dont la queue et la tête sont liées par un nœud gordien.

L'Homo Urbanita est incapable de comprendre d'où vient une tomate, il est incapable de faire la différence entre le jus d'une orange cueillie sur l'arbre et celui d'une orange en conserve.

Entre le lait de la vache des champs et le lait en brique qu'on lui fait payer au prix d'usine, l'homme urbain comprend autant de cette différence qu'un riche entre la corruption et la justice.

Sa vie, celle de l'homme urbain, fils de l'asphalte et de l'air toxique, est celle d'un prisonnier coupé de la connaissance issue de la Nature. Le lait des seins de Mère Nature lui est aussi inconnu à l'Homo urbanita que l'est le lait maternel aux générations nées sous le signe du féminisme de gauche.

Préoccupée par son propre corps, la femme refuse de doter le système immunitaire de ses enfants du programme immunologique élaboré au fil de millions de siècles, pour finir par élever des générations de citadins sans protection contre l'habitat dont ils sont les légitimes habitants.

L'Histoire, cherchant apparemment à dénoncer ce qui ne se voit pas, reflète dans l'empoisonnement de la mère (la Terre) par ses enfants (les Hommes) la situation de schizophrénie à laquelle l'ère atomique s'est livrée jusqu'à la mort.

Le cycle comporte dix mille facettes et une seule pierre angulaire. Voyons si nous pouvons le définir aussi simplement que possible :

A : Le sous-sol est empoisonné, ce qui entraîne immédiatement le recours à une alimentation arboricole et horticole à base de bouillie chimique.

B : Le sol se rétablit, mais une fois qu'il a repris des forces, on lui injecte à nouveau une dose de poison chimique ; il tombe malade et on lui administre le remède que constitue l'engrais intraveineux, mortel mais indispensable à l'écosystème vivant ailé.

C : Ainsi, si la première injection de poison extermine l'écosystème naturel des invertébrés du sol et du sous-sol, la deuxième inflige un coup fatal à l'écosystème que les oiseaux maintiennent dans les champs ; or, les oiseaux constituant le contrôle naturel de la prolifération des insectes – ces derniers étant par ailleurs vecteurs de maladies –, on détruit ce qui est bénéfique à l'être humain et on favorise ce qui est nuisible à sa santé en éliminant du cycle l'ennemi naturel des insectes : les oiseaux.

Notons que la destruction des oiseaux, que ce soit par nécessité alimentaire ou pour toute autre raison, provoque une incidence extrêmement élevée de maladies mortelles dans les régions de la planète dont les moyens économiques pour lutter contre celles-ci sont insuffisants, alors que la simple reproduction de la faune ailée constituerait une attaque massive contre les vecteurs mêmes des maladies sous l'effet desquelles succombent des dizaines de milliers d'êtres humains. Nous savons tous que le paludisme et d'autres maladies se transmettent par les insectes, mais ce que nous ignorons, c'est l'état dans lequel se trouve la faune ailée dans ces territoires, sans parler des avantages que l'on pourrait tirer de l'étude de la résistance des oiseaux à ces mêmes maladies transmises par les insectes.

Revenons aux faits constitutifs du délit.

D : La séquence empoisonnement-fécondation, c'est-à-dire coup de poignard et remède, ce système d'alimentation artificielle de la Nature inventé par l'être humain, vient détruire la nourriture avec laquelle la Nature nourrit ses enfants, de la terre et du ciel. En ce qui nous concerne, nous les humains, cela peut se résumer ainsi :

F : Comme il n'y a plus d'herbe, nourriture naturelle des mammifères depuis toujours, le devoir impose de nourrir les espèces mammifères avec des produits chimiquement élaborés, transformant ainsi leurs corps en terrains propices à la prolifération de virus puissants et en vecteurs de maladies redoutables, à ce sujet, la maladie de la vache folle et d'autres maladies d'un genre nouveau dans le monde de l'aviculture d'élevage viennent à mon secours et confèrent une véracité à ce qui n'était qu'un conte de fous avant que ces fléaux ne se propagent à l'échelle internationale.

G : Le cycle se poursuit. La stérilisation des sols s'accroît, l'apport d'engrais chimiques s'intensifie. Encore plus d'alimentation artificielle pour les arbres et les plantes.

Et les conséquences se répercutent jusqu'à notre assiette.

La production alimentaire est de mauvaise qualité. L'arbre, transformé en simple convertisseur de déchets chimiques en substituts de substances organiques alimentaires humanoïdes, produit des fruits sans saveur naturelle et pratiquement dépourvus de nutriments. Un effet merveilleux qui contribue au système même créateur du sens du goût propre à l'Homo Urbanita, une espèce en régression évolutive, désormais incapable de faire la distinction entre un aliment produit par Mère Nature et un aliment produit par les usines de malbouffe, initialement destinées à nourrir les bêtes et les animaux d'élevage, et finalement étendues à l'espèce animale humanoïde en voie d'évolution vers la Sub--espèce clonique humanoïde recherchée par les grandes entreprises vouées au remplacement de la nature par la transgénèse.

Qu'est-ce que la nourriture transgénique, sinon de la nourriture pour le bétail ?

Mais les entreprises produisant des OGM destinés à l'alimentation du bétail, voyant là une opportunité commerciale – et commettant ainsi un crime contre l'humanité –, ont fait de l'Homme une nouvelle espèce de bétail, plus abondante et qui, déjà sujette à ses propres maladies, au milieu de cette mer de trous noirs dans son système immunitaire, qui pourrait affirmer que les nouvelles maladies transgéniques ne proviennent pas de son alimentation en tant que bétail ?, d'autant plus que ces entreprises biocriminelles, qui se consacrent à nourrir l'Homme comme du bétail, ont pour alliés les classes politiques.

Autrement dit, nous pourrions explorer les implications de ce système anti-humain qu'est la chaîne alimentaire jusqu'à une heure avant notre mort à tous – comme le disait la chanson : en mangeant de la merde, la nourriture du futur.

La réponse qui s'impose n'admet ni humiliations, ni discussions, ni dialogues, ni « mais ». Je sais bien que, aux oreilles d'un bénéficiaire de ce système, ce dernier mot doit résonner comme une déclaration de guerre antidémocratique, bla bla bla, et tout ce genre de choses destinées à la consommation de l'Homo Sapiens-ordure.

Le fait est que la paralysie et la destruction de ce système de transformation de toute vie non humaine en usine de traitement chimique constituent une nécessité historique : pour tout de suite.

Il n'y a pas d'autre alternative.

Une grande partie des millions d'êtres humains qui meurent de faim le font à cause de la faible productivité à laquelle ce système d'agriculture a conduit la terre. La terre doit à nouveau être cultivée par la main de l'homme et fertilisée par les créatures de la Nature.

La production, la distribution et l'utilisation des produits chimiques doivent être arrêtées, sous peine de voir l'histoire de l'humanité s'arrêter à court terme.

LA QUESTION DU REBOISEMENT DE LA PLANÈTE.

I

La déforestation, due à la transformation des forêts en usines de matières premières pour le monde du papier dans lequel nous vivons, ainsi que le changement climatique à l'échelle mondiale, contribuent à cette détérioration progressive des campagnes en accélérant le processus de leur stérilisation, scellant ainsi la mort annoncée des générations futures de toutes les espèces de mammifères en raison de l'altération subie par leurs structures génétiques.

Nous sommes à un tournant historique décisif. Soit nous mettons fin à un système automatique qui est en train de nous anéantir, soit nous laissons ce système se propager et nous anéantir tous.

Nous devons briser une chaîne alimentaire fondée sur la transformation de tout être vivant, animal et végétal, en usines de transformation de substances chimiques, substituts des véritables nutriments organiques naturels.

L'heure des discussions est révolue. L'heure est à l'action. Demain, il sera trop tard.

Tout comme on chouchoute un malade qui sort des urgences et qu'on l'accueille avec mille sourires, la Nature, notre malade, réclame à grands cris que nous cessions de l'empoisonner, que nous libérions tous ses enfants, du ciel, de l'eau et de la terre, ainsi que l'homme lui-même de la prison dans laquelle il a été jeté, afin qu'il puisse sortir et retourner labourer la terre que Dieu lui a donnée pour qu'il la cultive.

Nous demandons donc

1 : l'abolition de l'utilisation de toute arme à feu contre les oiseaux du ciel,

2 : l'interdiction de toute forme de chasse à l'arme à feu contre la vie du ciel et la vie de la terre.

Il n'existe dans ce monde ni nulle part dans l'univers connu de raison justifiant la destruction, pour le plaisir, de la vie créée.

3 : nous demandons le démantèlement immédiat de toute l'industrie dédiée à l'agriculture transgénique,

4 : et nous demandons la fermeture et la démolition de toutes les usines de production de pesticides chimiques agricoles dont l'effet immédiat est la destruction de tous les écosystèmes du sol et du sous-sol sur lesquels la Nature fonde sa production alimentaire. Leur effet à moyen terme est l'empoisonnement des sources et des puits d'eau destinés à l'irrigation et à la consommation humaine, effet indésirable auquel s'ajoute la destruction de toute vie dans les rivières et les ruisseaux, ainsi que la dérive de ces saletés vers les côtes, déversant du poison pur dans les mers.

5 : Et nous demandons l'interdiction de la production, du transport et de l'utilisation de toute la gamme des produits de sulfatation agricole, dont la nécessité repose sur la méthode criminelle de labour par empoisonnement de la terre.

La pulvérisation de soufre est un agent de destruction de l'ensemble de l'écosystème ailé, dont l'intégration dans le cycle de production alimentaire trouve son fondement dans la lutte de la Nature contre les espèces insectivores vectrices de ravageurs et de maladies des arbres et des plantes.

En complément de cette mesure :

Nous réitérons :

Nous demandons l'interdiction de la vente au public d'armes à feu destinées à la chasse de toutes les espèces, qu'elles soient ailées ou terrestres.

Nous demandons l'interdiction de la chasse sportive à tous les niveaux et à tous les égards, y compris sa qualification en tant qu'infraction pénale.

Il n'y a pas de place pour les justifications ni les excuses, l'heure est à l'action ; si ce délit constitue un moyen de subsistance naturel pour une classe sociale, alors il faut combattre le problème en éliminant cette classe sociale qui a mis l'humanité en danger et qui refuse d'abandonner ce comportement génocidaire. Vivre ou mourir. Ce sera ce que nous choisirons.

Une fois que nous aurons mis fin au cycle de production alimentaire conforme au modèle meurtrier du XXe siècle, nous pourrons jeter les bases d'une société de production et de distribution qui corresponde au modèle du siècle qui vient de naître.

L'homme aspire, en tant qu'être humain, à une espérance de vie moyenne de 120 ans ; par conséquent, le nouveau modèle social de participation de l'individu à la communauté par le biais de son travail est appelé à révolutionner toutes les habitudes à l'origine de cet éloignement par rapport à l'élément le plus important de sa vie : comment est produit et où est consommé le pain quotidien.

Mais construire l'avenir, c'est commencer à avancer.

B

Contre le tabac

Nous connaissons tous la vérité. Vouloir agir en accord avec la vérité est une autre paire de manches. La crucifixion du Christ n'a fait que mettre en lumière la tragédie que vit la vérité parmi nous ; tragédie sous les roues de laquelle ont continué à mourir, tout comme d'autres avant eux, tous ceux qui se sont battus pour la vérité sans autre arme que la vérité elle-même. Souvenons-nous de Luther King, l'Américain ; de Gandhi, l'Indien ; et de tant d'autres héros méconnus qui ont tout donné pour la vérité et à qui le monde a rendu la croix.

La vérité, c'est que nous sommes les seuls responsables de la mort par famine de millions de nos semblables. Nos enfants devront-ils payer pour nos crimes ?

La voilà, cette plante maudite, qui se développe comme un cancer tout-puissant et qui, chaque décennie, absorbe davantage de terres cultivables ; et au rythme où elle se développe, d'ici le milieu de ce siècle : l'humanité mangera... du tabac.

La production de plantes toxiques, meurtrières, motivée par les intérêts de groupes de pouvoir, propres à l'âge des métaux, des groupes organisés avec des armées et des États à leur service, est l'un de ces cancers chéris que le patient soigne dans sa folie suicidaire sans tenir compte de la gravité de son comportement envers ses semblables, auxquels il ne souhaite rien d'autre que de mourir d'une mort pire que celle que notre fou hypothétique s'est infligée pour prouver sa valeur dans le mépris de la mort, en l'occurrence la sienne.

Nombreuses sont les plantes vénéneuses que les intérêts meurtriers de quelques groupes organisés cultivent et, en recourant à la violence que leur confèrent leurs richesses, imposent à la société comme sa propre culture, aliénant l'être de l'intelligence qui lui est naturelle par le biais de l'artifice criminel consistant à intégrer, dans les éléments propres à ce qu'est la Culture, la consommation suicidaire de ces plantes meurtrières.

Même si certaines plantes, entre les mains d'assassins et de criminels notoires, ont fait du dernier quart du XXe siècle leur champ de mort – nous parlons ici de l'héroïne –, ces plantes, malgré leur mortalité virulente, ont la vertu maudite de se concentrer sur des groupes d'individus discriminés, entre les mains malveillantes desquels elles ne tombent pas en raison des liens meurtriers qui les unissent aux classes politiques et aux marionnettistes de l'ombre qui contrôlent et se partagent le gâteau du pouvoir.

Il est donc curieux de constater que, bien qu'elle soit aussi malfaisante que ces plantes meurtrières, sans parvenir à l'acceptation universelle de la culture populaire internationale, dont bénéficie le tabac, celui-ci, le tabac, reste la star incontestée du cancer, ennemi public numéro un du système immunitaire de l'être humain, archi-criminel adoré par les États, enfant chéri protégé par le gouvernement, à qui l'on permet de détruire des millions de vies chaque année sans que cela soit considéré comme une PANDÉMIE MONDIALE.

Faire comme les politiciens du XXe siècle, réduire les tragédies à des chiffres, n'est pas seulement honteux, mais révèle aussi la valeur de la culture politique du XXe siècle : malheureusement toujours en vigueur. Argumenter, par conséquent, sur le lien entre la consommation de tabac et la destruction progressive du système psychosomatique de l'être humain est, à ce stade, une affaire réservée aux véritables idiots.

Le système de défense génétique que l'homme, en tant qu'homme, hérite et transmet à sa descendance est en relation directe avec l'expérience de l'être dans l'univers, et c'est à partir de cette expérience que ce système se renouvelle constamment. Mais un système ne peut pas agir selon des paramètres qui ne sont pas inscrits dans sa structure interne. Je veux dire par là que le système immunitaire est le fruit d'une évolution au fil du temps, issue de la relation entre l'homme et son habitat, mais il n'a pas été créé pour défendre l'homme contre lui-même, et c'est là que réside le problème : l'homme doit se confronter à lui-même en tant que pire ennemi de son existence.

La culture et la défense du tabac, alors même que la désertification de la planète progresse et que le rythme d'expansion de cette plante maudite réduit encore davantage cette superficie en constante diminution, condamnant à mourir de faim des millions de personnes après avoir dévasté par le cancer des dizaines de millions d'êtres humains à ce jour, cette relation de l'homme envers l'homme démontre que sans la conquête du Pouvoir pour, à partir de ce Pouvoir, lancer l'offensive finale contre cette culture meurtrière, sans la conquête du Pouvoir par les générations du siècle naissant, c'est un objectif voué à l'échec.

Et pourtant, la vérité n'a qu'un seul drapeau et un seul mot :

détruire toutes les usines de production de tabac,

abolir la culture de ce poison,

bannir de la surface de la terre tout le système de production créé autour de la mort de dizaines de millions d'êtres humains, dont le nombre ne cesse d'augmenter de manière criminelle.

Les mesures puériles prises avec le consentement des groupes criminels voués à la destruction de l'humanité pour leur propre profit, telles que

la limitation d'âge,

la restriction des lieux,

bla bla bla,

... des demi-mesures, des concessions que l'agent destructeur de l'humanité accorde afin de continuer à se développer aux dépens de la chair et du sang des humains.

Dans une guerre totale, il n'y a pas de place pour les concessions. Seule la destruction de l'ensemble du circuit de production et de commercialisation du tabac peut figurer au programme de la lutte contre le tabagisme, c'est-à-dire contre le cancer.

La propagande de ce groupe criminel ne recule devant rien pour entretenir le mythe de la dissociation entre le cancer et le tabac. Ils paient des experts scientifiques pour fausser la vérité en public, ils paient les médias pour minimiser le lien mortel et direct entre le tabac et le cancer. En tant que groupes criminels qui vivent de la mort de millions d'êtres humains, la nécessité les pousse à agir comme ce qu'ils sont : des assassins de masse.

Il est évident que la vérité sonne comme de la violence lorsque celui qui s'y oppose est un criminel de la pire espèce. Et il est encore plus évident qu'il n'y a pas de plus grand idiot que celui qui défend celui qui est en train de l'assassiner... au nom de la liberté.

Il existe des mesures que nous pouvons prendre collectivement et individuellement, en fonction du pouvoir dont nous disposons, en groupe ou à titre privé.

A) Demander aux municipalités de mettre fin à l'installation de distributeurs automatiques dans les rues ;

B) interdire la consommation de tabac dans nos propres commerces ;

C) ne pas emmener ses enfants dans des lieux où l'on fume ;

D) si vous avez une plantation, détruisez la récolte et soyez un homme : plantez des pommes de terre, des tomates, des poivrons, des oranges, des artichauts... ;

E) si vous possédez un commerce de tabac, ouvrez-en un autre avec ce que vous avez gagné et fermez cette porte à la mort ;

F) Si tu as un bar, débarrasse-toi du distributeur automatique de tabac et ne vends plus de tabac. Que celui qui veut se pourrir en fumant fume quand même, c'est ta propriété et tu y es dieu. Mais souviens-toi que les dieux sont tombés, et que tu peux être le prochain ; ne précipite pas ta chute.

L'heure n'est pas aux paroles, mais à l'action. Le lien direct entre le cancer, la tuberculose et quatre-vingts autres maladies pulmonaires a été démontré mille fois : c'est le tabac !

Mille fois plus, les meurtriers qui vivent du crime contre l'humanité que représente l'ensemble du système de production et de distribution du tabac ont payé nos chers prostitués du XXe siècle, les scientifiques, pour qu'ils signent des déclarations criminelles, telles que « le tabac n'est pas en réalité l'agent cancérigène », ou « il est très difficile d'établir un lien scientifique direct »... bla bla bla... discours de criminels signé par leurs complices, la pire des prostituées : la science du XXe siècle.

Y a-t-il encore quelqu'un qui doute du lien très direct entre le tabac et le cancer ? Si oui, que cette personne prenne son cerveau et le jette à la poubelle.

Les mesures puériles des politiciens progressistes visant à faire taire la conscience sociale n'ont porté aucun fruit, si ce n'est que la culture de ce poison génocidaire poursuit sa croissance imparable. Prouver à nouveau ce qui a déjà été démontré cent mille fois, c'est entrer dans le jeu d'un idiot de naissance.

Le XXIIe siècle ne verra le jour que si le XXIe siècle n'est pas une continuation du XXe. Tout ce qui s'apparente à une suite ne sera qu'un pas de plus vers l'extinction du genre humain. L'importance de ce XXIe siècle pour l'avenir de l'humanité est immense. Il est grand temps qu'après six millénaires passés à vivre en enfer, nous commençons à nous affranchir de son emprise. Tout ce qui appartient à l'enfer doit rester à l'intérieur de ses frontières ; nous ne sommes pas des voleurs, nous ne devons rien emporter de ce qui appartient à l'enfer ; que le feu dévore ce qui lui appartient.

Nous demandons et devons bannir de la Terre la plante de tabac, démanteler tout le système de production et de distribution de l'agent anti-humain le plus puissant du moment, cause directe d'une PANDÉMIE qui fait des millions de victimes chaque année, le tabac, et face à la prolifération duquel le Pouvoir non seulement n'adopte pas l'état de guerre universel, mais caresse même l'idée d'éliminer le fardeau de l'humanité grâce à cet agent, sans avoir à recourir à des mesures plus « progressistes ».

Faites le calcul vous-mêmes et examinez le nombre d'hectares consacrés à la destruction de l'humanité ; si ces terres étaient consacrées à la culture de pommes de terre, de laitues, de tomates, de pommes et de choux, combien de populations pourrions-nous nourrir ? Et en ne le faisant pas, combien de populations condamnons-nous à la famine ?

Et puisque le tabac n'est rien d'autre qu'un vecteur de propagation d'une prédisposition générationnelle massive à la toxicomanie, dans quelle proportion le nombre d'hectares consacrés à la destruction de l'Homme augmente-t-il, et dans quelle proportion la faim et les cultures transgéniques, ce nouveau fléau contre l'humanité, se développent-elles ?

La seule réponse réelle et humaine est la destruction de l'ensemble du SYSTÈME DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DU TABAC.

Nous gagnons en posant la première pierre de la victoire finale contre le cancer.

Nous gagnons en produisant des millions de tonnes de denrées alimentaires permettant de subvenir aux besoins des populations en proie à la faim.

Nous gagnons en faisant taire les nouveaux bio-criminels de la fin du XXe siècle : les producteurs d'OGM.

Nous gagnons en réduisant la prédisposition à la toxicomanie engendrée par la consommation de tabac, qui sert de vecteur à des produits addictifs dotés d'un fort pouvoir d'aliénation de la volonté humaine.

Il faut évidemment commencer par soi-même. Mais le but de cette action est l'éradication de cette plante de la surface de la Terre. Sans conditions, sans trêve, sans compromis.

Destruction de toute culture, manipulation et distribution du tabac.

Nos enfants nous en seront reconnaissants et nos petits-enfants n'arriveront pas à croire qu'à l'époque de leurs grands-parents, les gens s'empoisonnaient, presque par jeu, pour prouver qu'ils étaient plus virils ou plus féminins en participant à la loterie du cancer, et en renonçant au merveilleux pouvoir de la force de volonté que la consommation de ce poison anéantissait dans l'organisme.

Ils nous applaudiront et, avec des poumons aussi puissants que des moteurs atomiques, ils courront les 40 kilomètres du marathon antitabac en l'honneur de notre exploit, car personne ne croira que cette guerre mènera à bien sa victoire sans devoir vaincre la résistance de tout le réseau biocriminel que ce système représente. Or, si nous arrêtons simplement tous de fumer, tout comme un château en l'air dont la magie repose sur la crédulité de tous s'effondre de lui-même, cette victoire est à notre portée sans même donner à l'ennemi l'occasion de se préparer au combat.

RETOUR AU PROBLÈME DU REBOISEMENT DE LA PLANÈTE.

II

Nous revenons maintenant sur le thème majeur abordé dans les lignes précédentes qui, s'il n'est pas traité en profondeur, signifierait un pas de plus vers l'effondrement du système immunitaire humain, un effondrement qui entraînerait l'extinction de toute vie sur Terre, dont le système immunitaire repose sur l'oxygène. Toute vie dépend de l'action de l'être humain. Mais l'extinction de toutes les espèces condamnera à mort l'existence de l'espèce humaine.

Nous avons été les dépositaires de la seigneurie de toute vie sur Terre. Et pourtant, au lieu de cultiver cette vie et de l'aimer, notre histoire révèle un monstre en l'être humain, dont le bonheur et le plaisir suprême résident dans la destruction. Nous avons été créés à l'image de Dieu, pour être des créateurs et aimer la création qui jaillit naturellement de nos âmes, et pourtant nous prenons plaisir à la destruction pour la destruction...

... car c'est dans l'acte de destruction que se révèlent la puissance, la force, la supériorité de l'individu, sa divinisation. Alléluia !!!!

Les lois de l'Univers sont inscrites dans la structure de la nature afin de maintenir ce statut de seigneurie par lequel, bien que nous soyons les rois de la Terre, nous en sommes les serviteurs.

La contradiction d'être à la fois les seigneurs de la Terre et le jardinier qui cultive l'Arbre des espèces semble être une utopie contre laquelle le Pouvoir doit se dresser ; et dans sa folie, on dit qu'en anéantissant toute vie, il s'élève en Seigneur et Roi et abolit sa condition de serviteur.

Le génie du fou est tout simplement incroyable !

Mais ce qui est scandaleux, c'est que le Fou accède au pouvoir.

Laissant de côté ce rejet de celui qui trouve son génie dans la destruction, nous devons nous tourner vers l'Histoire de la Terre et commencer à devenir ses enfants en mettant en place des mesures politiques universelles concrètes :

1re mesure : le reboisement des montagnes par des botanistes experts en flore indigène

Loi : abolition universelle de la déforestation et abandon de la culture de la construction en bois.

2e mesure : parlons des gardiens des forêts : création d'une nouvelle branche de gardiens de la flore ayant pour mission de protéger la forêt et la faune, à qui l'on cédera des terres pour y vivre et que l'on dotera de toutes les ressources humaines et techniques nécessaires à l'accomplissement de leur travail.

Loi : Cession gratuite et financée des terres abandonnées et des localités désertées en raison du décès et des déplacements de leurs anciens habitants.

La vie sur Terre dépend de l'oxygénation constante et continue de la biosphère. L'empoisonnement dont a souffert la biosphère et la croissance effrénée de ce phénomène entraînent la destruction progressive d'un système immunitaire mammifère pour lequel la respiration du carbone est un poison mortel. La flore planétaire est le poumon de la biosphère mammifère, chargée de fournir l'air nécessaire pour que les poumons assurent le maintien actif du système immunitaire universel.

La nécessité de créer des colonies de gardiens des forêts, dotées de toutes les ressources nécessaires pour planter et replanter des bosquets, conformément aux lois de la botanique, ne peut être reportée à demain. Il n'y aura pas de lendemain si les poumons de la biosphère sont détruits.

Nous vivons une impasse historique universelle où il s'agit d'être ou de ne plus être. Les demi-mesures ne suffisent pas. Les mesures à adopter ne relèvent pas d'un intérêt particulier, mais universel.

La botanique et les sciences agricoles doivent être intégrées dans les écoles en tant que matière obligatoire.

Les générations futures doivent revenir à la culture de la terre et apprendre qu'il n'y a pas de travail plus digne que celui du jardinier.

La malédiction de l'homme des champs est appelée à prendre fin.

La reconstruction de la civilisation sur de nouvelles bases implique la libération de l'esclavage auquel a été soumise la culture des terres par ceux qui y voyaient et y voient encore une mine de pouvoir.

« Celui qui contrôle la production alimentaire contrôle le monde ». Voici la nouvelle philosophie dont l'origine remonte à Caïn.

Dieu a créé la nature pour qu'elle nourrisse tous ses enfants. Mais ses enfants ont vu dans la nature une source de pouvoir. « Que celui qui veut manger se mette à genoux ou périsse », telle fut la déclaration de guerre qui scella la mort d'Abel.

Caïn continue de vivre, et chaque décennie le rapproche un peu plus du contrôle absolu sur toutes les ressources de la Nature, y compris l'être humain. Nombreux sont ceux qui préfèrent vivre à genoux plutôt que de se lever et de se battre pour leur vie, et nombreux sont ceux qui, émerveillés par cette folie, s'engagent dans cette course en pariant sur le cheval gagnant.

Ils savent lire, mais ne comprennent pas le langage de l'Histoire. La ligne d'arrivée, c'est la ruine. Et c'est là que tomberont tous les adorateurs d'un monde tenu dans le poing d'un think tank mondial.

Les temps ont touché à leur fin. Un nouveau commencement émerge de l'espoir des siècles. L'intelligence humaine s'est élevée à l'image de son Créateur. Notre pensée ne connaît pas de limites... dans la perspective du bien de tous.

L'horizon qui s'ouvre devant cette voie, où le Bien universel est la force de la civilisation, s'établit sur la nature de la Création afin, dotée par son Créateur, de nourrir un nombre illimité d'êtres humains.

Il n'y a pas de peur de la vie, il n'y a pas de peur de l'avenir.

La pensée de celui qui voit cet avenir sombre est celle d'un être dépressif aux tendances suicidaires, déversant son impuissance pour assouvir son délire sur l'être d'autrui.

Se mettre en marche, c'est le début de la victoire.

Créés pour être invincibles, ne pas se mettre en marche est un crime.

CHAPITRE TROISIÈME SUR LA VIE ET LA MORT

I

Mon introduction n'était pas vaine, loin s'en faut, même si elle pouvait paraître curieuse, concernant la structure phylogénétique de la nature humaine envisagée sous un angle plutôt philosophique. La structure de la société en groupes naturels et la répartition du travail trouvent leur fondement dans une réalité universelle, fondement sur lequel s'est élevé le communisme, et le socialisme du XXI^e siècle prétend rouvrir les portes d'un tel enfer.

La terrible erreur du matérialisme marxiste, matrice de toutes les formes de socialisme politique, consiste à substituer à la répartition génétique de l'activité sociale humaine la théorie de la lutte des classes ; une erreur technique qui ne pouvait que conduire à une conclusion totalitaire, démente et absurde, à savoir la disparition des « classes sociales ».

En substituant des « classes » sociales là où la Nature place la « participation à l'activité universelle », l'individu faisant partie du tout, et en prétendant détruire les groupes sociaux comme une panacée miraculeuse et la fin de tous les maux ; en prétendant, contre nature, provoquer cet effondrement, le matérialisme marxiste s'est dressé pour imposer à la Nature de l'Univers, en vertu d'un pouvoir totalitaire contre l'humanité, l'abolition de l'activité sociale distributive qui est innée à l'être humain en tant qu'Arbre de Vie grandissant dans le Temps.

La solution marxiste : « Tous prolétaires, tous ouvriers », est la réponse d'un ignorant qui nie que, par nature et compte tenu de la complexité de la société humaine, le travail de préservation du genre humain et de développement de sa civilisation repose sur une conception multiforme de l'individu humain, alors que, par nature, chaque individu hérite de dispositions sociales dont le développement lui permet de s'épanouir en tant que personne, développement qui s'opère au sein de la civilisation.

La totalisation marxiste, et sa transformation en rhétorique pluraliste homogénéisante du socialisme du XXI^e siècle, part de cette même confusion entre nature et société, et remet en circulation la même erreur qui a conduit l'URSS à la ruine et les peuples communistes à vivre asservis, sous la terreur, sous le joug absolutiste des groupes antinaturels castristes.

On ne peut corriger les erreurs sociales en détruisant les lois naturelles ; il faut au contraire laisser libre cours aux forces naturelles afin qu'elles rectifient d'elles-mêmes le cours de l'histoire et orientent l'avenir de l'humanité selon la logique universelle.

C'est donc en examinant les erreurs historiques que nous devons chercher les solutions qui nous mèneront aux réponses exactes, à partir desquelles nous léguerons à nos enfants et à leurs enfants un monde fondé sur la loi naturelle, sur le roc de laquelle Dieu a créé la société humaine.

Tant la théorie des classes que la dogmatique des castes sont des phénomènes passagers qui doivent nous enseigner à ne jamais, en aucun cas, diriger nos pas vers ces deux abîmes infernaux. Je veux dire par là que, la réponse étant sur la table, ce qu'il nous reste à faire, c'est de l'appliquer.

La Nature opère librement et en fonction des besoins du Genre en tant qu'« Homme » et, à partir de ce besoin, elle engendre l'Individu.

Je ne vais pas m'attarder sur l'exemple des espèces sociales inférieures, mais je vais exposer leur existence afin que, sans oublier l'abîme qui sépare la société humaine de celle des abeilles, nous partions de cette réalité pour ancrer l'existence de l'homme en tant que genre dans ce modèle social de répartition innée du travail collectif.

La dogmatique des castes présuppose que les individus naissent à l'image et à la ressemblance des espèces sociales inférieures, telles que les abeilles et les fourmis, et qu'ils doivent mourir tels qu'ils sont nés. Inutile de préciser le crime contre l'humanité que représente cette dogmatique criminelle, et

ce n'est pas parce qu'elle est en vigueur sur une grande partie de la planète que la nature criminelle de ladite dogmatique cesse d'être un crime contre la civilisation. Le fait qu'une religion entière comme l'hindouisme et ses équivalents voisins défendent cette division meurtrière ne constitue pas un argument valable pour invalider cette déclaration sur la nécessité de bannir ce dogme meurtrier de la société de demain.

La structure de l'humanité en classes sociales, à la manière occidentale du XIXe siècle, contre laquelle le XXe siècle s'est dressé avec la force d'un fantôme, et à juste titre, mais avec une réponse erronée qui, en fin de compte, s'est retournée contre les défenseurs mêmes de la nécessité de détruire cette relation entre classes sociales de type castes, mais plus souples dans la mesure où un pauvre pouvait devenir riche et un riche devenir pauvre, n'en est pas moins un crime contre l'humanité et, en raison de cette vérité, l'Histoire a rendu son jugement et exécuté son verdict. Il n'y a rien à redire à ce qui a été fait en toute légalité, mais il y a lieu de s'élever contre ce qui va à l'encontre de la nature.

Le monde des tsars et celui des mandarins étaient le reflet des castes hindou-bouddhistes projetées hors de l'Inde, et en tant que mondes criminels – non pas parce que le mouvement a commis une erreur finale, comme celle de transformer tout individu en ouvrier –, l'exécution communiste était moins légitime. Ce qui n'est pas légitime, c'est la perpétuation de cette erreur au motif que, bien qu'il s'agisse d'une théorie sociale conjoncturelle fondée sur l'effet de ces régimes criminels, et qu'elle ait conduit les peuples soumis à ces lois criminelles à la victoire contre ces gouvernements meurtriers, son action doit perdurer alors même que la lutte entre les classes sociales a pris fin.

Aujourd'hui, en partant d'un nouveau départ, nous devons tirer les leçons du passé pour éviter de refonder la société sur les erreurs à l'origine de tant de catastrophes internationales. D'autant plus que nous disposons de tous les moyens nécessaires pour réorienter les pas de notre genre humain vers un nouvel horizon de justice, de paix et de liberté universelle.

La société est une réalité vivante dont la matrice est la Nature. Nous pouvons agir au sein de la société et nous en sommes les acteurs, mais la Nature est un domaine réservé à Dieu, dont la Sagesse gouverne depuis l'Origine l'avenir de sa Création. Nous ne pouvons donc pas répéter les erreurs de nos ancêtres et délimiter l'avenir de l'individu en fonction de sa naissance. Au contraire, nous devons ouvrir toutes les portes afin que la force sociale propre à chaque individu trouve sa place dans la société.

L'action historique, forte de l'expérience totalitaire, nous engage dans un espoir vivant selon lequel les transformations de l'édifice historique exigent une ouverture dans le temps, de sorte que le totalitarisme égalitaire soit démoli sans concession et que les décrets meurtriers par lesquels tout individu doit se conformer aux limites d'un modèle de comportement physique et psychique soient déclarés hors de propos et, en dernier ressort, constitués de crimes contre l'humanité.

La société vers laquelle nous guidons nos enfants doit partir d'un fait universel, indissociable de l'individualité même, et qui nous est à tous inné, à savoir : certains jeunes se développent plus tôt, que ce soit physiquement ou psychiquement, et d'autres le font plus tard. Cette flexibilité générationnelle ne perturbe en rien l'existence et le progrès de la civilisation.

Le totalitarisme psychiatrique dont s'est servi le XXe siècle pour créer en série un modèle d'être humain – totalement inhumain – présupposait que tous les individus devaient être enfermés dans les mêmes schémas comportementaux et que quiconque s'écarterait de cette normalité était considéré comme anormal. Une structure totalitaire qui a condamné beaucoup de personnes à finir chez les asiles et à être traitées comme des enfants « spéciaux », une manière humaine de bénir l'anti-humanisme qui leur causait des problèmes d'adaptation à un système social qui tentait d'imposer de nouvelles règles à Mère Nature elle-même.

Nous voyons donc que nous devons commencer par la structure même de l'École afin d'en bouleverser les fondements à la lumière de la révolution historique que nous vivons actuellement, et qui brise les moules contre nature sur lesquels on prétendait faire de l'individu un clone d'un prototype ouvrier fabriqué en série par l'Usine de l'État. Les événements internationaux de rébellion générationnelle que nous avons connus tout au long de la seconde moitié du XXe siècle et au début du XXIe ont constitué un bras de fer contre l'imposition de tels horizons identitaires. L'être humain n'est pas un numéro, c'est un nom.

Nous ne devons donc pas attendre que la nécessité impose sa loi. Nous devons devancer la nécessité et éviter les conflits futurs en mettant en œuvre les réponses dont nous voyons déjà qu'elles seront nécessaires à l'avenir, et que l'avenir appliquerait, une fois de plus et comme il l'a toujours fait, en agissant comme un « fantôme ».

En réalité, le fait est que l'allongement de l'espérance de vie impose au futur la nécessité d'adapter toutes les structures sociales à cette loi. On ne peut continuer à maintenir, pour les générations futures, un système législatif conçu à l'origine pour des êtres humains dont l'espérance de vie s'achevait plus ou moins au bout d'un demi-siècle.

Et que le concept de majorité est un anachronisme qui est apparu en son temps pour défendre la jeunesse contre le modèle hérité des sociétés post-médiévales, et dont le système a ensuite tiré parti pour s'emparer de la jeunesse et finir par la soumettre à un comportement animal, non par contrainte mais librement, en l'orientant vers la satisfaction du besoin d'une main-d'œuvre qui réduit l'épanouissement de l'individu à la force brute, physique ou rationnelle, et jamais à la plénitude intellectuelle de l'esprit de l'Homme.

Dans cet ordre d'idées, la propriété, en tant que ressource naturelle pour cette réalisation spirituelle de l'Être, est un devoir qui doit être garanti par la société, de sorte que l'individu cherche, à travers l'expérience de la vie, sa véritable identité dans l'univers de la civilisation.

Il va de soi qu'en dehors de cette réalité universelle qu'est la civilisation, fruit de l'activité participative des nations à sa création, une société telle qu'une nation excluant l'identité universelle devient un ennemi de l'histoire du genre humain dans la mesure où sa transformation en nationalisme isole son groupe derrière des murs psychotiques, le conduit vers son involution vers l'état préhistorique d'« une tribu » et érige sur ces fondements psychotiques une structure contraire à la nature et à l'humanité, dont l'avenir, si l'on se base sur l'expérience historique universelle, est la ruine de cette société, aboutissement final de sa chute dans une conception de ce groupe tribal comme race supérieure.

Or, nous avons également observé que la société rationnelle, dans son rejet de la civilisation fondée sur la conception de l'Homme en tant qu'Esprit universel, tend à préparer l'individu au travail et à confondre Force et Connaissance, avortant ainsi la personnalité de l'Homme par le stratagème de son accès à la propriété en fonction de cette Force et non à partir du Droit.

La prise en compte de la nécessité de la propriété en tant que ressource naturelle inhérente à l'épanouissement de l'esprit humain en tant que personne implique :

A) une flexibilisation du modèle éducatif et son prolongement dans le temps ;

B) la rupture avec tous les schémas généraux hérités du XXe siècle qui servent à évaluer l'intelligence et la personnalité individuelles ;

C) un accompagnement constant tout au long du parcours et la liberté d'en sortir et d'y revenir selon ce que dicte la nature en développement de l'homme lui-même.

Des effets que nous ne pouvons atteindre qu'en abolissant le besoin animal à partir duquel les écoles, les lycées et les universités ont adapté leur objectif au monde du travail et, à partir de cette satisfaction sociale, ont orienté leur structure.

L'objectif de l'enseignement est :

- 1) la réalisation de l'Esprit chez l'Homme en tant qu'Être universel,
- 2) conduire l'individu à la connaissance de lui-même et de l'Univers,

3) de développer sa personnalité intellectuelle grâce à une liberté sociale qui lui garantit le droit à la propriété dès sa naissance, et met entre ses mains toutes les ressources naturelles nécessaires pour participer à la société en fonction de ses forces innées, sans conditions préalables ni limites définitives à son mouvement et à son comportement au sein de l'Histoire, à laquelle il participe pleinement en tant qu'individu, quoi qu'il fasse à un moment donné de sa vie ; qu'il s'agisse de faire du pain ou d'écrire un livre, l'individu est une réalité historique, intransférable dans la mesure où « il est ce qu'il est », et son Être fait partie indissociable d'une civilisation régie par la Loi universelle, dont les principes et les fins proviennent de Dieu, Créateur de toutes choses.

A

L'avortement et la loi naturelle

La « connaissance » est un mot qui traduit l'image de la réalité telle que l'Univers existe, sans que son existence soit conditionnée par l'Homme. C'est cet univers qui conditionne l'existence de l'homme, et non l'homme qui conditionne l'existence de l'Univers.

Même si, au XXe siècle, l'alliance entre la science, le pouvoir et la richesse a façonné une image de l'univers à la mesure de sa tendance à l'exclusion, consistant à faire de la connaissance une source de domination de l'homme sur l'homme et sur la nature, la vérité reste inaltérable, attendant toujours que la civilisation s'articule non pas selon la loi de l'homme, mais selon la loi de la nature. (Lorsque nous parlons de Nature et d'Homme, nous n'entendons pas l'homme sauvage, mais l'homme à l'image et à la ressemblance de Dieu, c'est-à-dire un fils de Dieu).

La loi de la Nature compte ses succès depuis des millions de siècles et la preuve en est l'existence même de l'Homme. La loi de l'homme présuppose que l'Homme s'est façonné lui-même au cours des âges préhistoriques, et que c'est pour cette raison qu'il a le pouvoir de gouverner sa société selon ses propres lois.

Rien n'est plus caractéristique d'un ignorant souffrant de crises psychotiques que cette affirmation qui, sans être énoncée, régit le comportement de la communauté politico-scientifique.

Il fallait s'y attendre, et la violation de la loi aboutit toujours à ce résultat : dans une société où l'avortement est légal, le déséquilibre résultant de la violation de la loi naturelle entraîne une augmentation de la criminalité sociale soumise à cette loi meurtrière. Un effet que l'on observe, à l'échelle macrosociale, dans certaines régions du tiers-monde où la violation de la loi naturelle que constitue l'avortement découle de la misère elle-même.

Or, la loi naturelle est un système fermé parfaitement articulé qui fonctionne automatiquement. C'est pourquoi le déséquilibre s'accroît en raison de l'impossibilité même pour la loi naturelle de se reconfigurer en fonction de la loi humaine.

De la même manière qu'un programme génétique, une fois activé, agit sans accepter d'ordres extérieurs, se régissant exclusivement par les lois sur lesquelles repose sa structure, la Nature se comporte selon des lois autonomes, dont le succès est déterminé par les épreuves, et, laissée libre, elle continue de remporter davantage de victoires, mais, une fois altérée, elle est incapable de se corriger elle-même. En d'autres termes, la loi naturelle obéit à des lois sur lesquelles ni l'homme ni personne d'autre, à l'exception de Dieu, source de son code fermé, n'a de pouvoir.

Si les soi-disant catastrophes ne suffisent pas à faire comprendre que la Nature possède une entité propre à partir de laquelle elle se comporte comme un être vivant, dont la loi interne n'a aucun rapport avec l'homme ni avec aucune espèce dans la mesure où sa configuration dépend de l'humain, alors tout discours est une tentative de communication entre des espèces issues de différentes branches de l'arbre des espèces.

C'est la loi naturelle qui, suivant sa structure divine, articule l'équilibre social. Mais cette loi opère, comme nous l'avons vu, selon un système fermé dont l'homme ne peut altérer les mécanismes.

La Nature ayant guidé la création de l'homme depuis les racines cellulaires les plus élémentaires, la loi naturelle traduit la structure de la société humaine en un code universel, et c'est avec ce code que la Nature interagit. Autrement dit, la Nature agit sur l'homme en tant qu'espèce, jamais sur l'homme en tant qu'individu. Celui qui agit sur l'individu, c'est Dieu. C'est son droit en tant que Créateur, et c'est son devoir en tant que Père de l'Homme.

Ainsi, la croissance de la biomasse humaine – pour employer des termes à la mode dans la communauté scientifique du XX^e siècle – est régie par une loi naturelle qui équilibre la reproduction par le biais de la compensation sexuelle. L'avortement – indépendamment, pour l'instant, de ses causes sociologiques – est une attaque massive de la société tribale (aujourd'hui dite « mondiale ») contre la loi naturelle. Cependant, en altérant une compensation universelle que la Nature n'assume pas et, en raison de l'impossibilité d'agir selon des schémas hominidés, la loi continue d'agir sans tenir compte de cette destruction de sa loi par l'homme.

Prenons un exemple concret. Imaginons qu'il existe des plans, ou un code fermé, selon lesquels un bâtiment quelconque doit être construit. Ce bâtiment implique également un délai de construction. En fonction de ces paramètres – espace, matière et temps –, nous embauchons plus ou moins de personnel. Nous mettons en place un système de recrutement garantissant une charge de travail constante, de sorte que toutes les parties du bâtiment évoluent en harmonie, et qu'il n'arrive pas qu'une aile soit terminée alors qu'une autre n'a même pas été érigée jusqu'à la moitié de la hauteur prévue.

Imaginons maintenant que nous laissons ce programme fonctionner automatiquement et que nous ne nous occupons plus de son fonctionnement. Si aucun agent extérieur ne vient interrompre ce processus, lorsque nous reviendrons à la date prévue, le bâtiment sera achevé. Mais imaginons que, au cours du processus, des perturbations surviennent, de sorte que, bien que l'agence de recrutement fasse son travail, les employés recrutés pour telle ou telle partie n'arrivent jamais à destination. Nous obtiendrons alors l'effet que nous cherchons à prévenir par la loi, à savoir que toutes les parties du bâtiment ne se développent pas de manière harmonieuse. Pourquoi ?

Parce que la loi naturelle, c'est-à-dire le programme de recrutement, est autonome et que son champ d'application se limite au recrutement ; que la partie recrutée arrive ou non à destination, cela

ne relève pas de sa compétence, car cela n'entre pas dans son domaine de compétence ; et la construction reste soumise à la perturbation évoquée. C'est pourquoi, à notre retour, nous constatons que la partie qui a achevé son travail est inactive dans la mesure où elle ne peut pas continuer, étant donné que les autres parties n'ont pas accompli le leur, ce qui entraîne le chaos dû à une construction où la partie active est inactive et où l'activité retardée avance à une vitesse contraire à la loi selon laquelle le temps a été fixé.

L'avortement – en transposant cette situation à la structure existant entre l'Homme en tant que Genre et la Nature en tant que Matière, sans laquelle l'Histoire ne peut exister – est l'interruption de cette loi par laquelle la Nature articule la reproduction de la biomasse humaine selon un Projet Universel.

Indépendamment de la société humaine, la loi naturelle continue d'accomplir son œuvre, et comme son contrat est limité dans le temps : la fin d'une organisation vivante soumise à la violation de la loi de la reproduction naturelle est l'effondrement de tout l'édifice social une fois le temps écoulé et l'impossibilité d'honorer le contrat qui, à l'échéance, s'est manifestée comme consommée.

Il suffit d'observer l'effondrement des sociétés historiques pour constater que la loi naturelle est étrangère à la loi humaine et qu'elle obéit à des principes à l'élaboration desquels l'homme n'a pas pris part, car l'homme n'existait pas encore ; par conséquent, face à la folie de l'alliance entre le Pouvoir et la Science, l'Homme ne peut intervenir pour remodeler la loi qui régit la Nature.

La seule correction que la Nature admet est l'obéissance de la Société à sa loi. Par conséquent, l'avortement doit faire l'objet d'une législation tenant compte de ce crime contre l'avenir de la civilisation que son acte représente, et, à partir de cette déclaration universelle, bannir cette pratique de tous les hôpitaux, le législateur poursuivant par des lois, et les forces de l'ordre par leurs mesures, toute pratique privée.

Or, nous ne devons pas oublier les causes sociales de cette pratique meurtrière.

Le conseil du Pouvoir, de l'homme en tant qu'animal politique, n'est pas de lutter contre le mal, mais de laisser le mal se développer librement afin que, par la liberté, le mal apprenne à cohabiter avec le bien. Les mots sont superflus. Saint François, dit-on, parlait aux bêtes. Malheureusement, nous n'avons pas été dotés de ce pouvoir de parler à la bête politique et nous devons tourner notre regard et notre action vers l'éradication du mal, sous toutes ses formes, du corps social.

Si la lutte contre la pauvreté est un facteur déterminant, la formation à la paternité et à la maternité dans les écoles – que l'animal politique veut réduire à une simple éducation sexuelle, comme si les rats fréquentaient l'école pour apprendre à se reproduire – est d'une nécessité impérieuse afin que l'être humain, ayant le modèle chez lui, acquière dès l'adolescence une conscience parfaite de l'importance de la paternité et de la maternité.

L'absence de cette formation est, sans aucun doute, l'un des facteurs déterminants à l'origine de l'échec massif des unions matrimoniales, et elle est la cause, par cette ignorance, d'un comportement sexuel qui agit en dehors de la loi de la reproduction humaine, les jeunes s'accouplant comme des membres d'espèces sans aucune responsabilité envers la progéniture engendrée. L'effet en est l'avortement.

Il ne suffit donc pas de lutter contre la pauvreté, car nous constatons que, dans les sociétés opulentes, l'avortement et la destruction de la famille ne cessent de croître au fil du temps, sapant ainsi l'avenir de la société au nom de la satisfaction du présent.

Mettre fin à la misère est la première étape ;

la deuxième : former l'homme et la femme, avant qu'ils n'atteignent leur maturité sexuelle, selon les principes de la reproduction naturelle propres au genre humain, principes auxquels la nature se conforme et qui régissent l'équilibre de sa biomasse au fil du temps.

La troisième étape :

passer du droit au devoir dès la formation d'une famille humaine.

La société doit assumer, par devoir, la prise en charge automatique de tous les besoins fondamentaux de la famille dès sa constitution, en assumant ce devoir en matière de logement, de nourriture, de vêtements et d'éducation.

Les luxes et les goûts relèvent de l'homme et de la femme en tant qu'individus. La société ne peut assumer par devoir la sphère personnelle de l'individu. Mais cela va de soi, par logique. Au violoniste son violon, comme le dit le proverbe, et à chacun les outils de son métier ; ce que chacun fait de son art et de sa science ne regarde que lui.

Le fait est que nous nous trouvons à un moment décisif où il faut passer du droit au devoir, ce que certaines sociétés, comme l'Allemagne, ont assumé, mais que d'autres, comme l'Espagne, non seulement n'ont pas assumé, mais ont même totalement aboli la partie qui avait été assumée.

En d'autres termes, certaines nations vont de l'avant, tandis que d'autres reculent.

D'autres, en revanche, n'ont pas cette possibilité et, à l'instar de l'Inde, subissent les conséquences de la violation de la loi naturelle dans son état sauvage le plus pur.

Dans d'autres pays, comme la Chine, la violation est systématique, et même si l'apparence de force aveugle les esprits, l'énorme déséquilibre laisse présager l'effondrement.

Enfin, la force innovante et révolutionnaire – au sens le plus positif du terme – de la jeunesse étant avérée, les groupes au pouvoir doivent combattre cette force en l'étouffant dans l'œuf. Ce qu'ils font. D'où la complaisance progressiste du pouvoir à bénir l'avortement et à détruire la famille naturelle. Or, une fois la famille naturelle détruite, la loi de la nature est bafouée et, sa loi étant immuable, la conséquence en est la chute de cette société.

De toute évidence, toutes les sociétés tendent inexorablement à se croire éternelles. Une croyance dont il résulte que l'Histoire n'est qu'un amoncellement de mensonges, car il est impossible que, si toutes les sociétés étaient éternelles, le nombre de celles qui ont disparu soit aussi grand qu'inconnu.

La Nature s'est-elle plainte de la disparition des Hittites, des Assyriens, des Mèdes, des Mayas, des Incas... ?

S'est-elle plainte de la disparition de la société soviétique ?

Se plaindra-t-elle de la disparition de la société socialiste ?

En effet, autrefois, il s'agissait de sociétés tribales devenues des nations ; aujourd'hui, les sociétés sont idéologiques et religieuses, mais les unes comme les autres, toutes celles qui se situent en marge de la Loi de la Nature, inscrite par son Créateur depuis le commencement de notre Monde, subissent le sort de celui qui licencie les ouvriers qui n'ont pas respecté la durée de leur contrat et engage une nouvelle équipe pour achever son œuvre.

En résumé :

L'avortement est une attaque contre la multiplication de la force sociale que la Nature met en œuvre comme fondement de la croissance continue de la civilisation. La jeunesse ayant déjà démontré le pouvoir révolutionnaire qu'elle porte dans son sang, le pouvoir établi s'est donné pour devoir de réduire au maximum ce pouvoir naturel, que ce soit par le biais d'agents nuisibles à sa santé, ou en tant qu'agent indirect de l'anéantissement de cette force dès le sein maternel.

La politique de l'avortement, par conséquent, et bien que cela puisse paraître contradictoire, est imposée et défendue par des gouvernements et des partis ultra-fascistes qui, sous le masque du progrès, ont pour but la manipulation des masses et leur domination par la classe politique qu'ils représentent naturellement.

L'avortement est une attaque massive et contrôlée contre la Force révolutionnaire de la jeunesse, le terme « Révolution » étant ici compris comme un Mouvement historique naturel.

L'avorteur est donc le plus grand ennemi de la civilisation, dans la mesure où il croit, se laissant emporter par la folie des rois-soleils, que l'Homme peut contrôler et soumettre la Nature. L'Histoire a déjà démontré que, faute de la force humaine naturelle sur laquelle elle pourrait paisiblement écrire ses pages, la Nature se soulève en vagues sanglantes pour éliminer de son chemin ceux qui, se croyant capables de s'opposer à son passage, tiennent tête à son avancement.

Les mesures juridiques contre l'avortement, en tant que cause de futures révolutions sanglantes, trouvent leur origine dans l'éradication totale, partout sur Terre, de sa légalisation et de sa pratique. Il ne s'agit pas d'un retour vers le passé. Lorsque le passé s'avance contre l'avenir, le présent doit se dresser pour freiner les effets que le passé a mis en mouvement et qui provoqueraient à l'avenir un cataclysme sanglant aux proportions dévastatrices.

Inscrire une victoire anti-avortement universelle sans immuniser le terrain où cette mauvaise herbe a été semée, c'est la laisser repousser à l'avenir. L'éducation morale de l'être humain, dont la destruction est inhérente au programme pro-avortement des gouvernements ultrafascistes — c'est-à-dire progressistes, de gauche, libéraux, socialistes —, doit être sauvée de la caverne où ce qu'on appelle « l'éthique » a voulu enterrer le Code par lequel la Nature entre directement en relation avec l'Homme et n'accepte aucune interaction dans son Mouvement avec ce que l'éthique puisse être, et qui n'est au fond rien d'autre qu'une morale subordonnée au pouvoir.

La morale, en définitive, est le domaine dans lequel l'individu et la nature entrent en relation directe, et tous deux avec leur Créateur.

L'éthique est le domaine dans lequel le pouvoir, se substituant à la Nature, entre en relation avec l'individu non pas en tant qu'Être, mais en tant qu'esclave du pouvoir.

L'éthique, en fin de compte, n'est rien d'autre que la subversion de la liberté de l'individu en raison de la nécessité pour le pouvoir de maintenir la société sous contrôle. Et elle vise à asservir l'individu aux intérêts du pouvoir.

La morale, en revanche, étant le fruit de la loi naturelle, et cette loi étant déterminée par le Créateur de la nature elle-même, est la liberté de l'Être conforme à la loi universelle.

L'éthique ne fait pas des hommes libres, elle en fait des esclaves du pouvoir.

Mais la liberté de l'homme est un fait naturel. Et c'est cette réalité qui détermine la morale, défendue par le christianisme et attaquée par tout système politique fondé sur la réduction de l'homme à un simple électeur, privé de toute propriété naturelle, dont l'aliénation justifie l'exclusion de la morale chrétienne, ou naturelle, de la formation de l'intellect humain.

La finalité de la politique en tant que science est la formation de l'être en tant qu'électeur.

L'objectif de la politique en tant qu'art du pouvoir est l'élimination de cette fin et le maintien de l'individu dans les conditions infra-humaines – du point de vue de la science en tant qu'art politique – qui caractérisaient l'électeur du XXe siècle.

La morale et le pouvoir, étant donné que la morale est devenue chrétienne et que le pouvoir est devenu éthique, étaient incompatibles dans la structure de la civilisation du XXe siècle. Il en a résulté une propension génocidaire à l'encontre de l'humanité dans son ensemble, qui s'est traduite à son tour par la capacité du pouvoir à tirer profit, dans son propre intérêt, de la réduction de l'individu à la condition animale de la survie.

L'individu du XXe siècle étant incapable de se doter d'une loi propre sans imposition extérieure, l'avortement fut l'une des conséquences mises en scène par cette animalisation de son être.

Et le fait que cette porte ouvre la voie à une nazification de la vie humaine, à un mépris total de la valeur de la vie de l'homme, une fois établi ce mépris, les barrières menant à une dictature tombent sans opposition manifeste, comme on le voit dans la pratique généralisée de l'avortement, dans certains cas isolés mis au jour, où l'on utilise pour l'élimination de la vie en gestation les mêmes mécanismes que ceux utilisés pour l'élimination des déchets.

Si donc la vie n'est que déchet dans l'utérus, qu'est-ce qui différencie la vie humaine une fois qu'elle marche sur ses deux jambes ?

B

MANIFESTE JÉSUS-CHRÉTIEN

Contre la pornocratie mondiale

Chaque année, plus d'un million d'êtres humains sont réduits en esclavage par la plus grande organisation criminelle qui existe sur Terre : la prostitution.

On dénombre plus de 3 000 points névralgiques sur le Web à partir desquels ce crime se propage.

Face à ce million et plus, dont le nombre ne cesse d'augmenter chaque année, et à ces 3 000 et plus, qui ne cessent de se multiplier chaque jour, nous, l'ensemble des nations chrétiennes, nous engageons :

à fermer toutes les maisons closes de la Terre

À alourdir la peine pour le délit de proxénétisme et de traite des femmes en la condamnant à la réclusion à perpétuité

À interdire la vente et la location de DVD à caractère pornographique dans l'ensemble du monde chrétien

À fermer tous les sites web contenant du matériel pornographique

À sanctionner la possession et la distribution de matériel pornographique à la télévision, dans les magasins, sur Internet et sur les marchés

Fermer toutes les salles de projection de films X

Renvoyer les femmes se livrant à la prostitution dans les clubs, dans les rues et sur les routes vers leur pays et leur famille d'origine

Bannir la prostitution des métiers

Interdire tout contact entre clients et prostitué(e)s par le biais des médias

De qualifier la pédérastie, la pédophilie, la zoophilie et le sadomasochisme de démente au premier degré

Légiférer contre les policiers, les politiciens et les juges impliqués dans les réseaux de cette démente

À l'expulsion de la fonction publique de tout fonctionnaire impliqué dans la prostitution en tant que client

Donner tous les pouvoirs à la loi pour que la justice triomphe jusqu'au bout, ce qui implique :

- L'abolition de l'immunité parlementaire pour tous les responsables politiques et chefs d'État

- L'abrogation de l'immunité diplomatique en cas de lien avec un crime

- La criminalisation des « vacances sexuelles »

- La fermeture de tout type d'établissement dans lequel la femme utilise son corps nu comme condition d'emploi

Et l'adoption de toutes les mesures que la loi et la justice exigent à mesure que progresse la victoire de la vie sur ceux qui ont fait de la mort de l'être, physique ou morale, leur patrie et leur drapeau

Déclaration finale : toute transaction commerciale portant sur l'acte sexuel constitue un crime contre la dignité humaine.

Définition des termes :

La pornocratie est ce système dans lequel celui qui gouverne fait tout le contraire de ce que la loi décrète.

La pornocratie est ce système social dans lequel le délinquant détient le pouvoir et dicte la loi.

Et on l'appelle ainsi en hommage au système papal qui a gouverné l'Église romaine à plusieurs périodes de l'histoire de l'Église catholique.

(Il ne faut ici jamais confondre – pour éviter tout malentendu – l'Église romaine avec l'Église catholique)

La barbarie du pouvoir, quel qu'en soit désormais le détenteur, nourrit un rêve universel, standard et totalitaire : que le gouverné ne soit pas un mouton, mais un béliet, c'est-à-dire, en d'autres termes, qu'il soit un véritable idiot heureux.

Le monde va comme il va, non pas tant à cause de ceux qui détiennent le pouvoir, mais parce que le niveau d'intelligence des peuples a chuté jusqu'à un seuil critique minimal, en dessous duquel il n'y a plus d'hommes, mais des animaux rationnels domestiques.

Croire que l'épanouissement de l'être humain dans l'esprit de l'Intelligence dépend de l'État – et ici, il ne faut jamais confondre intelligence et science – relève d'un lavage de cerveau dont, en tant qu'ennemi (en ce qui concerne le mien), je ne voudrais pour rien au monde que d'autres le pratiquent sur les miens.

Le fait est que la manipulation de l'État par les gouvernements a une incidence fondamentale sur cette idée selon laquelle un peuple intelligent est ingouvernable. En effet, l'esprit possède ses propres principes et lois, qui sont infiniment plus parfaits que les lois sociales promulguées par les parlements au service du pouvoir.

Moi, en tant que personne spirituelle, je ne peux être un délinquant qu'en prenant comme référence la norme pénale que le Parlement m'impose afin de faire de chaque citoyen un délinquant en puissance, toujours au bord de l'acte délictueux en raison des milliers de décrets qui lui sont mis en travers du chemin, dont le but est précisément de maintenir l'ensemble de la nation en équilibre précaire au bord du délit.

La pornocratie – disais-je – est ce système dans lequel le gouvernement s'empare de l'État pour se placer en marge de la loi, tout en lui imposant sa propre loi.

Et j'ai dit que ce type de gouvernement a été ainsi nommé à partir de l'expérience incarnée par l'Église romaine à plusieurs périodes précises de son histoire particulière, le XVe siècle en étant l'exemple le plus classique, et Alexandre VI l'exemple le plus universel.

Nous voyons dans cet exemple comment l'anticatholicisme de certaines familles sacerdotales s'est emparé de l'État de l'Église romaine et, en se plaçant hors de la loi – celle du Christ en l'occurrence –, a imposé sa propre loi. Alexandre VI a tué, assassiné, volé, spolié, brûlé, détruit, dévasté, violé, commis l'adultère, bafoué la loi du Christ de A à Z et a imposé, depuis l'État dont il s'était emparé, sa propre loi – en l'occurrence, une loi de terreur et d'abomination.

Or, tout gouvernement aspirant à un pouvoir à vie tend par principe à se placer en marge de la Loi, à se revêtir d'inviolabilité, et, fort de cette usurpation de divinité, à imposer pour un jour sa loi à la nation, en se servant pour cela de ce qui appartient exclusivement à la Nation : l'État.

Cette mainmise de l'État par le gouvernement est vitale pour tout pouvoir qui souhaite imposer à la société ses propres règles du jeu – et il faut ici comprendre par « jeu » la politique, et la politique non pas comme une science, mais comme l'application de certaines règles par décret de ce pouvoir qui se sert du gouvernement pour que le Parlement entérine ses règles.

En effet, la leçon du XXe siècle en matière de politique des nations nous a appris que le politicien est un serviteur au service de celui qui finance sa carrière, et qu'il sert son maître pendant son passage au gouvernement, d'où la corruption généralisée et l'impossibilité d'avancer dans la direction que suggère l'intelligence. Les parlements étant réduits à des lieux de rassemblement où tous les serviteurs de leurs maîtres se réunissent pour faire respecter la loi de l'esclavage de l'État face au pouvoir, l'espoir qu'un gouvernement respecte la loi, afin de s'attaquer, la loi à la main, au Mal sous toutes ses formes, est l'espoir d'un mouton qui vote pour son parti même si ce parti est composé de véritables assassins.

La montée de la corruption que nous avons vue s'installer dans nos nations au cours de la seconde moitié du XXe siècle provenait de cette action de ceux qui prétendent mettre l'État au service de la loi

de l' , alors qu'en réalité, derrière ce paravent destiné aux imbéciles et aux moutons, le Parti au pouvoir se consacrait à servir ses maîtres et, ce faisant, à pervertir la nature même de l'État.

Nous avons déjà constaté l'immense bienfait que la séparation de l'Église et de l'État a apporté à la civilisation. L'un des piliers essentiels sur lesquels ce siècle fera reposer son poids sera la séparation de l'État et du gouvernement.

La séparation entre le gouvernement et l'État est vitale si l'on veut combattre le Mal sous toutes ses formes. Alors que l'État est indestructible, le gouvernement qui le manipule est éphémère ; c'est pourquoi aucun gouvernement ne doit pouvoir accéder à sa structure pour la mettre au service de ses intérêts particuliers de parti, qui ne sont autres que la perpétuation de son statut politique.

Séparer la justice, l'éducation, la défense et le Trésor public de l'emprise du gouvernement est le principe existentiel sur lequel la santé des nations doit fonder les quatre piliers de son avenir.

Le gouvernement a pour fonction politique de mettre en œuvre les mesures qu'exigent les nouveaux problèmes qui surgissent au fil du temps. C'est la loi même de la croissance dans le temps qui fait surgir des problèmes nouveaux et constants, qui exigent des solutions et la mise en œuvre de ces réponses au sein du corps social afin que la santé de la nation n'en pâtisse pas. La fonction du gouvernement est d'appliquer ces mesures, de les mettre en œuvre. La réponse appartient à la société dans son ensemble, et comme un problème n'a qu'une seule solution, mais de nombreuses alternatives, le gouvernement est l'organe politique de la société qui adopte la solution appropriée et la met en œuvre.

Nous avançons donc inévitablement, même si les coqs chantent l'après-midi, vers un nouvel état des relations entre la société et l'homme. L'avenir, en tant qu'histoire en mouvement, n'admet pas de « mais » ; il avance inexorablement vers la Fin universelle, ce qui implique qu'il est guidé par l'Intelligence créatrice qui a ouvert à l'être humain un chemin dans le temps. Dans son ignorance, l'Homme, et par défaut dans sa méchanceté, le Pouvoir tend, la civilisation du genre humain ayant été exposée à la science du Bien et du Mal, à chercher à contrôler cette Force divine qui dirige l'Histoire universelle contre, précisément, ces tentatives de possession et de propriété sur son mouvement.

Car il y a des choses qui peuvent être et d'autres qui ne peuvent pas être. La recherche du levier permettant de faire bouger l'univers a conduit la science sur la voie de la folie, dont nous constatons aujourd'hui la dégénérescence la plus active dans son asservissement au service de la transgénèse, du clonage et de la reproduction in vitro d'une étoile (ITER).

C'est contre cela qui ne peut être, à savoir que l'Homme dirige le cours de l'Histoire de l'Humanité dans le Temps, que le Mal, sous toutes ses formes, s'est propagé par le biais de mutations et, devançant le Bien, a fait de la technologie sa meilleure arme de domination des nations. Nous marchons donc vers le jour de la désintégration du Réseau des forces massives qui, depuis des millénaires, a fait de l'homme et de la femme, en tant qu'êtres, un objet au service du Pouvoir.

L'invasion du Mal, sous ses formes suivantes :

- 1, la corruption des mineurs,
- 2, l'apologie de la pédophilie et de la zoophilie,
- 3, le sadisme et la criminalité liée à la traite des femmes,

qui, dans la vie réelle, sont des actes poursuivis par la loi, contraires à la loi et par le pouvoir, s'est infiltrée dans nos foyers, dans nos familles et nos sociétés, faisant de nos enfants son terrain fertile et de notre avenir sa propriété. La croissance exponentielle de cette invasion de nos foyers et de nos

familles par la criminalité la plus abjecte, bénie par le pouvoir, suivant la théorie selon laquelle un peuple intelligent est ingouvernable, et qu'il est donc nécessaire de le maintenir en permanence dans un état animal, un état pathétique et déprimant, sur la conscience de l'ignorance dont découle le bonheur que le serviteur politique fonde l'espoir d'accéder au gouvernement ; cette croissance rend nécessaire et concentre les forces de toute personne intelligente contre la perpétuation de ce système d'apologie de la délinquance au nom de la liberté inhérente à la responsabilité individuelle.

Dans la lutte et la désintégration de ce système d'apologie, contre lequel le Pouvoir se bat en nous proposant cette solution de fortune qu'est le filtre anti-XXX, l'avenir avance en gardant à l'esprit le moment où la loi étendra sa réglementation au réseau, et où les opérateurs devront, en vertu de la loi, éliminer du réseau tous les fronts malveillants par lesquels le comportement de nos fils et de nos filles est gravement menacé par la pornocratie du XXe siècle, qui veut se perpétuer dans ce nouveau siècle et prétend s'imposer à nous par la force émanant des parlements.

La loi est le cheval sur lequel l'avenir parcourt les champs millénaires et, bien que la mort soit son ennemie et qu'au fil des siècles elle change d'armes et d'uniformes de combat, et que, par sa propre inertie, elle tende à la destruction de la loi, c'est-à-dire du corps social, et donc du genre humain, la loi, comme nous l'avons vu après des millénaires de combat à mort, poursuit inébranlable sa marche à la recherche d'une société dont les principes moteurs seraient la Vérité, la Justice et la Paix.

Rien n'est plus contraire à l'esprit du Pouvoir que cette Société dont les fondements, l'Égalité, la Fraternité et la Liberté, sont assumés par le premier des trois piliers divins exposés : la Vérité. Et c'est précisément parce que la Société s'est arrêtée à ce premier principe et ne cède que très difficilement la place au deuxième : la Justice, que nous nous retrouvons là où nous en sommes aujourd'hui, nageant dans une mer de corruption sociale généralisée dont la marée nous engloutit et entraîne au fond de son abîme l'espoir d'une victoire sur ce refus d'aller de l'avant et qui, de surcroît, veut détruire le principe de la Justice : la Vérité.

C'est donc un véritable phénomène que le gouvernement mondial fasse de nous tous des délinquants pour avoir partagé et utilisé l'univers des 3W, qui atténue et compense les différences entre ceux qui ont le plus et ceux qui ont le moins, et pourtant ne fasse absolument rien contre l'apologie de la délinquance que pratiquent sur le Net les organisations criminelles se livrant à la traite des blanches, ni contre l'apologie de la prostitution que la pornocratie de l'argent a instituée comme allant de soi dans le libre exercice du corps humain en tant que propriété de l'individu.

Ce concept du corps en tant que propriété témoigne de la stupidité que le pouvoir impose à l'électeur et dans laquelle il cherche à cultiver sa stupidité croissante. Si mon corps ne m'appartient pas, à qui va-t-il appartenir ? Concept qui, cependant, au moment de l'avortement par exemple, est annulé lorsque l'un des deux corps procréateurs est écarté de la prise de décision concernant ce qui lui appartient, à savoir le corps conçu, même s'il n'en détient que cinquante pour cent. Et la loi démontre une fois de plus que le concept du corps en tant que propriété est une chimère fabriquée pour l'électeur en tant qu'esclave du pouvoir, lorsque la naissance d'un être non désiré par la partie à l'origine de cinquante pour cent n'est pas obligée, par la loi, d'être assumée et de reconnaître son existence comme réelle et automatiquement soumise à tous les droits inhérents à la vie humaine. En d'autres termes, la loi du pouvoir est criminelle et présente le crime comme un élément naturel de son existence.

Or, la Loi ne peut être universelle si, en marge de sa dimension, subsistent des entités particulières qui se servent du Pouvoir pour faire de la Justice une aveugle qui ne voit rien, ne sait rien et se contente de faire passer le relais. La Loi universelle contre la délinquance qui s'applique à la société

non- t n'est pas limitée de tous côtés par l'univers du réseau dans lequel la société est immergée, alors que c'est de là que surgit, dans l'univers du réseau, la délinquance. Les serveurs sont donc soumis au mandat de la Loi.

Le pouvoir a tendance à nous criminaliser tous, mais la loi universelle concerne la lutte contre le crime, qu'il soit organisé ou individuel, et ne connaît pas de frontières restrictives.

Nous devrions définir, avant toute chose, ce qu'est le crime et ce qu'est le délit. Tant que nous n'aurons pas clairement défini ce qu'est le crime, nous ne pourrons pas définir les limites de la loi, et si nous laissons les autres les définir à notre place, nous ne serons que de la chair à canon, ou plutôt de la chair de mouton dont la graisse et la laine nourrissent les bandes organisées de voleurs, depuis le pouvoir.

Peut-être devrions-nous également définir ce qu'est l'Homme et ce qu'est le genre humain. En nous en tenant à une idée superficielle, nous pourrions établir deux liens : Homme-Crime, Délit-Humanité.

Le crime est quelque chose qui touche l'individu, et le délit l'ensemble des individus ; c'est pourquoi il est inapproprié de parler de « crime contre l'humanité » et qu'on dit plutôt « délit contre l'humanité ». Le crime est quelque chose d'instantané et le délit étend ses effets dans le temps. C'est donc par leurs effets que nous pouvons mieux définir la différence entre les deux : le délit et le crime.

Le crime n'a pas d'incidence sur l'humanité en tant que telle. Mais l'infraction, si, dans la mesure où ses effets portent atteinte à long terme à l'espèce humaine.

Selon ce principe, l'avortement n'est pas considéré comme un crime, mais comme un délit, car en l'absence de vie achevée, on considère que ses effets ne portent pas sur l'individu mais sur l'humanité.

Un acte qui, sur l'individu, ne cause pas de mal mortel mais qui déclenche des effets qui, à long terme, auront des répercussions sur l'humanité, est un délit.

Et si la loi considère le délit au même titre que le crime, laissant à la justice le soin de déterminer la peine, la loi doit poursuivre l'apologie de la prostitution, de la pédophilie et des perversions du comportement sexuel de l'humanité que les industries spécialisées dans la prostitution, la traite des femmes, la pédophilie, le viol et le meurtre en direct à des fins sexuelles d'enfants ont diffusées sur Internet.

C'est ce que nous appelons la pornographie criminelle mondiale, dont nous sommes tous témoins, et que la pornocratie mondiale – c'est-à-dire l'alliance entre le crime organisé et le pouvoir – a répandue sous nos yeux, avec pour circonstance aggravante la soumission de la loi à cette alliance entre le pouvoir et le crime organisé

Mais pourquoi, lorsque nous parlons de crime contre l'humanité, évoque-t-on des organisations criminelles ?

Il est évident que ce crime repose sur le crime particulier de ceux qui sont réduits en esclavage, directement, par l'argent, ou indirectement, par des influences psychosociales, pour se rallier à cette criminalité mondiale : affranchie de la loi par le pouvoir.

N'avez-vous pas remarqué une disparition massive d'enfants dans tous les pays ? De femmes retrouvées assassinées un peu partout ? D'une expansion imparable de la traite des femmes ?

D'où pensez-vous que cela provient ?

D'Edenlandia ?

La propagation de la folie sexuelle, qui trouve son marché dans la pédophilie et le viol suivi de meurtre, ayant trouvé un système de distribution mondial, utilise la vie réelle pour transposer son horreur dans la vie virtuelle.

Derrière l'industrie du porno se cache un réseau criminel qui utilise notre impuissance politique pour amasser d'immenses fortunes destinées à financer la conquête du pouvoir, et à faire en sorte que « la Justice aveugle » reste aveugle.

En conclusion, le pouvoir qui réside en nous est celui de l'électeur. Et c'est avec ce pouvoir que nous devons adopter, par référendum universel, la loi en vertu de laquelle tous les fournisseurs d'accès résilieront automatiquement les contrats et supprimeront de leurs systèmes toutes les pages consacrées à l'apologie de la délinquance sexuelle, sous toutes ses formes, depuis celles qui proposent des services de « télépathie virtuelle » jusqu'à celles qui se contentent d'accorder de l'espace à de telles associations criminelles.

Tel est l'avenir. Tout ce qui ne consiste pas à marcher vers cet horizon revient à marcher vers l'abîme. La décision est entre nos mains et le début de l'action commence dans nos propres foyers, en éduquant nos enfants à leur rapport avec l'ordinateur de manière à ce qu'ils voient dans ce merveilleux instrument un outil de travail et de communication, et jamais un jouet.

La technologie n'est pas un jouet. Les organisations criminelles ont fait de ce « jouet » leur arme criminelle la plus précieuse. La loi doit avoir les bras ouverts au Bien et les jambes fermement ancrées au sol contre le Mal. Mais comment la loi pourra-t-elle distinguer le Bien du Mal si la Justice a les yeux bandés ?

CHAPITRE QUATRIÈME

RÉVOLUTION DANS LES SALLES DE CLASSE POUR UN CONSEIL PÉDAGOGIQUE NATIONAL

L'homme, en tant que fils de Dieu, est liberté, intelligence et volonté. Par sa liberté, il ne se soumet qu'à la Loi ; par son intelligence, il ne se laisse gouverner que par la Vérité ; et par sa volonté, il est une Révolution sans frontières qui maintient son Être et son Monde en croissance constante.

Son principe étant l'image de son Créateur et sa fin d'être un fils de Dieu, l'Homme, en tant qu'Être, est bien plus qu'un animal politique. L'animal politique – en tant que réduction de l'humain à la sphère de la politique – n'est rien d'autre que la dégradation de l'être humain à la condition des bêtes, dans la jungle desquelles le politique veut imposer l'honneur et la dignité, à l'instar d'un prisonnier qui doit se rendre la vie plus supportable pour ne pas sombrer.

Nous observons l'importance de cette réalité dans toute sa magnificence à travers la perversion manipulatrice, continue et constante, de la formation de l'Homme que le pouvoir politique met en œuvre ; au cours de ce processus, le pouvoir, bien que légal, mais en détournant cette légalité au profit d'une organisation criminelle, coupe les mains au corps qui a pour fonction historique de procéder à cette formation ; sous la pression de celle-ci, le pouvoir politique transforme l'humain en une entité informe qu'il façonne à l'image et à la ressemblance de ses intérêts idéologiques, privant ainsi l'Homme des trois piliers de sa personnalité : la liberté, l'intelligence et la volonté.

Un homme façonné selon des normes politiques est une personne privée du plus sacré de ses pouvoirs, la liberté. Son esprit étant marqué au fer rouge par les intérêts temporels d'un pouvoir changeant, la conséquence de cette marque sur son front est l'incapacité à exercer les pouvoirs de l'intelligence conformément à la liberté inhérente à l'Être, liberté dont il a été privé en raison de la manipulation politique à laquelle a été soumise la formation de son intelligence.

Privé de sa liberté et son intelligence manipulée, sa volonté n'est qu'une expression lointaine du pouvoir que la volonté implique en soi. Cette annulation de la force la plus puissante de l'individu se manifeste par son incapacité à dire « non » à une chose dont il sait que l'usage détruit son existence, et il s'abandonne ainsi à son propre suicide.

Nous n'allons pas diaboliser aucun système social car, comme nous le constatons, tous les systèmes sociaux tendent inexorablement à manipuler le processus de formation de l'intelligence humaine afin de procéder à la fabrication en série d'un citoyen à l'image et à la ressemblance du Pouvoir qui le gouverne. L'objectif est de mettre fin à cette perversion du système social par laquelle l'éducateur et le formateur sont privés de leur nature et contraints de céder leurs fonctions au pouvoir politique.

Rien n'est plus contraire à la formation de l'Homme que l'asservissement du corps enseignant sous la botte des gouvernements des nations.

La Vérité, étant universelle et constituant la sève dont se nourrit l'Intelligence, ne peut être un fleuve dans les eaux duquel les gouvernements au pouvoir déversent le poison de leurs manipulations afin de se perpétuer au pouvoir par le biais d'une lobotomie en série du citoyen de demain.

La Vérité implique la prise de contrôle du ministère de l'Éducation par le corps des éducateurs, auxquels il incombe, au sein d'un Conseil national, de maintenir la formation de l'intelligence humaine et l'épanouissement de la civilisation en parfaite harmonie évolutive.

Ce Conseil, composé d'éducateurs des différents niveaux : école, lycée et université, mettra sur la table les besoins nécessaires à l'adaptation du système éducatif politique – asservi à l'esclavage idéologique – au système éducatif universel, dont le but est la formation de la personnalité de l'Homme sur les trois piliers de son être : la liberté, l'intelligence et la volonté.

Ces mesures seront approuvées par référendum universel, tant en ce qui concerne les transformations éducatives que les développements matériels, et prévaudront sur toute autre raison d'État.

Nous avons vu et continuons de voir comment l'animal politique tend, par une inertie meurtrière, à manipuler l'éducation, en la dégradant sur le plan qualitatif, en limitant l'accès aux niveaux supérieurs, tout en jurant agir pour le bien de la liberté. Nous n'allons pas dire que la gauche est experte dans la démolition de toute formation impliquant l'intelligence et la liberté de la volonté de l'homme, car c'est un phénomène observable aux quatre coins du monde. Nous n'allons pas non plus absoudre la droite de faire de même, même si la supériorité de sa méthode est plus parfaite, comme on le voit : toutes les gauches sortent des écoles de la droite, tandis que des écoles de la gauche ne sortent que des électeurs. Les deux, à des degrés divers, se livrent au même délit, à savoir empêcher les professionnels de l'éducation d'organiser le système de formation de l'homme.

Si le Mal est un Tout composé de parties, cette aliénation du corps enseignant par rapport à la nécessaire adaptation de l'enseignement à l'évolution de la civilisation, en perpétuel progrès technologique et cognitif, occupe une part aux dimensions colossales. La science politique, ayant dégénéré en une raison propre aux animaux, élevant la raison d'État au rang d'instinct propre à une bête, n'a d'autre fin ni d'autre loi que sa propre subsistance dans la jungle où elle a grandi.

L'Homme, cependant, se situe infiniment au-delà des valeurs conjoncturelles d'une organisation privée d'individus qui, sous la forme juridique d'une association publique, ne cache que des motivations contre nature, parmi lesquelles la manipulation de la formation de l'être humain figure comme objectif prioritaire. Or, la finalité de la formation de l'Homme, qui est naturelle au corps enseignant, est la naissance d'une Personne libre, qui, de par sa liberté, n'est gouvernable que par la Loi ; de par son intelligence, plus que par la Vérité ; et de par sa volonté, plus que par le Bien universel.

Nous ne voyons pas ces trois piliers, principe et fin de l'éducation de l'Homme, figurer sur le linteau d'aucun Congrès, d'aucun Parlement. Et ils n'y figurent pas parce que cet Homme est l'ennemi numéro 1 de toute association privée qui, sous une dénomination publique, a pour but de vivre aux dépens des richesses des nations.

L'absence de l'Homme en tant qu'être provient donc de l'aliénation du corps pédagogique du pouvoir qui lui revient de droit naturel, à savoir : le Conseil du ministère de l'Éducation, à partir duquel il convient de maintenir en vie le système d'enseignement, en proposant toutes les mesures, matérielles et scientifiques nécessaires, et en soumettant leur approbation à la Société par référendum universel. Ce n'est que grâce à cette relation entre la société et le corps pédagogique qu'une dynamique

révolutionnaire d'interaction constante entre la société et ledit Conseil pédagogique national peut voir le jour.

Une fois ce processus enclenché, il incombe bien sûr à l'administration de l'État de veiller à la mise en œuvre des mesures approuvées par référendum, et aucune mesure ne peut être appliquée si elle n'est pas signée par l'ensemble de la Société des électeurs, ce qui empêche ainsi toute dérive dénaturant le Corps pédagogique en une association politique.

Le principe de l'éducation de l'Homme, c'est l'Être.

Il appartient à la Société des Électeurs dans son ensemble d'articuler le système public, en limitant l'intervention privée dès lors que la spécialisation implique des groupes privés ; ainsi, une fois l'homme formé en tant qu'homme, il existe une liberté – sans que celle-ci implique une intervention au sein du Conseil pédagogique – pour agir en fonction des besoins spécifiques du secteur. Mais le processus pédagogique de formation de l'être humain ne peut en aucun cas servir de motif de distinction entre le privé et le public, sauf dans la définition du matériel et du spirituel, l'ensemble du système devant se conformer à la Méthode universelle de formation de l'être humain à l'image de son Créateur, c'est-à-dire pour qu'il soit libre, intelligent et créateur.

Au nom de la liberté, personne ne peut dompter ni réduire l'Homme à l'esclavage, physique ou mental ;

au nom de l'intelligence, personne ne peut le manipuler, que ce soit sur le plan politique, scientifique ou religieux ;

et au nom de la volonté, nul ne peut le briser en faisant de lui son pire ennemi.

Voici l'Homme, et une fois formé : son avenir et celui de l'Humanité seront les deux faces d'une même médaille.

La révolution réclamée dans les salles de classe et depuis celles-ci : plus elle sera retardée, plus la chute du mur érigé entre l'Homme et sa formation par les intérêts dont nous avons hérité au fil des siècles sera sanglante. Les politiciens et leurs associés au sein d'organisations privées se cachant sous le masque du public se voient contraints de se rebeller contre une Nécessité qui remet entre les mains de la Société ce qui est prioritaire pour elle : la formation de ses enfants, au-delà de l'avenir de leurs propres enfants.

L'avenir, c'est l'Homme qui réside en chaque enfant, et cet Homme est la raison suprême, l'horizon, le principe et la fin de l'Enseignement. Une fois que cet Homme sera en pleine possession de ses facultés mentales, physiques et intellectuelles, il décidera par lui-même de sa participation à la Société de la Plénitude des Nations.

La tâche de chacun consiste à tracer autour de l'enfant un cercle de protection afin qu'aucun voleur ne lui dérobe l'Homme qu'il porte en lui, et à ériger sur ce cercle une muraille contre ceux qui non seulement veulent lui voler l'Homme qui vit en lui, mais qui, de surcroît, cherchent à tuer cet Homme et à le transformer en un fantôme au service d'une cause criminelle.

Une fois que l'on a défini le but, le commencement consiste à se mettre en route.

A

L'avenir du livre

Il est certain que le système pédagogique hérité du XXe siècle a pour but de perpétuer l'état animal de l'homme. En effet, le fondement sur lequel repose l'édifice politique des nations a pour axe d'action l'animalisation des électeurs ; nous n'allons pas nous lancer dans une longue série d'accusations et de recherches de causes ; le monde est ce qu'il est et l'essentiel est d' le révolutionner, de l'adapter au nouveau millénaire, de transformer l'ensemble de ses relations et de les articuler en fonction de la nouvelle réalité biohistorique que nous vivons.

Le facteur de changement révolutionnaire, dont la force motrice ne souffre aucune hésitation et face à l'élan duquel les systèmes politiques du XIXe siècle, hérités du XXe siècle, se montrent incapables d'agir, n'offrant comme seule réponse que la répression, la manipulation et le néo-esclavage, a pour nature la rupture de la durée de vie moyenne de l'homme. Nous constatons cependant qu'aucune des structures sociales fondées sur le modèle post-médiéval, que ses héritiers ont qualifié de « moderne », n'a pris conscience de ce fait ni ne s'est engagée dans cette voie. Pire encore, non seulement les sociétés restent ancrées dans le système « moderne », mais la répression contre l'adaptation à la technologie et ses conséquences sur l'esprit et le corps humains, que l'école réclame à grands cris, trouve pour réponse une altération de la qualité de la méthode d'enseignement, sans compter un abandon des infrastructures scolaires ; ces deux causes conduisent à la transformation du centre de formation de l'Homme, en tant qu'individu, en véritables centres d'autodestruction contrôlée de l'esprit de l'individu.

Mais ce n'est pas seulement l'instinct de l'animal politique, cette gueule affamée sous le rugissement de laquelle l'école devient un enclos clôturé où le bétail des électeurs et des ouvriers est maintenu en bon état, dans ce qu'on appelle l'État-providence, afin de garder les classes dirigeantes bien nourries et dynamiques. Ce sont les dirigeants des partis politiques qui, ayant fait de l'école leur affaire, sont les véritables ennemis de la transformation révolutionnaire du centre scolaire, à tous les niveaux, en empêchant le passage du livre papier au livre numérique.

Il n'est pas nécessaire de souligner la distance que ce bond va créer entre le XXe siècle et les siècles à venir. La libération des dépenses familiales, réduites à leur expression numérique, qui rend le parcours des générations dans le système éducatif moins coûteux, implique la chute de systèmes privés de richesse qui, à tout prix et au péril de tout, sont prêts à empêcher ce bond de se produire. Mais leur tentative est vouée à l'échec et le jour viendra où un livre électronique constituera tout le matériel qu'un élève apportera à l'établissement, et où l'établissement mettra à disposition le livre numérique.

Nous savons avec certitude que le passage du format classique, sur papier, au format numérique en est encore à un stade expérimental et que, tant en raison de la pression exercée par les serviteurs de la richesse, depuis les assemblées législatives qui paralysent ce passage, qu'en raison du format lui-même, nous sommes encore asservis aux lois d'un marché qui, tôt ou tard, nous mènerait tous à la destruction de la société. Il suffit de créer un support matériel de deux feuilles, qui s'ouvre comme un livre et sur lequel on lit le livre numérique à l'image du livre classique.

C'est si simple que l'impossibilité de le créer nous fait prendre conscience du poids immense des chaînes que nous portons, conséquence de la soumission des Congrès aux véritables maîtres de ceux qui se disent représentants du Peuple et des Nations. C'est tellement révolutionnaire que le simple fait d'envisager l'existence universelle de cette création de notre siècle fait trembler les maîtres des parlements, qui continuent par tous les moyens à chercher à maintenir dans un état d'avortement perpétuel cette nouvelle créature du XXIe siècle.

Nous disposons de tous les moyens technologiques pour donner forme et substance à ce Nouveau Livre, évolution révolutionnaire de son espèce, dont la naissance prend vie sous le signe même qui a

causé la disparition des dinosaures. Il est logique que ces dinosaures de l'édition, qui vivent de notre asservissement nécessaire à leurs moyens de production, s'opposent de toutes leurs forces et de toutes leurs richesses à ce bond en avant, même si leur existence, tout comme celle des dinosaures en leur temps, entraîne l'extinction de tous les arbres de la planète. Il est donc logique que leur chute laisse place à la naissance d'une nouvelle ère.

Parmi toutes les transformations structurelles que nous devons mettre en œuvre afin d'adapter notre civilisation au niveau d'intelligence et de technologie de notre société, celle-ci revêt en vérité une priorité historique décisive, au moins aussi importante que le passage des énergies fossiles à l'énergie solaire.

Les décennies à venir s'annoncent donc dignes d'être vécues, et l'expérience n'en sera que plus passionnante si l'on y prend part.

B

La science du bien et du mal

« L'expérience est la mère de la science », dit-on. Et on dit tant de choses ! Mais malgré notre excentricité extravagante, la vérité a raison. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est l'expérience. C'est sans doute pour cela que le plus grand Auteur que je connaisse personnellement, à côté duquel nos essais ne sont que pure imitation, et puisque le dernier mot avait été dit, a fait de l'expérience la maîtresse de la science du bien et du mal.

Il se peut qu'un observateur, bien qu'impliqué depuis son poste d'observation, puisse, dis-je, ressentir dans ses nerfs le feu dévastateur qui provoque chez la victime de l'injustice mille maux de tête et fait exploser son cerveau jusqu'à la folie : l'injustice !

Mais celui qui sait vraiment ce qu'est une rage de dent, c'est celui qui en subit les effets. Ainsi, Dieu, parce qu'il a été placé à la croisée des chemins – puisque nous n'avons pas voulu de sa Sagesse comme maître dans la science du bien et du mal –, nous a livrés à l'expérience afin que, par l'expérience, nous sachions ce qu'est une rage de dent et pourquoi Il hait de toutes ses forces cette science.

Je veux dire, si j'y parviens, que l'envie ne va pas toujours de pair avec l'habileté, qu'après quelque six millénaires, en tant qu'espèce humaine, à souffrir de maux de dents, seul un fou pourrait être pardonné de dire que le Bien et le Mal n'existent pas. Mais malheureusement, ceux qui se proclament sages, au nom de la science, sont précisément ceux qui affirment que le Bien et le Mal n'existent pas.

Simplement parce qu'ils nient l'existence du Bien et du Mal et font de tous les maux de l'humanité une loi subjective, une relativité objective sans valeur de loi, ces sages du néo-athéisme scientifique du XXe siècle, dont les disciples s'épanouissent joyeusement à l'aube de ce nouveau siècle, sont les plus grands fous qui soient ; la tragédie, c'est qu'ils sont lauréats du prix Nobel et qu'ils imposent leur folie au reste de l'humanité depuis leurs chaires.

Cela, même si cela ressemble à une exhortation lancée à la va-vite, est ma vérité.

À savoir :

Ce n'est pas par le pouvoir, mais par l'expérience fondamentale de la science, que Dieu a établi la justice dans la loi du « non-parti pris » et dans le « non-dérogação à la règle », selon laquelle tout être

vivant est responsable de ses actes devant la justice. Et cela est tellement vrai, au point d'en arriver à l'extrême, que même le Fils unique de Dieu a fléchi les genoux, glorifiant ainsi la Loi de l'Éternité devant tout l'Univers ; la leçon n'en est que plus puissante et son école d'autant plus efficace que ce Fils de Dieu, bien que tout-puissant pour rendre inopérant le bras de la Loi, s'est dépouillé de sa Force et a accepté les conséquences de ses actes. Car, selon la Loi, tout Hébreu de naissance qui ne suivait pas les traces de l'Alliance signée par Moïse entre Dieu et les enfants d'Abraham devait mourir pendu au bois. Qui d'autre que Lui aurait pu se débarrasser de ceux qui étaient venus le chercher, alors qu'à sa seule parole : « Je suis », ses persécuteurs tombèrent à genoux ! Mais la Loi était divine, et l'exception qu'Il allait marquer ouvrirait un trou noir au cœur de la Justice.

Le fait est qu'un monde soumis à une loi d'exception et à une justice partisane est un monde qui court à sa ruine et à sa disparition de la face de l'Espace et du Temps. C'est pourquoi Dieu a énoncé la Loi une fois pour toutes, en disant : « Si tu manges, tu mourras ».

Ce n'est toutefois pas ici le lieu pour des considérations théologiques. J'ai dit plus tôt que l'expérience est la mère de la science, et c'est à elle que je me réfère. Pas seulement moi, mais l'Histoire du genre humain tout entier. Et c'est à partir de cette expérience millénaire que nous concluons en affirmant que toute immunité, quelle qu'en soit la nature – qu'elle soit diplomatique, parlementaire, ecclésiastique, monarchique, scientifique, ou toute autre forme inventée –, toutes sans exception : elles constituent le noyau mortel, maléfique, criminel et meurtrier d'où découlent, comme des ruines, la corruption des nations et la chute des civilisations.

Quelles raisons s'opposeraient à l'application de la loi dans son contexte éternel ?

Toutes celles que le criminel qui se prévaut de cette exception voudra bien inventer. En fin de compte, comme au commencement, la vérité est unique : appelons un chat un chat :

Toute immunité concerne un criminel en puissance et est défendue par un délinquant en activité. La société qui vit sous le joug de cet impératif en subit les conséquences :

Corruption, injustice, délinquance émanant du pouvoir et au service du pouvoir...

... et à mesure que s'aggravent les symptômes et que croît le nombre de ceux qui vivent au cœur du Mal et nourrissent son avenir, le présent devient d'autant plus pesant et la ruine de l'État asservi au pouvoir d'un tel noyau maléfique s'accélère.

La réponse à un organisme infecté par ce mal, dont l'historique clinique est consigné dans les annales du monde, est une réponse immunitaire bien connue. Pour parler clairement, une fois pour toutes :

l'abolition de toute forme d'immunité, et la déclaration de responsabilité universelle devant la justice.

Il faut comprendre que, tout comme le Diable a déclaré la guerre à Dieu pour avoir établi cette Loi ad eternum et ad infinitum, ceux qui profitent de cette criminalité légalisée se soulèveront en manifestant leur dégoût envers quiconque défend cette Révolution. Or, si l'enfer ne crachait pas de feu, ce ne serait pas l'enfer, et si le serpent n'injectait pas de venin, ce ne serait pas un serpent. Comme l'a dit ce sage : « Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. »

Mais je le corrige : il y a nous.

Et c'est en nous que la création tout entière a placé ses attentes et son espoir, le cœur serré, désireuse de voir de notre esprit un seul geste : les genoux à terre, et d'entendre de nos lèvres un seul mot : « Oui », maintenant et pour toujours, que celui qui mange meure. En conséquence :

Tout juge surpris en train d'accorder une dérogation et d'appliquer une dérogation, que ce soit à lui-même ou à ses semblables, sera expulsé de la Cour de justice, privé de tous ses titres, et traduit devant un tribunal, où il répondra de son délit de rébellion contre la Loi.

Tout serviteur de la Loi qui, dans l'exercice de ses fonctions et en vertu de celles-ci, applique l'exceptionnalité et accorde l'exceptionnalité : qu'il soit démis de ses fonctions et traduit en justice pour le délit sur la base duquel il a appliqué l'exceptionnalité, et pour rébellion contre la Loi.

Tout scientifique et savant invoquant une exception pour son travail devant la Loi sera démis de ses fonctions, privé de tous ses titres et traduit en justice pour répondre de son crime et de l'exception sous laquelle il a été commis, en se plaçant au-dessus de la Loi.

Tout prêtre, quel que soit son rang, qui commet un délit contre la loi, soit exclu de l'Église, jugé pour son délit et pour rébellion contre la loi.

Tout homme politique qui, contrairement à sa fonction, se sert de celle-ci pour commettre un délit, soit démis de ses fonctions et traduit en justice pour le délit commis et pour rébellion contre la Loi.

« Quiconque mange meurt ».

Tout homme, quelle que soit sa condition ou son statut social, qui se place au-dessus de la Loi en la corrompant, sera jugé pour son crime et pour sa rébellion contre la Loi.

La Parole de Dieu est une et unique, elle est éternelle et toute-puissante, et elle dit : tout être vivant est responsable devant la Loi de ses pensées, de ses paroles et de ses actes. Il n'y a ni Fils, ni Serviteur, ni Épouse, ni Citoyen, ni personne qui soit en dehors de cette Loi : celui qui mange, meurt.

Hier, aujourd'hui et pour toujours : « OUI ».

En ce qui concerne la mise en œuvre d'un programme de cette nature, il semble tout à fait évident que ce n'est qu'en séparant l'administration de la justice, c'est-à-dire en dissociant le corps judiciaire et le droit de l'ingérence du pouvoir politique – ingérence en vertu de laquelle les gouvernements nomment à la tête des instances judiciaires et policières des complices grâce auxquels, sous le couvert de l'état d'exception, ils commettent toutes sortes de délits et de crimes sous le prétexte de la raison d'État ; il est évident que, tant que cette ingérence existera, la justice restera ce qu'elle a été jusqu'à présent : la prostituée corrompue des parlements, la maîtresse meurtrière des monarchies, la servante malfaisante des dictateurs.

Il n'en est pas moins évident, en poursuivant ce raisonnement, que dans un État et une société où la Vérité est la racine de tous les biens et la source de toutes les justices, toute organisation secrète dont l'existence est soumise à l'état d'exception, en vertu de laquelle la Raison d'État réduit la Loi à une parodie, est, par le simple fait de son existence, une organisation criminelle.

La Loi, en effet, ne peut être réelle que si aucune organisation criminelle ne réside en son sein ; mais si la Loi elle-même recèle une organisation d'assassins « à la solde de la raison d'État », comment lui demander de lutter contre le crime alors que les plus grands criminels qui soient vivent en son sein même ?

Une civilisation, une société et un État qui veulent vivre sous le signe de la justice sont incompatibles avec l'existence d'organisations secrètes dotées d'un « permis de tuer ».

La nécessité s'exprime en ces termes :

Dissolution des organisations secrètes au service d'une raison d'État dotée d'un permis de tuer.

La raison d'État est l'exception qui se rebelle contre la loi pour faire coexister au sein même de l'État le crime organisé contre lequel la justice lève son bras. Mais si c'est l'État l' e qui maintient un service secret doté d'un permis de tuer, sa raison est contraire à la loi, cette raison est un délit et ceux qui jouissent de son caractère exceptionnel sont des « délinquants ».

La raison d'État est donc l'argument que les organisations criminelles, qu'elles soient monarchiques, politiques, dictatoriales, théocratiques ou de toute autre nature, imposent avec la force du crime parfait, celui qui reste impuni face à une justice qui suit l'idéologie de celui qui a dit :

« NON, vous ne mourrez pas,
vous serez comme les dieux,
connaissant le bien et le mal ».

CHAPITRE CINQUIÈME

ORIGINE DU POUVOIR POLITIQUE ET ONTOLOGIE DE LA SOCIÉTÉ

I

L'avenir de l'athéisme scientifique

L'esclavage de l'homme trouve son origine dans le fratricide. Personne ne me contredira sur le fait que la racine — en laissant de côté pour l'instant le caractère philothéologique et historique du sujet — du meurtre d'Abel par Caïn réside dans la nécessité, la raison d'État justifiant le vol de la propriété et de l'être d'Abel, dont l'accomplissement criminel devait permettre à Caïn d'obtenir la force ontologique et les ressources matérielles à des fins personnelles, non partagées par Abel ; et parce qu'ils ne l'étaient pas et que l'ambition de Caïn était supérieure à l'opposition d'Abel à sa réalisation : Caïn a levé le bras contre son frère, justifiant lui-même son crime par la raison suivante : « Je suis le gouvernement, je suis l'État ».

Un schéma que nous avons vu se répéter, cette fois sur la scène publique, dans la bataille entre Jésus-Christ et les Juifs.

Sans aller plus loin, nous observons que ce schéma se répète dans le socialisme du XXI^e siècle, où la démocratie est utilisée pour imposer cette privation existentielle qui rendra la dictature préférable à la misère, provoquée pourtant par l'aspirant dictateur. Le diable n'est-il pas rusé ?

Selon la Bible, selon Dieu : tel fut le commencement de l'esclavage. Car on comprend que, si Abel a résisté jusqu'à la mort, préférant mourir libre plutôt que de vivre esclave, d'autres n'ont pas eu autant d'amour pour la liberté et se sont agenouillés.

C'est dans ce contexte historique qu'on voit et qu'on comprend qu'il était nécessaire que l'Empire engage Darwin pour détruire cette Vérité et imposer l'esclavage comme une « réalité naturelle de l'homme ». Dans « L'Origine des espèces », on a exhumé « la division de la nature humaine en esclaves et en hommes libres (les forts et les faibles – Aristote) », raison pour laquelle tout acte de résistance du peuple (le faible) face au pouvoir (le fort) constitue un crime contre « la loi de la nature ».

C'est logique ! Dieu niant l'existence de « deux espèces humaines » au sein du genre humain, et affirmant que l'esclavage repose sur le crime d'expropriation par la force, la force devenant ainsi la

racine de l'État et du pouvoir, privant la nature de son universalité pour en faire l'esclave des intérêts de « l'État », et parce que Dieu n'a pas béni ce crime, il était tout à fait naturel que l'Empire du Crime engage la science afin que, au service de son maître, l'État, elle accepte de nier l'existence de Dieu : afin de fonder ainsi la doctrine sur l'origine de l'esclavage dans la nature de l'homme, de l'univers, du cosmos, et par défaut, dans la nature de la société elle-même, cette doctrine des deux espèces devenant le substrat permettant d'articuler un droit social sur dont la base consiste à établir la légalité de la propriété de l'Homme sur la nature, avec la nécessité qui en découle du droit au recours à la force au nom de la défense des intérêts inhérents à ce titre.

Et tant qu'à faire, pour parachever la meule avec laquelle les écoles athées s'accorderaient désormais, en remplaçant « Évangile » par « Théorie », l'Homme serait libéré de l'esclavage et de l'oppression grâce à l'accession de l'athéisme au pouvoir, sous la loi suprême duquel — l'utopie de l'Empire socialiste — les nations atteindraient la liberté. Une infamie qui s'est révélée dans toute sa force meurtrière lorsque Staline a fondé le socialisme darwiniste sur la tombe de la Révolution russe, et Hitler son national-socialisme darwinien sur les mêmes fondements pour l'édification d'un pouvoir génocidaire et géocidaire, dont les effets font du XXe siècle le discours le plus ferme contre le virus schizoïde caïnite que porte en son sein le système darwiniste, lequel, en bref, n'a fait que ressusciter la théorie esclavagiste-aristotélicienne contre laquelle s'était élevé le christianisme, en l'habillant, certes, d'une forme nouvelle afin d'effacer de la conscience du Fort, Caïn, la résistance à la Loi selon laquelle le Fort doit sacrifier le Faible au profit de la subsistance de son État.

Car, en définitive, le fait que la Vie commence par une graine et que, tel un arbre, elle se développe du plus primitif au plus complexe, il fallait être ignorant pour ne pas le comprendre. Et pourtant, comme le disait le christianisme depuis ses origines, nous étions tous enfermés dans l'ignorance.

La lutte de l'humanité depuis le quatrième millénaire avant J.-C. jusqu'à nos jours, qu'a-t-elle été d'autre qu'une bataille sans fin pour sortir de l'ignorance ? Mais c'est un symptôme typique du génie que d'oublier qu'il fut autrefois un ignorant de premier ordre. Et pourtant, alors qu'il s'avancait vers la sortie du tunnel, il ne perdait pas de temps à juger tout le monde avant sa découverte, l'accusant d'être ce qu'il était et continuerait d'être : un monde d'ignorants luttant à coups de sang et de feu pour sortir de l'ignorance. Il suffit de lire une histoire des sciences pour voir que tous les sages ont trébuché sur cette pierre.

Et on le voit à la lecture de l'Histoire du XXe siècle, qui reste encore à écrire, mais pour mener à bien cette tâche, les historiens devront attendre que meurent les actuels dirigeants politiques des superpuissances, l'un d'entre eux ayant même fait inscrire dans la loi l'interdiction d'écrire l'Histoire de sa nation, et malheur à la Poltkovskaïa qui oserait se faire passer pour une criminelle ! ; et parce que l'Histoire existe malgré ces éminents et tout-puissants présidents de ce début de XXIe siècle, on voit clairement que, d'Aristote à Darwin, la civilisation a laissé derrière elle une infinité de morts, dont certains très éminents, mais qui ne semblent pas avoir été d'une grande utilité au scientifique anglais lorsqu'il s'est agi de revêtir d'un nouvel habit la célèbre division de la nature humaine en deux espèces, celle des esclaves et des libres, désormais appelées, avec pompe, par ce qui serait la dialectique mère du nazisme : les forts et les faibles.

Mais s'il y a bien une chose qui surprend l'observateur et l'étudiant des affaires humaines, c'est de voir comment « les Faibles » ont concédé aux « Forts » ce droit de les exécuter en masse – rappelons-nous la Seconde Guerre mondiale –, et ont accepté comme loi naturelle ce crime contre l'humanité qu'est le nazisme darwiniste, qui divise le genre humain en deux espèces, lesquelles, dans le capitalisme, se transforment en « pauvres » et « riches ».

Il est difficile de déterminer si « les Faibles » agissent ainsi par lâcheté, préférant vivre à genoux plutôt que de mourir debout, ou s'ils ont simplement été lobotomisés par un système éducatif soumis à un athéisme scientifique qui, au nom du progrès, exige de l'homme l'annulation de son être, que ce soit par sa transformation en ouvrier, en mouton ou en simple animal rationnel domestique : dont l'existence consiste à manger, boire, s'accoupler et mourir sans tache. Amen.

Ce qu'il n'est pas difficile de constater, c'est que le système éducatif, dépendant du pouvoir, c'est-à-dire du Fort, comme on le constate dans les nations actuelles, tend, par nécessité de survie, à imposer de force son manuel de lobotomie des masses, son premier objectif étant l'annulation de l'Être dans la personne in de l'élève, ce pour quoi il faut lui inculquer dès son plus jeune âge la théorie de la division des espèces au sein de l'humanité comme un fait indiscutable et hors de toute discussion. D'où l'on voit que le discours de Caïn s'est adapté au fil des époques, toujours dans le but de transformer la force humaine en un moyen de pouvoir pour imposer aux autres peuples le règne de la volonté du « Je suis le gouvernement, je suis l'État ».

Et personne ne croira que celui dont la richesse et le pouvoir trouvent leur origine dans l'expropriation des biens de son frère, par le meurtre, ait le moindre scrupule à assassiner quiconque se mettra en travers de son chemin. Si quelqu'un en doute, nous ne verserons pas de larmes sur sa tombe lorsqu'il en sera la prochaine victime.

Ce n'est pas, pour laisser le passé derrière nous, la propriété qui doit être abolie, mais la domination d'un homme sur un autre lorsque, en faisant du gouvernement une propriété, il procède à une expropriation par le recours à la force du pouvoir.

Pour lutter ici contre les préjugés et les malentendus, la propriété est un droit inaliénable de l'être humain ; ce qui est rejeté, c'est l'acte d'expropriation de l'être au nom de l'intérêt de l'État, qui exige le recours à la force, constitue un délit, et dont l'impunité ouvre, au sein même de la justice, la voie à la fin de la loi.

Mais tant que ces circonstances persistent, l'héritage des millénaires est plus fort que l'individu, et l'Histoire se répète. Pour qu'elle ne se répète pas, toute société qui souhaite que la civilisation se développe à l'abri du délire caïnite doit agir sur deux fronts : sur l'individu à l'école, et sur l'homme dans la société.

Sur l'individu afin que l'être, en tant qu'Être, s'élève en tant que personne contre toute pulsion inconsciente héritée, effet de millénaires enchaînés à l'esclavage de l'Empire du Crime, fondé par Caïn et étendu à toute la Terre par les Couronnes, sous les dynasties meurtrières desquelles l'être humain a parcouru son chemin jusqu'à nous, nos parents nous ayant conquis la liberté à force de sang et de sacrifice.

Une expérience millénaire marque l'inconscient et ce n'est que par une éducation axée sur la formation de l'Homme en tant qu'Être, non pas en tant qu'ouvrier, ni en tant que citoyen, ni en tant que professionnel, ni sous aucun des prétextes que le Pouvoir invoque pour perpétuer son statut d'esclave, mais une formation de l'Homme en tant que Personne dotée de tous les attributs inhérents à l'Être, sujet de tous les droits et acteur de tous les devoirs, peut, sans violence, ouvrir la voie à une civilisation dans laquelle chaque personne est en soi un univers, un monde, un être vivant investi de toutes les propriétés de l'esprit créateur, qui ne peut être manipulé et qui, de par sa propre nature, est incapable de manipuler son semblable.

Sur le plan social, une civilisation édifée sur l'esprit créateur de la personne et non sur la force humaine comme fondement de la croissance doit reposer sur deux paramètres non négociables, qui constituent tous deux les deux piliers de la liberté.

En d'autres termes, en regardant vers l'avenir :

Toute personne qui atteint l'âge de la retraite a le droit légitime et naturel de participer à tous les biens de la civilisation en toute liberté et avec la garantie de pouvoir exercer ce droit. Tel est le sens de la propriété publique.

Comment parvenir à une civilisation régie par un droit garantissant la jouissance de tous les biens publics par la personne, non pas à titre de bienfaisance mais en tant que droit actif, est une autre question. Mais ce n'est pas une question utopique, tout comme ne l'est pas l'horizon qui s'ouvre au pionnier ; l'avenir se trouve dans cet horizon, et les problèmes : sur le chemin. Or, c'est faire preuve de lâcheté que de ne pas ouvrir la marche.

En ce sens, toute expropriation de la propriété construite grâce aux efforts et à la richesse de tous est un crime contre la civilisation et une atteinte à ce droit d'avenir de la personne.

Ils appelaient cela le libéralisme, et commettaient leur « crime » démocratiquement, comme si le meurtre cessait d'en être un lorsqu'il est commis « démocratiquement ».

Dans la phase de croissance, c'est-à-dire la formation de l'Homme en tant que Personne, dont l'Être créateur se développe selon la loi de la Nature, et non par la contrainte du Pouvoir, la Liberté est la même. Ainsi... la Société a le devoir de mettre tous les moyens publics à la disposition de l'enfance et de l'adolescence, mis gratuitement à disposition par les parents pour leurs enfants et dont ceux-ci jouissent librement en tant qu'héritage de leurs parents.

Il va de soi que la propriété privée et la raison privée existent en tant que raison de comportement de l'Être lui-même qui, une fois formé, se définit par la nature créatrice de l'esprit de l'Homme, dont le développement implique des moyens privés, des possessions personnelles et, dans l'exercice de cette ontologie sociale, il est l'Entité sur laquelle le système social fonde sa propre existence.

De toute évidence, nous sommes confrontés à une révolution ontologique qui a été ralentie par le XXe siècle à la suite de la tentative avortée de géocide que les superpuissances de l'époque ont menée contre la biosphère, tentative qui n'a pas abouti mais qui a néanmoins endommagé sa structure. Ce qui a eu pour conséquence de provoquer la propagation incontrôlable du cancer et l'affaiblissement du système immunitaire humain sous l'effet de l'ultra-quantification du corps biosphérique, sous l'attaque des 50 à 60 bombes atomiques qui ont explosé pendant la Guerre froide.

La réalité est que nous sommes encore enfermés dans les limites d'« un siècle d'espérance de vie ». À la lumière de notre civilisation actuelle, les canons et les lois qui constituaient la norme sociale du XXe siècle sont non seulement néfastes, mais constituent une attaque directe contre l'existence de l'Homme en tant qu'Homme. Une existence dont la défense a été abandonnée par la science géocide du XXe siècle elle-même, qui, après avoir analysé le corps biosphérique par le biais de l'essai thermonucléaire, veut désormais s'abattre sur le corps génétique humain, soumettant l'Être humain à la même expérience destructrice.

Frankenstein-Mengele n'est pas un mythe, c'est l'esprit de l'ATHÉISME SCIENTIFIQUE !

Le mariage entre la science et le pouvoir s'emploie ainsi à aveugler les nations et à détourner l'attention du crime de géo-génocide commis par cette même union adultère. Ce que ce couple du XXe siècle cherche à obtenir par la ruse politique consistant à concentrer l'attention du XXIe siècle sur le changement climatique, détournant ainsi la réflexion de l'origine du réchauffement climatique déclenché par la science du XXe siècle sous le prétexte de la Guerre froide.

Même un âne voit bien que le changement climatique est inhérent à la structure même de la Terre. La question n'est pas le changement climatique, mais l'origine du réchauffement climatique. L'Académie des prix Nobel, complices des géocides qui ont fait exploser entre 50 000 et 60 000 bombes atomiques – du type Hiroshima et Nagasaki – contre le corps de la biosphère, et, en tant que complice : l'Académie des pouvoirs qui a mis entre ses mains ces 500 à 600 mégatonnes, s'est ralliée à la supercherie du prophète américain, à qui l'on a décerné un prix Nobel afin que le mensonge s'impose et que la porte vers la vérité soit fermée. Or, ils doivent nous fournir des explications sur les effets radioactifs sur l'Homme causés par ces 500 à 600 mégatonnes.

La cécité, le cancer, la tuberculose et des maladies que l'on croyait vaincues sont revenues sur le devant de la scène en raison de l'affaiblissement d'un système immunitaire exposé aux radiations libérées par ces 50 000, 60 000 bombes atomiques.

C'est la faute du tabac ! – bien sûr.

Les aérosols d'une Inde plus pauvre que les rats – Bien sûr !

« Chacun a affaire à ce qui lui revient », dit le proverbe. Quant à nous, laissant de côté la description du chemin, nous nous concentrons sur le but. Ou bien quelqu'un se mettrait-il en route sans avoir une direction précise ? Avant de lâcher les eaux, il faut ouvrir la voie au torrent, sinon les eaux se déchaîneront, tout inonderont, provoquant chaos et destruction, alors qu'il suffit de tracer une direction pour que les eaux, par leur propre poids, atteignent la mer.

La précipitation n'est pas une bonne chose et agir sans intelligence relève du suicide. Si le pharaon avait attendu que Moïse traverse les eaux, non seulement il aurait été sauvé, mais n'aurait-il pas atteint son but ? Mais c'est propre à l'athéisme de ne pas voir ce qui s'ouvre sous ses yeux et, contrairement à sa croyance, de croire que ce qui s'ouvre pour celui qui croit va poursuivre son développement pour celui qui, voyant ce qu'il ne veut pas croire, poursuit la destruction de celui qui voit parce qu'il croit.

La fin de l'athéisme, par conséquent, est sa disparition de la scène de l'Histoire.

Nous reviendrons sur ce sujet à une autre occasion.

II

LA LOI SUR LE DIVORCE

LE CONCEPT D'AUTORITÉ PARENTALE COMME SOURCE DU CRIME DE GENRE

En vérité, l'avenir lira l'histoire du XXe siècle avec toute l'attention qu'il convient d'accorder à un cours magistral sur la politique de l'horreur, et il y a fort à parier qu'en raison de cette horreur, certains ne voudront rien savoir de ses pages. Et pourtant, la valeur politique du XXe siècle, indépendamment de sa nature schizoïde, suicidaire et génocidaire, permet de surmonter les nausées que son horreur suscite, et c'est la nécessité d'extraire de cette expérience l'essence même de la connaissance dont se

nourrit l'intelligence de la civilisation qui détermine sa transformation en histoire. En effet, la structure de l'Être humain étant intimement liée à la pensée, l'impossibilité de ne pas faire de l'expérience une science est manifeste, et le refus de le faire en raison de la nausée que suscite l'objet constitue une condamnation de la civilisation, à laquelle on inflige de répéter, bien que sous d'autres formes, les mêmes erreurs à l'origine de la tragédie de l'Homme du XXe siècle. Or, rien ne répugne davantage à l'intelligence que de faire de l'erreur le moteur de sa croissance !

Détourner le regard du développement du XXe siècle, considéré comme le stade final d'une ligne temporelle dont l'issue fatale visait la destruction de la vie sur Terre, revient sans aucun doute à fermer les yeux, à se couvrir la tête d'une couverture et à s'abandonner, précisément, à la force destructrice qui cherchait à légitimer son existence de mille façons : un jour en affirmant que le crime tire sa légitimité de Dieu, et en lui conférant une couronne ; le lendemain, que le crime est inhérent à la structure biologique même de l'être, d'où il s'ensuit que le criminel intronisé ne doit en aucun cas écouter le cri du faible, de son serviteur, de son esclave, de sa victime. Ô Seigneur Darwin, les morts te saluent ! ; et la liste se poursuit avec les idéologies et les raisonnements dont les prémisses criminelles ont permis aux classes supérieures de justifier leur persévérance dans l'homicide à grande échelle.

L'avenir, donc, réside en nous, les Vivants. Et le passé vit dans un présent qui, par tous les moyens, entrave le passage d'une ère à l'autre, ses éléments étant ancrés dans les doctrines des morts, qu'ils vénèrent et à la mémoire desquels ils sacrifient des nations et des individus.

Marx est mort ! Et Einstein, et Mahomet, et Bouddha, et Descartes. Notre vie ne leur importe en rien. Pourquoi la vie des morts nous importerait-elle, à nous ?

L'avenir, en revanche, lira l'histoire du XXIe siècle avec l'attention que l'on accorde à une bataille des vivants contre les fantômes du passé, pour lesquels la science fait office de médium et le pouvoir de gardien prêt à sacrifier à ses idoles autant de générations que nécessaire à leur subsistance. Que le sang coule en abondance ou avec parcimonie dépendra de l'intelligence des vivants du XXIe siècle pour libérer les générations du pouvoir des morts !

Disons, pour entrer dans le vif du sujet, que tout homme a été soumis à la Loi de la Science du Bien et du Mal. Et que toutes les œuvres et tous les travaux des siècles ont été déterminés par cette loi. Cette Loi a asservi la pensée et la volonté des hommes à son empire, mettant sous ses chaînes toutes les nations, sans exception.

Du point de vue de l'Être, il n'y a rien de plus absurde que la négation du Mal, ni rien de plus obsolète que la sanctification de l'Homme. Or, la philosophie des gardiens des Morts consiste à maintenir vivante dans le Présent l'orthodoxie du Passé, en asservissant l'Avenir aux réponses que le Passé a apportées à ses problèmes, niant ainsi que le Présent ait les siens propres, et que, en tant que tels, ils nécessitent une réponse nouvelle.

En ce qui concerne le crime de genre, cette simple expression de la pensée trouve un terrain propice à l'application de ce qui vient d'être exposé.

L'héritage du XXe siècle en matière de loi sur le divorce mérite tous les qualificatifs propres à une justice aveugle, incapable de voir le véritable visage de la loi. Car quoi de plus contraire à la liberté que d'être la propriété de quelqu'un d'autre que soi-même ? Et qu'est-ce que l'autorité parentale, sinon un titre de propriété sur l'être ?

Le concept d'autorité parentale

Dans ce phénomène de crime de genre, le passage d'une culture absolutiste à une culture automatique, robotique si l'on veut, qui fait peser sur l'automatisme de la loi le fardeau d'une enquête visant à rendre un jugement définitif sur le cas de rupture matrimoniale, est tout aussi déterminant qu'un concept de l'autorité parentale datant du XIX^e siècle, par lequel la culture du droit continue d'être régie.

Lorsque l'autorité parentale est un titre de propriété et non un droit naturel du procréateur (homme-femme) envers l'enfant, en vertu duquel le procréateur ne peut être privé de son enfant par un pouvoir étranger aux deux, du simple fait qu'elle est conçue comme un titre de propriété : l'autorité parentale porte atteinte aux droits de l'homme en transformant l'être humain en propriété de quelqu'un.

L'homme naît libre, et en ce sens, la conception de l'autorité parentale comme un titre de propriété porte atteinte à la liberté naturelle de l'homme.

Or, lorsque l'autorité parentale ne constitue pas un élément de perversion du droit, le fait d'être libre par nature est source d'impossibilité, sauf en tant que délit contre la justice, d'où le crime de genre, contre la privation, par la loi, de l'enfant de son droit au géniteur (lui et elle), en défense duquel la justice défend son droit en écartant l'enfant de la procédure, la loi s'adaptant à la relation entre les deux parents, raison pour laquelle la justice rend impossible la séparation des parents (lui et elle) de l'enfant.

Loi générale sur le divorce

Si l'on considère l'évolution de la liberté, de l'esclavage au concept d'autorité parentale, on constate assurément une évolution ontologique croissante et positive. Mais une fois que l'Être a assumé la plénitude de sa liberté, le fait pour celui qui est libre d'assumer l'esclavage que recèle le concept d'autorité parentale, par lequel un autre Être devient une propriété, n'est plus seulement un contresens, mais revient à perpétuer ce statut meurtrier qui, pendant des millénaires, a servi de fondement aux classes aristocratiques pour établir leur droit au crime, tant individuel que de masse.

En prenant le Droit naturel comme mesure de toute liberté sociale et ontologique, on comprend que la nature du concept d'autorité parentale, dans la mesure où il divise l'Être et fait qu'une partie du couple procréateur s'en approprie, constitue un crime contre la liberté originelle de l'Être, qui admet la tutelle, mais jamais sa propriété, car toute propriété de l'Être sur l'Être détermine un état d'esclavage, et que celui-ci soit partiel ou total n'enlève ni n'ajoute rien au fait.

Tout esclavage est, comme nous le défendons, qu'il soit partiel ou total, une atteinte au droit naturel universel.

C'est pourquoi, quelle que soit la partie du mariage procréateur qui recourt à l'autorité parentale au détriment de la tutelle ontologique, elle est coupable et s'inscrit dans la raison délinquante formée par le pouvoir qui a fait la loi et qui, contre toute justice, applique cette loi esclavagiste. Ainsi, partant de la loi sur le divorce que le XX^e siècle a mise sur la table, qui s'étonnerait que les conséquences de l'application d'une loi fondée sur un concept esclavagiste aient conduit à ce qu'on a appelé la « violence de genre » ?

Mais ce n'est pas parce que l'avenir a coutume d'étudier le passé avec la passion de celui qui observe le comportement d'une cour de fous que le présent, qui vit sous les effets de cette folie, peut se permettre d'en rire. Et ce n'est pas parce que le présent n'est pas libre.

Le fondement essentiel de l'intelligence est l'abstraction, cette plate-forme à partir de laquelle l'esprit observe le temps et en déduit ses lois et ses conséquences. Et si les causes engendrent des effets, c'est une leçon très ancienne que l'on peut remonter des effets aux causes.

Que l'alliance entre justice et politique ait imposé au XXe siècle l'exclusion de cette simple raison de sa sphère, en affirmant que le système de cause à effet ne doit pas s'appliquer à sa catégorie spécifique, cela ne signifie pas pour autant que la loi cesse de suivre son cours. Autrement dit, s'il existe un état de violence et de crime de genre, c'est parce qu'il existe une cause, en l'occurrence une loi pénale régissant la relation procréatrice, dont l'effet, dans les cas extrêmes, est le crime. Ainsi, si, conformément à la loi, nous rendons la cause inopérante, l'effet cessera de se produire.

La légitimation de l'échec de la loi politique, que l'on appelle le « divorce », en tant que processus naturel inhérent à la structure même de l'Être, est ce qui a reçu le titre pompeux de « crime de genre ».

Notons qu'en son temps, la génération de Darwin a légitimé l'échec de la force rationnelle humaine à surmonter le dilemme de la tragédie de la civilisation, divisée depuis l'Antiquité en deux classes antagonistes et ennemies, celle des forts et celle des faibles, en élevant cet échec au rang de science et en lui donnant un nom scientifique : la sélection naturelle. Sous ce titre pompeux et cette philosophie, le Pouvoir a cherché à obtenir l'obéissance aveugle de l'Homme qui s'était révolté en niant que le Pouvoir tire de Dieu son droit sur la vie et la mort. Comme le dit la chanson : « A kind of magic ».

Dans ce cas précis du divorce, la classe politique a voulu dissimuler son échec afin de surmonter les effets de la nature délictueuse de l'Homme en tant que Propriété, que reflète le concept d'autorité parentale, en élevant les conséquences de cette loi pénale au rang de structure naturelle de la relation entre l'homme et la femme. Et elle lui a donné un nom : la violence de genre.

Si le siècle de Darwin a voulu réduire la lutte pour la liberté de l'Homme à un état de folie des pauvres, canonisant ainsi par la science son incapacité à comprendre les causes de cette lutte millénaire des pauvres contre les riches, le XXe siècle s'est déchargé de toute responsabilité quant aux conséquences de la loi pénale qui sert de fondement au crime de genre, livrant l'homme et la femme à l'empire de la loi pénale qui régissait leur union procréatrice.

Évolution de la loi

La seule issue à cette situation désastreuse est l'abolition du concept d'autorité parentale en tant que titre de propriété, pour laisser place à la raison de la tutelle ontologique, en établissant l'égalité des droits et des responsabilités dans l'acte de formation de l'être procréé, et en qualifiant de délit la séparation de l'enfant de son procréateur par l'un des membres du couple procréateur. À droits égaux, devoirs égaux !

L'analyse de l'effet du déni de la plénitude de la liberté de l'Être, qui prive l'enfant de son devoir envers ses parents en divisant ces derniers, ramène l'autorité parentale à la notion de propriété, en vertu de laquelle l'enfant est privé par la loi de son droit sur les deux membres du couple parental.

Tant que l'Être est soumis au concept d'autorité parentale, il naît esclave. Le droit inné et divin de l'enfant envers ses géniteurs est annulé par la loi. Le crime de genre, en ce qui concerne cette loi, continuerait d'exister même si les autres causes étaient éliminées, car l'enfant étant une propriété, la partie procréatrice aliénée se battra jusqu'à la mort pour ce qui lui appartient, et cette propriété étant au profit de la partie favorisée, celle-ci utilisera ce qui lui appartient comme une arme de vengeance ou simplement de moquerie. Dans cette bataille contre nature, tant l'une que l'autre partie oublient que l'Être humain n'est la propriété de personne, et qu'il n'est placé sous la tutelle de ses parents que jusqu'à ce que la vie en lui atteigne la plénitude de son autonomie physique et intellectuelle.

Nous observons, à travers l'expérience du divorce, comment la méchanceté, soutenue par l'injustice que le pouvoir instaure et que la loi défend, fait irruption dans la civilisation et prive l'Être de la liberté acquise de droit, naturel et divin. Sous les rouages de la confrontation logique au stade du divorce, l'abolition de la liberté et la régression vers l'esclavage de l'Être humain deviennent le lot quotidien de l'Être qui, incapable de se défendre seul, assiste impuissant à son éloignement, contre nature, lo de son droit naturel, pour être traité comme un vulgaire esclave dont la propriété appartient, de par la loi, à l'une des parties de son Origine.

On dit que non, la justice l'affirme, l'autorité parentale le nie. Mais le simple fait de son existence constitue déjà un trafic d'êtres humains, et par conséquent un délit, de sorte que son existence même est cause de crime. Dans les cas les plus extrêmes, on voit couler le sang. Mais dans la plupart des cas... qui voit ce qui meurt en l'Être ?

De toute évidence, la justice s'en lave les mains.

En ce qui concerne donc l'autorité parentale en tant que cause efficiente contribuant au crime de genre, son abolition et la déclaration de la tutelle ontologique, établissant des droits et des devoirs égaux, constituent une nécessité existentielle sans concession. Partant de ce principe, les parties devront régler leur divorce et leurs relations ultérieures conformément à une loi de liberté et non à un délit par lequel l'Être de l'enfant devient un esclave dont la propriété appartient à tous sauf à lui-même.

Le divorce en soi, considéré depuis cette plateforme d'écrasement de la liberté et du droit de l'Être, est un délit et, par conséquent, les parties complotent sans tenir compte du troisième membre du mariage, l'enfant. L'enfant doit-il subir les conséquences des erreurs de ses parents ?

La loi sur le divorce du XXe siècle a décidé que oui. Et les parents les plus touchés et les plus faibles ont réagi par le crime. La justice en était responsable, le pouvoir en était à l'origine, et la loi, sa raison d'être.

La justice ne doit jamais se tourner vers le plus fort, mais vers le plus faible. Or, lorsque la justice et la loi sont dictées par le pouvoir, que peut-on attendre d'autre que le crime et la délinquance comme fruit de la justice et de la loi créées par ce pouvoir ?

En ce qui concerne le divorce en tant que facteur contribuant au crime de genre, tout ce qui est dit de plus constitue une atteinte à l'Être et à sa liberté naturelle et divine. Car il est évident que le terrain sur lequel évolue la personne détermine sa pensée. Si elle doit marcher dans une région boueuse, elle s'adaptera et pensera en fonction de la nature du terrain ; si c'est dans une zone rocailleuse, elle choisira des chaussures et une tenue adaptées à cette nature. De la même manière, si on place la personne qui divorce sur un terrain où ses rancunes, ses vengeances et ses jalousies peuvent s'exprimer, elle pensera en fonction de cette option sinistre. Mais si le divorce la place sur un terrain où ces sentiments n'ont pas leur place, elle fera face au divorce en fonction de cette nouvelle réalité.

Et puisque la fonction de la justice est de défendre le plus faible – en l'occurrence l'Enfant –, une loi qui offre aux parties un terrain propice à la vengeance, aux rancunes et... au crime... est une loi malfaisante, et ceux qui l'appliquent sont responsables des crimes commis en vertu de cette loi. Si la mission des hommes est de changer les lois afin que la Loi soit le reflet de la richesse de leur Être, à combien plus forte raison ceux qui doivent évoluer au sein de ce système ont-ils pour mission de se dresser contre le Pouvoir et de s'unir à la Société pour exiger l'abolition des lois malfaisantes qu'ils sont tenus d'appliquer en vertu de la loi du Pouvoir, devenant ainsi complices du crime que le Pouvoir protège par sa loi !

CHAPITRE SIX

ONTOLOGIE ET ORIGINE DE L'ABSOLUTISME

I

L'origine de la guerre réside dans le désir de pouvoir absolu ; et le moyen de réaliser ce désir est le crime. L'expérience, qui ne nous fait pas défaut en cette matière de la science du bien et du mal, en témoigne ainsi en plaçant devant le tribunal de l'Histoire le fratricide de Caïn contre Abel comme exemple visible du massacre qui, en son temps, eut lieu et déclencha la fin du premier âge de l'humanité

Les témoignages provenant de sources écrites non bibliques, qui ne connaissaient pas la Bible, sont désormais nombreux ; sortis de l'oubli, ils ont ouvert la mémoire de la civilisation à une tragédie qui a marqué un avant et un après dans l'histoire du genre humain. On comprend que l'athéisme scientifique, déjà bien établi, ait tout mis en œuvre pour faire taire la voix des morts, d'autant plus que la science dans son ensemble avait remplacé la doctrine de l'égalité des droits divins de l'homme par la théorie de la division de la race humaine en deux espèces, celle des pauvres et celle des riches, en termes darwiniens : les forts et les faibles. Un évangile darwiniste qui est venu apporter une réponse au dilemme du pouvoir de Dieu et à la tragédie du genre humain. Car si, d'une part, elle est venue justifier par son hypothèse le droit des classes dirigeantes au pouvoir absolu – d'abord dès la Réforme anglicane en proclamant divin le trône de l'Empire britannique, puis plus tard en s'appuyant sur la doctrine idéologique de la sélection naturelle –, elle est venue absoudre le crime commis dans l'exercice du pouvoir au nom de la loi de la nature.

L'évangile darwiniste est venu redéfinir le droit divin des couronnes protestantes : le droit au crime d'État et à la guerre comme instrument de son maintien pour le bien de la civilisation.

La malveillance de l'Évangile darwiniste a accompli son œuvre majeure lors de la Seconde Guerre mondiale. Mais disons, pour décharger Darwin du fardeau latent d'hyperfascisme qu'il a esquissé dans sa théorie de l'évolution, que ce pauvre homme, nationaliste de par ses origines et défenseur acharné de la tendance impérialiste en vogue dans la civilisation britannique de son époque, le droit de la Couronne britannique d'écraser les nations dans l'exercice de son pouvoir divin sur la vie et la mort était pour Darwin une réalité naturelle. Sa pensée étant prédéterminée par ce défaut mental qu'est le nationalisme impérialiste britannique, il était logique que son intelligence fût incapable de s'abstraire du problème de la nature de son siècle et que, esclave de ses origines, il ne voie aucune violation de la loi naturelle dans le pouvoir absolu qui convenait à la Couronne : non pas par ordre divin... mais bien par sélection naturelle.

Qui s'étonnerait que la Couronne ait élevé son nouveau prophète à l'autel de la Chambre des Lords ?

Nous n'allons pas aborder ici la part de l'athéisme scientifique dans l'ensemble des causes qui, s'accumulant, ont entraîné les nations du XXe siècle dans le champ des guerres mondiales. La participation idéologique de l'athéisme scientifique, sous ses différentes formes de matérialisme, a été massive.

Retracer chacun des maillons de la chaîne en ce moment et en ce lieu nous éloignerait du véritable épiscentre d'où est partie cette recherche en quête d'une réponse à la crise de schizophrénie suicidaire que le genre humain connaît depuis six mille ans. Ce qui nous intéresse aujourd'hui, c'est de savoir comment abolir l'héritage du pouvoir absolu, qui n'a jamais été aboli mais simplement transmis de mains en mains ; et de léguer aux générations qui nous succéderont une civilisation universelle et libre, fondée non pas sur la peur du génocide qu'est la guerre, mais sur le droit de l'homme à la vie et à la paix.

Il suffit d'étudier la structure du monde telle qu'elle se présente à notre intelligence et de suivre la trajectoire de chute des peuples dans l'absolutisme pour trouver la cible vers laquelle diriger la flèche de la pensée, dans le but de priver tout homme, quel qu'il soit, de l'accès au pouvoir en tant que tremplin vers la dictature et la tyrannie.

II

La réalité est catégorique dans son argument : « La structure du monde est le reflet de notre pensée ».

Ce n'est PAS un contresens d'affirmer que la Pensée est à l'origine de l'Idée qui anime les forces de l'Histoire et qui, en déployant son bras, donne forme à une civilisation. La société est le champ d'action où cette Force donne une forme matérielle à la Pensée créatrice. Que celle-ci provienne de l'Homme ou de Dieu, le résultat final dépendra toujours de l'Idée productrice qui, en intervenant dans la société, la pousse vers la réalisation de cette civilisation qui vit à l'état de graine dans la Pensée.

Le pouvoir de l'Intelligence réside dans la promotion de cette alliance entre la Pensée et la Société, en tant que matière sur laquelle projeter les forces nécessaires pour ériger l'édifice au sein duquel se déploiera, au fil du temps, la civilisation qui vit dans l'Esprit créateur.

Le jeu des forces, que nous avons observé dans l'Histoire universelle écrite, se déroule sous la forme d'une lutte réelle entre Dieu et l'Homme, chacun cherchant à imposer son idée de ce que doit être la civilisation. Il semble contradictoire que la créature se dresse contre son Créateur et veuille imposer à sa création une civilisation conforme à la conception que l'Homme a de lui-même et de son univers.

En somme, cette dialectique relève du domaine de l'histoire du christianisme, et je crois avoir pénétré sa dimension dans l'histoire divine de Jésus-Christ avec suffisamment de certitude pour avoir apporté une réponse à cette question. Il n'y a donc pas lieu de se perdre dans une discussion métaphysique sur le lien indissoluble entre pensée, idée et société du point de vue de la relation entre l'Homme et Dieu. Descendons donc sur la terre ferme et suivons plutôt la Parole de Sagesse : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu ».

De retour à la réalité du quotidien, nous pouvons affirmer avec une totale conviction et sans aucun préjugé que l'existence de l'idéologie, en tant qu'entité philosophique créatrice, tantôt pour le meilleur, tantôt pour le pire, est un fait universel qui détermine la nature des forces selon les principes desquelles – tantôt politiques, tantôt religieux, économiques ou scientifiques – les nations sont gouvernées.

Les mots sont superflus lorsque le discours découle des faits. Mais ici, nous pourrions descendre dans les bas-fonds de la dialectique et nous attaquer à ses principes un par un.

La méthode, l'habitude, l'instrument de guerre – ou quel que soit le nom qu'on lui donne – adopté par les penseurs de tous les temps a consisté à réfuter les systèmes pour ouvrir la voie au sien. C'est une méthode puritaine si éculée que la simple idée d'y recourir serait, de ma part, une manière d'esquiver la question de la relation entre la pensée et la structure sociale. Il suffit de dire que, la pensée n'existant chez aucune espèce en dehors de l'Homme, il est naturel que la civilisation soit l'apanage de la Vie qui trouve sa nature dans la Pensée. Nous parlons de nous, l'Homme.

L'importance de la nature de la Pensée découle donc de cette exclusivité universelle qui prive toute espèce de toute manifestation organisationnelle soumise à des lois non automatiques – du type de l'instinct – et devient l'apanage de l'espèce intelligente, dans le corps de laquelle la Vie atteint son apogée en étant elle-même la Vie qui devient Être.

Au-delà des contradictions et face à la structure d'un monde qui nous est donné, nous disposons de nombreux moyens d'agir sur la structure sociale des nations. L'Histoire regorge d'exemples d'actions fondées sur la Force. Mais ce n'est qu'au cours des derniers siècles que la Pensée est venue s'inscrire dans la Raison créatrice de la civilisation.

Même si la pensée agissait depuis des millénaires, elle a toujours été soumise à la force des armes et, par conséquent, elle a elle-même recouru à la force des armes, donnant naissance au concept de Révolution comme méthode d'action sur la structure du monde.

Mais l'idéal utopique de l'intelligence est la pensée libre de toute force destructrice de vie, en tant qu'instrument et méthode de transformation des structures sociales. C'est de là que naît le concept de dialogue en tant que parlement.

III

L'expérience, cette réalité qui nous est imposée et que nous observons dans toute son étendue à la surface de notre monde, a pour vocation dénigrante de rejeter la pensée non soumise à des idéologies présumées, et enfin : de faire de l'homme un esclave de la pensée écrite, commentée et transmise par décret aux générations, parmi lesquelles nous-mêmes ne sommes qu'une parmi tant d'autres.

Or, Dieu a créé l'homme nu, et pas précisément pour que l'homme et la femme fassent du sexe le summum de l'expérience qu'ils puissent vivre. Contrairement à ce qu'affirment tant de bigots et autres imbéciles, la nudité de l'homme faisait référence à son « absence d'armes de guerre » et, ce qui est plus important encore, « à son ignorance de la science de la guerre ». Une merveilleuse ignorance grâce à laquelle la Parole et le Dialogue ont été les instruments d'action des premières familles et de leurs créations.

Il est vrai que, dans les grottes et les premières habitations humaines, les peintures témoignent de la connaissance de l'arc et des flèches. Il n'est pas faux non plus que, dans ces mêmes reflets de la mentalité humaine de nos origines les plus lointaines, ces flèches n'aient jamais eu pour cible l'homme, mais bien les bêtes.

Les arcs et les flèches, les couteaux et les haches préhistoriques n'étaient pas des armes de guerre, mais des instruments nécessaires à l'existence des premières sociétés naturelles. Le haut niveau de composition picturale atteint dans les peintures rupestres contredirait cette affirmation et confirmerait la négation établie par la représentation de l'homme en tant qu'ennemi, un phénomène qui ne se produirait que dans ce que nous appelons proprement l'Histoire, et qui était inconnu dans la Préhistoire : « la guerre ».

Et parce que la science de la guerre, ou science du Bien et du Mal, était inconnue, l'art préhistorique a exercé son art en plaçant l'homme face à la nature, et jamais l'homme face à l'homme.

Nous savons déjà que, par la suite, et à peine un pas plus loin dans le temps, les grands esprits de la science, recourant à la technique du lavage de cerveau, ont effacé du passé de l'Homme sa véritable mémoire et ont implanté dans son esprit une histoire des âges préhistoriques écrite dans les bas-fonds du pouvoir, au sein de laquelle l'homme était une bête pour l'homme depuis que la bête était devenue homme.

Il y aurait mille façons de réfuter cette perversion de la connaissance scientifique, jamais corroborée par les faits, imposée à l'Histoire sur la base de la médiocrité de l'intellect scientifique des deux derniers siècles. Ce siècle se chargera de faire sécher ces cerveaux lavés. Continuons donc.

IV

Penser n'est pas tout, mais c'est le summum, et c'est pourquoi la ruine des sociétés et la destruction des civilisations ont résulté de l'abrutissement du cerveau humain. Sans aller plus loin, n'oublions pas que le mécanisme de tout pouvoir, quelle que soit sa couverture démocratique, trouve dans l'annulation de la pensée – rendue impossible par l'asservissement de l'homme au travail – son allié dantesque.

Le travail est nécessaire, car l'homme, en tant qu'être, est une entité créative et créatrice qui a besoin de s'exprimer en agissant sur la matière ; mais lorsque le travail devient une chaîne qui le lie au mur de la survie, il est une malédiction. C'est pourquoi, connaissant cette loi, Dieu s'est exprimé dans son Jugement en révélant au monde, une fois que celui-ci eut choisi d'être Force plutôt que Parole, la conséquence de son choix : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front, et quand tu cultiveras la terre, elle te donnera des épines et des ronces. »

Tout comme auparavant on interprète la nudité à partir de la chair, à l'encontre de la bénédiction de la reproduction naturelle déjà inscrite, en interprétant cette nouvelle sentence, les génies de

l'interprétation détournent l'esprit vers la matière, épargnant ainsi à l'intelligence toute pathologie maligne susceptible de renverser ses effets destructeurs sur l'Histoire de la Vie sur Terre.

La logique élémentaire ne se lasse pas de nous prendre pour des imbéciles et nous traite comme tels, nous croyant désespérément idiots parce que nous sommes incapables de comprendre que celui qui est Esprit ne peut, en aucun cas, réduire sa Pensée et sa parole à la Matière, et en disant qu'il te donnerait « des épines et des ronces », il faisait référence à l'effet final du travail de l'Intelligence rationnelle lorsqu'elle coupe ses racines avec l'Intelligence créatrice et se déclare libre de se créer un monde et un univers à sa mesure. Dieu se contente simplement d'accorder ce qui lui est enlevé. Et à chacun de récolter le fruit de sa folie.

Chaque siècle a eu le sien. Celui du XXe siècle a consisté à produire « des épines et des ronces » jusqu'à faire de l'homme un monstre. Qu'il s'agisse de Staline ou d'Hitler, la Science en était la mère putative.

Nous avons donc deux réalités, les deux faces d'une même médaille. Le travail en tant qu'expression du développement créatif de l'intelligence de l'être humain, inhérent à sa propre existence ; et la pensée en tant qu'expression créatrice de l'intelligence.

Par le travail, l'homme agit dans la société en tant qu'individu à part entière ; par la pensée, l'homme agit au sein de la civilisation dans son ensemble. Disons de manière naturelle qu'avec le travail, nous transformons l'espace social dans lequel nous évoluons, et qu'avec la pensée, nous agissons sur le temps que notre civilisation se forge dans l'univers.

Lorsque l'être s'enferme dans l'espace, en faisant du travail et de son activité une fin en soi, la société se condamne à l'obscurité de l'aveuglement de celui qui ne dirige pas le cours de son action au-delà des frontières du temps et fait de l'ici et du maintenant son tout, abandonnant l'avenir aux forces chaotiques inhérentes à la folie du déni de l'être.

En d'autres termes, nous sommes intelligents par nature ; le Temps ne peut être dissocié de l'Espace, c'est-à-dire du travail de la pensée.

Un homme qui pense et ne travaille pas n'est pas un sage, c'est un esclaviste ; et celui qui travaille et ne pense pas est un esclave. L'avenir immédiat de l'Histoire de l'Homme trouve dans la découverte de cet équilibre son prochain bond en avant.

Distinguons donc, en conséquence, le pouvoir absolu du pouvoir naturel.

V

Le pouvoir absolu découle du refus de la Parole à la société, au profit de la raison issue des armes.

Le pouvoir naturel est celui qui repose sur le dialogue de la Parole et fonde ses conclusions sur la pensée ; et ce dialogue s'établit entre des hommes nus, c'est-à-dire qui adhèrent volontairement et librement à l'affirmation de la Parole comme Voie et au refus du recours à la Force, refus qui devient Loi, de sorte que le temps du dialogue est « tout le temps du monde » et que l'action structurelle s'inscrit dans la pensée de la société.

Nous identifions ici l'attitude du sujet absolutiste. Et l'Histoire universelle étant riche en souvenirs, il ne nous sera pas très difficile de concevoir que le sujet absolu tend, par une inertie mentale

supérieure à ses propres forces, à s'investir de tous les pouvoirs de celui qui exerce la Force de l'État pour imposer à la Société sa Pensée sur ce qu'est la Civilisation.

Sans aller plus loin, mais en levant les yeux vers les cieux, le dilemme entre Dieu et l'Homme est devenu le dilemme entre les hommes et les hommes.

Si, au départ, c'est l'Homme qui s'est dressé pour réclamer à Dieu son droit à l'indépendance et à se créer une société à sa mesure, ce dilemme s'est ensuite posé entre les hommes eux-mêmes, chacun luttant pour imposer sa loi dans la jungle de ses idées géniales sur ce que doit être une civilisation à la mesure de sa propre pensée.

La folie est manifeste. La civilisation est devenue un costume que chacun coupait à sa mesure pour se parer d'une aura divine, régissant par décret le cours de la société sur laquelle il s'érigerait en pouvoir absolu. « JE SUIS L'ÉTAT : MOI et MOI seul possède l'intelligence, le génie et la sagesse nécessaires pour diriger l'Histoire de la société ». Une déclaration utilisée depuis les millénaires les plus lointains par les nationalismes les plus divers comme passerelle vers la divinisation du pouvoir.

Ce n'est pas sans raison que Dieu, connaissant cette structure historique qui se répète sans cesse dans l'univers, et acceptant le fait inévitable du désir irrépressible de l'Homme de vivre dans un monde à sa mesure, a cédé à ce désir et lui a annoncé sa fin : « Tu es poussière et tu retourneras à la poussière ». La chute des civilisations et des sociétés dans la poussière de l'Histoire confirme la Sagesse divine.

VI

La leçon que nous livre l'histoire universelle des civilisations disparues est d'une grande valeur.

Dans les sociétés absolutistes des siècles passés, la tête de l'État et la direction de tous les corps de police, outre le gouvernement de toutes les structures de la société nationale, appartenaient au souverain absolutiste. Et ces prérogatives lui revenaient de droit divin, par le sang bleu au départ, puis par la loi darwinienne de l'évangile du plus fort, finalement.

Dans les sociétés du XXe siècle, cet absolutisme s'est incarné et s'est légitimé en la personne du chef de l'État de la République. La République socialiste est ce système de gouvernement dans lequel le chef de l'État perd la couronne de métal qui orne sa tête. Le reste de l'appareil reste absolu.

D'après ce que nous savons, et l'observation ne le contredit pas, la seule république non absolutiste fut celle où les fondements chrétiens ont prévalu sur les idéologies du moment. Qu'il s'agisse de la France ou des États-Unis.

Dans les autres républiques, l'absolutisme n'a pas disparu, mais s'est adapté à l'époque actuelle. Or, le but à atteindre en matière d'absolutisme n'est pas son adaptation, mais son abolition.

En se métamorphosant pour rester actif, le présidentielisme républicain du socialisme idéologique est devenu le produit final de cette adaptation de la bête absolutiste aux circonstances sociales qui entravaient sa réalisation, et c'est depuis cette nouvelle position qu'il a célébré ses orgies guerrières, entraînant les nations sur le champ des guerres mondiales.

Peu importe, donc, la bonté des personnes ; la méchanceté de la position sur laquelle se fonde la pensée, en s'appuyant sur la force que confère le pouvoir sur les corps des États, est la cible contre laquelle lancer de toute sa puissance l'Être de notre Pensée. Pourquoi un sujet aspire-t-il à la direction

toute-puissante des armées et des forces de police, si ce n'est en raison de son besoin d'imposer sa volonté, contre la nature même de la société, en s'appuyant sur la force de la peur, des armes et de la terreur, face aux politiques de bien-être social en tant que principe d'un monde heureux ?

La Sagesse qui s'exprime par la langue de l'expérience et œuvre avec la science de la vie nous dit dans son Livre que c'est la figure même du chef d'État qui s'oppose à la liberté de l'Être et s'interpose entre le présent et l'avenir pour soumettre la société à la pensée d'un groupe.

Cette figure du passé est l'héritière directe du pouvoir absolu des anciens empereurs et rois sur la paix et la guerre, ce qui constitue, du point de vue de l'Être, la négation de l'accès de l'homme à sa propre nature ; en effet, dès lors que l'intelligence est laissée entre les mains d'un individu et de son groupe au pouvoir, cette répression de la volonté du corps social devient une violation de l'intelligence de l'homme en tant que citoyen d'une société qui transcende l'identité nationale et guide le cours de l'Histoire de toutes les nations vers leur unité dans l'Homme en tant qu'Être universel.

C'est contre cette perversion millénaire de l'identité humaine par la République idéologique et la structure monarchique que s'est heurtée la coexistence pacifique des nations au cours du siècle dernier, et qui met en péril la paix et la liberté en notre siècle.

Tant que ces deux figures, la démocratie présidentielle, dotée du pouvoir sur la paix et la guerre, et la couronne constitutionnelle, investie des attributions de chef d'État, continueront d'exister, la pensée humaine et la civilisation continueront d'évoluer au rythme des révolutions.

La nudité de tout gouvernement et l'exaltation de la Parole en tant que loi suprême fondent leur valeur toute-puissante sur la séparation entre le gouvernement et l'État, plate-forme de rencontre dont nous sommes séparés, d'un côté, par la figure du chef d'État, et, de l'autre, par la République socialiste idéologique.

De la mise en œuvre de cette séparation au cours de notre siècle dépendra la survie de notre civilisation telle que nous la concevons dans notre pensée, fondée sur la liberté et la paix pour le bonheur des générations qui nous succéderont, nées de notre sang et formées pour maintenir la force et la parole séparées.

VII

L'armée, en tant que concept, a pour fonction la garde d'un territoire, et cette garde doit être telle qu'aucune armée ne viole les frontières placées sous sa garde, et qu'en aucun cas, en l'absence d'une telle violation, l'armée ne franchisse les frontières placées sous sa garde.

En ce sens, l'armée incarne le droit à la défense de la vie d'un peuple en tant que nation. Elle ne représente aucune force génocide, mais l'expression réelle d'un droit.

Partant de ce principe, l'armée ne sort jamais de ses casernes. Partant de ce principe, nous affirmons l'impossibilité absolue d'un coup d'État. Les parlements résolvent les problèmes par la parole, et uniquement par la parole.

Et les nations règlent leurs différends par le dialogue, et uniquement par le dialogue.

Ce principe détermine la séparation entre la caserne et le Parlement, entre le militaire et le politicien. C'est pourquoi le lien entre le gouvernement et l'armée, par le biais d'une affiliation à un

parti, est considéré comme une violation du devoir militaire de défense de la paix sur le territoire soumis à son droit d'intervenir contre les processus générateurs de guerre civile ; un manquement à ses fonctions entraînant directement la résiliation du contrat entre l'individu et l'État.

Et dans le cas du politicien, s'il est impliqué dans une affaire susceptible de constituer un délit pour association de malfaiteurs en vue d'un soulèvement et de la réalisation d'un coup d'État en tant qu'instigateur d'une guerre civile, le droit devient un devoir afin que la paix triomphe de la folie du pouvoir absolu déguisé en démocratie du bien-être social pour un monde heureux.

VIII

La police, en tant que concept, est le corps social orienté vers la lutte contre la criminalité, et sa soumission à un gouvernement temporaire constitue une violation de sa nature dans la mesure où son asservissement au pouvoir l'empêche d'exercer sa fonction avec les garanties de liberté naturelle inhérentes à son travail. Partant de ce principe, le recours aux forces de police contre les manifestations du peuple dans l'exercice de sa liberté d'expression constitue un délit contre la structure sociale même de la nation, et leur transformation en un corps répressif, sans tenir compte de la violence du peuple dans l'expression de son humanité, constitue un délit contre la société.

Il en ressort que la police a pour devoir de lutter contre la criminalité et que tout écart par rapport à ce devoir, en s'en prenant au peuple, constitue un motif de résiliation du contrat entre l'individu et l'État, et établit la criminalité du gouvernement en exercice qui se rend coupable d'effusion de sang dans le cadre de la perversion de ses fonctions.

La police ne quitte jamais ses lieux de travail si ce n'est pour s'acquitter du devoir pour lequel son corps est engagé, à savoir la lutte contre la criminalité, qu'elle soit isolée ou organisée, et jamais en violation de ce contrat. Grâce à ce principe, le fossé entre le Parlement et le peuple est comblé et l'expression de la Voix de la Nation l'emporte sur la tendance à l'absolutisme du pouvoir qui recourt à la répression sanglante et violente contre l'exercice de l'humanité naturelle propre à l'être.

IX

En résumé : il suffit d'étudier la structure du monde telle qu'elle se présente à notre intelligence et de suivre la trajectoire de chute des peuples vers l'absolutisme pour trouver la cible vers laquelle diriger la flèche de la pensée, en cherchant à empêcher tout homme, quel qu'il soit, d'accéder au pouvoir comme levier pour créer une dictature déguisée et une tyrannie fondée sur le bien du peuple. La simple exposition de cette politique établit que l'homme est un handicapé intellectuel incapable de se gouverner lui-même.

D'où il ressort que le premier pas vers la paix universelle est l'abolition de la figure du chef d'État. Qu'il soit monarchique ou démocratique, religieux ou idéologique, tout chef d'État est potentiellement l'ennemi de la paix.

Aucune excuse ne saurait servir de justification lorsqu'il s'agit de coexister face à une figure qui, profitant des circonstances, peut librement procéder à l'instauration de la tyrannie et de la dictature.

La mémoire de la civilisation, que nous appelons histoire de l'humanité ou histoire universelle, selon le point de vue de l'historien, nous présente d'innombrables exemples de passage de dictateurs potentiels à des dictateurs en exercice, par le biais de ce processus qui conduit à la transfiguration d'une personne en une figure. Et tant que le miracle ne s'est pas produit, le sujet parvient à conserver son apparence d'agneau, masque qu'il retire lorsqu'il est trop tard, et le loup qui se cachait derrière l'agneau d'hier est devenu le dictateur et le tyran d'aujourd'hui. Celui-ci, bien sûr, excusera et justifiera son crime par la nécessité de combattre le fascisme de l'opposition...

La démagogie est aussi vieille que la démocratie.

Mais ce qui est vraiment ahurissant, c'est de voir comment, alors qu'elle est si ancienne, les peuples continuent de tomber dans sa toile.

C'est l'Histoire qui témoigne contre la figure du chef d'État, héritage des monarchies absolues, dont la persistance constitue un danger constant pour la civilisation en rendant impossible la régulation des mouvements de l'armée conformément à la loi pour laquelle elle a été créée : la protection des frontières sous sa garde et l'interdiction de toute avancée au-delà de celles-ci contre une autre nation vivant sous le drapeau de la paix.

L'armée n'étant soumise à aucune autre loi, il est impossible que la démocratie dégénère en dictature, car le couronnement de cette dernière nécessite l'armée, et l'armée étant libre de toute participation à la dynamique politique : la sortie de la caserne par l'armée constitue un crime contre la nation que commettent ceux qui s'y livrent, s'exposant ainsi aux conséquences liées à la menace d'une guerre civile.

X

La société, en tant que civilisation, est exposée à des transformations constantes, découlant de son progrès et de ses avancées dans la connaissance des forces de l'univers, qui, appliquées à la technologie, soulèvent de nouveaux problèmes que les gouvernements sont chargés de résoudre. Ces réponses reposent sur l'intelligence et, l'intelligence humaine étant soumise à la dynamique de l'erreur et de la réussite, le syndrome du pouvoir absolu se manifeste par la volonté d'imposer sa volonté personnelle à tout prix, en se revêtant de la figure du pouvoir absolu : c'est-à-dire en menaçant de déclencher une guerre civile et d'instaurer une dictature en cas de rejet de ladite volonté personnelle. La manifestation de ce syndrome est le gouvernement par décret. Une forme de gouvernement qui a été propre aux rois, aux dictateurs et aux tyrans de toutes les époques.

La nécessité historique d'abolir la figure du chef d'État et de dissocier le gouvernement de l'État est, comme le montrent les faits, vitale. C'est cette figure, représentée hier par les couronnes, avec leur ordre divin, et aujourd'hui par le système présidentiel démocratique, fondé sur l'ordre naturel – disent-ils –, qui constitue la caverne où le dragon de la guerre et le basilic de la dictature grandissent et se tiennent en embuscade jusqu'à l'heure de cracher par leur bouche le feu de l'horreur.

Or, l'absolutisme politique a besoin de cette figure afin d'imposer, par la voie démocratique, l'intérêt du parti, et d'utiliser le discours de la guerre civile comme instrument d'imposition de la volonté de celui qui, par la peur, impose l'inafaillibilité de sa réponse aux nouveaux problèmes que, comme on le voit, la civilisation met sur la table au fil des générations.

Rien n'est plus contraire à l'intelligence de l'homme libre que l'acceptation de cette infaillibilité politique, et rien n'est plus naturel pour celle-ci que l'identification de cette mentalité à celle d'un dictateur en puissance qui se fraye un chemin vers la tyrannie en s'appuyant sur la théorie criminelle de la justification que lui prête – selon sa doctrine – le fascisme de l'opposition.

Mais quel que soit le scénario que l'avenir réserve à nos descendants, il va de soi qu'une fois l'accès du gouvernement à l'État rompu – accès qui repose exclusivement sur son État-major –, la voie vers la dictature est rendue impossible et ce sera la tentative elle-même qui accusera le gouvernement en place du crime qui en découle, en raison de l'avancée du coup d'État que l'on tente de mener, provoquant au sein de la haute hiérarchie de l'armée une division idéologique de quelque nature que ce soit.

L'armée obéit exclusivement à la loi de la paix et de la défense des frontières placées sous sa garde ; et, sur le plan international, à ce que dispose l'Alliance internationale des Nations, dont le Conseil de la plénitude des Nations est l'instance à laquelle le Corps des états-majors de ladite Alliance doit son obéissance en ce qui concerne les forces de pacification universelle.

Ce n'est que sur cette base que l'avenir de la civilisation ouvrira à nos enfants et aux enfants de leurs enfants une voie à travers l'horizon des siècles, dont les méandres et les destins dissocient dès aujourd'hui et pour toujours la possibilité d'une nouvelle chute de l'humanité dans un nouveau fratricide à l'échelle nationale ou mondiale. Comment parvenir à ce point de départ, voilà le problème.

Le principe est, sans l'ombre d'un doute, l'abolition de la figure du chef d'État et la mise en place d'une armée chargée de la garde des frontières de la nation, cette garde étant fondée sur la loi de la paix.

CHAPITRE SEPTIÈME

SÉPARATION DU GOUVERNEMENT ET DE L'ÉTAT

L'humanité, en tant que monde, se trouve en état de guerre civile universelle depuis environ 6 000 ans. Les idéologues de la guerre, qu'ils considèrent comme un instrument légitime de la sélection naturelle — privilège auquel la famille des forts ne doit pas renoncer —, ont défendu le droit à l'extermination massive, le cas échéant, toujours de manière sélective, des faibles, au nom soit de l'État, soit de la survie de l'individu, et que la science du XXe siècle a imposé comme loi générale : ils ont ainsi exposé notre monde aux guerres mondiales qui en ont découlé. Il est inutile de souligner la nécessité de nous lever en communion avec la paix et pour la vie en ce jour qui s'annonce au son des tambours de la dernière guerre mondiale. Ces tambours résonnent parce que les fondements historiques et sociaux qui ont poussé les nations à se dévorer mutuellement au XXe siècle, comme l'ont fait leurs pères au XIXe, leurs grands-pères au XVIIIe, leurs arrière-grands-pères au XVIIe, leurs arrière-arrière-grands-pères au XVIe, et ainsi de suite, persistent. La technologie de destruction de masse a évolué. De la mâchoire d'âne utilisée par Caïn pour tuer son frère Abel à la mâchoire nucléaire de la Russie pour commettre le génocide en Ukraine, le fondement du meurtre à grande échelle repose sur le même principe que celui commis individuellement : la soif de pouvoir et la soif de richesses d'une dynastie familiale, d'un parti politique. La richesse et le pouvoir, liés par la même monnaie, se transforment en leur essence même pour devenir les deux faces pathologiques d'une même pièce. Le véritable pouvoir n'a rien à voir avec la richesse ; la véritable richesse n'a rien à voir avec le pouvoir. Dieu achète-t-il donc des étoiles sur le marché des galaxies pour construire des univers ? Le pouvoir, c'est la sagesse au service de la paix entre les peuples et les nations ; la richesse, c'est la participation à la création de biens au service de la santé du corps et de l'esprit de tous les êtres humains. Tout être humain doit définitivement comprendre qu'il n'y a pas de science en dehors de la science de la vie, le reste n'est que technologie. Nous pouvons exister

sans technologie, mais nous ne pouvons pas vivre sans santé. Lorsque chaque être humain aura compris cela, il comprendra que les machines ne relèvent pas de la science, mais de la technologie ; que l'invasion de la technologie dans la science signifie la transformation de l'être humain en un produit de consommation au profit des industries de la mort ; lorsque tout le monde aura compris cela, alors tout le monde se lèvera pour, sous peine de mort pour quiconque relancera le commerce de la mort, séparer la science au service de la technologie et mettre la technologie au service de la vie. Dès le premier royaume fondé en Mésopotamie, dans l'Éden, l'homme et la femme ont choisi la Mort comme moyen d'intégrer toutes les familles de la Terre à l'intérieur de leurs frontières : ils ont préféré la loi de la guerre à la loi de la paix. Depuis lors, tous les peuples, tels des ânes trébuchant à volonté sur la même pierre, ont choisi, entre la guerre et la paix, la mort de tous, la guerre comme moyen d'atteindre un stade de civilisation fondé sur le pouvoir et les richesses, avec l'autorisation de tuer. L'opposition entre ce type d'État politique et le concept divin de civilisation universelle a fait planer sur l'horizon du genre humain la destruction massive de toute forme de vie sur Terre. Non pas que Dieu la provoque, le feu s'est déclaré dans la forêt, et l'enfer a planté sa tente, hier, dans la folie des familles dynastiques ; aujourd'hui, dans les partis politiques. On dit que la nécessité d'un permis de tuer correspond à la nécessité de la paix. Mais ce que l'Histoire nous raconte, c'est tout le contraire : ce sont là les causes des guerres qui remplissent les pages du livre de l'Histoire des nations. La soif de pouvoir des uns et la faim de richesses des autres se couchent ensemble dans le lit où Vénus et Mars ont engendré Satan. Faire confiance aux adorateurs de la justification du mal comme moyen d'atteindre le bien, c'est passer la tête dans la corde du pendu. Les religions et les systèmes politiques qui défendent la nécessité de la mort – par guerre civile ou par martyre – du voisin, de son prochain, sont le fruit du charbon maudit et conduisent les forces historiques vers un même point : la guerre mondiale. Notre devoir envers les générations issues de notre être doit consister à les protéger contre la tentation de succomber à la conception du pouvoir et de la richesse comme arme définissant le Fort (le Riche), entre les mains duquel la Mort a placé la vie des Faibles (les Pauvres). Gloire à Darwin et à son évangile de la nécessité d'écraser les peuples au nom de la domination de la caste pure et immaculée des sages des républiques socialistes du XXI^e siècle ! C'est dans ce bassin que le Pilate de l'ère moderne, l'athée scientifique, se lave les mains des génocides que ses maîtres ont perpétrés contre les nations. Et ne seront-ils pas jugés par Dieu comme l'a été l'Empire romain pour avoir apposé sa signature sur la condamnation à mort du Premier des chrétiens, Jésus-Christ en personne ? Prenons donc le taureau par les cornes et jugeons-le selon la loi : « Si le taureau a déjà encorné, que la bête soit exterminée ».

Premier point

La fin, la but, l'objectif d'une civilisation est son ascension vers l'immortalité. Cela implique que la guerre soit l'ennemi numéro un de cette ascension naturelle vers l'existence même de la civilisation.

Rien n'excuse l'origine de la guerre. La guerre est toujours le fruit d'une folie ! Qu'il soit scientifique, politique ou religieux, quel que soit celui qui la défend, les uns comme les autres sont des meurtriers défendant une méchanceté injustifiable. Ni la science, ni la politique, ni la religion ne peuvent justifier le crime et le génocide au nom de la raison d'État.

La question est de savoir comment parvenir à l'immunité absolue et invincible de la civilisation de l'ensemble des nations face à la guerre, qu'elle soit civile ou internationale.

Deuxième point

La guerre présuppose une paralysie des forces intellectuelles de la civilisation quant à leur projection dans le temps. La guerre est le triomphe de la bête politique, l'animalisation domestique de l'Homme et son enfermement dans une société conçue pour une espèce particulière de bétail, l'animal rationnel humain.

Or, l'Histoire est la Mémoire de la lutte constante et sans merci entre des sociétés-bétail suivant leurs chefs-bêtes à travers les plaines des siècles, contre les forces d'une civilisation mondiale opérant à partir de la génétique, tendant vers un stade final d'une existence humaine définie par « une intelligence sans limites à l'image et à la ressemblance du Divin ».

Pour immuniser le genre humain contre la guerre, il semble donc évident que la première mesure consiste à former l'Être de l'Esprit d'Intelligence chez l'Homme, en commençant par extirper de son cerveau l'implant du matérialisme scientifique du XXe siècle, par lequel l'être se considère comme un animal et, par conséquent, il justifie lui-même le traitement bestial que lui inflige le Pouvoir en arguant que c'est le traitement que mérite tout animal domestique.

L'homme – individu ou peuple – en tant qu'animal domestique (électeur-contribuable, dont le droit est de voter, dont le devoir est de payer, et c'est là que s'arrête sa relation avec la jouissance des biens de la civilisation), cet « » animal domestique est l'oncogène, le virus mortel de la paix dans le corps de la civilisation, que l'animal politique tend à cultiver et cultive afin de conserver son statut de bête-chef.

La contradiction surgit lorsque cette culture échappe à tout contrôle et conduit la bête à la guillotine, et l'histoire regorge d'exemples de cette perte de contrôle.

Troisième point

« Le jour où tu en mangeras, tu mourras à coup sûr. » Nous en concluons donc que la peine de mort est réservée exclusivement à tout homme et à tout sujet qui utilise la guerre comme instrument de pouvoir.

La Chute – de la part de l'Homme – n'a été rien d'autre que l'instrumentalisation de la guerre comme moyen naturel de projection de la civilisation à l'ensemble du genre humain. Alors que les peuples de cette Première Civilisation se trouvaient à différents stades de développement intellectuel, comme le montrent l'archéologie et l'histoire des civilisations, Dieu a interdit, sous peine de mort, en établissant cette condamnation pour l'éternité, toute tentative d'utiliser la force de la guerre au service de l'intégration des peuples dans le cours de la civilisation.

Nous observons également que la peine de mort a été abolie par le Christ pour tout acte humain, tandis que Son interdiction de la guerre subsiste, Dieu établissant ainsi en droit la légitimité du jugement contre la guerre en tant que moyen de civilisation.

La guerre est, au regard du droit universel, un crime contre l'Homme et son Créateur. Et quiconque la déclare, sans que son fondement soit la défense de la paix en réponse à l'agression génocidaire d'un groupe au pouvoir, commet un crime contre la vie ; la condamnation prononcée contre cet ennemi de l'Homme et de Dieu est l'exil de la vie.

Quatrième point

L'expérience montre que l'origine de la guerre réside dans la subordination de l'État au gouvernement. La nécessité de prémunir la civilisation contre la guerre, en connaissant la cause du mal, ne saurait être plus évidente : la séparation de l'État et du gouvernement.

La fonction historique des armées étant la défense des peuples confiés à l'intérieur des frontières de leur nation : l'état-major ne peut agir légitimement, sans commettre de crime contre l'humanité et s'exposer à la peine de mort, qu'en fondant son action sur une raison non pas d'État, mais de défense nationale, qui répond de manière autonome et directe à toute agression étrangère, et n'obéit à aucun ordre d'un gouvernement quel qu'il soit soumis à des intérêts politiques.

Tout mouvement de la part de cet État-major contre la nation, dont il protège la vie, constitue un crime contre la vie, passible de la peine de mort ; recourir à la guerre, sous sa forme civile, contre la vie de la nation, revient à commettre un crime contre la paix : la peine encourue pour ce crime est l'exil à vie.

Cinquième point

La création d'un État-major engage les armées dans une mission de paix constante à l'intérieur des limites de l'administration territoriale qu'est la Nation. Ainsi, l'existence spontanée, postérieure à la création de ladite administration nationale, à l'intérieur des limites de laquelle se produit le phénomène destructeur de la paix appelé séparatisme, implique, si elle est pacifique, l'administrateur politique, et si elle est violente, les corps de défense de la Nation.

L'état-major ne peut intervenir dans une lutte sociopolitique spontanée sans créer une fracture entre la loi et le crime ; d'autant plus que le développement même de l'humanité s'inscrit dans une dynamique de transformation constante des sociétés.

Or, si un soulèvement séparatiste fondé sur la haine envers ses semblables donne lieu à une déclaration de guerre et exige la mise en place d'un comité organisé militairement, on parle alors de guerre civile ; et bien qu'elle soit localisée, l'état-major, s'acquittant de son devoir de défendre la vie du peuple qu'il sert, est légitimé à agir conjointement avec les forces de sécurité de l'État. Et ceux qui proclament l'état de guerre contre la nation sont soumis au droit de la guerre ; leur peine est l'exil s'il n'y a pas eu d'effusion de sang, et s'il y en a eu : l'exil à vie.

Le gouvernement politique qui alimente une guerre civile, en instaurant une loi de la haine derrière laquelle se cache la haine du séparatisme envers ses voisins, et qui paralyse l'État en le plongeant dans le manquement à son devoir, à l'unité et à la paix de la nation : une fois la mèche allumée, a le devoir de se soulever et de déclarer ennemis de la Nation le parti politique et les organisations sociales qui voient dans la guerre civile le levier permettant d'aboutir à leur existence dans la haine envers la Nation qui leur a donné vie au cours de l'Histoire.

Une nation n'est pas un grain de sable dans le cul d'un continent, c'est le fruit de siècles et de millénaires passés à forger un caractère spécifique, dans le cas occidental : imprégné de l'esprit de la loi chrétienne, dont les principes : fraternité, l'égalité et la liberté n'ont pu se concrétiser au cours des âges antérieurs à l'époque moderne, et n'ont pas non plus atteint leur but au cours des siècles immédiats qui nous ont précédés. La guerre de Trente Ans a marqué l'échec de la civilisation chrétienne médiévale à ériger l'édifice de la civilisation sur ces piliers. Les guerres mondiales ont marqué l'échec retentissant des philosophies et des systèmes sociaux modernes à accomplir sans l'Église ce que celle-ci n'avait pas pu réaliser avec les rois : élever l'intelligence aux sommets de la citoyenneté du Royaume de Dieu.

Quant à la liberté, et comme le montrent le cas de la Tchécoslovaquie et l'exemple du Canada, le référendum populaire en présence de divergences séparatistes relève du droit, et doit se dérouler tel quel, sans crainte d'une partition des frontières ni panique face à cette éventualité. La liberté implique le choix de cohabiter selon les mêmes lois ou de se séparer et de vivre à la lumière de la paix, chacun devant assumer les conséquences déterminées par ses décisions. Le contraire revient, comme dans un mariage mal assorti, à mener la cohabitation vers la tragédie, en l'occurrence la dictature de la minorité sur la majorité.

Sixième point

La peine de mort étant un cas exceptionnel et d'une importance capitale, il va de soi que la Cour pénale internationale est l'organe compétent pour son application, tout en sachant que toute autre question ne relève pas de sa compétence, et qu'il ne doit statuer que sur les crimes contre l'humanité, afin de ne pas transformer un tribunal d'une telle importance en un simple poulailler, et d'éviter que le pouvoir politique ne le rende inopérant en inondant la cour de dossiers, une stratégie que les gouvernements corrompus utilisent en créant des lois paralysantes dans lesquelles, d'une manière ou d'une autre, il est impossible qu'un citoyen n'y tombe pas un jour comme l'autre.

Or, si le pouvoir d'un jugement international définitif n'est pas accompagné d'une décision exécutoire pour les États membres, la Cour se réduit à une simple machine à laver les consciences, comme ce fut le cas, par exemple, avec l'arrêt rendu par la Cour contre le président du Soudan.

Le pouvoir de jugement définitif doit impliquer tous les États membres et contraindre l'État auquel on demande l'extradition du condamné à se soumettre au droit international ; à défaut, il faut procéder à l'expulsion de l'ensemble de son corps diplomatique des États membres, sans oublier l'ordre d'arrestation immédiate du condamné, où et quand il se trouvera hors de ses frontières.

Septième point

La nature de la justice universelle a pour substance et essence la protection de la civilisation contre l'enfer de la guerre.

Lorsque l'amour de la paix universelle a été vaincu chez l'individu et l'État, et qu'il a cédé la place à la folie de la passion pour la guerre, grâce à la crainte d'un tribunal doté d'un pouvoir suprême sur toute vie — qu'il s'agisse de politiciens, de militaires ou de particuliers —, s'érige un édifice de paix tout-puissant dont le choc contre les murs condamne le transgresseur à la ruine.

L'engagement de l'ensemble des nations en faveur de l'instauration de la justice universelle immunise leurs États contre la guerre civile, car il fait de la paix universelle une compétence de l'ensemble des nations, et tous les États étant soumis au droit international : l'arrestation des putschistes devient immédiate et « légitime » l'intervention des gouvernements membres contre le gouvernement putschiste, dont les auteurs relèvent automatiquement de la compétence de la Cour, seule habilitée à prononcer la peine d'exil à vie proportionnelle au sang versé.

Huitième point

L'Être humain naît de la Parole et tire sa nature de la Parole. Et tout recours à la force bestiale signe la mort de l'Être chez l'individu et chez la nation.

Le recours à la force est la négation de l'Être et conduit à sa perte chez l'individu. La civilisation, qui est l'habitat naturel de l'Être, doit faire face à de telles réactions de la même manière qu'on traite les bêtes meurtrières qui ont goûté au sang et chez lesquelles s'est développée la passion de la guerre comme moyen de s'imposer au pouvoir.

L'existence et la constitution de la civilisation trouvent leur racine et leur sève rationnelle dans la Parole ; la Parole est le seul instrument valable pour la résolution des problèmes, à tous les niveaux, et il n'existe aucun niveau hors de la portée de la Parole. Nous sommes tous nus les uns devant les autres, et nous nous asseyons tous autour de la table de la civilisation comme ceux qui n'ont ni bras pour saisir une arme, ni pieds pour se faire des croche-pieds ; et, face à cette réalité, nous sommes tenus, avec tout l'amour infini que nous portons à la paix, de parler jusqu'à ce que notre bouche soit sèche.

La Terre regorge d'eau ! Buvons et recommençons.

En conséquence :

La mission de tout soldat en cas de violation de la paix, qu'elle soit civile ou internationale, est la suivante :

de prendre les armes et d'arrêter ses supérieurs hiérarchiques immédiats,

de procéder au soulèvement dans toutes les casernes nationales,

de poursuivre l'arrestation des hauts responsables en rébellion contre la loi de la paix, et de continuer jusqu'à l'arrestation de l'ensemble de l'état-major et du Conseil des ministres dont relève la loi de la guerre ;

s'il y a du sang, ce sang retombe sur leurs têtes ; que les tribunaux statuent et que des élections législatives aient lieu.

Nature du pouvoir politique

L'origine du pouvoir politique trouve ses fondements dans l'histoire universelle, mais pour en comprendre la nature, il suffit de dire que son origine est la société. Et la famille étant le principe naturel de la société historique, il va de soi que toute attaque contre la structure de la famille naturelle est une attaque destructrice contre les fondements historiques de la société.

La structure sociale de la famille naturelle se retrouve chez toutes les espèces de l'ère des mammifères, selon un prototype de répartition des fonctions existentielles entre les membres et les composantes de la famille. Pour déterminer l'origine du pouvoir politique, il est donc nécessaire de déterminer l'origine de la famille.

La famille apparaît comme une conséquence naturelle de la structure de la vie. Le fondement reproductif hétérosexuel patriarcal (père-mère) sur lequel repose la vie sur Terre détermine la nature historique de l'union des deux sexes au sein d'une unité sociale régie par la loi de la protection mutuelle, dans le cadre des fondements phylogénétiques de l'Être.

De par son origine phylogénétique, incarnée dans la civilisation, la famille naturelle est l'école naturelle où l'individu acquiert tous les attributs inhérents à une participation active au sein d'une société de plus en plus complexe.

D'où il ressort que toute transformation subjective de ce prototype naturel, sur lequel la vie s'appuie pour se projeter dans le temps, constitue une atteinte directe, plus ou moins massive, à l'avenir même de l'existence de la société.

La destruction de la société peut provenir de différents fronts.

L'annulation de la fonction maternelle pendant la période d'allaitement, soit un an, au nom de la nécessité de survie du noyau hétérosexuel au sein d'une jungle d'intérêts politiques en conflit, qui sacrifie le modèle naturel sur l'autel des besoins matériels à l'idole de la consommation de technologie de pacotille – mobile ou fixe –, constitue une attaque frontale contre le développement social de l'enfance.

La correction de cette distorsion, en rendant à la Nature sa Loi, la libération de la mère de toute activité extra-familiale pendant l'année d'allaitement, est et suppose un retour de l'Être humain à la Loi de la Nature ; et l'Être étant le fondement de l'avenir, cette Loi est d'une puissance supérieure à toute loi politique dérivée des structures économiques et administratives sujettes au changement et à la modification.

En effet, le pouvoir politique a pour dimension de travail existentielle la création d'une harmonie au sein du chaos apparent d'une société complexe en mouvement constant, dont la complexité de ce mouvement provient de sa croissance continue. Mais c'est là que commence et que s'achève le pouvoir politique ; et lorsque le pouvoir politique dépasse ses limites et cherche à se substituer à la loi naturelle, il se déclare hors de la loi de la nature et devient l'ennemi public numéro un de la société historique.

Le pouvoir politique, par conséquent, la famille n'étant fondée que sur la loi de la nature, porte atteinte à la société universelle, ou civilisation, lorsqu'il intervient dans la structure de la famille, que ce soit pour détruire son essence même, à savoir la répartition des fonctions existentielles, ou lorsqu'il prétend créer un nouveau modèle familial fondé sur des considérations purement économiques qui n'impliquent aucune fonction naturelle en matière de devoirs procréateurs et où seuls les droits économiques priment dans ces associations non hétérosexuelles.

Or, nous constatons que la loi de la nature « NE » fonde PAS l'origine de la famille sur des raisons économiques, mais « S'APPUIE » sur la protection, par le noyau procréateur, de la vie procréée.

En ce sens, nous pouvons affirmer que l'usage que chaque individu fait de son sexe et la manière dont il utilise son corps relèvent de la sphère privée, tant que cela n'enfreint pas les lois ; mais quel que soit le modèle auquel se conforme la structure du comportement sexuel individuel : la famille, ayant été ordonnée par la loi naturelle, est sacrée par son caractère universel, et toute violation de ses fondements historiques constitue une atteinte à la validité de la loi naturelle au sein de la société universelle, ou civilisation.

Deux premières conclusions :

la libération de la mère du travail pendant l'année d'allaitement en tant que priorité historique de la société,

et l'abrogation de la dénomination de « famille » pour tout type d'association sexuelle non procréative.

La famille n'a qu'une seule raison d'être : la procréation et la protection de la vie procréée. Par conséquent, l'appellation « famille » pour une association sexuelle étrangère à cette raison d'être constitue un rejet de l'universalité de la loi naturelle.

Voilà pour ce qui est de la relation entre la civilisation et la nature.

Raison d'être du pouvoir politique

Le principe de la société est, en effet, la famille. Et l'origine de la famille est, comme on le constate dans le monde des mammifères, la nature. Et puisque la loi naturelle est à l'origine de la famille, nous comprenons pourquoi le modèle humain a élevé l'avenir de notre espèce au-dessus des autres et a défini et étendu à notre genre ce que nous appelons la civilisation.

Et c'est dans ce contexte final que le pouvoir politique entre en jeu, de sorte que, la famille étant l'origine de la société, cette société déjà formée par la loi naturelle est le principe du pouvoir politique, qui surgit afin d'étendre la loi naturelle à l'ensemble social, déterminant le comportement de ladite société à partir de celui de la famille naturelle.

Le pouvoir politique naît ainsi pour maintenir les effets de la loi naturelle sur la société en tant que grande famille, au sein de laquelle l'individu, en tant qu'entité fondamentale, conserve toutes ses prérogatives naturelles, qui deviennent une loi à titre universel afin que ces prérogatives soient le modèle de comportement de la société ; c'est pourquoi le pouvoir politique s'établit sur les piliers de la fraternité, l'Égalité et la Liberté, qui sont les prérogatives naturelles entre frères, désormais étendues à l'universel.

La civilisation est donc une fraternité universelle fondée sur la loi historique de la protection mutuelle et de la répartition des activités entre ses membres, à l'image et à la ressemblance du modèle naturel de la famille. Ce sont les valeurs de ce modèle naturel qui constituent la sève de la civilisation et qui procurent à l'arbre de la vie ses lois, son essence et sa substance.

La fonction principale et transcendante du pouvoir politique est, dans cet ordre, la défense de ce modèle naturel, afin que ses valeurs — fraternité, égalité et liberté — restent inébranlables, indépendamment des transformations technologiques dues à une société complexe en croissance constante au fil du temps, et, en même temps, que ces valeurs universelles, élevées de la loi de la nature à la loi de l'esprit, ne puissent être démolies au nom d'intérêts temporels subjectifs trouvant leur origine dans la rébellion contre la loi naturelle en tant que principe de la famille historique, au sein du modèle de laquelle ces valeurs universelles se sont développées et forgées.

Lorsque le pouvoir politique rompt la protection que la société accorde à la famille historique et empiète sur ses prérogatives naturelles pour former l'être selon des valeurs propres à ce pouvoir, le pouvoir politique porte atteinte à l'avenir de la société en se rebellant contre la loi naturelle au sein de laquelle ces valeurs universelles trouvent leur principe, et sa justification de la destruction de cette valeur universelle de la majorité naturelle au nom de la défense d'une minorité circonstancielle est un discours suicidaire qui prône la fin de la civilisation, car il est évident que ce n'est pas la majorité qui doit se plier à la valeur de la minorité, mais bien l'inverse.

Or, nous observons que le pouvoir politique, en rébellion contre la loi universelle, tend à diviser en minorités afin de constituer une majorité composée de minorités, établissant sur la somme des minorités l'écrasement de la majorité, procédant – « démocratiquement » ? – à cultiver la fin suicidaire

à laquelle sont parvenues tant de civilisations qui ont tracé leur chemin sous le coup du fouet de l'empire d'une minorité.

Voilà pour ce qui est de la raison d'être du pouvoir politique.

Mais nous observons une rupture historique de la Loi historique, dont l'effet a transformé le pouvoir politique en Imperium, et par cet Imperium, la société a cessé d'être la garante de la loi de la famille pour devenir une entité organisée sous le joug d'une minorité meurtrière et criminelle.

L'archéologie et la Bible – bien que chacune de son côté – affirment que ce pas suicidaire a pris naissance en Mésopotamie. L'archéologie n'aborde pas les causes de cette Chute et se contente d'exposer les ruines, tandis que la Bible n'aborde pas les effets et expose les causes de la rupture de la Loi naturelle sous laquelle la Première Civilisation avait commencé son parcours historique.

Le résultat de cette rupture fut le fratricide, et avec le fratricide, la perte de l'égalité et de la liberté.

Privée des fondements de la loi de la famille naturelle, la civilisation est devenue un agent destructeur de l'humanité et de la société.

Tel fut, en définitive, le drame que la Chute biblique fit subir au monde d'Adam, et qui, traduit en français, signifia le recours à la force comme moyen d'extension de la civilisation, auquel s'opposa Abel, prototype de la Résistance de son temps, et contre la résistance duquel Caïn, l'Imperium, fit tomber la bombe atomique de son époque, une simple mâchoire d'âne.

Disons que l'histoire de la Force, depuis lors jusqu'à nos jours, a connu de nombreuses transformations, mais son sens reste le même : la soumission des uns à la volonté des autres, ou la mort. Et tant que cette loi de la Force continuera d'exister – que ce soit en recourant à la guerre comme moyen de pacification, ou au terrorisme comme moyen de conversion –, le pouvoir politique et le crime resteront liés, à l'instar de la mâchoire d'âne au bras de Caïn.

Dans cet ordre d'idées, la fin dialectique du socialisme était la conquête du pouvoir afin d'arracher du bras de Caïn la mâchoire de l'âne, mais une fois cela accompli, le socialisme a rompu avec le discours de la dialectique pour devenir démagogie, ce qui, comme tout le monde le sait, est ce que les aspirants tyrans utilisaient contre les dictateurs.

Le tyran, en effet, se sert de cette passion inébranlable pour la liberté afin de vaincre le dictateur, puis, une fois celui-ci vaincu, il utilise la puissance de l'Empire contre le peuple sur le dos duquel il s'est hissé sur le trône dont il a détrôné le dictateur. C'est ce qu'on appelle la démagogie.

L'origine de l'esclavage se trouve donc dans le moment où le pouvoir politique a transformé ses prérogatives sociales en un instrument au service d'une cause issue d'une idéologie personnelle, individuelle, propre à un parti.

La liberté, par conséquent, ne réside pas dans le pouvoir, mais dans l'Être, et tout discours du pouvoir sur la liberté au sein d'une démocratie relève de la démagogie. Et cela sans priver ce même discours, s'il s'oppose à une tyrannie, du doux charme de la sagesse.

Voilà pour ce qui est de la relation entre la liberté et le pouvoir politique.

Relation entre les pouvoirs

Nous pouvons cerner la nature politique du pouvoir en prenant pour origine son principe social, c'est-à-dire la famille, non pas comme une métaphore, mais comme un fondement historique. Le comportement de la famille face à une source de subsistance, face à laquelle la relation est déterminée par la fraternité, l'égalité et la liberté, est le comportement dont hérite le pouvoir politique, et par lequel il devient le garant de la préservation du principe naturel dans le domaine de la société.

En comparant les biens d'une société à un arbre et la nation dans son ensemble à une famille, disons que le pouvoir politique a pour fonction d'empêcher qu'aucun membre de la famille ne s'approprie l'arbre commun dont dépend la subsistance de toute la famille.

Disons donc que l'Empire est toute structure gouvernée par une élite, qu'elle soit de sang bleu ou de sang « rouge », mais qui, toujours de sang-froid, se place au-dessus de la loi. En ce sens, le Parlement des États-Unis d'Europe est l'Imperium d'une élite qui ne se soumet à la loi d'aucun État et impose la sienne à tous les États membres. Que cet Imperium trouve son origine dans une racine démocratique n'annule pas la loi de l'Histoire, et, contre toute sagesse, il conduit le cours de la civilisation communautaire vers sa chute. Car l'Histoire, tout comme le Temps, ne pardonne pas.

Qui servira de coussin à la CEE une fois qu'elle sera devenue les États-Unis d'Europe ?

L'héritier du tsar rouge attend l'effondrement de la Communauté européenne, convaincu que c'est le poids de la structure internationale que Moscou a endossé, et non la trahison des Soviétiques envers leur dialectique, qui a causé la ruine de l'Empire communiste.

L'islam espère que l'aggravation de la crise économique, alimentée par le pétrole, entraînera la chute de la démocratie européenne.

Qui d'autre attend, tel un vautour salivant devant la dépouille ? Et pourtant, le destin de tout empire est sa chute. Qui finance donc la création d'un super-parlement européen doté de fonctions impériales ?

Voilà pour ce qui est de la nature du pouvoir politique.

Le défi du XXIe siècle

Comme je l'ai déjà dit, l'avenir nous appartient, mais le lendemain appartient à Dieu ; dans cet ordre d'idées, laissons de côté les spéculations sur à qui appartient le lendemain, car qui sait comment sera le monde au XXVe siècle ? mais comme il est propre à l'Être de se mouvoir dans le temps, et en acceptant ces limites qui font que les forces de l'individu se concentrent dans la sphère de sa dimension sociale, là où son avenir se réalise et l'appelle à l'action, et en prenant cette prise de conscience comme point de départ, disons que la crise mondiale, qui est une crise de civilisation, trouve son origine dans une relation contre nature entre l'État et l'Homme.

Si la relation État-Homme s'était établie au sein d'une structure ontologique, les fondements de la réalité seraient différents à ce stade de l'Histoire.

L'absence de relation créatrice entre l'État et l'Être est l'un des piliers qui font trembler la civilisation et qui, si rien n'est fait pour y remédier, finira par la faire s'effondrer.

Le point fondamental qui fait vaciller tout l'édifice de la civilisation réside dans la manipulation de cette période ontologique au cours de laquelle la force créatrice de l'Être, dans sa jeunesse, cède la

place et se transforme en l'énergie créatrice de la sagesse issue de l'expérience de nombreuses décennies de vie. Les forces de cette attaque contre l'Être fondent leur stratégie d'action sur la transformation de la jeunesse en un produit de consommation, et l'attitude de l'État vis-à-vis de cet état ontologique s'apparente à celle que l'on adopte envers un mouchoir : on l'utilise, puis on le jette.

Le fondement d'un édifice social aspirant à une croissance saine et joyeuse, dynamique et fructueuse, trouve dans la sagesse issue de l'expérience sa colonne vertébrale. L'État moderne a pour fonction d'exploiter l'homme, de lui sucer le sang, et lorsqu'il n'a plus de forces : de le jeter à la poubelle. Mais sans jeunesse, il n'y a ni État, ni civilisation, ni rien qui s'en rapproche.

Ainsi, dans un nouveau modèle de relation État-Homme, où l'épanouissement de l'Être est l'objectif, et étant donné que sans la jeunesse il n'y a pas de monde, et parce que la jeunesse est la force du monde, il est tout à fait naturel qu'une fois cette force ravivée, la civilisation réponde en mettant aux pieds et entre les mains de l'Être tous ses bienfaits.

Transposé à notre époque, disons qu'à ce stade, la société aurait dû s'organiser pour renouer avec l'Être, qu'elle a financé dans la fleur de sa jeunesse, et vers lequel elle se tourne à présent en ne regardant pas sa force, mais sa sagesse. C'est à ce moment-là, lors de l'entrée dans le troisième âge, que la civilisation devrait remettre entre les mains de l'Être une nouvelle somme, multipliée par le nombre de décennies, favorisant ainsi non pas le retrait de l'Être de la vie active, mais son intégration dans la civilisation sous un angle nouveau.

En chiffres concrets, disons qu'il est tout simplement juste qu'à la fin de la période active, et au début de la période passive, la famille, entendue comme le couple créateur de la jeunesse de l'avenir, déjà présente, reçoive de la société une somme décisive, afin qu'elle la gère, selon son expérience, conformément à la sagesse : pour la jouissance de l'Être dans l'Espace et du Fruit de sa Chair et de son Sang dans le Temps.

Nous observons donc que, l'État ayant tiré de la jeunesse un produit de consommation et une source de force sans aucune compensation, si ce n'est la mise au rebut dans un troisième âge privé de toute jouissance de son expérience et de sa sagesse, et aliéné de la culture de son sang dans le temps par impuissance des moyens, et que tant la démocratie que la dictature tendent à imposer cette société au détriment du développement et de la maturité de l'Être en tant que manifestation suprême de la Création, il était tout simplement logique que, tôt ou tard, un monde reposant sur de tels fondements s'engage dans une descente sans retour.

Mais admettons que le monde soit entré dans cette phase finale non par sa propre volonté. Nous observons que, tant les systèmes de gauche que ceux de droite, tendent tous inévitablement à la perpétuation de l'État en tant qu'entité suprême de régulation de la pensée et de subordination de l'Être au système animal de conversion de l'Homme en une bête, productrice du sang dont le Pouvoir a besoin pour rester « forever young ».

Évidemment, je tiens pour acquis que personne ne croira qu'une société puisse se fonder sur des périodes ontologiques, et je suppose que le pouvoir trouve dans cette incrédulité son arme mortelle. Mais ce siècle dira si cette possibilité s'est concrétisée ou si elle est restée une pensée sans avenir.

Quant à ce que nous observons, l'absence de cette architecture a constitué le terreau où la folie, la violence, la dictature, l'empire et la corruption alimentant les guerres infinies que nous avons vécues, en tant qu'Humanité, ont trouvé leur berceau.

Personne n'est à blâmer, et celui qui l'était a déjà été racheté ; il ne nous reste donc plus que l'Action. Envisager la possibilité d'articuler une société mondiale fondée sur ces périodes ontologiques,

de telle sorte que les piliers de l'ensemble de l'édifice reposent sur le pouvoir de l'Homme pour rendre possible cette évolution transcendante et décisive de sa civilisation, c'est faire le premier pas vers sa construction.

Et au fur et à mesure, nous verrons comment résoudre les problèmes qui se présenteront à nous, surtout si nous n'oublions pas que nous marchons au bord du précipice.

Quant à celle qui nous préoccupe, nous observons que la structure de l'Être sur laquelle s'est fondé l'État moderne avait pour prototype un modèle animal de l'Homme, et qu'une fois ce modèle dépassé – et en voie de le dépasser définitivement –, la durée d'existence de l'Être s'étendant d'un demi-siècle à un siècle, et dans la perspective d'atteindre les 120 années naturelles proposées par Dieu, l'ensemble du système des relations humaines doit se transformer afin d'articuler l'État et la société en fonction de cette nouvelle dimension qui nous attend de l'autre côté du saut évolutif que nous sommes sur le point de franchir, sinon volontairement, du moins sous la contrainte de la situation mondiale dans laquelle nous nous trouvons.

C'est une chose que de conceptualiser l'existence en se basant sur la durée de vie moyenne de l'homme moderne : un demi-siècle, et c'en est une autre, très différente, que de partir d'un Être dont la durée de vie naturelle moyenne est d'un siècle. C'est l'édifice tout entier que nous devons transformer afin que l'existence de la civilisation se poursuive sur des fondements ontologiques.

C'est parce que l'État moderne, qu'il soit démocratique ou dictatorial, de gauche ou de droite – c'est la même chose –, ne peut concevoir l'existence d'un homme doté d'une durée de vie naturelle d'un siècle, que son système s'effondre et engendre la guerre comme moyen de libération de la masse humaine insupportable, dont il n'a pas la force de se débarrasser, comme cela s'est produit lors des guerres mondiales.

Cet État moderne, incapable de maintenir une société à vocation éternelle — exempte de maladies, de folie, de criminalité et de suicide —, tend, sans le vouloir mais par inertie, à perpétuer la guerre comme moyen de libération de ses forces, et favorise l'impuissance des énergies de la civilisation afin de perpétuer le *statu quo* des familles sauvages qui se sont partagé le pouvoir et aspirent au contrôle de tous les moyens de subsistance et de production du monde.

Incapable de concevoir une société humaine exempte de maladies, le pouvoir moderne doit promouvoir la maladie tout en procédant à une guérison, éliminant ainsi une grande masse humaine.

Vérité catégorique et terrible que l'on observe dans l'association État-tabac, où, d'un côté, on cherche à guérir le cancer et les maladies liées au tabac, tandis que, de l'autre, on favorise le cancer par le biais de son monopole sur l'industrie du tabac et de la liberté dont jouissent les producteurs pour mettre en circulation un produit qui porte gravement atteinte à la santé.

On retrouve ce même élément d'association criminelle dans la législation sur l'alcool, un produit hautement toxique qui porte atteinte à la santé mentale de l'être humain ainsi qu'à ses relations familiales et sociales, mais qui est promu par l'État moderne afin d'éliminer, par ses conséquences, cette masse humaine dont la croissance ferait s'effondrer le système sur lequel repose son pouvoir.

Le délire tremens de l'échec de l'État moderne réside dans le besoin de la guerre comme mesure ultime, vers laquelle il est conduit par son impuissance à se transformer et son incapacité à laisser libre cours à un modèle humain dont l'espérance de vie moyenne est d'un siècle.

Le défi qui nous attend donc, et sur lequel se jouera l'avenir de la civilisation au XXI^e siècle, est, comme le disait le poète, « Être ou ne pas être ».

La science du bien et du mal

Le monde reste ouvert à l'avenir. Les défis de chaque siècle, de chaque millénaire, sont des réalités auxquelles chaque génération doit faire face avec une intelligence tournée vers l'intérêt universel. Nous sommes à l'image de Dieu ; nous sommes le reflet vivant de Son âme sociale. À partir de cette vérité, nous comprenons qu'à partir du moment où un homme, un groupe au pouvoir, un parti politique, une société secrète, une institution religieuse, etc., met l'univers des relations sociales à ses pieds pour satisfaire ses propres instincts et passions, à partir de ce moment-là, le virus mortel de la corruption commence son chemin vers son but : la dictature, la tyrannie, la théocratie et enfin la guerre.

Six mille ans passés à vivre en enfer permettent à l'homme de tirer des conclusions définitives sur la nature des lois qui régissent le comportement des vivants sous l'empire de la Science du Bien et du Mal.

Six mille ans d'expérience à endurer l'enfer de la corruption au-delà de toute justice, six mille ans suffisent pour prendre son courage à deux mains et se dresser contre tout tyran, dictateur, corrompu et égocentrique dément qui, au nom d'une révolution taillée sur mesure, ne cherche qu'à masquer sa conquête du statut de dieu à l'image et à la ressemblance de Satan.

Nous ne pouvons pas continuer à vivre à genoux devant la Mort. La peur de la mort est à l'origine de toutes les dictatures et tyrannies. Le crime du dictateur est aussi grave que la lâcheté du citoyen.

Il n'y a de conclusions qu'en rapport avec les problèmes du moment. Chaque génération a les siens et chaque siècle doit répondre à ses problèmes selon le même esprit qui guide l'Humanité, de siècle en siècle, jusqu'à ce qu'elle atteigne la paix mondiale sur les fondements de la Vérité et de la Justice, jamais sur les piliers maléfiques de la dictature des lois politiques et de la tyrannie des intérêts individuels.

Dans cet ordre d'idées, il convient d'affirmer que le pouvoir politique, dans un monde régi par la loi du Bien et du Mal, trouve son origine dans le crime, et que sa raison d'être, passant par l'assassinat, a pour but la ruine du peuple sur le cadavre de ceux qui s'opposent à l'exécution du crime, sans laquelle il est impossible d'accéder au pouvoir.

L'épisode de Caïn et Abel est la leçon suprême numéro un que Dieu met sous nos yeux afin que celui qui a des yeux voie l'origine et la raison du pouvoir dans sa nature la plus sordide et la plus répugnante : le meurtre de son propre frère, conséquence de l'opposition de celui-ci à se rallier aux plans de l'aspirant sauveur du monde.

La fonction et la mission de tout homme, si l'on en déduit six mille ans de fratricide universel ininterrompu, consistent à abolir le pouvoir fondé sur ce crime.

Un pouvoir politique qui n'a pas pour principe et pour fin la fraternité universelle, mais qui s'élève au-dessus de la loi selon laquelle « Je suis le gouvernement, je suis l'État », est un pouvoir assassin, parricide, matricide, fratricide, homicide ; ce pouvoir est, en définitive, un crime contre l'humanité, c'est un pouvoir qui naît de la corruption pour conduire la nation à la tyrannie.

Il n'y a ni excuse, ni justification, ni raisonnement, ni discours valable pour défendre ce pouvoir ; le pouvoir qui justifie le crime et veut faire de celui-ci le moyen nécessaire à une fin qui transcende le crime lui-même, ce pouvoir est en soi un crime contre la nature de la vie.

Cette perversion de la nature de l'État nous confronte à la nécessité de la séparation du gouvernement et de l'État, afin que le gouvernement abolisse cette nécessité et que l'État réglemente le gouvernement pour qu'il ne puisse pas utiliser les pouvoirs de l'État pour dissimuler des crimes de quelque nature que ce soit.

Nous constatons que dans les nations où le pouvoir et l'État ne font qu'un, à l'instar des régimes socialistes, le crime d'État reste une nécessité légale.

Dans les nations où l'islam détient le pouvoir, le crime fait partie intégrante de l'État et l'assassinat ciblé, pour des raisons religieuses ou politiques, est une condition naturelle à remplir pour assurer sa survie.

Ainsi, dans les États socialistes, sans renoncer au crime en tant que raison politique, le crime d'État est atténué car il ne peut se manifester pleinement en raison du dégoût qui s'installe au sein du peuple, dont l'aspiration à la démocratie ne cesse de croître, bien qu'elle soit réprimée.

Nous observons que, dans les nations islamiques, la démocratie étant contraire au crime d'État, l'État est criminel de nature religieuse ; et la démocratie étant l'État dans lequel le crime politique et religieux est un délit, il est tout à fait naturel que la démocratie et l'État islamique se retrouvent toujours et éternellement pris au piège de l'épisode de Caïn et Abel.

La Révolution du Printemps arabe en dit plus long que mes mots.

Ainsi, la même loi qui a mis en scène le crime comme condition nécessaire à l'accès au pouvoir reste en vigueur dans les nations où le pouvoir, obtenu par le crime, a besoin du crime comme raison de sa survie.

Ce n'est pas un hasard si, le christianisme ayant atteint sa place dans la civilisation sans avoir recouru au crime comme moyen, là où le christianisme s'est développé, la démocratie s'est également développée ; et une fois née, coexistant avec le christianisme, la population, par sa propre inertie évolutive, tend à la suppression du crime en tant que raison d'État.

Et inversement, l'État chrétien ayant été le terreau où l'arbre de la démocratie a pris racine et s'est développé jusqu'à atteindre le stade d'évolution que l'on observe dans les États européens, la lutte menée par le pouvoir socialiste pour l'extinction du christianisme est une condition sine qua non de sa perpétuation au pouvoir.

Après 30 ans de pouvoir socialiste, que pouvait-on attendre d'autre pour l'avenir de la Grèce que la ruine ?

La loi est évidente : là où s'implante le socialisme, la ruine s'installe ; là où s'implante l'islam, la démocratie avorte.

Ainsi, six mille ans de vie en enfer constituent un véritable cours sur la science du Bien et du Mal qui, selon l'intelligence naturelle, aurait dû faire de chaque homme ou femme un véritable expert en la matière. Malheureusement, nous constatons tout le contraire, c'est-à-dire que chaque personne agit comme si le monde était né avec elle et que l'Histoire n'avait rien à voir avec son présent et son avenir.

Cette déconnexion entre la Mémoire et la Conscience s'appelle la schizophrénie.

Ce n'est pas un hasard si toute organisation en quête de pouvoir tend à provoquer ce processus schizoïde pendant la période de croissance de l'intelligence naturelle. En creusant un abîme entre le présent et l'Histoire universelle, le pouvoir intensifie l'implantation d'une mémoire historique

artificielle, érigeant entre le présent et l'avenir un mur contre la dureté duquel la réalité se brise la tête. Dans ce jeu d'intérêts individuels, l'homme se retrouve, comme le dit le proverbe, à danser sur la corde raide.

La loi est logique : là où l'intelligence n'est pas cultivée, on récolte inévitablement des « électeurs-déchets », c'est-à-dire ceux qui sont incapables de relier les lois de l'Histoire, qui sont les conclusions de l'expérience, au présent et à ses circonstances.

Existe-t-il une seule nation islamique où, sous le règne du Coran, la loi de la démocratie prévaut ?

Existe-t-il une seule nation qui, après trente ans de pouvoir socialiste, n'ait pas sombré dans la ruine ?

La ruine et la tyrannie sont l'issue vers laquelle conduit tout État soumis au socialisme ; exemples de ruine : la Grèce ; exemples de tyrannie : Cuba.

Revenons ensuite à la magistrature qui inflige six mille ans de vie en enfer dans la science du bien et du mal : l'homme, qu'il soit homme ou femme, qui cherche pour ses enfants un monde où la loi soit celle de la vie, a pour mission de ne jamais toucher à aucune des branches de l'Arbre de la connaissance du bien et du mal, qu'elle soit socialiste ou islamique, tout en ayant pour tâche de perfectionner l'État démocratique par l'évolution de toute sa structure jusqu'à la suppression totale et définitive du crime d'État en tant que raison d'être du gouvernement.

Le gouvernement n'a pas pour privilège d'utiliser l'État pour écraser les forces d'opposition ; l'État a pour fonction historique d'empêcher le gouvernement de bafouer les lois ; en d'autres termes, l'avenir de la civilisation passent par la séparation de l'État et du gouvernement, deux dimensions parallèles qui coexistent mais ne doivent pas se confondre.

Nous constatons que là où l'État est asservi au gouvernement par la loi, la corruption politique et la perversion des gouvernements par les pouvoirs économiques internationaux et nationaux conduisent l'État à intensifier ses capacités répressives, le gouvernement justifiant l'abandon de l'héritage démocratique acquis au fil des décennies par la nécessité de sortir de la ruine, vers laquelle le peuple a été conduit par ce même pouvoir qui veut désormais se présenter comme le sauveur de la nation sur laquelle il a fait peser une telle ruine.

C'est donc un « phénomène » que de lire les déclarations des dirigeants proclamant vouloir s'ériger en sauveurs de la ruine qu'ils ont eux-mêmes provoquée. Ils plantent le poignard et exigent d'être le médecin qui soigne et referme la plaie, et quiconque leur refuse le devoir qui leur incombe de soigner le mourant est un ennemi de la démocratie.

Si ce « phénomène » désigne ce type de dirigeant, n'en est pas moins « phénoménal » l'électeur incapable de faire le lien entre le poignard et la blessure, ni entre Judas et les trente pièces d'argent.

Il est donc difficile, pour celui qui aime l'Histoire en tant que source de la Mémoire universelle, d'assimiler la schizophrénie intellectuelle prônée par le Pouvoir, qu'il soit socialiste ou islamique, comme condition nécessaire à la préservation de l'Ordre et au Progrès de l'État.

Ce n'est pas l'État qui doit progresser, c'est la Nation qui doit évoluer d'un état sauvage, barbare, rationnel, vers un état intellectuel, tant sur le plan matériel que spirituel, où le Pouvoir n'existe ni comme moyen ni comme fin, mais comme Principe de l'Être humain, et ce Principe fondé sur la Parole, qui devient Loi pour faire de chaque homme une loi en soi ; et c'est conformément à cette évolution que l'État se développe pour maintenir en permanence le gouvernement dans le respect des lois.

C'est de là que proviennent le contraire, la corruption et la ruine des États : de la création de lois par des gouvernements qui ne visent qu'à légaliser les attitudes et les comportements délictueux des pouvoirs, qu'ils soient politiques, religieux ou économiques.

Nous voyons déjà, en suivant le Cours sur la Science du Bien et du Mal, que Dieu a dû, contre sa Volonté, faire de notre monde le livre où lire, écrit avec notre sang, pourquoi Dieu a aboli tout Pouvoir et déclaré la Fin de toute Couronne et de toute Seigneurie, en établissant un État universel, unique et tout-puissant, c'est-à-dire incorruptible, le gouvernement de chaque nation restant distinct de cet État tout en étant soumis à la loi dudit gouvernement universel.

À une échelle de référence plus proche, pour parler en termes humains, l'État est au gouvernement ce que le squelette est au corps humain. La personne jouit de la liberté de mouvement pour orienter son existence vers ce que lui suggère son désir de vivre ; et pourtant, la personne n'a aucune emprise ni aucun pouvoir sur son squelette. L'État (le squelette), conformément à cette loi de la vie, n'a pas pour mission de réprimer ou d'imposer au gouvernement (le corps) la direction de son mouvement ; et inversement, le gouvernement ne peut pas manipuler la structure de l'État, et lorsqu'il le fait, la corruption et la ruine s'installent dans la nation, conduisant à la dictature, et par la dictature, à la guerre civile.

C'est l'action historique du gouvernement et de l'État, coexistant de manière « inséparable » mais « séparée », qui détermine l'immunisation de la société, de la nation et de la civilisation contre la corruption, la dictature et la guerre.

De toute évidence, tout pouvoir politique ou religieux qui poursuit son propre intérêt, qui n'est autre que sa survie dans le privilège, doit s'opposer à cette séparation entre l'État et le gouvernement ; or bien, si Abel était un saint et préférerait, comme le Christ, se laisser tuer plutôt que de répondre à la violence par la violence, le droit à la défense de la vie prime sur le martyre lorsqu'il n'y a pas de motif de crucifixion et que celui qui est prêt à commettre un crime s'est placé au-delà de toute possibilité de rédemption ; ou comme le reconnaît la Charte fondatrice de la démocratie : la nation, le peuple et l'État ont le devoir de s'élever contre le gouvernement lorsqu'il veut utiliser le pouvoir comme tremplin vers la dictature en ruinant la civilisation.

Nous observons dans le comportement des classes politiques comment la crise économique mondiale est utilisée pour créer des figures totipotentes, dont les pouvoirs spéciaux portent atteinte à l'évolution de la civilisation. La réponse de l'alliance entre les pouvoirs politiques et économiques aux problèmes urgents que l'évolution elle-même engendre n'est autre que la nécessité de doter la démocratie de « pouvoirs spéciaux », au nom desquels la liberté d'expression et de circulation sont sacrifiées au profit de « la liberté, de l'ordre et de la paix ».

CHAPITRE HUITIÈME

ONTOLOGIE DE LA FAMILLE

I

Approche du problème

La nature de la relation entre l'homme et la femme peut être abordée sous deux angles. Dans le premier, l'utilisation de l'autre et la jouissance de l'individu sur le compte de l'autre, cet autre étant relégué à une simple fonction de manipulation par laquelle la personne devient une chose, et la relation humaine se transforme, dans cet ordre, en manipulation d'un objet quelconque doté de fonctions spécifiques ; par ce type de relation, l'homme et la femme deviennent de simples mécanismes de satisfaction d'un instinct dépourvu de toute loi naturelle et non soumis à aucune raison sociale en dehors de celle, immanente, de la satisfaction personnelle de l'instinct sous la loi duquel vit l'individu, qu'il soit homme ou femme. L'adolescent évolue selon ce schéma comportemental, bien qu'il n'ait pas conscience des causes et des effets, et soumet son comportement à l'évolution de sa personnalité, qui

n'est pas encore achevée ; dans le cadre de cette croissance, les valeurs découlant de la relation entre l'homme et la femme ne se manifestent pas pleinement.

À l'adolescence, l'amour est un jeu qui ne repose pas sur une relation donnée et soumise à une loi ; il n'y a ni droit ni devoir. Au cours de cette étape de croissance physique terminale et de développement intellectuel à un stade embryonnaire, la nature de la relation entre lui et elle s'ajuste à tel ou tel modèle de comportement, en fonction du modèle social déterminant de la famille dont ils sont issus. Et les droits et devoirs auxquels se soumet la relation entre eux pendant l'adolescence sont établis par les lois sociales qui régulent les limites de la liberté individuelle et promeuvent le respect entre les individus, hommes et femmes. La fin de cette phase de développement de l'individu en tant qu'être ne se produit pas à l'issue d'une seule voie, mais en comporte plusieurs : 1. le célibat sacerdotal, 2. le célibat non sacerdotal, et 3. le mariage.

Phénoménologie de la question

Disons donc, une fois que l'on est entré dans cette phase, qu'il existe de nombreuses causes déterminantes qui font que deux personnes qui leur semblaient merveilleuses un jour se transforment en deux véritables monstres. Ce sera là l'autre type d'approche à adopter pour étudier la nature de la relation sexuelle au sein du couple humain.

En règle générale, et sans nous attarder sur les exceptions, en regardant davantage vers l'avenir que vers le passé, mais en prenant le passé comme leçon et comme matière à partir de laquelle tirer les conclusions pertinentes et nécessaires à appliquer au présent, la relation sexuelle a été établie par la Nature de l'Univers avec un sens téléologique défini et spécifique, à savoir la procréation de l'espèce humaine au sein d'une organisation familiale non créée par l'espèce, mais donnée par les lois de la Nature créatrice de l'Homme. On peut ici critiquer la sagesse de la loi naturelle qui s'immisce dans la vie humaine et envoyer la Nature au diable. La folie revêt de nombreuses formes et ses ramifications s'étendent jusqu'aux congrès, aux académies, et dans toutes les sphères de la société, où elle s'installe sur le trône et à la chaire !

Dans cette section, la critique n'est rien d'autre que le phénomène accompli de l'existence d'une loi naturelle dont les implications étendent l'univers de ses conséquences à toutes les espèces de la Terre, soumettant la reproduction de toute forme de vie à sa loi et à son commandement. Croire que l'homme, en tant qu'espèce vivante, se situe en dehors de la loi naturelle universelle est, dans ses racines, son tronc et ses ramifications, le principe d'une folie, et son effet — établir une loi qui annule la loi naturelle — est le règne de cette folie sur l'individu, homme ou femme.

La portée de la connaissance de cette loi naturelle, dont la domination sur la vie sur Terre, depuis le début de l'Histoire jusqu'à nos jours, est couronnée de succès, revêt une importance historique inestimable, et son ignorance est l'une des causes pour lesquelles ces deux personnes, merveilleuses en leur temps, se transforment le lendemain en monstres à leurs propres yeux. Ce n'est pas sans raison, ni dans le but de faire preuve de sagesse, que je reviens sur cette question du divorce, en abordant sa phénoménologie depuis le début, car pour qu'il y ait divorce, il faut d'abord qu'il y ait mariage. Et c'est sur ce dernier que doit porter toute étude menant à la structure fondamentale du divorce, en tant que porte de sortie d'une situation dont le contrôle a échappé aux deux individus et qui a ouvert la voie à une psychopathologie nourrissant le monstre en chacun, lequel, en portant ses fruits, aboutit au terrorisme de genre.

Le divorce, en définitive, comme une porte vers la lumière après une relation fondée à l'origine sur l'amour, et non vers l'enfer de celui qui se voit ou se sait impuissant à ne jamais franchir cette porte des ténèbres derrière laquelle l'individu ne peut contrôler la haine et en vient à cultiver le monstre dans son cœur, tel est le point de vue à partir duquel s'inscrit cette étude.

Phylogénie de la reproduction et origine de la famille Sapiens

La première cause déterminante du remplacement de la reproduction de l'espèce, fondement de l'existence, par la reproduction du divorce, agent destructeur de l'espèce elle-même en raison de ses effets psychopathologiques sur la progéniture, réside dans l'absence totale d'une éducation sur la signification de la reproduction de l'espèce humaine dans le cadre de la nature.

Dans une société régie par les principes de la raison de l'animal politique, telle que celle qui constitue notre habitat naturel à l'aube de ce siècle et de ce millénaire, non seulement le comportement sexuel de l'espèce humaine s'établit dans une aliénation par rapport à la loi naturelle à laquelle obéissent toutes les bêtes, mais le modèle animal naturel est brisé et remplacé par un modèle né de l'esclavage et de la servitude de l'homme envers l'homme, sous le joug duquel la monstruosité des classes monarchiques et théocratiques de l'Antiquité a humilié l'homme et la femme en les dépouillant de toutes leurs valeurs naturelles et ontologiques, transformant l'être humain en un simple objet dépourvu d'individualité, de personnalité, de droits et d'existence consciente conforme à la loi de la liberté universelle.

L'être humain, asservi par la monstruosité théocratique des monarchies de l'Antiquité, et par la barbarie inhérente à la soif de guerre de leurs dynasties, en perpétuel état de crime contre l'humanité, le comportement sexuel de l'espèce humaine a fini par assimiler ce qui était autrefois une humiliation et un crime contre la Nature à un comportement social, le monstrueux système monarchique et théocratique ayant ainsi créé le Troisième Sexe.

Ce sont donc les classes monarchiques et théocratiques de l'Antiquité, qui ont persisté jusqu'à nos jours, qui, par leur dégénérescence de classe, ont imposé un modèle sexuel non naturel dans lequel la Loi de l'Univers a été bannie de la société humaine et remplacée par une loi contre nature qui impose à la reproduction de l'espèce un modèle non inscrit dans la phylogénie de l'humanité.

Les conséquences d'une loi fondée sur un crime contre l'humanité se manifestent par la reproduction, à l'échelle universelle, de l'échec de la famille, création naturelle de l'univers, structure spatio-temporelle dans la matière de laquelle la vie a pris racine dans la quête de la création de l'intelligence, dont la dynamique du processus de recherche portait en sa phylogénie ce modèle de reproduction que nous appelons la famille. C'est ce modèle de famille naturelle qui a été attaqué et qui est en train d'être démolí par cette loi née d'un crime contre l'humanité, que les dynasties et les théocraties persistantes sur Terre soutiennent et défendent au nom de la nécessité de maintenir leur statu quo, « au-delà de la loi », dont elles devront répondre devant le tribunal de l'Histoire.

La reproduction du genre humain repose donc sur le principe de l'évolution de l'intelligence de la vie à travers les générations au fil du temps, au service de la loi de laquelle la nature a donné naissance à la famille Sapiens. La création de ce modèle impliquait une phylogenèse anthropologique du comportement reproductif de l'Homme, dont le fruit fut le modèle de société nucléaire au sein duquel s'opère la transmission de l'intelligence acquise d'une génération à l'autre ; c'est sur cette dynamique universelle que la sagesse créatrice érige ce merveilleux édifice qu'est la civilisation. Ce modèle

anthropologique, grâce auquel l'intelligence sapiens a pu voir le jour et sur le sol duquel a émergé dans l'Histoire la première civilisation, fondement de l'étape finale de la conscience et de la mémoire de l'humanité, fut le modèle contre lequel les classes monarchiques et théocratiques de l'Antiquité se sont lancées sans pitié ni miséricorde, se déclarant hors-la-loi, et en état existentiel perpétuel de crime contre l'humanité.

C'est sur cette terre criminelle qu'est apparu le Troisième Sexe, fruit de l'esclavage, de l'empire et de la terreur des dynasties guerrières, ainsi qu'un modèle familial non phylogénétique, aliéné de toute base anthropologique, imposé par la terreur, dont les manifestations étaient :

- 1.- la polygamie,
2. le sacrifice humain des enfants aux dieux de la guerre,
- 3.- le machisme monarchique,
4. la femme aristocratique putative,
- 5.-et la prostitution théocratique inhérente au paganisme.

Des effets monstrueux dont l'athéisme a hérité et qu'il a, par le biais de la science, façonnés pour en faire ce qui était, aux yeux de la Nature créatrice et du Créateur de l'Univers, un crime, donnant ainsi naissance à l'athéisme scientifique, c'est-à-dire au monstrueux en tant que modèle de comportement sexuel et social.

Telles sont les origines, dans la formation de l'intelligence humaine, de l'absence totale et absolue de toute référence à une éducation sexuelle fondée sur une phylogénie de la reproduction du genre humain et une anthropologie de la famille Sapiens, cette lacune étant comblée, pour les uns par la théorie de la graine déposée dans le bec d'une cigogne, et d'autres par la programmation politique de la sexualité humaine. Si les premiers fondent leur innocence sur le fait que même les rats savent comment on met et comment on retire, les autres fondent leur adoption du monstrosisme hérité de l'Antiquité sur des raisons de libertés politiques, les premiers étant les plus bons et les seconds les plus mauvais, mais tous deux sans aborder le problème de la famille en tant que modèle sapiens non créé par l'homme et seule structure valable face à la nature, dont la transgression implique, en effet, l'extinction de l'espèce ; c'est pourquoi le Créateur de l'univers annonça au premier homme qui s'était dressé contre la loi naturelle les conséquences de son crime, en disant : « Tu es poussière et tu retourneras à la poussière ».

C'est ce Modèle naturel, fondé sur la phylogénie de la reproduction sapiens, que la famille chrétienne a hérité ; toutefois, en raison de la persistance au sein du christianisme des monarchies et de leur modèle délictueux de comportement sexuel, il a été soumis aux perturbations inhérentes à la délinquance intempestive des dynasties européennes.

L'éducation sexuelle

Nous devons donc, pour établir une science du comportement sexuel au sein d'une société soumise à la loi, fonder ses principes sur la nature et non sur les effets sur le corps de la civilisation de l'empire fratricide exercé par les dynasties de l'Antiquité, qui ont plongé le monde dans l'enfer d'une guerre civile perpétuelle.

Mais si, à la connaissance scientifique de l'origine de la sexualité reproductive spécifique et à l'adoption par le christianisme du modèle de la famille sapiens, nous n'ajoutons pas la conscience de la structure de la loi qui régit les devoirs et les droits des membres de la famille, y compris la loi sur le divorce elle-même, nous provoquons une situation grotesque. Nous constatons au quotidien que les jeunes sortent de l'école avec une grande expérience des rapports sexuels, mais aucune connaissance des complications ultérieures auxquelles ils s'exposent en se mariant, et qu'ils se retrouvent aux portes du divorce sans avoir conscience de ses séquelles, de ses causes, des batailles et des provocations criminelles auxquelles ce conflit donne lieu.

Nous n'allons PAS dire que le législateur et l'éducateur se sont entendus pour bénir l'enfer et jeter la jeunesse entre les mains du démon de la haine, précurseur du divorce. La structure de la formation humaine, même si nous avons laissé derrière nous l'ère atomique, reste ancrée dans la structure médiévale, que l'ère moderne n'a pas brisée, se limitant à ajouter au Quadrivium les nouvelles sciences, sans jamais aborder le problème de la famille en tant que noyau sans lequel l'existence de l'espèce humaine sombre dans un processus d'extinction, d'une manière ou d'une autre. Pour le mort, une fois mort, peu importe qu'il ait été tué avec du poison à rats ou avec du poison contre les rois. Il ne s'agit donc pas de se perdre à chercher des coupables. Car dans le mariage, comme dans la vie, il n'y a pas de coupable unique.

Malheureusement, et c'est là l'origine du terrorisme de genre, ou de la violence de genre – selon la personne qui l'exerce –, la responsabilité de la rupture du mariage incombe exclusivement, totalement et absolument à l'homme. C'est pourquoi l'injustice, déguisée en justice, agit comme une machine et viole l'esprit de la loi en préjuger délibérément d'une situation soumise aux tribunaux. Car, comme le sait même le plus meurtrier des hommes, un procès dont le tribunal a déjà préjugé du verdict n'est pas de la justice, c'est une mascarade ; et dans le monde réel, cette mascarade constitue un crime terrible. Or, ce qui est un crime dans le monde réel est, dans le monde du divorce, la loi. D'où sa conséquence : le terrorisme de genre.

La finalité métaphysique de l'éducation sexuelle commence par la formation de la personnalité de l'individu, mais le principe de celle-ci exige l'abrogation d'une telle loi criminelle imposée à la civilisation par les dynasties délinquantes qui, depuis l'Antiquité, ont imposé à la civilisation un modèle de comportement sexuel et familial qui, par essence et en substance, démolit le modèle Sapiens que la nature a mis au monde, fruit d'une évolution créatrice, germe de la vie intelligente sur Terre.

Il y a donc deux grands domaines qu'une éducation sexuelle de l'individu doit couvrir. Le premier est la connaissance scientifique de la phylogénie du Sapiens et de son modèle naturel de reproduction. Et le second est le mariage en tant que loi. Et une troisième, que nous n'avons pas encore abordée : l'ontologie de l'Être, tant en ce qui concerne le développement de la personnalité de l'individu au sein du mariage qu'en ce qui concerne la psychologie de la formation de l'Être au sein de la famille. Si, en parlant des deux premières, nous constatons un silence, c'est le néant qui prédomine quant à cette troisième. De telle sorte que non seulement l'individu s'engage dans le mariage sans connaître la nature du processus de divorce, mais aussi, ce qui est plus terrible et tragique encore, sans aucune connaissance de ce qu'est l'Être, la formation de l'Être et la psychologie de la famille, en prenant comme noyaux scientifiques le père, la mère et les enfants.

Qui s'étonnerait que, compte tenu de la complexité de l'Intelligence et de l'absence totale d'une Science de la famille, l'échec du mariage ne soit pas une simple question, mais un véritable problème ?

Dieu et la science du bien et du mal.

Le dégoût, la répugnance, la haine, le mépris total, le rejet absolu, l'indignation suprême et invincible, le jugement de Dieu contre la science du bien et du mal, c'est-à-dire la loi par laquelle l'injustice des sociétés privées et secrètes s'érige en pouvoir législatif, administratif et exécutif, la corruption en modus vivendi politique, le pouvoir sur la vie et la mort en privilège fondamental de la classe dirigeante, et enfin, tout ce qui est naturel au système sous les roues criminelles duquel le genre humain a tracé son chemin depuis Adam jusqu'à nos jours ; cette haine invincible de Dieu contre cette loi meurtrière et malfaisante, sur la base de laquelle quelques-uns se drapent de justice et de vérité pour, par leur mensonge et leur injustice, conduire le monde entier vers un statu quo de guerre permanente, moyen parfait d'asseoir leur domination *per seculam seculorum* ; ce dégoût, cette indignation, cette répugnance de Dieu envers une loi qui consacre dans l'ordre naturel le droit de cette classe à écraser, piétiner, démolir, ruiner, massacrer en toute impunité ; cette haine divine est l'Esprit Saint qui régit l'avenir de l'Univers, et face à l'obstination suicidaire de sa créature, incapable de comprendre d'où vient chez Dieu cette haine si définitive, si concrète, si déferlante, si invincible, si grande qu'elle n'a pas pardonné même à son propre Adam lorsqu'il a transgressé la Loi, et parce que la nécessité de mettre sur la table la cause et l'origine de cette coexistence impossible entre l'esprit de Dieu et la science du bien et du mal a déterminé le Jugement par lequel la Création vivrait, dans la chair du genre humain, cette cause qui a trouvé en Dieu une terre fertile et a donné pour fruit un amour incontrôlable envers la Vérité en tant que principe et fondement de la coexistence entre êtres intelligents, une passion sauvage pour la Justice comme noyau indestructible de toute civilisation née pour croître éternellement, un sens cosmique de la Paix comme force fondée sur un Droit universel à la jouissance de la Liberté et de la Vie.

Et devant choisir entre ces deux options, celle de devenir le chef d'une structure sociale malfaisante gouvernée par une élite au-delà du bien et du mal, ou celle d'être le chef d'une civilisation régie par une Loi toute-puissante qui soumet tout individu, quel qu'il soit, à sa Justice, Dieu a choisi la seconde option avec la force invincible de celui dont la haine envers l'option de la science du bien et du mal est irréconciliable, dans l'absolu, avec son amour pour le droit à la liberté de tous les êtres, dans la perfection. Et son choix devint si catégorique que, tout en le punissant selon la Loi de son peuple — car il suivit la Loi jusqu'à ses dernières conséquences —, Il l'éleva à la tête de cette civilisation en raison de, grâce à laquelle Il ouvrit la Création à la vie intelligente à son image et à sa ressemblance, car, bien qu'il fût tout-puissant pour vaincre tous ses ennemis et s'élever au-dessus de la Loi, par amour pour la Loi, il a mis le summum de sa force aux pieds de la Loi... Mais où tout cela nous mène-t-il, cette vieille doctrine des chrétiens d'autrefois ?

Cela nous conduit à l'issue du Jugement par lequel notre Genre est devenu le spectacle de l'univers, c'est-à-dire : à porter notre Jugement sur la Science maudite que Dieu a voulu cacher à toute sa Création, et en raison de l'Ignorance de laquelle une créature répugnante et immonde s'est crue assez rusée pour faire chuter l'Homme, ignorant l'existence de cette Loi meurtrière.

Quelle fierté y a-t-il à mesurer ses forces à celles d'un enfant ? Et quelle science y a-t-il à se croire capable de défier Dieu dans un duel à mort ? La folie est le noyau d'où rayonne le crime de l'esprit qui aime ce que Dieu hait et méprise ce que Dieu aime. Et en affirmant cela, je ne le fais pas comme quelqu'un qui a la merde aux jambes et qui meurt de terreur devant la Puissance de Dieu. La Vérité est Vérité avec Dieu et sans Dieu, mais avec Dieu, elle est devenue invincible et élevée à la Gloire de ce qui naît pour être éternel.

L'abstraction du Fait est donc une nécessité, afin que, notre chair ayant subi le terrible dilemme final dans lequel Dieu et sa Création se sont retrouvés piégés, nous, en tant qu'esprits intelligents, puissions observer l'Histoire de notre Monde comme ceux qui ont également été placés, comme si nous

ne l'avions pas vécue dans notre chair, autour de la table afin de choisir entre la Loi comme fondement de la civilisation ou la Force émanant d'un groupe de pouvoir dont le principe est la domination du monde, et qui a dans la guerre sa loi. Le choix appartient à chacun.

Personne ne peut prétendre ignorer ce qu'est la science du bien et du mal. Personne ne peut prétendre ignorer le contenu et la forme d'une loi qui établit le droit d'une poignée d'individus à écraser et à asservir l'univers tout entier au nom d'un certain droit naturel. Le choix appartient à chacun.

Sans aller plus loin et en laissant de côté ces démonologies pour idiots, une partie de la Maison de Dieu lui-même a rejeté la Loi de l'Esprit Créateur et a plaidé pour la transformation de la Coupole dirigeante du Royaume de Dieu en un Olympe de dieux, tous et chacun d'entre eux au-delà du bien et du mal, immunisés contre la Loi et responsables uniquement devant Dieu. Un discours qui visait à tuer le Juge en Dieu et à le remplacer par le Père. La réponse de Dieu à cette immense manipulation de sa Vérité est écrite avec le sang du Christ dans les Chroniques de l'Histoire du Genre Humain. Il n'y a rien à ajouter ni à retrancher à ce sujet ; ce qui nous revient et nous est laissé, c'est de tirer les conclusions, de prendre une décision finale et de mettre sur la table notre choix entre la Loi de la Vie et la Loi de la Mort.

Et à partir de ce choix définitif, il est naturel que celui qui choisit l'option du Diable agisse en conséquence et cherche à instaurer un modèle de société de pouvoir au sommet d'une civilisation mondiale dominée par la loi de son empire, où le droit a pour noyau la volonté de ce groupe.

L'Homme ayant été créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, il est supposé que l'Homme doit écarter la volonté de Dieu et y substituer la sienne. Tôt ou tard, par la contrainte ou de son plein gré, l'esclavage, parrainé par ce néo-empire, lentement mais inexorablement, et utilisant la guerre comme catalyseur accélérant le processus de prise du pouvoir mondial, doit forger son empire mondial par la destruction de la force adverse et l'assimilation des forces compétentes. C'est la conclusion logique à laquelle parvient toute intelligence qui fait de la défense de ses privilèges et de ses intérêts la source de sa loi et qui rejette, comme ennemie de ses intérêts et de ses privilèges, la Loi universelle de l'Univers.

Mais cela n'a rien de nouveau : c'est ce que le Diable et son Enfer ont cherché à obtenir de Dieu sans y parvenir, ce qui a conduit la Création aux pieds de la Croix de Jésus-Christ. Je dirais même qu'il faut être un peu naïf pour, face à l'Histoire de notre monde, croire que cette tendance est quelque chose de nouveau ou, à l'autre extrême, qu'elle n'est qu'une paranoïa de certains intellectuels de notre époque . Disons que ce qui différencie la tendance actuelle des forces qui poursuivaient le même objectif autrefois, c'est la nécessité d'agir dans l'ombre.

Autrefois, la domination universelle se recherchait au grand jour et personne ne cachait que l'empire était son objectif. Aujourd'hui, une telle manifestation, à la portée de toutes les oreilles qui ne sont pas sourdes, est impossible, d'autant plus que même les sourds d'aujourd'hui savent lire sur les lèvres.

Cela dit, nous ne disons rien de nouveau non plus lorsque nous nous contentons simplement de constater l'existence d'une réalité qui plonge ses racines dans les millénaires. Ce qui différencie notre position de celles des générations des siècles passés, ce n'est pas la réalité, mais la connaissance de la réalité. Et ce qui fait de nous un carrefour historique, c'est que c'est à nous qu'incombe la décision finale vers laquelle l'Histoire de l'Humanité a tendu au cours des six derniers millénaires. Autrement dit : avec Dieu, ou contre Dieu et avec le Diable.

Premier point

Si c'est avec Dieu :

abolition de toutes les sociétés secrètes privées, démantèlement de toute organisation étatique dotée du pouvoir de tuer et dont le principe d'existence repose sur la violation de la Loi et du Droit. Puisque leur origine est une fin criminelle, justifiée par l'ancienne divinité des monarques, doctrine en vogue jusqu'à nos jours et à laquelle des milliards de vies ont été sacrifiées, la nécessité est évidente et sa mise en œuvre exige une action immédiate, car, en tant qu'instrument armé de ceux qui ne mettront jamais leurs privilèges et leurs intérêts au service du bien de l'humanité, la nature même de leur décision criminelle les oblige à utiliser ce bras pour détruire quiconque s'oppose à eux, une nécessité qui ne peut aboutir que par un affrontement à mort entre le peuple et la classe dirigeante. Or, si le peuple se montre lâche, qui empêchera la logique d'atteindre son but ?

Si c'est avec le Diable :

Toute immunité pour le crime doit être accordée aux services secrets de l'État afin de conjurer par la mort la ruine du droit dans la nation et dans le monde, et d'instaurer une civilisation fondée sur la supériorité de classe de son élite dirigeante.

La cohérence avec son propre esprit est une logique naturelle qui doit s'appliquer à soi-même et à son collectif, à quiconque souhaite prendre la décision d'empêcher que l'Acte suprême vers lequel l'Histoire du genre humain a tendu au cours des derniers millénaires n'atteigne son dénouement final. Il n'y a rien de plus logique pour tout groupe qui prétend imposer sa volonté à l'échelle mondiale que la limitation des droits civils, l'absolutisation du droit universel et l'extension du pouvoir de tuer de manière sélective et à sa discrétion par le biais de ces organismes secrets d'État.

Que ceux qui optent pour le choix du Diable agissent en conséquence est aussi naturel que la neige qui tombe en hiver. La tendance inéritable de ceux qui se croient la semence de dieux nés pour dominer est celle de l'Empire. Ce n'est pas nouveau, il suffit d'ouvrir le Livre de l'Histoire universelle pour s'en rendre compte. Ce n'est pas accuser qui que ce soit que de tirer de la science du bien et du mal les conclusions et les principes sur lesquels repose le fonctionnement de la machine de leur enfer.

Que chacun se regarde dans le miroir et voie où il s'est placé, car tout comme le Diable a su tromper le plus grand Homme de son temps, et qu'il se pare depuis lors de toutes sortes de lumières, il se peut qu'une personne, croyant agir selon la Loi de Dieu, se révèle n'être qu'un pur instrument du Diable. Le Jugement dernier n'a pas encore eu lieu, car pour qu'il ait lieu, il faut qu'il y ait un Choix conscient. Que personne ne se méprenne donc. Une fois le « Cours de la science du bien et du mal » terminé, le Créateur revient pour reprendre ce qu'il faisait, et qui pourra résister à son Omniscience ?

Deuxième point.

Si, avec Dieu :

Abolition de toute immunité pour tout individu, en toutes circonstances, et soumission de tout homme à la loi de la responsabilité de ses actes, quel qu'il soit, quelle que soit la fonction qu'il occupe.

La Justice est toute-puissante et, lorsqu'elle les appelle, aussi bien l'homme le plus puissant d'une nation que le plus humble de cette même nation se présentent devant elle, tous deux soumis aux mêmes devoirs et aux mêmes droits. Toute exception qui prive la Justice de sa toute-puissance constitue un coup d'État contre la Loi et le Droit.

L'avenir a pour règle la croissance du Bien et le renforcement qui en découle de tous les systèmes internes de protection de la Vie ; l'immunité, en créant des îlots de salut où se réfugient les voleurs des richesses des nations, est une aberration contre la Justice, et son effet, l'aveuglement, est la ténèbre qui, envahissant les parlements, les transforme en repaires des criminels les plus redoutables.

La décision appartient à chacun. Dieu a pris la sienne et a abhorré cette exception qu'est l'immunité de l'individu face à la justice qui lui réclame la responsabilité de ses actes. Il n'y a pas de plus grand droit de propriété intellectuelle que celui qui unit l'Homme à ses actes, ses pensées et ses paroles.

Si c'est avec le Diable :

L'absolutisation de l'immunité de l'individu face à la loi, et la consécration du droit au délit et au crime de cet individu ou de ce groupe par l'exonération de sa personne ou de son collectif du devoir de répondre de ses actes devant la justice, ainsi que l'extension de cette exception – autrefois monarchique – constituent la conséquence naturelle de ceux qui choisissent d'exister dans un système social fondé sur la loi pour tous et le délit pour quelques-uns comme moyen de subsistance. De plus, l'inverse, à savoir que l'impunité-immunité s'étende sans que la corruption, la délinquance et le crime ne s'étendent avec elle, est une parodie de l'intelligence politique, que seul un idiot fini peut considérer comme une réalité nécessaire et inhérente au système démocratique, dans lequel ce qui est puni par les peines les plus sévères pour tous est béni pour quelques-uns.

Or, il est naturel que celui qui prône le privilège de la criminalité pour la classe dirigeante et défend ce privilège comme un signe distinctif de cette classe, il est naturel non seulement qu'il défende et prône ce délit contre la nature de la science politique, mais aussi qu'il fasse irruption dans toutes les strates de la justice et évince l'opposition en substituant à sa tête des pions-esclaves parfaitement lobotomisés, afin d'élever au rang d'institution naturelle le délit que représente un tel article constitutionnel sur l'immunité des rois, des présidents, des parlements et des diplomates. À l'inverse, que celui qui opte pour un modèle social fondé sur le pouvoir en tant que jeu démocratique agisse en laissant à la justice ce qui relève de la justice est, par son incohérence, la plus grande stupidité concevable. Plus la décision de s'intégrer à cette classe privilégiée soumise au « droit des dieux » est ferme, plus l'irruption de ce parti dans la sphère de la justice est percutante, renversant tous les piliers de la légalité indépendante et anathématisant toute opposition à sa force. C'est une question de logique. Le contraire serait une aberration incompatible avec la politique d'exception établie par la direction du Parti.

« C'est à leurs œuvres que vous les reconnaîtrez ». Selon le chat, ce sera une grenouille ou un crapaud. Si cette démolition de l'indépendance des instances judiciaires se produit, nous saurons qu'un groupe absolutiste, totalitaire et aux fins criminelles s'est introduit dans l'État et entend mener à bien un coup d'État en pervertissant la structure même du droit. Pourquoi un parti s'immisce-t-il dans la justice, si ce n'est pour promouvoir le crime comme loi naturelle de la classe politique ? Le choix appartient à chacun. Le cours sur la science du bien et du mal est arrivé à son terme.

Troisième point.

Si c'est avec Dieu :

Abolition du pouvoir de la guerre et de la paix entre les mains d'un seul individu et de son groupe dirigeant exclusif, et soumission de ce pouvoir à la Nation, à la loi de laquelle et à la seule voix de laquelle doit se soumettre le mouvement des forces de défense de la Nation. N'est-ce pas là la tendance

historique qui a gravé ses pages dans notre chair ? En quoi cela a-t-il changé si le pouvoir de la guerre et de la paix passe d'une tête à une autre ?

En abolissant toute couronne et en plaçant sur la tête de son Fils la Couronne universelle, Dieu a arraché ce pouvoir à tous les gouvernements de son Royaume, limitant leur action à la défense. Le pouvoir de la guerre et de la paix entre les mains d'un homme ou d'un groupe est un crime contre l'avenir de l'humanité. Et par conséquent, celui qui se tient du côté de la loi a dans l'abrogation de ce pouvoir son objectif nécessaire et son but immédiat.

Nous interdisons la guerre en nous interdisant à nous-mêmes de commettre toute forme de violence à l'encontre de nos voisins, qu'ils soient amis ou ennemis.

Le droit à la défense, sous sa forme de devoir, est le pouvoir que Dieu a placé entre les mains des nations, tout en empêchant que les armées ne soient mises au service des intérêts d'un groupe, quel qu'il soit, au sein d'une nation. L'interdiction de la guerre en est donc le corollaire naturel.

L'interdiction que Dieu a décrétée concernant l'arbre de la connaissance du bien et du mal visait la guerre, son fruit.

Si, avec le Diable :

Consécration du pouvoir de la guerre et de la paix entre les mains d'un individu et de son groupe, abandonnant la paix de la nation et du genre humain aux pieds des intérêts du groupe que représente cet individu, dont le pouvoir l'a élevé à cette position afin de servir les intérêts malfaisants de ce groupe. Quoi de plus logique ! Celui qui hait la paix et fait passer les intérêts sur lesquels reposent ses privilèges de classe avant la liberté doit, en toute logique, faire de la guerre son mode de vie, son instrument de domination, son système de défense par l'attaque contre les enfants de Dieu, selon ce qui est écrit : « Heureux les pacifiques, car ils seront appelés enfants de Dieu. » Quant à l'autre option, espérer que celui qui, méprisant la Loi de la Liberté et de la Vie, place ses privilèges de classe au-dessus de la Loi, et se consacre à faire le contraire de ce qu'il fait par inertie, semant la guerre comme moyen de conserver ses privilèges et comme voie vers son empire, relève d'une telle incohérence qu'il faudrait discuter avec un véritable idiot pour se lancer ne serait-ce que dans un mauvais film de répliques et de contre-répliques.

Ce qui est logique pour le Diable, c'est de semer en enfer, et il n'y a rien de mal à cela ; Dieu n'y voit rien de mal, il suffit simplement qu'il aille en enfer et qu'il y sème autant qu'il le souhaite. Il a l'éternité pour en planter autant qu'il en produira. Dieu n'est-il pas cohérent avec lui-même ?

Quatrième point

Si c'est avec Dieu :

Abolition de la peine de mort et abrogation du pouvoir de vie entre les mains d'un individu. Le pouvoir sur la vie et la mort n'appartient qu'à Dieu.

Si l'on est du côté du Diable :

Absolutisation du pouvoir sur la vie et la mort entre les mains du pouvoir en place et de ses membres, et extension de la peine de mort aux délits désignés par ce groupe d'intérêts, qu'ils soient religieux, économiques ou politiques.

Cinquième point

Si c'est avec Dieu :

Séparation du gouvernement et de la justice au sein de l'État. Comment la loi pourrait-elle poursuivre le criminel s'il se cache au sein du gouvernement, ce dernier étant le véritable maître de la justice ?

Si c'est avec le Diable :

Soumission de la loi et de la justice au gouvernement ; comment, sinon, le criminel et le délinquant pourraient-ils échapper à la responsabilité qui leur incombe pour leurs actes s'il n'existait pas de Parlement au sein duquel la loi n'a pas compétence ?

Septième point

Si c'est avec Dieu :

Limitation des pouvoirs du gouvernement au sein de l'État en raison des devoirs administratifs et uniquement dans le cadre des droits qu'il acquiert en fonction de la nature administrative de l'État, l'un étant l'administrateur et l'autre le propriétaire de ce qui est administré. Le propriétaire de l'État, c'est la Nation, et l'administrateur, c'est le gouvernement. C'est donc le propriétaire qui définit les fonctions de l'administrateur, et non l'inverse, car si le gouvernement devenait propriétaire absolu des biens de la Nation, le peuple de la Nation serait de ce fait dépouillé de ses droits.

C'est comme si l'on accordait au Diable :

Pouvoir absolu au gouvernement de la Nation pour déposséder le peuple de son droit sur l'État, et utiliser le pouvoir de l'État pour imposer la loi de ce gouvernement en toute impunité, le crime en tant que loi, et le peuple en tant qu'ennemi sur lequel faire peser le délit d'appropriation de l'État par ce gouvernement.

Conclusion

L'expérience est la mère de la science, et c'est bel et bien le cas. Et la connaissance est le père de l'intelligence, ce qui est tout aussi vrai que l'autre. C'est pourquoi tout gouvernement fondé sur le choix de la science du bien et du mal tend à limiter l'expérience de l'homme aux éléments classiques et stupides que sont « l'alcool, le sexe et la drogue », et à réduire la somme de connaissances qu'un homme peut absorber en manipulant tous les niveaux d'enseignement, dont l'aboutissement ultime est la transformation de la formation de l'intelligence humaine en un processus d'apprentissage professionnel, qualifié ou non, cela revient au même.

La première des fonctions de la pédagogie est le développement de l'intelligence humaine, dont le fruit est l'amour de l'Homme pour la connaissance. Mais suivre cette loi divine signifierait amener aux urnes un électeur doté d'une personnalité intellectuelle propre, insensible à la manipulation des médias, libre de toute obéissance à une quelconque organisation politique, muni d'un jugement fondé sur l'Histoire universelle en tant que mémoire critique, d'une intelligence active et dynamique qui évolue dans des horizons ouverts jusqu'aux limites naturelles que le temps impose à notre connaissance ; et ce type d'électeur, par réflexe animal, est l'ennemi numéro un de tout pouvoir qui trouve dans la loi de la jungle politique son habitat et son statu quo. Or, tel est le but naturel de l'enseignement, et c'est

pourquoi tous les gouvernements cherchent à démolir cette méthode et à la remplacer par des réformes éducatives dont l'objectif est la recherche et la formation d'un électeur complètement abruti par les médias, absolument lobotomisé par une expérience dont l'horizon se résume à l'alcool, au sexe, aux drogues, quel que soit le mur servant à éloigner l'Homme de sa véritable valeur universelle : l'Intelligence.

CHAPITRE NEUVIÈME

L'AVENIR DU DROIT INTERNATIONAL

La Vie repose sur un Principe intelligent unique dont le rayon d'action soumet à sa nature le comportement de toutes les nations de l'Univers. L'Origine de tous les êtres étant la même, Dieu, la structure fondamentale de l'Intelligence est universelle. La formation de la culture de l'être individualisé, en tant qu'être en devenir, procède de différents points, part de différentes bases, en fonction de la singularité objective du monde d'origine et de sa constitution physique, mais le terme, l'Intelligence créatrice, est commun à toutes les civilisations de l'Univers. C'est sur cette base que $2 + 2 = 4$ revêt une valeur cosmique et que toute réflexion impliquant la négation de ce principe éternel constitue un acte d'irrationalité.

Le langage de la Création trouve donc son origine dans son Créateur. Cette communauté à l'Origine permet à toutes les nations, quelle que soit leur origine dans l'espace et le temps, de se rassembler autour d'une même civilisation universelle, aux multiples facettes, multiforme et ouverte, et de se comprendre à l'infini grâce au langage universel que le Créateur de toutes les nations apporte comme base de communication. Ce Langage est celui de Dieu lui-même qui, étant parfait en Lui, constitue pour nous un champ de connaissance ouvert à l'infini, et nous implique, toutes les Nations de la Création, dans une Évolution de l'Intelligence dont les limites horizontales prennent leur source dans l'Omniscience Créatrice et trouvent leur croissance naturelle et logique dans la Science de la Création.

La Pensée est, en effet, l'activité de l'Esprit dans la matière animée de Vie intelligente, à l'image et à la ressemblance de l'Intelligence de Celui qui a fait de sa Pensée la Cause de l'existence de l'Homme. C'est la Nature elle-même, laissée libre, qui a conduit l'être humain à la rencontre de la Pensée, en laquelle l'homme s'est reconnu lui-même, et cette découverte même de l'Image Divine a ouvert la voie à la révolution que nous appelons la Civilisation.

Nous savons tous ce qui s'est passé ensuite : comment la Chute a détruit cette Image en l'Homme, et comment l'Humanité, éloignée de son Créateur mais aspirant à l'image perdue de son Être, s'est inventé une image mentale afin de satisfaire le besoin naturel de sa pensée.

Le cours de l'Histoire universelle, depuis la Chute jusqu'à la Rédemption, est ce que nous appelons le Monde antique. Nous appelons « Moyen Âge » la période qui s'étend de la chute du Monde antique à la naissance de la civilisation chrétienne. Et « Âge moderne » la période durant laquelle l'Homme, à nouveau libre, a refait de la Pensée son principe de conduite.

L'étape de l'enfance est-elle plus importante dans la vie d'un être que celle de l'adolescence ou de l'âge adulte ? Ce n'est qu'en partant d'un principe d'irrationalité que l'on pourrait diaboliser l'enfant, ou souhaiter revenir à la période de l'enfance. Il n'y a pas d'adulte sans enfant, et la nature de l'enfance ne dépend pas de l'homme mais de l'Univers qui a forgé son existence.

Le regard porté sur le passé depuis une position de jugement est donc un acte de schizophrénie, et les conséquences de cette confrontation avec le passé conduisent à un processus pathologique. Depuis cette perspective schizophrénique, le XXe siècle a été la conséquence de la confrontation entre la Raison et la Foi que la pensée scientifique et philosophique « » a suscitée en diabolisant l'enfance de la civilisation chrétienne, c'est-à-dire le Moyen Âge ; en cherchant à aliéner cette nature au sein de la civilisation comme moyen d'atteindre une fin, à savoir l'édification, sur les ruines du christianisme, d'un nouveau modèle social, la pensée scientifique et philosophique n'a pas hésité à s'en prendre à l'enfance de la civilisation, au motif qu'elle était chrétienne, sans vouloir comprendre qu'une fois le processus enclenché, ce n'est qu'en détruisant l'être qu'il est possible d'empêcher la créature d'atteindre sa destinée, en l'occurrence : la naissance d'un homme doté d'intelligence à l'image et à la ressemblance de son Créateur.

Nous devons donc rechercher la cause première de la rupture entre le Créateur et sa Création, dont les effets ont été la privation de l'Homme de l'image de son Être telle qu'elle a été mise en mouvement et a déterminé le cours de l'Histoire de l'Univers en fonction de la naissance de la créature humaine. Et en même temps, nous devons concentrer notre recherche là où se trouve la réponse, en abandonnant la posture irrationnelle de cette science qui, face à son incapacité à atteindre la connaissance de toutes choses sans la foi, s'est inventé un univers à sa mesure afin de satisfaire son besoin de connaissance.

Le moment déterminant de l'Histoire de l'Humanité, en raison de ses conséquences futures, est gravé dans la Mémoire du Genre humain. À un moment et en un lieu précis, durant la phase finale de la première civilisation que la Terre ait connue et germe de la plénitude des nations qui devaient en peupler la surface – à savoir la fin du Néolithique –, la loi universelle sur laquelle fut édifiée la première société humaine, à savoir l'interdiction, sous peine de mort, de toute forme de déclaration de guerre, fut bafouée, et, à cause de cette transgression, un jeu de forces suicidaires et fratricides fit son entrée dans l'Histoire de l'Humanité, dont le principal ennemi résidait dans la négation positive de la Loi. Ce jeu de forces qui a fait irruption dans le cours de l'Histoire humaine pour imposer sa propre loi au-dessus et contre la Loi universelle en vigueur jusqu'alors a provoqué la rupture entre le Créateur et sa Création, dont l'effet fut l'abandon de l'être humain, en tant que Monde, à ses propres forces.

Quelle fut la nature essentielle et substantielle de ce jeu de forces à l'origine de la rupture entre Dieu et l'Homme, source de la chute du Monde antique dans l'enfer que le genre humain a connu depuis Adam jusqu'au Christ ?

Le fait que la théologie n'ait pas répondu à cette question tient à la nature déterminante de la croissance même de la civilisation à partir des ruines du monde antique. C'est cette ignorance de la théologie qui a mis en jeu ce qu'on a appelé le dogme, derrière l'inafaillibilité duquel se cache l'incapacité des évêques à répondre à la question de savoir pourquoi Dieu a abandonné l'Homme entre les mains de celui qui devait le détruire pour sauver sa vie.

La théologie est née d'un fait : l'espérance de la résurrection. Et toute sa philosophie et sa science ont trouvé dans ce fait leur mystère. En raison de la nature de cet événement, la réalité théologique elle-même s'est trouvée conditionnée par la défense et la diffusion de la RÉSURRECTION DU CHRIST à l'ensemble des nations. La théologie a défini la Résurrection comme le cœur de tout le mystère du Christ : Rédemption, Salut... mais son champ de réflexion resta limité à la Résurrection en tant que Réponse à la Chute, et vice versa, Dieu laissant le Mystère de la Chute en dehors de ce champ d'action qu'Il avait accordé à la théologie, prédestinant ses Secrets à la Génération qui devait naître du Mariage entre le Christ et son Église, pour laquelle fut rédigé le Testament du Christ, dont l'Église fut la dépositaire.

Une fois le temps de l'attente écoulé, la liberté des enfants de Dieu définit l'essence même de l'intelligence de notre siècle, et son discours ouvre l'esprit de l'homme au langage de son Créateur, comme phase finale d'une croissance centenaire qui a enfin porté ses fruits. La science, la philosophie et la théologie, indépendamment de leurs rencontres, de leurs vertus et de leurs défauts, et bien qu'elles aient été dans une opposition irrationnelle, chacune à sa place mais toutes unies dans une même entreprise qui les dépassait toutes, ont répondu aux attentes qui ont donné naissance à leur développement. En effet, « Si, en vous parlant de choses terrestres, vous ne croyez pas, comment croirez-vous si je vous parle de choses célestes ? ». Le travail de formation de l'intelligence humaine s'est donc limité à surmonter cette contrainte imposée, selon laquelle nous, les hommes, n'étions pas prêts à croire en « ces choses célestes ».

Cela étant admis, nous avons tourné notre pensée vers le Principe et ouvert la Porte qui était restée fermée jusqu'à la naissance de ce Jour. La Réponse à la question de savoir pourquoi Dieu a

abandonné l'Homme à ses propres forces, et non pas précisément dans des conditions idéales d'indépendance, mais en soumettant l'existence de notre monde à la destruction recherchée par une force qui n'est pas de ce monde, a trouvé son Heure. Et la Réponse, c'est la Loi.

Nous avons déjà vu plus haut que Dieu a ouvert l'avenir à l'ensemble de sa Création en proclamant son Intelligence comme Langage Universel, indépendamment de l'origine dans l'espace et le temps du monde en question. La logique est donc universelle et la valeur des lois qui régissent la matière, l'espace et le temps est d'une valeur positive et absolue. Deux et deux font quatre partout dans l'univers, en tout temps et en tout lieu, même si chacun utilise un système de notation qui lui est propre. L'origine du mouvement est différente, mais la fin est commune, et le point de rencontre se situe au même point final.

Mais cette Loi de l'Intelligence, grâce à laquelle de multiples civilisations, issues d'horizons scientifiques différents, s'unissent au sein d'un même Édifice universel, à l'image des branches d'un même arbre, l'Arbre de Vie !, a été créée et cultivée par Dieu, qui a établi comme Loi de conduite un Esprit universel et unique, auquel toutes les nations sont soumises. En vertu de cette Loi, tout être est responsable de ses actes devant la Justice, indépendamment de la relation de cet individu avec Dieu et de sa situation au sein de l'édifice social auquel il appartient.

En vertu de cette Loi, le Créateur s'associe à sa Création en tant que Juge, et devient le Chef d'une Justice dont le Tribunal a une juridiction universelle ; en raison de sa Nature divine, la Justice devient le Principe Tout-Puissant, dans l'omnipotence duquel la Paix et la Liberté de toutes les nations de son Royaume trouvent leur Bonheur et leur Vie.

En assumant la responsabilité de Juge universel, le Créateur lui-même est devenu le garant de l'égalité de toutes ses créatures devant la loi. Et en mettant sa toute-puissance et son omnipotence au service de la justice, aucune créature n'échappe à la responsabilité qui lui incombe pour ses actes, ses paroles et ses pensées ; c'est cette impossibilité qui a levé, de par sa propre nature, l'interdiction qui nous a été manifestée dans l'Éden au commencement de nos jours. Et c'est, par son essence et sa substance, la garantie invincible sur laquelle reposent, dans son corps tout-puissant, la paix et la liberté de toute la Création.

L'interdiction est, comme nous le voyons, un effet de la nature même de la Loi. Car là où la Loi est inopérante ou dotée d'un pouvoir limité, l'interdiction devient un sujet de dérision. Mais lorsque la Justice repose sur un Pouvoir sans limites, capable de faire valoir la responsabilité que la Loi impose quelle que soit la nature du délinquant, la Loi devient une interdiction par l'effet de sa propre essence magnifique.

Nous observons dans l'Éden que, en interdisant, la Loi n'a pas annulé la Liberté. Car il est impossible que, la Liberté étant la propriété déterminante de l'essence de l'être, la Loi, pour s'affirmer, en vienne à nier ce qui, sans la Liberté, la rend inopérante. La caractéristique substantielle de l'Intelligence est la Liberté, et c'est précisément parce que cette réalité est incontestable que la Loi énonce son interdiction sans abroger la Nature.

Certes, la Loi procède de la Justice et la Justice d'un Pouvoir étranger à l'individu lui-même. Mais s'il n'en était pas ainsi, la Loi ne serait pas Justice. Et si la Loi était déterminée par l'individu, sa Justice serait un acte délictueux en soi, ce dont l'absolutisme et l'Histoire même de la science du bien et du mal sur Terre nous ont offert toute une série d'exemples. Lorsque le Créateur vient à sa Création en tant que Créature, c'est-à-dire lorsqu'il entre en société avec sa Créature en tant que Juge, Dieu étend la Loi de

l'individuel à l'Universel et exalte l'esprit de la Loi en érigeant entre la Justice et la Corruption le mur indestructible qu'est Son propre Esprit, qui n'a besoin de rien ni de personne pour atteindre le plus haut degré de satisfaction dans Son existence.

Mais la liberté, comme nous l'avons vu, subsiste. Et la propriété essentielle de son esprit étant le pouvoir de choisir, de commettre ou non une infraction, d'accepter cette justice ou de la rejeter, ce choix reste toujours entre les mains de l'individu, car la Création ne peut se fonder à la fois sur un principe de liberté et sur une règle d'obéissance animale à la loi.

L'animal est régi par la loi sous forme d'instinct, de telle sorte que, faisant partie intégrante de sa structure physique, il est incapable d'agir selon un choix conscient, et c'est cette incapacité qui fait de l'instinct une loi robotique. Le faon ne fuit pas à l'odeur du prédateur, même s'il ne voit pas l'ennemi, en suivant un processus mental conscient : c'est la loi elle-même qui devient son instinct et détermine son comportement.

Mais chez l'être intelligent, cette loi s'effondre et le principe de la conséquence s'ouvre à la pensée qui précède la liberté de mouvement. En créant l'être à son image et à sa ressemblance, le Créateur transcende la loi animale et élève la vie à la conscience qui lui est propre, déterminant la relation de sa créature avec la Loi selon le principe de liberté qui découle de la connaissance.

Toute créature a donc le pouvoir d'aimer la Loi et le pouvoir de se soulever en rébellion contre la Justice. Comme nous le voyons, Dieu ne peut séparer la Liberté de la Conscience. Et la Conscience implique l'Intelligence, et l'Intelligence le pouvoir de choisir.

C'est ce jeu qui s'est mis en marche lors de la Chute. Le point contre lequel s'est dressée la rébellion de celui qui, jusqu'alors, était un fils de Dieu, concernait la liberté de la Création d'accepter ou de rejeter, en partie ou en totalité, la nature donnée par Dieu à la Loi. Ce point, l'Égalité de tous les individus, indépendamment de leur relation avec le Juge et de leur position dans la Société, face à la Justice, tel était le point que ne pouvait accepter cette génération d'enfants de Dieu qui s'exprimait par la bouche de celui qui s'était placé à la tête de la partie mécontente de la Nature universelle et omnipotente de la Loi.

Conformément à la Loi : personne, ni celui qui siège sur le trône du roi, ni celui qui vit à l'instar des petits oiseaux et des lys des champs, n'est au-dessus de la Loi, de sorte qu'en commettant un délit, en raison de sa relation avec le juge, il se trouve à l'abri de la responsabilité exigée de toutes les autres créatures.

La Loi est unique pour tous. Tout homme, tout citoyen, depuis celui qui siège au Conseil des ministres jusqu'à celui qui cultive la terre, tous sont soumis à la Loi, qui est la même pour tous, et le Juge applique la Loi sans tenir compte de la fonction du sujet dans le Royaume de Dieu.

Il n'y a pas d'excuse, rien ne justifie le délit contre lequel la Loi s'élève, ni le nom de Dieu, ni le nom de l'Église, ni le nom de l'État, ni le nom de l'intérêt privé ; rien ne justifie ni n'excuse devant la Loi l'acte délictueux. Et Dieu, pour garantir cette Égalité universelle, s'est fait créature afin d'entrer dans sa création, d'asseoir Dieu sur le trône du Juge universel, garantissant par sa Nature divine l'incorruptibilité de la Justice et la toute-puissance de la Loi pour faire en sorte que le délinquant paie son crime.

À présent, notre mission est d'instaurer le Royaume de Dieu sur Terre, ce qui signifie prendre le Modèle Divin comme fondement de l'édifice humain. Cependant, nous constatons que nous sommes encore loin de la perfection, bien que beaucoup plus proches de celle-ci que ne l'étaient nos pères. Nous voyons comment le pouvoir et l'argent achètent le juge, corrompent la Loi et commettent en toute

impunité les crimes contre lesquels la Loi s'élève. Les prêtres tout comme les politiciens, les hommes d'affaires tout comme les scientifiques, tous se régissent par la loi de l'exceptionnalité de leurs fonctions, en vertu de laquelle la Loi a un pouvoir limité et doit, de par leurs fonctions, mettre à leurs pieds l'Égalité que la Loi défend.

L'exceptionnalité de la Loi est toutefois ignorée par l'Univers. Les lois universelles ne connaissent pas d'exceptions. La création d'États comme moyen d'échapper à la Loi universelle, en restreignant la compétence de la justice, est un crime contre la nature de l'esprit de la Loi, qui est sacré.

Nous constatons donc que le rêve de tout délinquant, de toute association terroriste ou simplement criminelle, est de disposer de son propre État, afin d'imposer sa propre loi et d'échapper ainsi aux poursuites pour les délits commis dans un autre État, sous peine d'une déclaration de guerre. Nous constatons donc que cet état de choses découle de l'impuissance de la Loi à empêcher la création d'États criminels et de l'incapacité de la Justice à faire valoir sa compétence sur l'ensemble des nations. Mais la finalité spirituelle de la justice est son universalité, et sa raison d'être réside dans la toute-puissance de la loi ; c'est vers ces objectifs que tend l'Histoire, comme nous le voyons dans la création des organismes appropriés dont le Créateur dote notre civilisation et qui, s'ils sont encore simples aujourd'hui, personne ne doit ignorer que l'arbre qui porte la graine, aussi petite soit-elle, n'est pas visible tant que son germe n'a pas déployé toute sa grandeur. Mais le Créateur en étant l'Origine, on comprend que l'avenir de la justice internationale s'oriente vers la formation du modèle sur lequel repose le Royaume de Dieu. Les obstacles n'ont pas d'importance ; la Force qui anime le mouvement historique est invincible et sa liberté de le mener à bien, une fois parvenue la plénitude des nations, est égale à sa toute-puissance.

CHAPITRE DIXIÈME

LA GUERRE ET LA PEINE DE MORT.

RÉPONSE AU PROBLÈME DE LA PAIX

Le genre humain, en tant que monde, est en état de guerre civile depuis environ 5 000 ans. Les idéologues de la guerre, qu'ils considèrent comme un instrument légitime de la sélection naturelle, arme à laquelle l'espèce des forts ne doit pas renoncer et qui consiste en le droit à l'extermination massive, le cas échéant, toujours de manière sélective, des faibles, pour des raisons liées soit à l'État, soit à la survie de l'individu ou de l'espèce, et que la science du XXe siècle a imposée comme loi universelle : ils ont exposé notre monde aux guerres mondiales qui en ont découlé.

Nous n'allons pas nous attarder sur la folie d'une telle idéologie du matérialisme scientifique, surtout en suivant le proverbe qui dit, en substance, que discuter d'égal à égal avec un fou est l'affaire des fous. Certes, selon la doctrine divine, il est immoral de qualifier son frère de fou, mais le matérialisme scientifique n'est en aucun cas le frère de l'Évangile, et il faut donc appeler un chat un chat.

Curieusement, cette idéologie est à l'œuvre dans le conflit armé actuel entre la Géorgie et la Fédération de Russie, où le Fort écrase le Faible au nom de sa raison d'État, et de la même manière que la bête ne connaît ni loi ni droit mais agit en fonction de sa raison de survie, la Fédération post-soviétique, suivant cette idéologie selon laquelle l'homme est une bête et le pouvoir appartient à la bête la plus forte, c'est-à-dire à Poutine-Staline II et à son homme de paille à la présidence, partant de cette raison animale qui ne fait pas la différence entre le crime et la loi, ni entre le droit international et le pouvoir national, la Fédération impériale russe en vient à user de son droit, en tant que « le Fort », à l'extermination massive de l'opposition à ses intérêts, raison qui est avérée par la science du XXe siècle et qui légitime, le cas échéant, l'escalade de la lutte pour l'empire de ses intérêts jusqu'à une nouvelle guerre mondiale, si nécessaire.

L'avantage de l'idéologie du matérialisme est que, en réduisant l'homme à une bête, elle fait en sorte que l'homme-bête soit déterminé par sa raison animale et son comportement, découlant de l'instinct de survie, et soit prévisible sous tous ses aspects, à l'instar du comportement, une fois ses instincts découverts, de telle ou telle autre bête. Poutine est une bête, il agit comme une bête et son comportement criminel ne prend par surprise que les bêtes soumises à la peur du Grand Frère Leader, dont le pouvoir de commettre des crimes est à la mesure de la grandeur de l'État qui détermine sa force.

L'histoire universelle regorge de génocidaires du type de Poutine. Et seul un idiot se laisse surprendre par le comportement d'un de plus.

Il n'est pas étonnant que, pour tout parti et toute organisation pro-dictatoriale, la première branche du savoir à être éliminée de la formation de l'être humain soit l'histoire universelle. Si la science des animaux nous apprend à connaître les espèces et leur comportement, et que l'ignorance de cette science conduit au suicide si l'on place un stupide animal humain aux côtés d'un lion affamé, on comprend alors que, l'étudiant ayant subi une lobotomie et étant incapable de distinguer le Poutine historique du Poutine au pouvoir, cet animal politique puisse conduire le « bétail électoral » vers son propre abattoir. Nous avons, par exemple, le cas de Chávez, qui sévit actuellement : un dictateur qui aspire au statut de Castro, son idole, en conduisant doucement sa victime à sa propre mort.

La guerre est donc de deux types : civile et internationale. La guerre civile est celle dans laquelle un groupe organisé, qu'il s'agisse d'un parti ou d'un groupe d'intérêts, utilise les conditions existantes pour s'emparer du pouvoir ; celui-ci se légitime, comme le dit la Déclaration d'indépendance des États-Unis, lorsque le pouvoir à renverser a fait du crime la loi. Car le droit à l'existence de l'Homme est toujours supérieur au droit du pouvoir à exister. C'est par ce droit que la révolution communiste s'est légitimée. Mais la guerre civile en tant qu'instrument d'accès au pouvoir, comme ce fut le cas pour le PSOE dans les années 1930, implique de cultiver des conditions pré-civiles bellicistes afin d'utiliser la guerre comme levier d'accès au pouvoir. Dans le cas évoqué, le calcul s'est avéré erroné pour le PSOE des années 1930 et la guerre civile espagnole a débouché sur une dictature. L'accusation selon laquelle la guerre civile aurait été préméditée par la droite est un canular qui s'effondre dès lors que l'on comprend que ceux qui tenaient les rênes économiques et financières du pouvoir n'avaient aucun besoin de se renverser eux-mêmes ; l'existence de ce canular repose sur la bêtise que la Gauche attribue d'emblée à son propre électeur, et qui se confirme par les faits observés ces derniers temps, je veux parler de la bêtise de l'électeur socialiste espagnol.

Premier point

La fin, la but, l'objectif d'une civilisation est son aspiration à l'immortalité. Cela implique que la guerre est l'ennemi numéro un de cette aspiration naturelle à l'existence même de la civilisation.

Rien, ni la science ni Dieu, ne justifie l'origine d'une guerre. La guerre est toujours le résultat d'une folie ! Et que ce soit un scientifique ou un homme politique qui la défende, l'un comme l'autre sont deux fous défendant leur folie : que celle du premier soit légitimée par l'Académie des prix Nobel et son Organisation internationale des universités, et que la folie du second soit alimentée par le pouvoir de l'État, ni l'un ni l'autre ne changent le fait que tous deux – le scientifique matérialiste et l'animal politique – sont deux fous dont la raison fait loi, et cette loi est le crime, inhérent à l'existence animale de l'homme-bête qui, étant plus bête qu'homme, agit en tant que tel lorsqu'il fait la guerre, et la paix n'est qu'une période de réarmement après une phase de faiblesse, comme dans le cas de l'Empire soviétique et de sa phase de Fédération de Russie, dont la période de léthargie destinée à renforcer l'instinct criminel du tsar-dirigeant a pris fin avec l'invasion de la Géorgie.

La question est de savoir comment parvenir à l'immunisation absolue et invincible de la civilisation face à la guerre civile et à la guerre internationale.

La guerre présuppose une paralysie des forces intellectuelles et technologiques de la civilisation quant à leur projection dans le temps. La guerre est le triomphe des bêtes politiques et l'animalisation domestique d'une société-bétail. Or, l'Histoire est la mémoire de la lutte constante et sans merci entre ces sociétés-bétail, suivant leur chef-bête à travers les plaines des siècles, contre les forces de la civilisation.

Pour immuniser le genre humain contre la guerre, il semble donc évident que la première mesure consiste à former l'Être en l'Homme, en commençant par extirper de son cerveau l'implant du matérialisme scientifique du XXe siècle, par lequel l'être se perçoit comme un animal et, par conséquent, justifie lui-même le traitement bestial qu'il reçoit du Pouvoir au motif que c'est le traitement que mérite tout animal domestique.

Mais l'homme en tant qu'animal domestique (électeur-contribuable, dont le droit est de voter et dont le devoir est de payer, et c'est là que s'arrête sa relation avec la jouissance des biens de la

civilisation), cet animal domestique est l'oncogène, le virus mortel de la paix dans le corps de la civilisation, que l'animal politique cultive afin de conserver son statut de bête-dirigeante.

La contradiction surgit lorsque cette culture échappe à tout contrôle et conduit la bête à la guillotine, et l'histoire regorge d'exemples de cette perte de contrôle.

Deuxième point

« Le jour où tu en mangeras, tu mourras certainement. » Nous en concluons donc que la peine de mort est réservée exclusivement à tout homme et à tout sujet qui utilise la guerre comme instrument de pouvoir.

La Chute – du côté de l'Homme – n'a été rien d'autre que l'instrumentalisation de la guerre comme moyen naturel de projection de la civilisation à l'ensemble du genre humain. Les peuples de cette Première Civilisation se trouvant à différents stades de développement intellectuel et technologique, comme le montrent l'archéologie et l'histoire des civilisations, Dieu a interdit, sous peine de mort, en établissant cette condamnation pour l'éternité, toute tentative d'utiliser la force de la technologie au service de l'intégration de ces peuples non mésopotamiens dans le cours de la civilisation.

Nous observons que la peine de mort a été abolie par le Christ en ce qui concerne toute action humaine, tout en subsistant toutefois en ce qui concerne l'interdiction de la guerre, établissant ainsi juridiquement la légitimité et la bonté de la sentence prononcée contre cette Première civilisation, tout en fondant la paix sur la toute-puissance de Celui qui a le pouvoir de faire en sorte que le transgresseur paie le prix de son crime.

La guerre est donc un crime contre l'humanité et la Création. Et quiconque la déclare, sans que cela soit fondé sur la légitime défense ou la libération de son prochain, commet un crime contre l'humanité et la Création, et la sentence est la peine de mort.

Troisième point

L'expérience montre que l'origine de la guerre réside dans la subordination de l'état-major au pouvoir, c'est-à-dire au gouvernement. La nécessité de prémunir la civilisation contre la guerre, connaissant la cause du mal, ne saurait être plus évidente : la séparation de l'état-major et du gouvernement.

La défense étant la fonction historique des armées, un État-major ne peut agir légitimement, sans commettre de crime contre l'humanité ni encourir la peine de mort, qu'en fondant son action sur une raison non pas d'État, mais de défense nationale, qui répond de manière autonome et directe à toute agression étrangère, et n'obéit à aucun ordre d'un gouvernement quel qu'il soit soumis à des intérêts politiques.

Tout mouvement de la part de cet État-major contre la nation, dont il protège la vie, constitue un crime contre l'humanité et est passible de la peine de mort ; s'il utilise la guerre, sous sa forme civile, contre la vie de la nation, il commet un crime contre la paix, et son crime est passible de la peine de mort.

Quatrième point

La création d'un État-major implique une mission de paix à l'intérieur des limites d'une administration territoriale. Ainsi, l'existence spontanée, postérieure à la création de ladite administration, à l'intérieur des limites de laquelle se produit le phénomène nationaliste, implique, si elle est pacifique, l'administrateur politique, et si elle est violente, elle implique les forces de sécurité nationales, dans la mesure où la revendication séparatiste s'appuie sur le sang à titre individuel et, étant considérée comme du « terrorisme », on parle d'un acte criminel avec la circonstance aggravante d'une folie meurtrière dissimulée sous le masque de l'indépendantisme : prison et hôpital psychiatrique.

L'état-major ne pourrait intervenir dans une lutte indépendantiste spontanée sans créer une brèche entre la loi et le crime ; d'autant plus que le développement même de l'humanité s'inscrit dans une dynamique de transformation constante des sociétés. Or, si le soulèvement séparatiste survient dans le cadre d'une déclaration de guerre et que le crime relève d'un état-major organisé militairement, on parle alors de guerre civile, et bien que celle-ci soit localisée, l'état-major, s'acquittant de son devoir de défendre la vie du peuple qu'il sert, est légitimé à agir conjointement avec les forces de sécurité de l'État. Et ceux qui déclarent l'état de guerre contre la nation sont soumis au droit de la guerre, et leur peine est la peine de mort.

Quant à la liberté, et comme le montrent le cas de la Tchécoslovaquie et l'exemple du Canada, le référendum du peuple confronté à des tensions séparatistes relève du droit et doit se dérouler tel quel, sans crainte d'une partition des frontières ni panique à cette idée ; la liberté implique le choix de cohabiter selon les mêmes lois ou de se séparer et de vivre selon celles qui conviennent à chacun, et que chacun assume les conséquences déterminées par ses décisions. Le contraire revient, comme dans un mariage mal assorti, à mener la cohabitation vers la tragédie, en l'occurrence la dictature de la minorité sur la majorité.

Car l'une des leçons que nous enseigne l'Histoire et que nous observons même sur le terrain, c'est que bien que la démocratie soit le régime social le plus heureux, avec toutes ses imperfections en matière de liberté de jouissance des bienfaits de la civilisation, il existe des peuples qui préfèrent la dictature, et même en cela, il faut les respecter tant qu'ils ne cherchent pas à imposer leur loi à ceux d'entre nous qui, même fous, ne vivrions pas sous une « dictature douce ».

Cinquième point

La peine de mort étant un cas exceptionnel et d'une importance capitale, il va de soi que la Cour pénale internationale est la seule instance compétente pour son application, tout en sachant que toute autre question ne relève pas de sa compétence, et qu'il ne doit statuer que sur les crimes contre l'humanité, afin de ne pas transformer une cour d'une telle importance en un simple poulailler et d'empêcher le pouvoir politique de la rendre inopérante en inondant la cour de dossiers, une politique que les gouvernements corrompus jusqu'à la moelle mettent en œuvre en créant des lois paralysantes dans lesquelles, d'une manière ou d'une autre, il est impossible qu'un citoyen n'y tombe pas un jour, puis le lendemain encore.

Or, si le pouvoir d'une justice universelle n'est pas accompagné d'une décision contraignante pour les États membres, la Cour se réduit à un simple alibi, comme ce fut le cas, par exemple, avec l'arrêt rendu par la Cour contre le président du Soudan. Le pouvoir de ce « jugement dernier » doit impliquer tous les États membres et contraindre l'État auquel on demande l'extradition du condamné à se conformer au droit international ; à défaut, il faut procéder à l'expulsion de l'ensemble de son corps

diplomatie des États membres, sans oublier l'ordre d'arrestation immédiate du condamné, où qu'il se trouve et dès qu'il est repéré hors de ses frontières.

Dans le cas de la dictature fédérale russe et du crime contre l'humanité commis par le gouvernement lors de l'invasion de la démocratie géorgienne, on constate que l'inexistence de cette Cour suprême dotée d'un pouvoir international effectif favorise ce type de comportement féroce et sauvage de la part d'un gouvernement de bêtes qui ne répond à aucun langage humain, mais uniquement à celui des bêtes les plus sauvages, celles qui, une fois qu'elles ont goûté au sang – comme en Tchétchénie –, ne peuvent plus s'empêcher de continuer à se nourrir de sang.

Sixième point

La nature d'une justice universelle a pour substance et essence l'immunisation de la civilisation contre l'enfer de la guerre, lorsque l'amour de la paix a été vaincu chez le sujet ou l'État et a cédé la place à la folie de la passion pour la guerre, par la crainte d'un tribunal doté d'un pouvoir suprême sur la mort à l'encontre des hommes de guerre – qu'ils soient politiciens, militaires ou particuliers.

L'adhésion des gouvernements des États membres à ce pouvoir immunise ces États contre la guerre civile, car elle fait de la paix universelle une compétence de l'ensemble des nations membres, et tous les États étant soumis au droit international, la détention des putschistes est directe et l'intervention des gouvernements membres contre le gouvernement putschiste est « légitime » ; ses auteurs relèvent alors automatiquement de la compétence du Tribunal, seul habilité à déterminer la peine de mort en fonction du sang versé.

Conclusion

L'être humain naît de la Parole et tire sa nature de la Parole. Et tout recours à la force bestiale condamne à mort l'être, tant chez l'individu que chez la nation – si c'était une nation dans son ensemble qui le légitimait.

Le recours à la force est la négation de l'être humain, et il en résulte la perte de la race humaine chez l'individu et dans la nation, si celle-ci l'approuvait ; et la civilisation, qui est l'habitat naturel de l'être humain, doit agir face à de telles bêtes à forme humaine de la même manière qu'on traite les bêtes meurtrières qui ont goûté au sang et chez lesquelles s'est développée la soif de sang.

L'existence et la constitution de la civilisation trouvent leur racine et leur sève rationnelle dans la Parole, et c'est la Parole qui est le seul instrument valable pour la résolution des problèmes, à tous les niveaux ; il n'existe aucun niveau hors de la puissance de la Parole, de sorte que nous sommes tous nus les uns devant les autres, comme au commencement, et, pour le dire de manière un peu moins poétique que Dieu, nous nous asseyons à table comme ceux qui n'ont ni bras pour saisir une arme ni pieds pour se faire des croche-pieds, et à partir de cette réalité, nous sommes tenus, avec tout l'amour infini pour la Paix, de parler jusqu'à ce que notre bouche soit sèche. La Terre est pleine d'eau ! Buvons et recommençons.

POST-SCRIPTUM.

La mission de tout soldat confronté à une violation des frontières internationales est de se soulever en masse, d'arrêter ses supérieurs hiérarchiques immédiats, de procéder à un soulèvement dans toutes les casernes du pays, de poursuivre l'arrestation des supérieurs hiérarchiques immédiats en rébellion contre la Loi de la Paix, et de continuer jusqu'à l'arrestation de l'ensemble de l'état-major et du Conseil des ministres dont relève la Loi de la Guerre ; s'il y a du sang, ce sang retombe sur leurs têtes, que les tribunaux statuent, et qu'il y ait des élections législatives.

CHAPITRE XI

RÉPONSE AU PROBLÈME DE LA NATURE DU POUVOIR POLITIQUE

L'origine du pouvoir politique trouve ses fondements dans l'histoire naturelle, mais pour comprendre sa nature, il suffit de dire que son origine est la société. Et la famille étant le principe naturel de la société historique, il va de soi que toute attaque contre la structure de la famille naturelle est une attaque destructrice contre les fondements historiques de la société. La structure sociale de la famille naturelle se retrouve chez toutes les espèces de l'ère des mammifères, selon un prototype de répartition des fonctions existentielles entre les membres et les composantes de la famille. Pour déterminer l'origine du pouvoir politique, il est donc nécessaire de déterminer l'origine de la famille

Civilisation et nature

La famille émerge comme un effet naturel de la structure de la vie. Le fondement reproductif hétérosexuel sur lequel repose la vie détermine la nature historique de l'union des deux sexes au sein d'une unité sociale régie par la loi de la protection mutuelle, dans le cadre de la répartition des fonctions existentielles. Cette répartition déterminée par la vie est l'origine de la société, l'école naturelle dans laquelle l'individu acquiert tous les attributs inhérents à une participation active au sein d'une société d'autant plus complexe qu'elle compte un grand nombre de membres.

D'où il ressort que toute transformation subjective de ce prototype naturel sur lequel la vie s'appuie pour se projeter dans le temps constitue une atteinte directe, plus ou moins massive, à l'avenir même de l'existence de la société historique. La destruction de la société peut provenir de différents fronts. L'annulation de la fonction maternelle pendant la période d'allaitement, soit un an, au nom de la nécessité de survie du noyau hétérosexuel au sein d'une jungle d'intérêts politiques en conflit, qui sacrifie le modèle naturel sur l'autel des besoins matériels à l'idole de la consommation de technologie de pacotille – mobile ou fixe –, constitue une attaque frontale contre le développement social de l'enfance. La correction de cette distorsion, en rendant à la Nature sa Loi, la libération de la mère de toute activité extra-familiale pendant l'année d'allaitement, est et suppose un retour de l'Être humain à la Loi de la Nature ; et l'Être étant le fondement de l'avenir, cette Loi est d'une puissance supérieure à toute loi politique dérivée des structures économiques et administratives sujettes au changement et à la modification. En effet, le pouvoir politique a pour dimension de travail existentielle la création d'une harmonie au sein du chaos apparent d'une société complexe en mouvement constant, dont la complexité de ce mouvement provient de sa croissance continue. Mais c'est là que commence et que s'achève le

pouvoir politique ; et lorsque celui-ci dépasse ses limites et cherche à se substituer à la loi naturelle, il se déclare hors de la loi de la nature et devient l'ennemi public numéro un de la société historique.

Le pouvoir politique, par conséquent, la famille n'étant fondée que sur la loi de la nature, porte atteinte à la société historique lorsqu'il intervient dans la structure de la famille, que ce soit pour détruire son essence de répartition des fonctions existentielles, ou lorsqu'il prétend créer un nouveau modèle familial fondé sur des considérations purement économiques qui n'impliquent aucune fonction naturelle en matière de devoirs procréateurs et ne privilégient, dans ces associations non hétérosexuelles, que les droits économiques. Or, nous constatons que la loi de la nature « n'a pas » fondé l'origine de la famille sur des raisons économiques, mais « bien » sur la protection, par le noyau procréateur, de la vie procréée.

Dans cet ordre d'idées, nous pouvons affirmer que l'usage que chaque individu fait de sa sexualité et la manière dont il utilise son corps relèvent de la sphère privée, tant que cela n'enfreint pas les lois ; mais quel que soit le modèle auquel se conforme la structure du comportement sexuel individuel : la famille, ayant été ordonnée par la loi naturelle, est sacrée par son caractère universel, et toute violation de ses fondements naturels constitue une atteinte à la validité de la loi universelle au sein de la société historique.

Un individu, homme ou femme, peut décider de ne pas avoir d'enfants, d'une part, et, d'autre part, d'orienter l'usage naturel de la raison biologique sexuelle vers la seule jouissance du plaisir procréateur, mais tout transfert de ce pouvoir de l'individu sur son propre corps vers la sphère du modèle familial naturel constitue une attaque directe contre la loi universelle sur laquelle repose la société historique, au sein duquel l'être se forme socialement, tirant sa nature sociale de la structure historique de ce modèle naturel, dans lequel l'être apprend à faire ses premiers pas dans la société complexe qu'implique l'existence d'une civilisation. L'amour de la Société, le respect de l'Humanité, la parole en tant qu'instrument de compréhension, le sens de la protection mutuelle... trouvent dans la Famille Naturelle leur fondement, leur origine et leur principe. C'est pourquoi la transformation de ce Modèle Naturel Universel en un prototype réduit à la fonction sexuelle non reproductive constitue une atteinte directe à l'avenir de la civilisation.

Deux premières conclusions : la libération de la mère du travail pendant l'année d'allaitement en tant que priorité historique de la société, et l'abrogation de la dénomination de « famille » pour tout type d'association sexuelle non procréative. La famille n'a qu'une seule raison d'être : la procréation et la protection de la vie procréée. Par conséquent, l'appellation « famille » pour une association sexuelle étrangère à cette raison d'être constitue un rejet de l'universalité de la loi naturelle.

Voilà pour ce qui est de la relation entre la civilisation et la nature.

Raison d'être du pouvoir politique

Le principe de la société est, en effet, la famille. Et l'origine de la famille est, comme on le constate dans l'univers des mammifères, la nature. Et puisque la loi naturelle est à l'origine de la famille, nous comprenons pourquoi le modèle humain a élevé l'avenir de notre espèce au-dessus des autres et a défini et étendu à notre genre ce que nous appelons la civilisation. Et c'est dans ce contexte final que le pouvoir politique entrerait en jeu, de sorte que si la famille est le principe de la société, cette société déjà formée par la loi naturelle serait l'origine du pouvoir politique, qui surgirait afin d'étendre la loi naturelle à l'ensemble social, déterminant le comportement de ladite société à partir de celui de la famille naturelle.

Le pouvoir politique naît ainsi pour maintenir les effets de la loi naturelle sur la société en tant que Grande Famille, au sein de laquelle la famille, en tant qu'entité fondamentale, conserve toutes ses prérogatives naturelles, qui deviennent une loi à titre universel afin que ces prérogatives soient le modèle de comportement de la société ; c'est pourquoi le pouvoir politique s'établit sur les piliers de la fraternité, l'Égalité et la Liberté, qui sont les prérogatives naturelles entre frères, désormais étendues à l'universel.

La civilisation est donc une fraternité universelle fondée sur la loi historique de la protection mutuelle et de la répartition des activités entre ses membres, à l'image et à la ressemblance du modèle naturel de la famille. Ce sont les valeurs de ce modèle naturel qui constituent la sève de la civilisation et qui confèrent à l'arbre de ses lois son essence et sa substance.

La fonction principale et transcendante du pouvoir politique est, dans cet ordre, la défense de ce modèle naturel, afin que ses valeurs — fraternité, égalité et liberté — restent inébranlables, indépendamment des transformations technologiques dues à une société complexe en croissance constante au fil du temps, et, en même temps, que ces valeurs universelles, élevées de la loi de la nature à la loi de l'esprit, ne puissent être démolies au nom d'intérêts temporels subjectifs trouvant leur origine dans la rébellion contre la loi naturelle en tant que principe de la famille historique, au sein du modèle de laquelle ces valeurs universelles se sont développées et forgées.

Lorsque le pouvoir politique rompt la protection que la société accorde à la famille historique et empiète sur ses prérogatives naturelles pour former l'être selon des valeurs propres à ce pouvoir, le pouvoir politique porte atteinte à l'avenir de la société en se rebellant contre la loi naturelle au sein de laquelle ces valeurs universelles trouvent leur principe, et sa justification de la destruction de cette valeur universelle de la majorité naturelle au nom de la défense d'une minorité circonstancielle est un discours suicidaire qui prône la fin de la civilisation, car il est évident que ce n'est pas la majorité qui doit se plier à la valeur de la minorité, mais bien l'inverse. Or, nous observons que le pouvoir politique, en rébellion contre la loi universelle, tend à diviser en minorités afin de former une majorité constituée de minorités, établissant sur la somme des minorités l'écrasement de la majorité, procédant démocratiquement (= astucieusement) à cultiver la fin suicidaire à laquelle sont parvenues tant de civilisations qui ont tracé leur chemin sous le coup du fouet de l'imperium d'une minorité.

Ainsi, l'origine du pouvoir politique réside dans la défense de la loi de la famille au sein de la société. Et comme dans une famille, tous les enfants sont égaux devant leurs parents, la fraternité impliquant l'existence d'une même liberté, la première origine et la raison historique du pouvoir politique résident dans la défense de cette loi à titre universel, en maintenant sa validité au sein d'une civilisation complexe en croissance technologique continue qui, de par sa complexité, crée une apparence de chaos, dont l'apparence se résout précisément entre les mains précisément, du pouvoir politique, dans les mains duquel la famille, en conservant sa loi, porte son fruit naturel : l'Être.

Voilà pour ce qui est de la raison d'être du pouvoir politique.

Liberté et pouvoir politique

Mais nous observons une rupture historique de la Loi historique, dont l'effet a transformé le pouvoir politique en Imperium, et par cet Imperium, la société a cessé d'être la garante de la loi de la famille pour devenir une entité organisée sous le joug d'une minorité meurtrière et criminelle. L'archéologie et la Bible – bien que chacune de son côté – affirment que ce pas suicidaire a pris

naissance en Mésopotamie. L'archéologie n'aborde pas les causes de cette Chute et se contente d'exposer les ruines, tandis que la Bible n'aborde pas les effets et expose les causes de la rupture de la Loi naturelle sous laquelle la Première Civilisation avait entamé son parcours historique. Le résultat de cette rupture fut le fratricide, et avec le fratricide, la perte de l'égalité et de la liberté. Privée des fondements de la loi de la famille naturelle, la civilisation devint un agent destructeur de l'humanité, et la société, un territoire qu'il fallait fuir afin de préserver la liberté.

Tel fut, en définitive, le drame auquel la Chute biblique a conduit le monde d'Adam, et qui, traduit en espagnol, a signifié le recours à la force comme moyen d'extension de la civilisation, auquel s'est opposé Abel, prototype de la Résistance de son temps, et contre la résistance duquel Caïn, l'Imperium, a largué la bombe atomique de son époque, une simple mâchoire d'âne. Disons que l'histoire de la force, depuis lors jusqu'à nos jours, a connu de nombreuses transformations, mais son sens reste le même : la soumission des uns à la civilisation des autres, ou la mort. Et tant que cette loi de la Force continuera d'exister – qu'il s'agisse d'utiliser la guerre comme moyen de pacification ou le terrorisme comme moyen de conversion –, le pouvoir politique et le crime resteront liés, à l'image de la mâchoire d'âne au bras de Caïn.

Dans cet ordre d'idées, la fin dialectique du socialisme était la conquête du pouvoir afin d'arracher du bras de Caïn la mâchoire de l'âne, mais une fois cela accompli, le socialisme a rompu avec le discours de la dialectique pour devenir démagogie, ce qui, comme tout le monde le sait, est ce que les aspirants tyrans utilisaient contre les dictateurs. Le tyran, en effet, utilise la passion inébranlable pour la liberté afin de vaincre le dictateur, puis, une fois celui-ci vaincu, il utilise la mâchoire de l'Imperium contre le peuple sur les épaules duquel il est monté sur le trône dont il a détrôné le dictateur. C'est ce qu'on appelle la démagogie, et c'est ce que fait le pouvoir politique lorsqu'il parle de liberté dans le but de conduire les peuples démocratiques à l'esclavage vis-à-vis des moyens économiques.

L'origine de l'esclavage remonte donc au moment où le pouvoir politique a transformé ses prérogatives sociales en un instrument au service d'une cause issue d'une idéologie personnelle – qu'elle soit individuelle ou propre à un parti. Car, comme nous l'avons dit, le pouvoir politique n'a pas pour fonction la transformation sociale, qui s'opère au sein même du genre humain, mais bien la préservation de la loi naturelle dans le processus de croissance de la société, en veillant à ce que cette croissance ne se retourne pas contre ses propres fondements et ne fasse pas de la destruction de ses origines sa destinée, afin de reconstruire son propre édifice sur les ruines de son histoire. C'est pourquoi – comme nous l'enseigne l'Histoire – toute tentative de diriger le cours de la civilisation en fonction d'une idéologie a abouti à la tyrannie. Loi à laquelle aucun empire n'a échappé, que l'Union soviétique n'a pas pu contourner, et contre laquelle, pourtant, continuent de se dresser les aspirants tyrans, convaincus que l'Histoire fera une exception pour eux.

La liberté, par conséquent, ne réside pas dans le pouvoir, mais dans l'être, et tout discours du pouvoir sur la liberté au sein d'une démocratie n'est que le chant de la démagogie. Et cela sans priver ce même chant, s'il s'oppose à une tyrannie, du doux charme de la sagesse.

Voilà pour ce qui est de la relation entre la liberté et le pouvoir politique.

Relation entre les pouvoirs

Nous pouvons cerner la nature politique du pouvoir en prenant pour origine son principe social, c'est-à-dire la famille, non pas comme une métaphore, mais comme un fondement historique. Le

comportement de la famille face à une source de subsistance, face à laquelle la relation est déterminée par la fraternité, l'égalité et la liberté, est le comportement que le pouvoir politique hérite de la première civilisation, et par lequel il devient le garant de la préservation du principe naturel dans le domaine de la société.

En comparant les biens d'une société à un arbre et la nation dans son ensemble à une famille, disons que le pouvoir politique a pour fonction d'empêcher qu'aucun membre de la famille, à l'instar de Caïn, ne s'approprie l'arbre commun dont dépend la subsistance de toute la famille, et de maintenir l'accès ouvert à la satisfaction des besoins individuels.

Le libéralisme, dans ce cas, est Caïn, mais qui obtient ce qu'il veut sans verser de sang. Or, le fait qu'il n'y ait pas d'effusion de sang n'implique pas que l'effet n'entraîne pas la même conséquence : l'effondrement de la société sur laquelle le libéral Caïn avait étendu, au prix du sang de son frère, sa loi, d'où est issu, avec le temps, l'Imperium. Loi qui est appliquée à la lettre au sein de la Communauté économique européenne d'aujourd'hui, alors que la domination du libéralisme, sous les formes du Parti populaire et du Parti socialiste, a finalement franchi le pas vers la Constitution de l'Empire des États-Unis d'Europe.

Disons donc que l'Empire est toute structure gouvernée par une élite – qu'elle soit de sang bleu ou de sang « rouge », mais toujours de sang-froid – qui se place au-dessus de la loi. En effet, le Parlement des États-Unis d'Europe, qui n'a pas encore été approuvé, est l'Imperium d'une élite qui ne se soumet à la loi d'aucun État et impose la sienne à tous les États membres. Que cet Imperium trouve son origine dans la démocratie n'annule pas la loi de l'Histoire, et, contre toute sagesse, il conduit le cours de la civilisation communautaire vers sa chute. Car l'Histoire, tout comme le Temps, ne pardonne pas.

Certes, l'Empire de l'Union soviétique s'est effondré et sa dissolution n'a pas provoqué de crise apocalyptique. Mais c'est oublier que le tsar rouge comptait sur la CEE comme tampon de sécurité. Qui servirait de coussin de sécurité à la CEE une fois qu'elle sera devenue les États-Unis d'Europe ? L'héritier du tsar rouge attend l'effondrement de la Communauté européenne, convaincu que c'est le poids de la structure internationale que Moscou porte sur ses épaules, et non la trahison des Soviétiques envers leur dialectique, qui a causé la ruine de l'Empire communiste. L'islam espère que l'aggravation de la crise économique, alimentée par le pétrole, entraînera la chute de la démocratie européenne. Qui d'autre attend, tel un vautour, de se partager le butin ? Et pourtant, le destin de tout empire est sa chute. Qui finance donc la création d'un super-parlement européen doté de fonctions impériales ? Ce super-parlement se plaçant hors de la loi des États membres, ses membres ne se placeraient-ils pas eux aussi hors de la loi ?

L'expérience montre que, malgré tous ses défauts, un parlement composé de mille hommes est infiniment plus difficile à corrompre qu'un autre composé d'une centaine. Et quand on parle de corruption, on parle du contrôle de la politique de ce pouvoir par des groupes d'intérêts économiques étrangers à la structure même du pouvoir politique. L'achat de la volonté d'un grand nombre de parlementaires réduit d'une part le nombre d'acheteurs et, d'autre part, augmente la qualité de l'acheteur. La réduction du nombre de vendeurs profite à l'acheteur dans la mesure où, même si le prix du produit politique augmente, l'acheteur étend son contrôle sur un plus grand nombre de vendeurs suite à la diminution de leur nombre. Tel est, en définitive, le sens de la création du Super-Parlement européen. Qui sont les acheteurs, c'est-à-dire les bailleurs de fonds d'un tel empire de la corruption ? « On ne sait pas, on ne répond pas »...

Voilà pour ce qui est de la nature du pouvoir politique.

CHAPITRE XII

LE DÉFI DU XXI^e SIÈCLE

Comme je l'ai déjà dit, l'avenir nous appartient, mais le lendemain appartient à Dieu, et dans cet ordre d'idées, en laissant de côté toute spéculation sur à qui appartient le lendemain – car qui sait comment sera le monde au XXVe siècle ? –, mais comme il est propre à l'Être de se mouvoir dans le temps, et en acceptant ces limites qui font que les forces de l'individu se concentrent dans la sphère de sa dimension sociale, là où son avenir se réalise et l'appelle à l'action, et en prenant cette prise de conscience comme point de départ, disons que la crise mondiale, qui est une crise de civilisation, trouve son origine dans une relation contre nature entre l'État et l'Homme.

Si la relation État-Homme s'était établie au sein d'une structure ontologique, la réalité reposerait à ce stade de l'Histoire sur deux fondements.

Il y a deux moments décisifs dans l'existence de l'Être. Le premier est celui où l'Être se trouve fort, dans tous les sens du terme, c'est-à-dire lorsqu'il assume sa conscience en tant qu'Homme, ce qui se produit, chez certains un peu plus tôt, chez d'autres un peu plus tard, mais toujours entre 18 et 25 ans. C'est à cet Homme, individualisé, plein d'énergie créative, d'esprit social et de volonté de participation active au sein du monde, qu'il faut garantir le libre accès aux moyens nécessaires à la réalisation de son projet en tant qu'Être.

Pour le dire en termes courants, disons qu'en atteignant ce stade où l'Être, par inertie, se tourne vers le monde pour en profiter en s'y impliquant activement, la société a le devoir de mettre entre ses mains une somme – en prenant comme référence le lieu où je me trouve et en fonction de son pouvoir d'achat – d'environ 100 000 euros, point de départ qui sert de moteur d'aspiration pendant, puis de projection participative par la suite, dès lors que l'insuffisance suggère la collaboration en groupe en vue de la création d'un projet, esprit participatif qui trouve son fondement dans la Nature et se développe dans toute sa Puissance au cours du Parcours d'Aspiration.

Cette absence de relation créatrice entre l'État et l'Être est l'un des piliers qui font trembler la civilisation et qui, si rien n'est fait pour y remédier, finira par la faire s'effondrer.

L'autre point fondamental qui fait vaciller tout l'édifice de la civilisation se situe à l'autre extrémité de cette période ontologique au cours de laquelle la force créatrice de l'Être, dans sa jeunesse,

cède la place et se transforme en l'énergie créatrice de la sagesse issue de l'expérience de nombreuses décennies de vie.

Si l'État et les forces d'assaut contre l'Être que l'État moderne a mises en mouvement, comme nous le constatons, ont fondé leur stratégie d'action sur la transformation de la Jeunesse en un produit de consommation, et si l'action de l'État à l'égard de cet état ontologique s'apparente à celle du mouchoir que l'on utilise puis que l'on jette – crime contre l'Être que la « modernité progressiste » de gauche a ancré dans la nature même du Progrès ; non pas parce que la droite ne l'aurait pas fait à sa manière, mais ce qui rend un crime d'autant plus odieux, c'est qu'on prétende le légaliser en le présentant comme une nécessité naturelle.

Mais laissons le vomi à ceux qui reviennent de ces orgies où les États se servent – aux frais du contribuable-électeur – d'un menu comptant jusqu'à 18 plats tandis qu'un tiers de l'humanité meurt de faim, et parce que les orgies entraînent le vomissement comme moyen de perpétuer la bonne chère, allons droit au but : même s'il est transgénique et qu'il nous injecte une bactérie dormante, eux seuls connaissent l'effet pathologique sur nos veines lorsque cette bactérie se réveille – et parce que nous sommes encore frais et vivants, nous possédons le plus grand don qui soit, le pouvoir de la pensée, un pouvoir contre lequel les États modernes, qu'ils soient de gauche ou de droite – peu importe, c'est du pareil au même –, ont inventé la mondialisation comme moyen de répression, et contre les forces duquel la civilisation a créé une nouvelle plateforme de communication, sur laquelle nous nous trouvons précisément.

C'est en s'en servant – et parce que nous nous en servons – que les États tendent inévitablement – comme on le voit actuellement, alors que cette menace nous guette – à légiférer sur notre présence, un mouvement répressif qui est publiquement soutenu par les sociétés d'auteurs en fonction de leurs intérêts, lesquels, bien qu'ils ne coïncident pas avec ceux de l'État, ont besoin du législateur pour continuer à maintenir en vigueur leur invention qu'est l'impôt révolutionnaire universel. Ainsi, la soif de richesses s'alliant à la soif de pouvoir, nous assistons à la répression de la pensée au nom de... nous ne savons pas comment appeler autrement cette répression. On peut imaginer que le génial duo dynamique Sarkozy-Brown connaît cet autre mot magique, d'où l'État répressif contre la plateforme P2P qu'ils promeuvent, défendent et veulent imposer avec toute la puissance du modèle de civilisation qu'ils ont en tête – (mais ont-ils seulement un modèle ?). Mais revenons à l'Être.

Le deuxième fondement d'un édifice social aspirant à une croissance saine et joyeuse, dynamique et fructueuse, trouve sa colonne vertébrale dans la sagesse issue de l'expérience. L'État moderne a pour fonction d'exploiter l'homme, de lui sucer le sang, et lorsqu'il n'a plus de forces : de le jeter à la poubelle. Mais il va de soi que sans jeunesse, il n'y a ni État, ni civilisation, ni rien qui s'en rapproche.

Ainsi, dans un nouveau modèle de relation entre l'État et l'Homme, où l'épanouissement de l'Être est le but, puisqu'il implique son accomplissement, c'est là que la civilisation l'attend pour l'introduire dans sa nouvelle période ontologique, la maturité, période que certains atteignent plus tôt et d'autres plus tard, en fonction de leur propre individualité. Puisqu'il n'y a pas de monde sans jeunesse, et que la jeunesse est la force du monde, il est tout à fait naturel qu'une fois cette force offerte, la civilisation réponde en mettant aux pieds et entre les mains de l'Être tous ses bienfaits.

Si l'on transpose cela à notre époque, disons qu'à ce stade, la société aurait dû s'organiser pour renouer avec l'Être, qu'elle a financé dans la fleur de sa jeunesse, et vers lequel elle se tourne à présent en ne regardant plus sa force, mais sa sagesse. C'est à ce moment-là, lors de l'entrée dans le troisième âge, que la civilisation devrait remettre entre les mains de l'Être une nouvelle somme, multipliée par le nombre de décennies, favorisant ainsi non pas le retrait de l'Être de la vie active, mais son intégration dans la civilisation sous un angle nouveau.

En chiffres concrets, disons qu'il est tout simplement juste qu'à la fin de la période active, et au début de la période passive, la famille, entendue comme le couple créateur de la jeunesse de l'avenir, déjà présente, reçoive de la société une somme décisive, afin qu'elle la gère, selon son expérience, conformément à la sagesse : pour la jouissance de l'Être dans l'Espace et du Fruit de sa Chair et de son Sang dans le Temps.

À vous maintenant de fixer un chiffre : 100 000 euros par famille, c'est le mien ; en cas de séparation de l'Unité, la moitié pour lui et la moitié pour elle.

Observons donc que, l'État ayant fait de la Jeunesse un produit de consommation et une source d'énergie sans aucune compensation, si ce n'est la relégation dans une « » Troisième Âge privée de toute jouissance de son expérience et de sa Sagesse, et coupée de la culture de son Sang dans le Temps par manque de moyens, et que tant la démocratie que la dictature tendent à imposer cette société au détriment du développement et de la maturité de l'Être en tant que manifestation suprême de la Création, il était tout simplement logique que, tôt ou tard, un monde reposant sur de tels fondements s'engage dans une descente sans retour.

Mais disons que le monde est entré dans cette phase finale non pas de son plein gré. Ne soyons pas aussi inepte que la gauche à rendre les forces du capitalisme responsables de l'état de misère dans lequel se trouve le monde, ni aussi ridiculement grotesques à imputer la crise du capitalisme aux forces rebelles qui s'opposent à ses lois prédatrices. Nous constatons que tant les systèmes de gauche que ceux de droite tendent inévitablement à perpétuer l'État en tant qu'entité suprême de régulation de la pensée et de subordination de l'être au système bestial de transformation de l'Homme en une bête productrice du sang dont le Pouvoir a besoin pour rester « forever young ».

Évidemment, je tiens pour acquis que personne ne croira qu'une société puisse se fonder sur des périodes ontologiques, et je suppose que le Pouvoir trouve dans cette incrédulité son arme mortelle, destinée à empêcher la naissance et la création d'une civilisation fondée sur l'Être. Mais ce siècle dira si cette possibilité s'est concrétisée ou si elle est restée une pensée sans avenir. Quant à ce que nous observons, l'absence de cette architecture a constitué le terreau où la folie, la violence, la dictature, l'empire et la corruption alimentant les guerres infinies que nous avons vécues, en tant qu'Humanité, ont trouvé leur berceau.

Personne n'est à blâmer, et celui qui l'était a déjà été racheté ; il ne nous reste donc plus que l'Action. Envisager la possibilité d'articuler une société mondiale fondée sur ces périodes ontologiques, telles les colonnes de tout l'édifice, croire au pouvoir de l'Homme de rendre possible cette évolution transcendante et décisive de sa civilisation, c'est faire le premier pas vers sa construction. Et au fur et à mesure, nous verrons comment résoudre les problèmes qui se présenteront à nous, surtout si nous n'oublions pas que nous marchons au bord du précipice.

Quand on marche, le plus important est de savoir où l'on va. Et comme c'est en marchant que l'on trace le chemin, et qu'il suffit d'être en vie pour rencontrer des problèmes, il ne faut pas avoir peur des problèmes, mais se mettre en route en gardant l'avenir bien en vue. Et Dieu apportera la réponse à chaque situation.

Quant à ce qui nous préoccupe, observons que la structure de l'Être sur laquelle s'est fondé l'État moderne avait pour prototype un modèle animal de l'Homme, et qu'une fois ce modèle dépassé – et en voie de le dépasser définitivement –, la durée de vie moyenne de l'Être s'étendant désormais d'un demi-siècle à un siècle, et dans la perspective d'atteindre les 120 ans naturels proposés par Dieu, tout le système des relations humaines doit se transformer afin d'articuler l'État et la société en accord avec cette nouvelle dimension qui nous attend de l'autre côté du saut évolutif que nous sommes sur le point

de franchir, sinon volontairement, du moins sous la contrainte de la situation mondiale dans laquelle nous nous trouvons.

C'est une chose que de conceptualiser l'existence en se basant sur la durée de vie moyenne de l'homme moderne : un demi-siècle, et c'en est une autre, très différente, que de partir d'un Être dont la durée de vie naturelle moyenne est d'un siècle. C'est l'édifice tout entier que nous devons transformer afin que l'existence de la civilisation se poursuive sur des fondements ontologiques.

Cela implique, bien évidemment, une redéfinition des périodes ontologiques humaines au sein d'une société dont le modèle de l'individu reposerait sur une espérance de vie moyenne d'un demi-siècle par personne, et où, par conséquent, l'enfance, la puberté, l'adolescence, jeunesse et maturité, brisent les limites jusqu'ici fondamentales et autour desquelles l'État moderne a établi sa réglementation, et dont la permanence subjective se maintient grâce au massacre constant auquel l'humanité est exposée sous le poids des maladies incurables, des pandémies régulières, des génocides tribaux et des guerres de poche dont le pouvoir nourrit sa chère presse.

C'est parce que l'État moderne, qu'il soit démocratique ou dictatorial, de gauche ou de droite — cela revient au même —, ne peut concevoir l'existence d'un homme doté d'une espérance de vie naturelle d'un siècle, que son système s'effondre et engendre la guerre comme moyen de se libérer de cette masse humaine insupportable, qu'il n'a pas la force de maintenir, tout comme cela s'est produit lors des guerres mondiales, dont l'orgie a libéré l'État moderne du poids qui enfonçait ses systèmes, a fini par faire s'effondrer l'Empire de l'Union soviétique et fait aujourd'hui vaciller l'Empire des États-Unis d'Amérique.

Cet État moderne, incapable de soutenir une société exempte de maladies, de folie, de criminalité et de suicide, est, sans le vouloir, mais par inertie, celui qui tend à perpétuer la guerre comme moyen de libération de ses forces, et favorise l'impuissance des énergies de la civilisation afin de perpétuer le statu quo des familles sauvages qui se sont partagé le pouvoir et aspirent au contrôle de tous les moyens de subsistance et de production du monde. Incapable de concevoir une société humaine exempte de maladies, le pouvoir moderne doit promouvoir la maladie tout en procédant à une guérison, éliminant ainsi une grande masse humaine.

Vérité catégorique et terrible que l'on observe dans l'association État-tabac, où, d'un côté, on cherche à guérir le cancer et les maladies liées au tabac, tandis que, de l'autre, on favorise le cancer par le biais de son monopole sur l'industrie du tabac et de la liberté dont jouissent les producteurs pour mettre en circulation un produit qui porte gravement atteinte à la santé.

On retrouve ce même élément d'association criminelle dans la législation sur l'alcool, un produit hautement toxique qui porte atteinte à la santé mentale de l'être humain ainsi qu'à ses relations familiales et sociales, mais qui est promu par l'État moderne afin d'éliminer, par ses conséquences, cette masse humaine dont la croissance ferait s'effondrer le système sur lequel repose son pouvoir.

Le délire tremens de l'échec de l'État moderne réside dans le besoin de la guerre comme mesure ultime, vers laquelle il est conduit par son impuissance à se transformer et son incapacité à laisser libre cours à un modèle humain dont l'espérance de vie moyenne est d'un siècle.

Le défi qui nous attend donc, et sur lequel se jouera l'avenir de la civilisation au XXI^e siècle, est, comme le disait le poète, « Être ou ne pas être ».

L'origine de la loi réside dans la promotion du bien et l'éradication du mal. Soumettre la loi à des intérêts individuels, partisans et corporatistes, qui neutralisent son origine, constitue en soi un délit ; en affaiblissant le pouvoir de la loi à maintenir le bien dans une croissance constante et continue, la Loi « asservie » active les forces contre lesquelles elle existe, l'effet de cette perversion abominable étant la croissance de la criminalité au niveau des organisations, qu'elles soient politiques, industrielles ou mafieuses, d'où provient la science de l'ingénierie financière au service de la traite des êtres humains, du trafic de drogue et d'armes. Cependant, la fin du Mal réside dans la perversion abominable de la Loi, dont l'état suprême de méchanceté atteint son apogée lorsque la Justice et la Civilisation, sous un État gouverné par le crime, l'adoptent comme l'état naturel de la société politique, d'où la crise mondiale de ce début de siècle et de ce début de millénaire. La société politique ayant « asservi » la loi aux intérêts partisans, d'une part, et corporatistes, d'autre part, le tableau phénoménologique qui s'offre à nous en direct ne surprend pas tant l'e par la crise mondiale, qui en est l'effet naturel, tout comme le sang l'est au crime, que par le fait que la guerre nucléaire n'ait pas encore fait son apparition ; phénomène singulier qui surprend l'observateur dans la mesure où il lui met sous les yeux le degré de contrôle que le crime a atteint sur ses propres forces ; et pourtant, il n'en reste pas moins vrai que ce contrôle s'est exercé aux dépens des peuples. Car, sans sacrifier quoi que ce soit de ses privilèges, la société politique a imputé au citoyen tous les effets inhérents à ses « défauts », pour les appeler d'une manière plus « politique », dès lors que la politique s'est définie par ses actes comme le crime qui est jugé comme un « défaut de classe ».

LOI SYSTÉMATIQUE

Les États habiliteront les cliniques de maternité, privées et publiques, à effectuer le test génétique de paternité, en tant que devoir de l'État ; l'original du résultat sera versé au Registre génétique national créé à cet effet, des copies étant remises respectivement à l'homme et à la femme ayant pris part à l'acte de procréation, l'original restant à la disposition de l'enfant né en cas de toute violation de ses droits à l'égard de son géniteur qui pourrait survenir à l'avenir, tant en ce qui concerne sa part dans les biens de son géniteur de son vivant que son testament après le décès de celui-ci.

Le droit de l'enfant né à l'égard de son géniteur est inaliénable et, en vertu de celui-ci, l'enfant né peut faire appel à la justice pour obtenir réparation en cas de violation de ses droits, résultant de changements familiaux, à l'encontre de son géniteur de son vivant, et à l'encontre de son testament après son décès.

Le refus de la part du Procréateur d'accorder au Procréé l'assistance physique et mentale que le Procréateur lui doit en vertu du droit naturel, quelle qu'en soit la cause, constitue un délit moral et civil ; à ce titre, si le Procréé se sent lésé et privé de son droit, la mère, agissant en son nom, doit bénéficier de la garantie de la justice afin que la loi fasse respecter ce droit.

Si, à la suite des changements familiaux survenus au cours de la croissance de l'enfant, à la suite d'un divorce, la situation économique de l'environnement familial de l'enfant est supérieure à celle de son parent, la justice protège ce dernier ; dans le cas contraire, elle se range du côté de la protection de l'enfant, afin que les passions découlant du divorce ne soient pas manipulées par la partie séparée

comme une arme de vengeance contre un être innocent sur lequel on souhaite faire peser tout le poids de l'échec conjugal.

Étant donné que la persécution continue d'un être innocent constitue un délit, le parent harcelé, face à ce harcèlement, dispose de fondements juridiques suffisants pour renverser la situation et, en raison de son innocence, procéder à la restauration de l'état des lieux antérieur, et, s'il a été injustement privé de son enfant, d'obtenir justice en mettant au jour la malveillance criminelle de son ex-conjoint, cette malveillance étant la cause effective de la rupture matrimoniale, consommée par une persécution allant jusqu'au harcèlement, alors que le harcèlement d'un innocent constitue un délit moral, avec des implications pénales lorsqu'il conduit au suicide, à la démence ou au crime.

LOI AUTOMATIQUE

Si, lors de l'accouchement, la loi systématique confie aux parties à l'acte de procréation le cas de fraude à la paternité, l'homme prendra la fuite, se libérant de toute culpabilité et libre de défendre son honneur et son nom contre toute calomnie grâce à la copie du test génétique de paternité que l'État lui aura fournie. La femme a commis une fraude ; elle doit en assumer toutes les conséquences.

Si, pendant la période de gestation, et ignorant la fraude que la femme a ourdie contre lui, l'homme s'est marié, le mariage, une fois la fraude découverte au moment de la naissance, est automatiquement annulé devant Dieu et les hommes. L'État annulera automatiquement les actes de mariage, et l'Église fera de même. La Vérité est toute-puissante et rend son jugement définitif selon la justice ; l'intervention d'un tribunal est inutile et hors de propos. L'homme est libre devant Dieu et devant les hommes de se remarier.

Si, pendant la période de gestation, le couple a investi dans l'avenir du futur mariage, une fois la fraude découverte, la loi agira automatiquement en supprimant le nom de la femme de tous les contrats signés au nom du couple. Tout reviendra à l'homme, sans qu'aucune réclamation ne soit possible de la part de la partie frauduleuse et de sa famille, qu'elle ait été impliquée dans la fraude ou qu'elle y ait été innocemment prise au piège, tout comme l'homme.

Si la fraude survient au cours d'un mariage consommé, devenant ainsi un adultère, l'adultère ne reviendra pas dans la maison de l'homme ; son mariage est automatiquement annulé, tant par l'État que par l'Église, et l'homme est libre, devant Dieu et les hommes, de se remarier. Les enfants nés du mariage avant la consommation de l'adultère restent dans la maison de l'homme.

Si un homme, connaissant la Vérité, adopte l'enfant d'une femme dès sa naissance, l'adoption assimile l'adopté à l'enfant biologique et en fait un sujet de droit au même titre que les autres enfants de son père adoptif, sans aucune atteinte à la justice en cas de déni de ses droits en raison de futurs changements familiaux pouvant survenir au cours de la vie de l'homme, et donc sur son testament.

Si, au moment de l'accouchement, une femme revendique la paternité de son enfant né d'un homme, la loi agira avec toute son autorité et toute sa puissance pour soumettre l'homme à un test de paternité, et si tel est le cas, l'enfant sera reconnu comme le fils biologique de cet homme à tous égards,

jouissant des mêmes droits vis-à-vis de son père que les enfants nés dans le mariage ou à naître ; le père sera quant à lui passible des sanctions prévues en cas de refus d'assistance à l'enfant.

S'il s'agit d'un cas d'adultère et que l'épouse de l'adultère entame une procédure de divorce, l'homme quittera le domicile conjugal et la femme y restera avec ses enfants, l'adultère étant alors soumis à toutes les obligations du géniteur, sans distinction entre les enfants nés dans le cadre du mariage ou hors mariage.

L'enfant est innocent des crimes et délits commis par ses parents.

S'il s'agit d'une séduction d'une mineure, si le jeune homme souhaite se séparer de la jeune fille alors que celle-ci souhaite garder l'enfant et revendique la paternité du séducteur sur son enfant, une fois la paternité établie, le géniteur restera lié à vie à l'enfant, s'exposant ainsi aux devoirs du géniteur.

Le nom de famille du géniteur sera celui de l'enfant, né dans le cadre du mariage ou hors mariage, avec ou sans le consentement du géniteur.

CONCLUSION

LA MAGISTRATURE DE LA SCIENCE DU BIEN ET DU MAL

Il n'y a pas de conclusions. Le monde reste ouvert à l'avenir. Les défis de chaque siècle, de chaque millénaire, sont des réalités auxquelles chaque génération devra faire face en s'appuyant sur une intelligence tournée vers l'intérêt universel, conformément à l'esprit jésu-chrétien qui a façonné notre pensée politique, historique, scientifique, religieuse et morale. L'intérêt de l'individu est subordonné à l'intérêt universel. Nous sommes à l'image de Dieu ; nous sommes le reflet vivant de Son âme sociale. À partir de cette Vérité éternelle, nous comprenons qu'à partir du moment où un homme, un groupe au pouvoir, un parti politique, une société secrète, une institution religieuse, etc., met l'univers des relations sociales à ses pieds pour satisfaire ses propres instincts et passions égocentriques, dans le but de s'octroyer des privilèges qui placent cet individu, ce groupe, ce parti, cette secte ou cette institution, au-delà de la justice, dès cet instant, le virus mortel de la corruption entame son chemin vers son but : la dictature, la tyrannie, la théocratie et enfin la guerre.

Six mille ans passés à vivre en enfer permettent à l'homme de tirer des conclusions définitives sur la nature des lois qui régissent le comportement des vivants sous l'empire de la Science du Bien et du Mal.

Six mille ans d'expérience à endurer cet enfer que la corruption, née de la volonté de se placer au-delà de la justice universelle, a infligé à tous les habitants de la Terre ; six mille ans suffisent pour prendre son courage à deux mains et se dresser contre tout tyran, dictateur, corrompu et égocentrique dément qui, au nom d'une révolution taillée sur mesure, ne cherche qu'à masquer sa conquête satanique du statut des dieux de l'enfer.

Nous ne pouvons pas continuer à vivre à genoux devant la Mort. La peur de la mort est à l'origine de toutes les dictatures et de toutes les tyrannies. Le crime du dictateur est aussi grave que la lâcheté du citoyen.

Il n'y a donc pas de conclusions si ce n'est en rapport avec les problèmes du moment.

Chaque génération a les siens et chaque siècle doit répondre à ses problèmes selon le même esprit qui conduit l'Humanité, de siècle en siècle, jusqu'à atteindre la paix mondiale sur les fondements de la Vérité et de la Justice, jamais sur les piliers maléfiques de la dictature des lois politiques et de la tyrannie des intérêts individuels.

Dans cet ordre d'idées, il convient d'affirmer que le pouvoir politique, dans un monde régi par la loi du Bien et du Mal, trouve son origine dans le crime, et que sa raison d'être, passant par l'assassinat, a pour but la ruine du peuple sur le cadavre de ceux qui s'opposent à l'exécution du crime, sans l'accomplissement duquel on ne peut accéder au pouvoir.

L'épisode de Caïn et Abel est la leçon suprême numéro un que Dieu met sous nos yeux afin que celui qui a des yeux voie l'origine et la raison du pouvoir dans sa nature la plus sordide et la plus répugnante, à t le meurtre de son propre frère résultant de l'opposition de ce dernier à se rallier aux plans de celui qui aspire à devenir le sauveur du monde.

La fonction et la mission de tout homme consistent donc, comme le démontrent six mille ans de fratricide universel ininterrompu, à abolir le pouvoir fondé sur ce crime. Un pouvoir politique qui n'a pas pour principe et pour fin la fraternité universelle divine, mais qui, par un détournement criminel du droit naturel, s'élève au-dessus de la loi des armes, ce pouvoir est assassin, parricide, matricide, fratricide, homicide ; ce pouvoir est, en définitive, un crime contre l'humanité ; c'est un pouvoir qui naît de la corruption pour conduire le monde à sa destruction totale.

Il n'y a ni excuse, ni justification, ni raisonnement, ni discours valable pour défendre ce pouvoir ; le pouvoir, en tant qu'il justifie le crime et veut faire du crime le moyen nécessaire à une fin qui transcende le crime lui-même, ce pouvoir est en soi un crime contre la nature de la vie.

Conformément à cette perversion de la nature sociale de l'État, Caïn a tué son frère. Abel s'opposait, s'oppose et s'opposera pour l'éternité à tout pouvoir politique fondé sur une loi justifiant le crime et le crime d'État.

C'est contre ce sang de fidélité au droit naturel divin de l'Homme que s'est développé l'État ancien, cet État qui s'est dressé contre le nouvel Abel, lequel, en vainquant l'autre Caïn de la manière révolutionnaire la plus incroyable qui soit, nous a imprégnés de son esprit de lutte, de résistance et de victoire. C'est sur ces nouvelles bases qu'est né le monde chrétien qui, étendant ses branches, a recouvert les quatre coins de la Terre.

Cependant, tout comme la chèvre retourne à la montagne, l'homme retourne sur les champs de bataille, convaincu de trouver dans la mort la réponse aux problèmes que la nature lui pose lorsqu'il s'agit de se soumettre entièrement au Bien universel. Dans son ignorance, l'Homme moderne n'a pas voulu voir que la Liberté ne se réalise que dans le cadre de la Loi implicite dans la Nature divine de l'Univers, que la Nature sociale de l'Homme n'est pas une conquête de l'Homme mais la Victoire du Créateur sur la Matière, à laquelle, en lui communiquant son Âme, il l'élève à son Esprit pour la transfiguration éternelle de sa Créature en fils des Deux.

Contrairement à son origine chrétienne, l'État moderne a maintenu la raison d'État médiévale comme une nécessité. Au lieu d'abolir le crime en tant que raison d'État, il a dissimulé ce délit maléfaisant en inventant une institution secrète de renseignement au service de la sécurité nationale.

Cette perversion de la nature de l'État nous confronte à la nécessité de la séparation du gouvernement et de l'État, afin que le gouvernement abolisse cette nécessité et que l'État réglemente le gouvernement, de sorte qu'il ne puisse utiliser les pouvoirs de l'État pour dissimuler des crimes de quelque nature que ce soit.

Nous constatons néanmoins que, même si cette « raison criminelle » persiste, les différences structurelles entre les États s'estompent en fonction de leur adhésion au droit chrétien.

Dans les nations à tradition chrétienne, on s'est battu pour une séparation juridique des pouvoirs entre la politique et la religion, chacune s'occupant de sa sphère respective : la politique des questions matérielles et de leurs besoins, et l'Église de l'esprit et des siens ; grâce à cela, l'État a été privé de toute justification du crime en tant que nécessité structurelle de survie.

Nous observons que dans les nations où le pouvoir et l'État ne font qu'un, à l'instar des régimes socialistes, le crime d'État reste une nécessité légale, bien qu'appliquée de manière sélective ; et parmi les États socialistes, nous avons le cas extrême de la Chine, tyrannie du pouvoir absolu exercée contre l'aspiration démocratique d'un peuple incapable de se débarrasser du joug de la dictature socialiste, comme on l'a déjà vu sur la place Tiananmen ; de la Chine absolutiste post-maoïste au socialisme du XXI^e siècle, il y a un long chemin, car si, dans le cas chinois, on est passé d'une théocratie infernale et répugnante, qui a légitimé la révolution maoïste, dans le cas du Venezuela, de la Bolivie et des pays voisins, nous assistons à la dégénérescence d'États démocratiques en dictatures socialistes, inversant ainsi le cours de l'évolution du meilleur vers le pire « au nom du peuple ». Qu'une démocratie en pleine évolution décide de mener sa lutte contre les forces du pouvoir par le biais du pouvoir absolu est une folie qui mène de l'imparfait à la ruine à la manière de Castro.

Dans les nations où l'islam détient le pouvoir, le crime fait partie intégrante de l'État et l'assassinat ciblé, pour des raisons religieuses ou politiques, est une condition naturelle à remplir pour assurer sa survie. Ainsi, si dans les États socialistes, sans renoncer au pouvoir du crime en tant que raison politique, le crime d'État est tempéré car il ne peut s'exprimer pleinement en raison du dégoût qui s'installe au sein du peuple, dont l'aspiration à la démocratie grandit de manière imparable, bien que réprimée ; nous observons que dans les nations islamiques, la démocratie étant contraire au crime d'État, l'État est criminel de par sa nature religieuse ; et la démocratie étant l'État dans lequel le crime politique et religieux est un délit, il est tout à fait naturel que la démocratie et l'État islamique se retrouvent toujours et éternellement pris au piège de l'épisode de Caïn et Abel. Tant qu'Abel, le peuple, reste à genoux devant Caïn, le pouvoir, le crime d'État est inutile, mais dès qu'Abel tente de se relever, Caïn n'hésite pas à saisir l'os d'âne et à fracasser la tête d'Abel, comme on l'a vu récemment lors de la Révolution verte en Iran et de la révolution du peuple contre le pouvoir en Indonésie.

Cette Révolution du Printemps arabe en dit plus long que mes mots.

Ainsi, la même Loi qui a mis en scène le crime comme condition nécessaire à l'accès au pouvoir reste en vigueur dans les nations où le pouvoir, obtenu par le crime, a besoin du crime comme raison de sa survie.

Ce n'est pas un hasard si, le christianisme ayant atteint sa place dans la civilisation sans avoir recouru au crime comme moyen, là où le christianisme s'est développé, la démocratie s'est également

développée ; et une fois née, coexistant avec le christianisme, le peuple, par sa propre inertie évolutive, tend à la suppression du crime en tant que raison d'État.

Et inversement, l'État chrétien ayant été le terreau où l'arbre de la démocratie a pris racine et s'est développé jusqu'à atteindre le stade d'évolution que l'on observe dans les États européens, la lutte menée par le pouvoir socialiste pour l'extinction du christianisme – condition nécessaire à sa perpétuation au pouvoir – dénonce l'existence d'une raison dictatoriale qui, ne pouvant simplement assassiner Abel, cherche à le faire mourir par des moyens plus subtils.

Nous constatons que le socialisme est synonyme de ruine.

Cette loi, qui a provoqué la chute de la célèbre Union soviétique, et poursuivant son œuvre, a conduit à la ruine la Hongrie, la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie, la Roumanie, la Bulgarie... C'est cette loi qui a conduit les nations du socialisme du XXI^e siècle à leur misère actuelle. Après trente ans de pouvoir socialiste, que pouvait-on attendre de l'avenir de la Grèce, sinon la ruine ? À l'exception d'une parenthèse démocratique, on peut en dire autant de l'Espagne : que pouvait-on attendre de l'avenir de l'Espagne après trente ans de socialisme, sinon la ruine ?

La loi est évidente : là où le socialisme s'installe, la ruine s'étend ; là où l'islam s'installe, la démocratie avorte.

Ainsi, six mille ans d'existence en enfer constituent un véritable cours sur la science du bien et du mal qui, selon l'intelligence naturelle, aurait dû faire de chaque homme, homme ou femme, un véritable professeur en la matière. Malheureusement, nous observons tout le contraire, c'est-à-dire que chaque personne agit comme si le monde était né avec elle et que l'Histoire n'avait rien à voir avec son présent et son avenir.

Dans un autre contexte, cette déconnexion entre la mémoire et la conscience est appelée schizophrénie.

Ce n'est pas un hasard si toute organisation en quête de pouvoir tend à provoquer ce processus schizoïde pendant la période de croissance de l'intelligence naturelle, qu'elle déclenche en supprimant l'enseignement de l'histoire dans l'éducation scolaire, et lorsque cette suppression met le pouvoir en cause, le réduisant à sa plus simple expression.

D'autre part, en creusant ce fossé entre le présent et l'histoire universelle, le pouvoir intensifie l'implantation de la mémoire historique, érigeant entre le présent et l'avenir un mur contre la dureté duquel la démocratie se brise la tête. Dans ce jeu d'intérêts individuels, l'homme se retrouve, comme le dit le proverbe, à danser sur la corde raide.

La loi est logique : là où l'intelligence n'est pas cultivée, on récolte inévitablement des électeurs « de pacotille », c'est-à-dire ceux qui sont incapables de relier les lois de l'Histoire, qui sont les conclusions de l'expérience, au présent et à ses circonstances. Existe-t-il une seule nation islamique où, sous le règne du Coran, la loi de la démocratie prévaut ? Existe-t-il une seule nation qui, après trente ans de pouvoir socialiste, n'ait pas sombré dans la ruine ? La ruine ou la dictature criminelle, voilà l'issue vers laquelle conduit tout État soumis au socialisme ; exemples de ruine : la Grèce ; et de dictature : Cuba.

Revenons ensuite à la magistrature qui inflige six mille ans de vie en enfer dans la Science du Bien et du Mal : l'homme, qu'il soit homme ou femme, qui cherche pour ses enfants un monde où la Loi soit celle de la Vie, a pour mission de ne jamais toucher à aucune des branches de l'Arbre de la Science du Bien et du Mal, qu'elle soit socialiste ou islamique, tout en ayant pour tâche de perfectionner l'État

démocratique par l'évolution de toute sa structure jusqu'à la suppression totale et définitive de l'État en tant que raison d'être du gouvernement.

L'État n'a pas, par nature, pour fonction d'écraser les forces d'opposition au nom du gouvernement en place ; l'État a pour fonction historique d'empêcher le gouvernement en place de bafouer les lois, et les dirigeants de pervertir les lois en vue de la régression de la civilisation, du meilleur vers le pire ; c'est-à-dire que l'avenir de la civilisation passe par la séparation de l'État et du gouvernement, deux dimensions parallèles qui coexistent mais ne doivent pas se confondre.

Nous constatons, en ce qui concerne la civilisation chrétienne, que là où l'État est asservi au gouvernement par la loi, la corruption politique et la perversion des gouvernements par les pouvoirs économiques internationaux et nationaux conduisent l'État à intensifier ses capacités répressives, le gouvernement justifiant l'abandon de l'héritage démocratique acquis au fil des décennies par la nécessité de sortir de la ruine, vers laquelle le peuple a été conduit par ce même pouvoir qui veut désormais se présenter comme le sauveur de la nation sur laquelle il a fait peser une telle ruine.

C'est donc un « phénomène » que de lire les déclarations de ces dirigeants ruineux, proclamant vouloir s'ériger en sauveurs de la ruine qu'ils ont eux-mêmes provoquée, comme dans le cas gréco-espagnol. Ils plantent le poignard et exigent d'être le médecin qui soigne et referme la plaie, et quiconque leur refuse le devoir qui leur incombe de soigner le mourant est un ennemi de la démocratie.

Si ce « phénomène » désigne ce type de dirigeant, n'en est pas moins « phénoménal » l'électeur incapable de faire le lien entre le poignard et la blessure, entre Judas et les trente pièces d'argent.

Il est donc difficile, pour celui qui aime l'Histoire en tant que source de la Mémoire universelle, d'assimiler la schizophrénie intellectuelle prônée par le Pouvoir, qu'il soit socialiste ou islamique, comme condition nécessaire à la préservation de l'Ordre et au Progrès de l'État. Ce n'est pas l'État qui doit progresser, c'est la Nation qui doit évoluer d'un état sauvage, barbare, rationnel, vers un état intellectuel, tant sur le plan matériel que spirituel, où le pouvoir n'existe ni comme moyen ni comme fin, mais comme principe de l'être humain, et ce principe, fondé sur la Parole, devient Loi pour faire de chaque homme une loi en soi ; et, conformément à cette évolution, l'État se développe pour maintenir en permanence le gouvernement dans le respect des lois. À l'inverse, la corruption et la ruine des États proviennent de la création de lois par des gouvernements qui ne visent qu'à légaliser les attitudes et les comportements criminels des pouvoirs, qu'ils soient politiques, religieux ou économiques.

Nous voyons déjà, en suivant le Cours sur la Science du Bien et du Mal que Dieu a dû ouvrir contre sa Volonté, faisant de notre monde le livre où lire, écrit avec notre sang, pourquoi Dieu a aboli tout Pouvoir et déclaré la Fin de toute Couronne et de toute Seigneurie, établissant un État universel, unique et tout-puissant, c'est-à-dire incorruptible, le gouvernement de chaque nation restant distinct de cet État tout en étant soumis à la loi de cet État.

C'est pourquoi la démocratie parfaite est celle qui est régie par la loi de l'État divin, dont la loi est incorruptible, et qui vise la paix et la liberté de toutes les nations, laissant entre les mains de chaque gouvernement la promulgation des lois qui découlent des circonstances suggérées par l'évolution de la civilisation elle-même. En séparant ainsi l'État et le gouvernement, Dieu a créé une dimension de comportement où l'État divin, en ne visant exclusivement que la paix et la liberté, et en ne cédant ces compétences à aucun gouvernement local, élimine à la racine tout mouvement vers la guerre et la dictature.

À un niveau de référence plus proche, pour parler en termes humains, l'État est au gouvernement ce que le squelette est au corps humain. La personne dispose de la liberté de mouvement nécessaire

pour orienter son existence vers ce que lui dicte son désir de vivre ; et pourtant, elle n'a aucune emprise ni aucun pouvoir sur son squelette. L'État (le squelette), suivant cette loi de la vie, n'a pas pour mission de réprimer ou d'imposer au gouvernement (le corps) la direction de son mouvement ; et inversement, le gouvernement ne peut pas manipuler la structure de l'État, et lorsqu'il le fait, la corruption et la ruine s'installent dans la nation, conduisant à la dictature, puis, par la dictature, à la guerre civile.

L'action biohistorique du gouvernement et de l'État, dans une coexistence « inséparable » mais « séparée », est ce qui détermine l'immunisation de la société, de la nation et de la civilisation contre la corruption, la dictature et la guerre. Et conformément à cette loi, Dieu a voulu que son Royaume soit régi par cette « séparation-indissociable » entre l'État et le gouvernement. Il appartient à toute créature d'assimiler ce que Dieu dispose aux structures qui lui sont propres.

De toute évidence, tout pouvoir politique ou religieux qui poursuit son propre intérêt, qui n'est autre que sa survie dans le privilège, doit s'opposer à cette séparation entre l'État et le gouvernement ; or, si Abel était saint et préféré, comme le Christ, se laisser tuer plutôt que de répondre à la violence par la violence, le droit à la défense de la vie prime sur le martyre lorsqu'il n'y a pas de motif de crucifixion et que celui qui est prêt à commettre un crime s'est placé au-delà de toute possibilité de rédemption ; ou comme le reconnaît la Charte fondatrice de la démocratie : la nation, le peuple et l'État ont le devoir de s'élever contre le gouvernement lorsqu'il veut utiliser le pouvoir comme tremplin vers la dictature en ruinant l'économie nationale.

Nous observons dans le comportement des classes politiques comment la crise économique mondiale est utilisée pour créer des figures totipotentes, dont les pouvoirs spéciaux portent atteinte à l'évolution de la civilisation. La réponse de l'alliance entre les pouvoirs politiques et économiques aux problèmes urgents et « s » que l'évolution elle-même engendre n'est autre que la nécessité de doter la démocratie de « pouvoirs spéciaux », au nom desquels la liberté d'expression et de circulation sont sacrifiées au profit de « la liberté, de l'ordre et de la paix ».

Mais le temps presse, des nuages s'amoncellent à l'horizon, la terre tremble sous nos pieds, et tout ce qui vient à l'esprit des puissances de ce monde, c'est de nous faire lever les yeux vers les cieux, là où elles s'apprêtent à envoyer des escadrons suicides sur Mars, d'où descendent des sondes fantômes de type Hayabusa ; pendant ce temps, ils se partagent entre eux le trésor des nations, et pour de l'argent, ils détruisent la Nature avec l'impunité de celui qui peut faire taire l'homme le plus puissant de la planète grâce à un chèque de 20 000 milliards de dollars posé sur la table et un autre en blanc sous la table.



31/08/26

ÉDITIONS EL VENCEDOR

LE CHRIST RAÚL DE YAVÉ ET DE SION